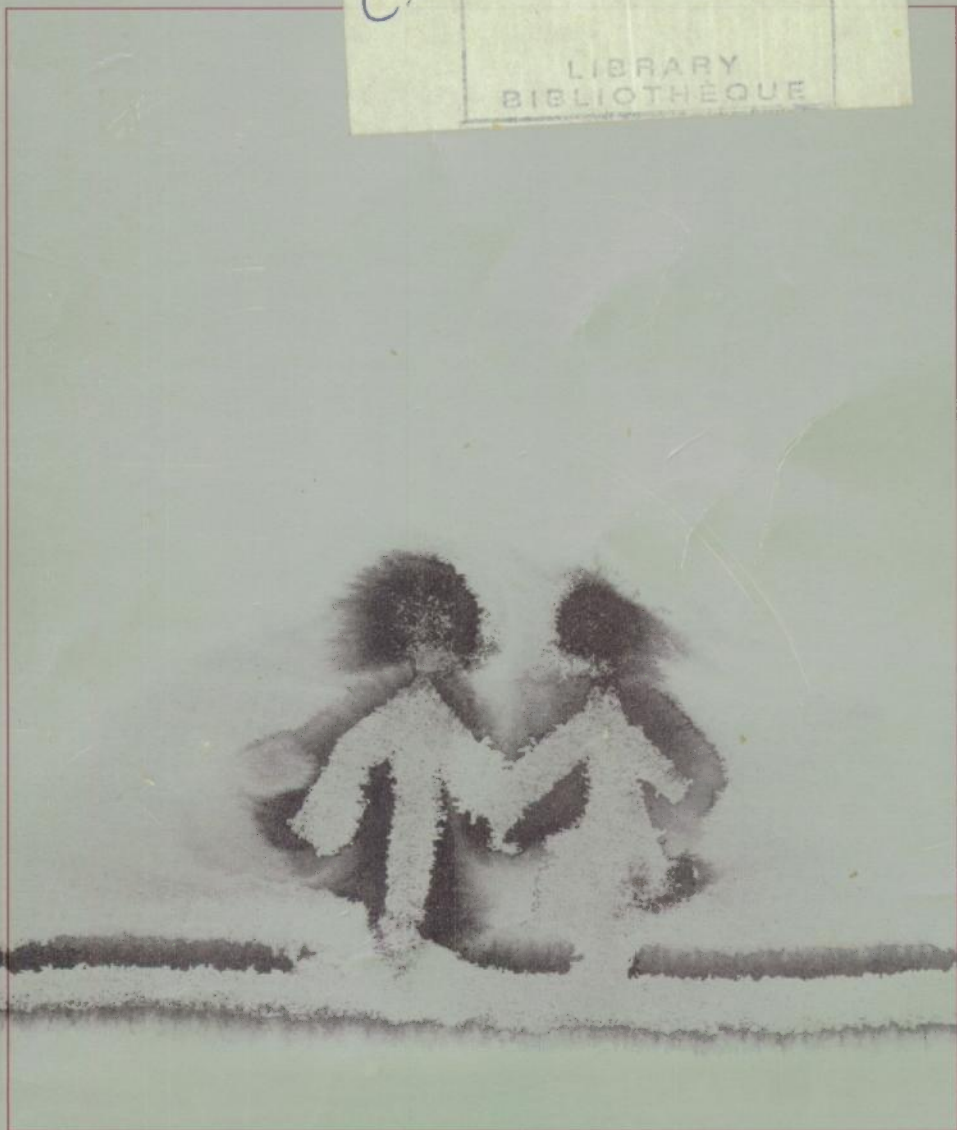
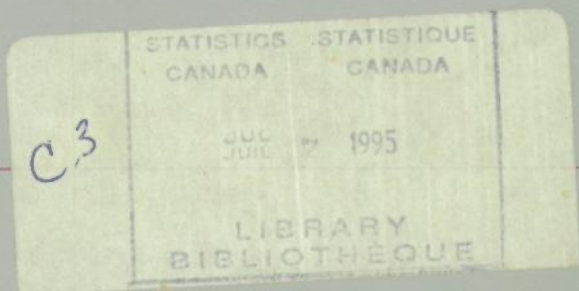


Catalogue 91-543F Hors série

La famille au long de la vie

La Conjoncture démographique



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiologique et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doit être adressée à la:

Section de recherche et analyse,
Division de la démographie,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 1-613-951-2327) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

Halifax	(1-902-426-5331)	Regina	(1-306-780-5405)
Montréal	(1-514-283-5725)	Edmonton	(1-403-495-3027)
Ottawa	(1-613-951-8116)	Calgary	(1-403-292-6717)
Toronto	(1-416-973-6586)	Vancouver	(1-604-666-3691)
Winnipeg	(1-204-983-4020)		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve, Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Saskatchewan	1-800-667-7164
Manitoba	1-800-661-7828
Sud de l'Alberta	1-800-882-5616
Alberta et Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et Yukon	1-800-663-1551
Appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1-800-267-6677

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

(1-613-951-7277)

Numéro du télécopieur (1-613-951-1584)

Toronto

Carte de crédit seulement (1-416-973-8018)

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division de la démographie

La famille au long de la vie

La Conjoncture démographique

Roderic Beaujot (University of Western Ontario)
Ellen M. Gee (Simon Fraser University)
Fernando Rajulton (University of Western Ontario)
Zenaida R. Ravanera (University of Western Ontario)

Jean Dumas

Rédacteur en chef, Division de la démographie

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1995

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 1995

Prix : Canada : 38 \$
États-Unis : 46 \$ US
Autres pays : 54 \$ US

N° 91-543F au catalogue

ISBN 0-660-94617-3

Ottawa

Texte original en anglais
This publication is available in English upon request
(Catalogue No. 91-543E).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

- .. nombres non disponibles.
- ... ne s'applique pas.
- nul ou zéro.
- nombres infimes.

Les données analysées étaient les plus récentes au moment de la rédaction.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» - «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



Préface

La famille est une entité complexe et changeante dont le contour n'est pas facile à dessiner en raison de la façon dont sont organisées les statistiques. Certains phénomènes, comme celui de la montée des unions consensuelles n'ont attiré l'attention que depuis peu; faute de données anciennes on en connaît mal l'état initial. Pour établir l'évolution des divers types de famille, en décrire la forme et analyser les principales caractéristiques, les chercheurs doivent faire preuve d'imagination et tirer partie de plusieurs sources de données.

Les études présentées dans ce rapport illustrent bien les possibilités analytiques que recèle l'utilisation des données de recensement combinées à celles d'enquêtes approfondies. En raison de l'ampleur de l'opération, le recensement ne procure qu'une information sommaire sur chaque domaine abordé; il propose en revanche des données sur de longues périodes. Menées auprès d'échantillons relativement petit, les enquêtes sur la vie familiale suppléent aux carences du recensement, mais sans pouvoir offrir la même profondeur historique. Ensemble les données du recensement et des enquêtes, bien que loin d'être complètes permettent une meilleure compréhension de l'évolution culturelle de la vie familiale au Canada. Il est à souhaiter que les études présentées dans ce rapport contribuent à cette compréhension.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

LA CONJONCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Équipe de production :

Directeur de la division de la démographie :	<i>Réjean Lachapelle</i>
Rédacteur en chef :	<i>Jean Dumas</i>
Assistant rédacteur en chef :	<i>Alain Bélanger</i>
Rédacteur :	<i>Gordon Smith</i>
Composition et mise en page :	<i>Carol D'Aoust</i>

Ouvrages déjà parus :

- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1983*, par J. Dumas - 129 pages (épuisé).
- *La fécondité au Canada, croissance et déclin*, par A. Romaniuc - 156 pages - 12 \$
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1986*, par J. Dumas - 139 pages - 15 \$
 - Le comportement fécond des femmes mariées, canadiennes de naissance
 - Renforcement des positions majoritaires - par R. Lachapelle
- *Le revenu des immigrants*, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - 106 pages - 20 \$
- *Les immigrants antillais*, par A. Richmond - 85 pages - 25 \$
- *Nouvelles tendances de la famille*, par B. Ram - 96 pages 25 \$
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1988*, par J. Dumas - 116 pages - 21 \$
 - Les interruptions volontaires de grossesse dans une perspective démographique
 - Conséquences à long terme du mariage et de la fécondité chez les adolescentes, par C. Grinstaff
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1990*, par J. Dumas - 116 pages - 26 \$
 - Évolution récente des populations canadienne et américaine

- ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991***, par J. Dumas - 187 pages - 26 \$
 - Brève revue des principaux mouvements migratoires dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale
 - ***Mariage et vie conjugale au Canada***, par J. Dumas et Y. Péron - 167 pages - 38 \$
 - ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1992***, par J. Dumas - 161 pages - 26 \$
 - Structures démographiques en mutation, un bilan de deux siècles, par Y. Lavoie
 - ***Le vieillissement de la population et les personnes âgées au Canada***, par B. Desjardins - 128 pages - 40 \$
 - ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1993***, par J. Dumas - 227 pages - 26 \$
 - Les défis démographiques du Mexique (un aperçu)
 - ***Rapport sur l'état de la population du Canada, 1994***, par J. Dumas et A. Bélanger - 157 pages - 30 \$
 - La «génération sandwich» : Mythes et réalité
- À paraître : ***Rapport sur l'état de la population du Canada 1995***, par J. Dumas et A. Bélanger

LECTURE SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
Rapport sur l'état de la population du Canada 1994, Annuel	91-209F
Statistiques démographiques annuelles 1993, Annuel	91-213
L'emploi et le revenu en perspective, Trimestriel	75-001F

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication. Monsieur Guy DESPLANQUES de l'Institut National d'Études Démographiques de PARIS, Mme Jean VEEVERS du département de sociologie de l'Université de VICTORIA et Mme J. CHE-ALFORD de Statistique-Canada pour leurs commentaires et suggestions.

Des remerciements très sincères s'adressent aussi à toute l'équipe de production de la «Conjoncture Démographique» de Statistique Canada, ainsi qu'à Mme Linda DIOTTE pour le traitement des textes, Mme Suzanne DAVID, pour la vérification des données, et Mr. Marc SAINT LAURENT, pour la vérification de la version française.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Faits saillants	1
Les familles des jeunes.....	1
Les familles des personnes d'âge moyen.	2
Les familles des personnes vieillissantes	3
Avant-propos	7
Chapitre 1 - Portrait de la vie familiale des jeunes adultes	9
Introduction	9
État matrimonial : la formation d'une famille chez les jeunes adultes ..	10
Effet des différences culturelles et socio-économiques sur l'état matrimonial	16
Situation parentale : fécondité des jeunes adultes	18
Effets des différences culturelles et socio-économiques sur la situation parentale	22
L'arrangement domestique des jeunes adultes	24
Les arrangements domestiques des jeunes adultes célibataires	26
Les arrangements domestiques des jeunes adultes au mariage rompu	27
Différences culturelles et socio-économiques dans l'organisation de la vie domestique	28
Résumé	30
Fréquentation scolaire, activité professionnelle et revenu des jeunes adultes	32
Fréquentation scolaire	32
Activité professionnelle	34
Revenu individuel	36
Quelques remarques en guise de conclusion	38
Chapitre 2 - Situation familiale des personnes d'âge moyen (mariage, enfants, travail)	41
Introduction	41
État matrimonial de la population âgée de 30 à 54 ans	41
Les catégories d'état matrimonial	43
Les personnes mariées.....	43
Personnes veuves et divorcées	43
Le point tournant de 1971	44

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
La vie conjugale	44
Premières unions et unions subséquentes	45
Les cheminements les plus fréquents	47
Composition des ménages des personnes d'âge moyen	48
Tendances par âge et par sexe	49
Différences selon le lieu de naissance et le niveau de scolarité	51
Résumé sur la composition des ménages	51
Situation parentale : adultes d'âge moyen et enfants	51
Enfants mis au monde	52
Enfants mis au monde, pour toute les catégories d'état matrimonial, 1991	54
Hommes et femmes vivant avec des enfants	56
Naissances prévues	59
Personnes sans enfants	60
Différences selon les caractéristiques socio-économiques et culturelles	61
Caractéristiques socio-culturelles et géographiques	62
Caractéristiques socio-économiques	62
Conclusion au sujet des écarts	63
Familles, enfants et travail	63
Proportion des personnes occupant un emploi selon le sexe	63
Proportion des personnes occupant un emploi, selon le sexe et l'état matrimonial	64
Proportion des personnes travaillant à temps plein et à temps partiel et des sans emploi	65
Évolution chronologique	66
Selon la présence d'enfants	67
Selon la présence d'un conjoint	67
Selon la présence d'un conjoint et la présence d'enfants	69
Revenu individuel	71
Selon la présence d'enfants	71
Selon la présence d'un conjoint	71
Selon la présence d'un conjoint et la présence d'enfants	73
Conclusion au sujet du revenu individuel	76
Revenu familial	77
Conclusion	78
Répercussions des tendances relatives à la famille et au travail : les problèmes de discontinuité	79
Répercussions sur le plan de l'inégalité	81

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Chapitre 3 - Situation familiale des personnes d'âge mûr	83
Introduction	83
État matrimonial de la population de 55 ans et plus	85
Répartition selon l'état matrimonial, 1921 à 1991	86
Variations dans l'état matrimonial selon l'âge et le sexe	87
Remariage	88
Autres variations dans l'état matrimonial	91
Situation parentale de la population de 55 ans et plus	95
Enfants mis au monde, 1941 à 1991	95
Personnes sans enfants	96
Différence dans le nombre d'enfants mis au monde	97
Enfants vivants	100
Composition des ménages des personnes de 55 ans et plus	102
Composition des ménages, 1981 à 1991	102
Cohabitation entre générations	104
Personnes seules : incidence et tendances	106
Arrangement domestique et état matrimonial, 1991	108
Arrangement domestique et situation parentale, 1990	111
Variantes dans l'arrangement domestique	112
Les transitions des familles des personnes d'âge mûr	114
Interactions à l'intérieur des familles des personnes d'âge mûr	117
Conclusion	121
Chapitre 4 - Trajectoire de vie des familles canadiennes au XXe siècle : Changements, tendances et interactions	123
Introduction	123
La trajectoire de vie des familles	123
La perspective longitudinale	124
Les étapes de la trajectoire de vie des familles	125
Méthodologie	126
Changements et tendances des transitions de la trajectoire de vie	127
Changements et tendances concernant la formation de la famille	127
Départ du foyer	127
Premier mariage	131
Première union	133
Naissance du premier enfant	134
Changements dans la phase d'expansion de la famille	136
Deuxième et troisième naissances	137

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Changements dans la dissolution et la reconstitution de la famille	140
Veuvage, séparation et divorce	140
Changements concernant le départ des enfants	146
Premier départ d'un enfant de la famille	146
Dernier départ d'un enfant de la famille	148
Résumé	149
Séquence des transitions dans la trajectoire de vie des familles	152
Conclusion	156
Note méthodologique : La méthode de la table pour résoudre le problème des biographies tronquées	157
Annexes	163
Références	179
 Tableau	
1.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans vivant en cohabitation, légalement mariée et séparée, par sexe et groupe d'âge quinquennal, Canada, 1981 et 1991	13
1.2 Pourcentage de femmes âgées de 15 à 29 ans avec au moins un enfant, par groupe d'âge quinquennal et état matrimonial, Canada, 1991	21
1.3 Distribution (en pourcentage) du nombre d'enfants souhaités de la population âgée de 15 à 29 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990	22
1.4 Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans vivant seule, selon le sexe, Canada, 1961 à 1991	25
1.5 Répartition (en pourcentage) des personnes jamais mariées âgées de 15 à 29 ans selon leur arrangement domestique, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1981 et 1991	26
1.6 Répartition (en pourcentage) des personnes déjà mariées, selon leur arrangement domestique, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1981 et 1991	28
1.7 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 27 à 29 ans déjà mariées, selon leur arrangement domestique, la langue maternelle, le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1991	30

TABLE DES MATIÈRES - suite

Tableau	Page
1.8 Pourcentage d'étudiants à temps plein parmi la population âgée de 15 à 29 ans pour diverses catégories d'âge, de sexe et d'état matrimonial, Canada, 1981 et 1991	33
1.9 Taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge et sexe, Canada, 1951 à 1991	34
1.10 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans employée à temps plein, par sexe, groupe d'âge et état matrimonial, Canada, 1970, 1980 et 1990	35
1.11 Revenu individuel moyen (milliers de dollars de 1990) de la population âgée de 15 à 29 ans travaillant à temps plein, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1970, 1980 et 1990	37
2.1 Répartition (en pourcentage) de l'état matrimonial de la population âgée de 30 à 54, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921-1991	42
2.2 Répartition(en pourcentage) de l'état matrimonial de la population âgée de 30 à 55 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1981 et 1991	45
2.3 Répartition (en pourcentage) de l'état matrimonial de la population âgée de 30 à 54 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990	46
2.4 Changement de statut des unions entre les âges de 30 et 54 ans, par sexe et cohorte de naissance, Canada, 1911-1950	47
2.5 Répartition (en pourcentage) des ménages de la population âgée de 30 à 54 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, selon leur type, Canada, 1981 et 1991	49
2.6 Répartition (en pourcentage) de la composition des ménages des personnes âgées de 30 à 54 ans, selon le sexe et le lieu de naissance, Canada, 1981 et 1991	50
2.7 Répartition (en pourcentage) de la composition des ménages des personnes âgées de 30 à 54 ans selon le sexe et le niveau de scolarité, Canada, 1981 et 1991	52
2.8 Répartition (en pourcentage) des femmes déjà mariées, par groupe d'âge et nombre d'enfant(s) mis au monde, Canada, 1941-1991	53
2.9 Nombre d'enfant(s) mis au monde selon le groupe d'âge quinquennal et l'état matrimonial, femmes âgées de 30 à 54 ans, Canada, 1991	55
2.10 Nombre d'enfant(s) mis au monde et enfant(s) vivant avec leur(s) parent(s) selon le groupe d'âge quinquennal, le sexe et l'état matrimonial, population âgée de 30 à 54 ans, Canada, 1990	57

TABLE DES MATIÈRES - suite

Tableau	Page
2.11 Nombre total d'enfant(s) souhaité(s) selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1990	59
2.12 Nombre moyen d'enfant(s) mis au monde par les femmes déjà mariées âgées de 30 à 34, 40 à 44 et 50 à 54 ans, selon la langue maternelle, le lieu de naissance, la région de résidence, le niveau d'instruction, le statut professionnel et le revenu, Canada, 1971-1991	61
2.13 Taux d'activité et rapport emploi - population, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1931-1991	64
2.14 Taux d'activité et rapport emploi - population, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1951-1991	65
2.15 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 35 à 54 ans selon le statut d'emploi, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1971-1991	66
2.16 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 30 à 54 ans selon le statut d'emploi et la présence d'enfant(s), par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991	68
2.17 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 30 à 54 ans, selon le statut d'emploi et la présence d'un(e) conjoint(e), par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1991	69
2.18 Revenu d'emploi moyen (en milliers de dollars) de personnes âgées de 30 à 54 ans selon le statut d'emploi et la présence d'enfant(s), par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990	72
2.19 Revenu individuel moyen (en milliers de dollars) des personnes âgées de 30 à 54 ans selon le statut d'emploi et la présence d'un(e) conjoint(e), par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990 ...	73
2.20 Revenu familial moyen (en milliers de dollars) des personnes âgées de 30 à 54 ans selon divers types de famille, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990	76
3.1 Population âgée de 55 ans et plus et rapport de masculinité, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1921 à 1991	84
3.2 Pourcentage de personnes déjà mariées vivant un remariage, et âge médian à ce remariage, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1990	89
3.3 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 60-64 et de 75-79 ans selon l'état matrimonial, par sexe et niveau de scolarité, Canada, 1981 et 1991	91

TABLE DES MATIÈRES - suite

Tableau	Page
3.4 Répartition (en pourcentage) des femmes déjà mariées âgées de 55 ans et plus, selon le nombre d'enfant(s) mis au monde, par groupe d'âge, Canada, 1941 à 1991	96
3.5 Répartition (en pourcentage) des femmes âgées de 55 ans et plus, selon le nombre d'enfant(s) mis au monde, par groupe d'âge quinquennal et état matrimonial, Canada, 1991	97
3.6 Nombre moyen d'enfant(s) mis au monde (pour 1 000 femmes déjà mariées) et pourcentage de femmes déjà mariées avec aucun ou avec 5 enfants et plus mis au monde, pour les groupes d'âge 60-64 et 75-79 ans, la langue maternelle, le lieu de naissance, la région de résidence, le niveau d'instruction et le revenu individuel, Canada, 1991	99
3.7 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition de leur ménage, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1981 et 1991	103
3.8 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 55 ans et plus vivant seules, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1931 à 1991	107
3.9 Distribution de l'aménagement des ménages de personnes âgées de 55 ans et plus, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1991	109
3.10 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus vivant en ménage privé ou collectif, selon l'état matrimonial, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991	110
3.11 Pourcentage de personnes âgées de 55 ans et plus mariées et vivant avec de proches parents ou non mariées et vivant seules, par groupe d'âge et nombre d'enfant(s) survivant(s), Canada, 1990	111
3.12 Répartition (en pourcentage) des événements familiaux de la population âgée de plus de 54 ans selon l'événement précédent, par sexe et cohorte, Canada, 1990	115
3.13 Fréquence et type de contact avec un enfant, un frère ou une soeur, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990 (en pourcentage)	118
3.14 Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus recevant de l'aide non rémunérée selon la source, selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, Canada, 1990	119
3.15 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 65 ans et plus recevant divers types d'aide non rémunérée, par sexe et groupe d'âge, Canada, 1990	119

TABLE DES MATIÈRES - suite

Tableau	Page
4.1 Répartition en quartile de la durée entre les naissances de rang 1 à 3 et de la dernière naissance, par sexe et cohorte, Canada, 1911 à 1970	138
4.2 Durée écoulée (en années) entre le premier mariage et sa dissolution, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970	141
4.3 Durée écoulée (en années) entre la première union et sa rupture par séparation ou divorce, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970	142
4.4 Durée écoulée (en années) entre la rupture du premier mariage et le deuxième mariage, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970	144
4.5 Répartition en quartile et centile de l'âge au premier et au dernier départ des enfants de la famille, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1950.....	147
4.6 Probabilités de la succession d'événements selon quatre séquences types, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970	153
4.7 Données et table de nuptialité première de la cohorte des 30 à 39 ans au moment de l'enquête.....	158
 Annexes	
A1.1 Distribution (en pourcentage) de la population âgée de 15 à 29 ans par groupe d'âge quinquennal, sexe et état matrimonial, Canada, 1921 à 1991	164
A1.2 Pourcentage de personnes mariées parmi la population âgée de 15 à 29 ans par groupe d'âge et sexe, selon la langue maternelle et le niveau d'instruction, Canada, 1971, 1981 et 1991	165
A1.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans vivant en cohabitation ou légalement mariée, selon la langue maternelle et le niveau d'instruction, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991	166
A1.4 Distribution (en pourcentage) des femmes âgées de 15-29 ans déjà mariées selon le nombre d'enfant(s) et le groupe d'âge quinquennal, Canada, 1941 à 1991	167
A1.5 Pourcentage de femmes sans enfants parmi les femmes déjà mariées âgées de 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal, langue maternelle, niveau d'instruction, statut d'emploi et fréquentation scolaire, Canada, 1971, 1981 et 1991	168

TABLE DES MATIÈRES - suite

Annexes	Page
A3.1 Distribution (en pourcentage) de personnes âgées de 55 et plus selon l'état matrimonial légal, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921 à 1991	169
A3.2 Distribution (en pourcentage) de la population âgée de 55 ans et plus selon l'état matrimonial, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990	171
A3.3 Distribution (en pourcentage) des personnes âgées de 60-64 et 75-79 ans selon l'état matrimonial, par sexe et langue maternelle, Canada, 1971 à 1991	172
A3.4 Distribution (en pourcentage) du revenu des personnes non-mariées âgées de 60-64 et 75-79 ans, par sexe, Canada, 1991	173
A3.5 Nombre moyen d'enfants mis au monde, nombre total d'enfants et enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990	174
A3.6 Pourcentage de la population âgée de 55 et plus n'ayant aucun enfant survivant et pourcentage ayant au moins 5 enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990	174
A3.7 Distribution de personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition de leur ménage, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991	175
A3.8 Distribution des personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition du ménage, le groupe d'âge et le sexe, par langue maternelle, lieu de naissance et revenu individuel, Canada, 1991	176
 Figures	
1.1 Pourcentage de la population mariée âgée de 15 à 29 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921 à 1991	12
1.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en cohabitation parmi ceux qui vivent en union, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1981 et 1991	14
1.3A Pourcentage de personnes mariées parmi la population âgée de 25 à 29 ans selon la langue maternelle et le sexe, Canada, 1971 à 1991	16
1.3B Pourcentage de personnes vivant en cohabitation parmi la population mariée âgée de 25 à 29 ans, par sexe et langue maternelle, Canada, 1991	17
1.4A Pourcentage de personnes mariées parmi la population âgée de 25 à 29 ans, selon le sexe et le niveau d'instruction, Canada, 1971 à 1991	18

TABLE DES MATIÈRES - suite

Figures

Page

1.4B	Pourcentage de personnes vivant en cohabitation parmi la population mariée âgée de 25 à 29 ans, selon le sexe et le niveau d'instruction, Canada, 1991	19
1.5	Pourcentage des femmes âgées de 15 à 29 ans déjà mariées ayant mis au monde au moins un enfant, par groupe d'âge quinquennal, Canada, 1941 à 1991	20
1.6	Proportion des femmes mariées âgées de 25 à 29 ans ayant mis au monde au moins un enfant, selon la langue maternelle, le niveau d'instruction, le statut d'emploi et la fréquentation scolaire, Canada, 1991	23
1.7	Répartition (en pourcentage) de la population jamais mariée âgée de 27 à 29 ans vivant avec ses parents ou indépendamment, selon le sexe et la langue maternelle, Canada, 1991	29
1.8	Répartition (en pourcentage) des personnes jamais mariées âgées de 27 à 29 ans vivant avec ses parents ou indépendamment, par sexe et niveau d'instruction, Canada, 1991	31
2.1	Proportion de personnes âgées de 40 à 44 ans travaillant à temps plein, selon le sexe, la présence d'un(e) conjoint(e) et la présence d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 14 ans, Canada, 1991	70
2.2	Revenu individuel moyen (en milliers de dollars) des personnes âgées de 40 à 44 ans, selon le sexe, la présence d'un(e) conjoint(e) et la présence d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 14 ans, Canada, 1990	74
2.3	Revenu moyen (en milliers de dollars) de personnes âgées de 40 à 44 ans travaillant à temps plein, selon le sexe, la présence d'un(e) conjoint(e) et la présence d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 14 ans, Canada, 1990	75
3.1	Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus selon l'état matrimonial légal, par sexe, Canada, 1921 à 1991	86
3.2	Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus selon l'état matrimonial, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990	90
3.3	Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 60-64 et de 75-79 ans selon l'état matrimonial, par sexe et langue maternelle, Canada, 1971 et 1991	92
3.4	Répartition (en pourcentage) des personnes non mariées âgées de 60-64 et de 75-79 ans, selon leur revenu (en dollars de 1990), par sexe, Canada, 1991	93
3.5	Nombre moyen d'enfants mis au monde, nombre total d'enfants et d'enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990	100

TABLE DES MATIÈRES - fin

Figures	Page
3.6 Pourcentage de la population âgée de 55 et plus n'ayant aucun enfant survivant et pourcentage ayant au moins 5 enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990	101
3.7 Répartition des personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition de leur ménage, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991	105
3.8 Répartition des personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition du ménage, le groupe d'âge et le sexe, par langue maternelle, lieu de naissance et revenu individuel, Canada, 1991	113
4.1 Âge médian et écart interquartile au départ du ménage, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970	129
4.2 Âge médian et écart interquartile au premier mariage, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970	132
4.3 Âge médian à la première union et au premier mariage, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970	134
4.4 Âge médian et écart interquartile à la première naissance, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970	135
4.5 Pourcentages cumulés de personnes séparées ou divorcées, par sexe et cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1960	143
4.6 Pourcentages cumulés de personnes remariées, par sexe et cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1960	145
4.7a Proportions cumulées de personnes ayant vécu certains événements familiaux pour quelques cohortes masculines, Canada, 1911 à 1960	150
4.7b Proportions cumulées de personnes ayant vécu certains événements familiaux pour quelques cohortes féminines, Canada, 1911 à 1960	151

Faits saillants

La famille est une entité qui au cours de l'histoire a montré une souplesse remarquable pour s'adapter sans cesse aux conditions sociales et économiques du moment. On est pour l'heure impressionné par les changements qui l'affectent dans le monde occidental. En tout premier il est évident que la formation de la famille a perdu l'uniformité et le formalisme de naguère. Le mariage en début d'âge adulte n'est plus l'institution qui présidaient à la création d'une famille, une fois les études ou l'apprentissage d'un métier complétés. À cause des changements dans les mœurs et de l'efficacité de la contraception, plus de couples se forment maintenant de manière informelle. Les partenaires en début de vie conjointe, répugnent aux engagements. L'union peut ainsi se dissoudre facilement et les membres du couple réintègrent même quelquefois leur famille d'origine. Il faut dire que le mariage aujourd'hui n'offre à l'union guère de garantie de durabilité, attendu que le divorce est devenu très facile à obtenir.

Les familles des jeunes

La faible dimension des familles a eu pour résultat de réduire la pression qui s'exerçait sur les enfants. Ceux des familles nombreuses d'autrefois, assez rapidement cherchaient leur indépendance et fondaient leur propre foyer. À l'inverse, on les voit de plus en plus nombreux s'attarder de nos jours dans le foyer parental, profitant de ses avantages en attendant des conditions économiques favorables à un établissement confortable. En conséquence, la vie solitaire qui avait commencé à se développer il y a une vingtaine d'années, semble quelque peu en déclin et le phénomène est renforcé par le fait que, s'ils ne sont ni mariés ni en union consensuelle, les jeunes adultes tendent à vivre avec des personnes qui ne sont pas de leur parenté. Il va sans dire que ces situations vont de pair avec une fécondité ni forte ni précoce.

On avait cru quand ils sont apparus que ces comportements étaient particuliers aux classes socio-économiques inférieures et aux personnes à faible niveau d'instruction, mais on les constate maintenant dans toutes les couches de la société. Résultat d'une évolution concomitante, les caractéristiques héritées comme la langue ou la religion ne sont désormais plus responsables des petites différences de fécondité qui subsistent encore dans une société qui s'homogénéise. Ce sont par contre les caractéristiques acquises comme l'instruction ou l'activité sur le marché du travail qui les expliquent bien davantage. Mais l'effet des changements dans la formation des familles sur la fécondité n'est pas très net. Contrairement à un proche passé où la plus grande partie des unions consensuelles étaient fugaces et stériles, de plus en plus nombreux sont les enfants qui naissent au sein de

ces unions mais il faut dire que quelles que soient la forme d'union choisie les intentions de maternité des jeunes adultes sont devenues modestes. Même si peu de répondants déclarent ne pas vouloir d'enfant, les enregistrements des naissances montrent toutefois que le nombre de femmes qui s'acheminent vers l'infécondité a tendance à croître.

Dans la société canadienne largement ouverte à l'immigration, on remarque que ces nouveaux comportements des jeunes adultes sont moins prononcés chez les immigrés que chez les Canadiens de naissance. Enfin, arrangement domestique et revenu individuel sont liés, les mariés ayant le plus haut revenu moyen. Mais il se peut autant que ce soit le fait d'avoir un revenu élevé qui permette un mariage dans lequel ceux qui en ont un plus modeste, n'osent s'aventurer, que la responsabilité d'une famille qui stimule les énergies pour élever son statut.

Les familles des personnes d'âge moyen.

Du fait que l'union consensuelle et la vie solitaire ne sont devenues populaires que depuis à peu près deux décennies et que tout le monde ne vit pas à l'aise dans ces genres d'arrangement domestique, quand on étudie le groupes des adultes de 30 à 54 ans on constate que la majorité vivent en couples légaux avec deux enfants. Cette majorité toutefois s'effrite à mesure que ceux qui se sont installés jeunes dans les nouveaux genres d'arrangement domestique atteignent les âges de ce groupe. De la tranche d'âge des 30 à 54 ans en 1991, on note que 23 % ne sont ni mariés ni cohabitants et que 35 % n'ont pas d'enfants. En terme de descendance, dans ce groupe des adultes les hommes et les femmes ne considèrent pas leur famille complète et la plupart s'attendent à avoir 2 enfants ou plus. Il est intéressant de constater que les hommes escomptent en moyenne avoir plus d'enfants que les femmes. Par exemple, dans le groupe des 30-34 ans, toutes catégories d'état matrimonial réunies, les hommes prévoient avoir, en valeur moyenne de 2,0 à 2,2 enfants et les femmes de 1,9 à 2,1 seulement et dans les tranches d'âge supérieures les hommes prévoient beaucoup plus de naissances encore à venir que les femmes. En ce qui concerne l'infécondité, considérant les femmes qui ont terminé leur vie féconde, soit le groupe des 45 à 54 ans, on ne constate pas qu'elle ait tellement augmenté depuis 1981. Son niveau est encore inférieur à celui qui avait été constaté aux recensements de 1941 à 1971, mais elle est en progrès.

Dans ce segment de vie, il est normal que l'activité soit à son maximum. Cependant, pour les deux sexes, 14 % n'ont pas d'emploi et 24 % travaillent à temps partiel ou une partie de l'année seulement. Comme la logique invite à le penser, ce sont chez les célibataires que les différences entre les sexes sont les moins marquées, les données supportent cette hypothèse puisque 66 % des hommes et 72 % des femmes célibataires travaillent à temps plein et que le revenu d'emploi des femmes vaut 94 % de celui des hommes. Par

contre ce sont chez les mariés que les différences sont les plus grandes. Par exemple, dans le groupe des 30 à 34 ans avec conjoint et enfants 81 % des hommes et 35 % des femmes seulement travaillent à plein temps et le revenu d'emploi des femmes ne vaut que 49 % de celui des hommes.

C'est dans ce groupe des adultes que l'on rencontre le plus de femmes chefs de famille monoparentale pour lesquelles les interruptions de travail et la précarité de l'emploi présentent les conditions les plus sévères. Ces femmes représentent 74 % de tous les chefs de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 15 ans, et leur revenu représente 70 % de celui de leurs homologues masculins.

Devant ces statistiques on pourrait dire avec humour, qu'en autant que le mariage et la famille sont impliqués, la meilleure façon de réaliser l'égalité entre les sexes serait de demeurer célibataire et sans enfants.

On constate aussi que des hommes dont la situation est élevée davantage sont mariés que de ceux qui ont une situation inférieure et le contraire chez les femmes. En quelque sorte les hommes achèteraient leur mariage, tandis que c'est au prix de leur célibat que les femmes paieraient leur position sociale élevée.

Les familles des personnes vieillissantes

Jusqu'à récemment on ne s'était que peu intéressé aux familles composées de personnes dont l'âge avance. Il y a maintenant trois bonnes raisons pour le faire. Premièrement, le vieillissement de la population qui met en relief le groupe des personnes du troisième âge, deuxièmement les influences du féminisme sur la société et dans les sciences sociales qui l'étudie et enfin l'intérêt grandissant pour le concept de trajectoire de vie. Celui-ci en prenant en considération les histoires des individus, attire l'attention sur les relations intergénérationnelles et de ce fait sur le sort des personnes âgées.

La condition la plus déterminante du niveau de bien-être des personnes âgées est, de l'avis de toute la communauté des chercheurs, l'état matrimonial dans la mesure où celui-ci a une incidence considérable sur la position socio-économique des femmes. Dans ce groupe d'âge ce sont évidemment les mariés qui forment la majorité, mais au fur et à mesure que l'on fractionne l'ensemble en tranches d'âge, on voit la proportion des veufs, mais surtout celle des veuves prendre de l'importance. Les hommes meurent plus jeunes que les femmes de sorte que le marché matrimonial les favorise au plan du remariage. Quant aux autres formes d'arrangement domestique, attendu que la vie en union consensuelle et dans une moindre mesure le divorce sont propres aux générations récentes, peu de personnes âgées vivent de cette façon.

Alors que pour les hommes dans ce groupe d'âge il y a peu de relations apparaissent entre le revenu et le statut matrimonial, il en va tout différemment

pour les femmes. Leur condition économique dépend au plus au point de ce qu'a été, l'histoire de leur vie c'est-à-dire de leurs arrangements domestiques et de leurs successions. Du fait qu'une grande partie des femmes de ces générations n'ont pas été sur le marché du travail, le veuvage les place souvent dans des conditions précaires. En raison précisément des différentes façons dont les hommes et les femmes ont vécu on observe que les célibataires masculins âgés ont des revenus relativement modestes alors que parmi les femmes âgées ce sont les célibataires qui ont la plus forte proportion de hauts revenus.

Contrairement à un passé encore récent les femmes âgées d'aujourd'hui sont moins nombreuses sans enfants que celles des générations précédentes; en effet elles ont, pour les plus jeunes, été les mères fécondes des «baby-boomers». Mais il est bon de noter cependant que les veuves les plus âgées ont en moyenne moins d'enfants encore vivants que les plus jeunes. Cela s'explique bien sûr par la mortalité qui frappe à tout âge, mais aussi en partie par le fait qu'un certain nombre d'entre elles sont devenues veuves relativement jeunes en raison de la mortalité masculine élevée d'autrefois, ce qui a écourté leur période de procréation. Quoiqu'il en soit, c'est moins le nombre d'enfants mis au monde qui importe dans l'assistance qu'ils peuvent fournir que le fait d'en avoir ou de ne pas en avoir de vivants. En dépit des considérations exposées et des nuances, il reste que dans ce début des années 90, dans le groupe des 75 ans et plus, 21 % des hommes et 24 % des femmes n'ont aucun enfant vivant, alors que 18 % des premiers et 20 % des secondes en ont cinq ou davantage.

La cohabitation intergénérationnelle diminue évidemment avec l'âge, mais il faut noter toutefois que beaucoup de personnes âgées qui vivent en ménage privé sont dans des ménages d'au moins deux générations. Cette observation est de nature à tempérer l'idée que les personnes âgées sont isolées. En fait c'est la tendance à assimiler les ménages aux familles qui est largement responsable de cette croyance qui n'est pas très fondée. Les personnes âgées ont au contraire des contacts nombreux avec leurs enfants et avec leurs frères et soeurs, mais ils vivent les uns et les autres dans des ménages séparés. Cependant à âge égal, les femmes ont en général des contacts plus nombreux que les hommes.

L'étude des biographies montre que la succession des étapes du cycle de vie que l'on considère comme la norme est en fait plus représentative des histoires des hommes que de celles des femmes. En effet, l'ordre du veuvage et du départ des enfants n'est pas le même pour les deux sexes. Pour les femmes ce départ se produit souvent après le veuvage plutôt qu'avant, alors que c'est l'inverse pour les hommes

Enfin, parmi les nombreuses conclusions que l'on peut tirer des observations et analyses, deux méritent une mention particulière. La première

est que pour un ensemble de raisons à la fois sociales et démographiques, les femmes âgées se présentent comme des rassembleuses de la famille. La seconde est qu'il est remarquable et inattendu que les personnes âgées aient aussi bien accepté les nouveaux modes de vie de leurs enfants, modes de vie souvent totalement opposés à ceux qui avaient été les leurs dans leur jeunesse et leur vie adulte.

Avant-propos

Confondue avec la «gens» des latins, dans tous les esprits, la famille a toujours eu pour fondement le processus biologique de la reproduction. Qu'elle se soit restreinte graduellement de son concept large, à celui plus étroit du couple et de ses enfants, ses membres, tant ascendants, que descendants ne pouvaient lui contester leur appartenance. «On choisit ses amis, mais pas sa famille» disait-on quand quelque désaccord avec un membre créait une situation pénible. Par des politiques internes d'alliances et de stratégies, ont émergé certaines familles. L'Histoire a retenu les Grandes, mais dans toutes les couches de la société occidentale, les mêmes schémas de sélection existaient. Mères et pères (de famille) connaissaient, par leur méthodes, dans le domaine des avoirs, de la santé ou de la conduite, les familles auxquelles ils voyaient d'un bon oeil que leurs enfants s'allient et celles qui faisaient l'objet de leur proscription. Celle-ci assez souvent demeurait sans effet, mais la désapprobation était consignée, pour qu'en cas de mauvaise fortune de l'union, on puisse invoquer la mésalliance.

On notera que le concept de la famille biologique a été suffisamment puissant pour s'étendre à d'autres univers. La reconnaissance de la transmission de caractères par l'hérédité et le recours illusoire et naïf de la filiation à partir d'un ancêtre ont été adaptés tout naturellement aux êtres ou aux objets qui se ressemblent, au réel comme au figuré. Il existe ainsi des familles d'animaux, de végétaux, mais aussi de mots, de maladies, d'auteurs, de langues, de corps chimiques etc.

Ne pas parler d'un ordre, d'une institution ou d'un phénomène, laisse à passer que l'état en est satisfaisant. Ainsi, si pendant des siècles on a pas parlé beaucoup de la famille, c'est sans doute qu'elle n'affrontait pas de problème majeur, ou au moins que ses difficultés d'être ne la remettaient pas en cause. Mais depuis les années soixante on parle abondamment de la famille. Il est maintenant évident que son étude s'est déplacée des quartiers de l'Anthropologie à ceux de la Sociologie et ce, parce que de plus en plus de membres de cette famille ont, en prenant des libertés par rapport aux normes de la tradition immémoriale des comportements, fait apparaître des formes nouvelles de la cellule sociale, modifié les types de formation et de dissolution et changé les règles qui régissaient les relations entre ses membres.

Un dialogue de sourds s'est établi entre ceux qui actuellement voient les signes de sa disparition prochaine et ceux qui persistent dans la croyance à son immortalité. Ne parlant pas de la même réalité ils apportent les uns et les autres des preuves difficilement réfutables des conclusions auxquelles ils arrivent.

Tant qu'on ne pourra imaginer un monde d'individus, totalement indépendants, isolés et dont la reproduction leur sera étrangère, il y aura des unions formées de façons diverses, éphémères ou durables, de composition variable au sein desquelles prendront naissance et grandiront les générations successives. En ce sens, les tenants de la pérennité de la famille, à coup sûr sont convaincants. Leurs adversaires qui voient la famille disparaître en prenant à témoin la divortialité croissante et la prolifération des unions consensuelles apportent de l'eau à leur moulin. Loin de se réduire, le nombre des familles s'accroît puisque souvent, plus étonnante que le phénix, une famille rompue renaît en double et que plus sa durée de vie s'abrège plus le nombre augmente. Mais si la question est sous-jacente dans la discussion qui fait l'objet de l'ouvrage, elle n'est pas la préoccupation dominante du discours.

Dans cette publication, quatre socio-démographes se sont attachés à décrire comment les hommes et les femmes amorcent leur vie familiale et la conduisent à mesure que se déroule leur vie. Ils montrent à quels changements on a assisté dans le récent passé et quelles en sont les implications les plus importantes.

Des membres de la famille, les auteurs se sont intéressés aux individus après leur adolescence, c'est-à-dire à partir du moment où ils sont en mesure de fonder leur foyer. Dans ce contexte, le terme de famille concerne bien l'unité sociale créée par le mariage d'un homme et d'une femme ou le contrat tacite qui lui sert de substitut dans le cas de l'union consensuelle.

Ils ont choisi d'articuler leur discours en fonction des âges de la vie : l'époque de la fondation de la famille, celle de son épanouissement, et enfin celle de son déclin et de sa disparition. Dans chacun des chapitres, l'auteur procède à une analyse fine des différences entre les sexes et des catégories d'individus en fournissant des explications sur les changements observés. Suit une conclusion qui rassemble les traits les plus marquants et les implications présentes et à venir. Tous sont demeurés à l'écart des théories et des évaluations des valeurs personnelles, civiles ou morales. Ils s'en sont tenus aux faits et à leur mesure.

Le rédacteur en chef

Chapitre 1

PORTRAIT DE LA VIE FAMILIALE DES JEUNES ADULTES

Zenaida R. Ravanera

Introduction

Dans le type de société auquel appartient le Canada, la transition de l'adolescence à l'âge adulte se situe généralement entre 15 et 29 ans. Au début des années 90, les médias ont baptisé les personnes de cet âge «la génération des vingt et quelque» ou la «génération X». On dit souvent que les membres de ce groupe refusent de vieillir parce que, se mariant plus tard, ils encombrant plus longtemps que leurs aînés le nid parental. L'objectif de ce chapitre est de dresser un portrait de la vie familiale des jeunes adultes en utilisant surtout les données du recensement. Si celles-ci ne permettent pas de juger la mesure dans laquelle les jeunes refusent effectivement de vieillir, elles permettent d'étudier de plus près la situation familiale des personnes de 15 à 29 ans des années 90 et de comprendre, par des comparaisons systématiques, en quoi ces jeunes diffèrent dans leurs comportements de ceux des générations plus anciennes.

Le passage à l'âge adulte ne se fait habituellement pas brutalement par le départ, par exemple, du foyer parental ou par le mariage, mais par étapes. Comme l'ont souligné Modell et al. en 1976, «l'accès à l'âge adulte implique une série de changements de situation qui font en sorte que l'individu passe de la dépendance économique de ses parents à l'indépendance (ou à la dépendance d'un conjoint), et de l'appartenance à la famille d'orientation à la fondation d'une famille de procréation». Modell et ses collègues se sont attachés surtout aux événements suivants : la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, le départ de la famille d'origine, le mariage et la formation d'un ménage, chacun engendrant une transition d'une situation à une autre.

On peut essayer de comprendre le passage à l'âge adulte en étudiant les données de recensement concernant certaines caractéristiques comme la fréquentation scolaire, l'activité, l'arrangement domestique, l'état matrimonial et la situation parentale. Il est raisonnable que les événements auxquels elles réfèrent soient étudiés dans l'ordre où ils se succèdent pour la majorité. Naguère encore, un ordre prévalait : fin des études, entrée sur le marché du travail, départ du foyer parental, mariage et naissance du premier enfant. Mais les jeunes adultes d'aujourd'hui ont bouleversé quelque peu cette séquence, sans compter que bien d'autres événements sont impliqués dans la transition vers l'âge adulte que les recensements ne comptabilisent pas.

C'est pour cela qu'on ne sait rien par exemple de l'histoire conjugale des personnes antérieure à la situation dans laquelle elles se trouvent au moment du recensement.

La disponibilité de données de recensement satisfaisantes pose problème lorsque l'analyse porte sur une longue période. Il existe des séries de données chronologiques sur l'état matrimonial comparables, à partir de 1921, et sur la situation parentale, à partir de 1941. Mais il n'existe de données sur l'arrangement domestique, la fréquentation scolaire et l'activité professionnelle, par âge et sexe, que pour les périodes plus récentes.

La description de la vie familiale des jeunes adultes commencera par leur état matrimonial et leur situation parentale. Suivra l'étude de la composition de leur ménage et des différentes catégories d'état matrimonial pour la période récente; la fréquentation scolaire et l'activité professionnelle des jeunes adultes seront ensuite examinées pour comprendre les changements qui ont affecté la formation des familles et les arrangements domestiques.

État matrimonial : la formation d'une famille chez les jeunes adultes

Par tradition, l'événement le plus fréquemment impliqué dans le passage à l'âge adulte a été la formation d'une famille, inaugurée par une union légale. Bien que le couple ne soit pas essentiel au concept de la famille, il reste que la plupart des familles commencent par l'union d'un homme et d'une femme. Pour les recensements les plus récents, il est possible de distinguer les familles qui débutent par une union légale de celles dont l'origine est une union consensuelle.

Dans tous les recensements de 1921 à 1991, les personnes sont classées selon qu'elles sont célibataires, mariées, veuves ou divorcées. Les mariés constitueront le principal sujet de l'analyse en raison de leur rôle dans la formation des familles et aussi parce que chez les jeunes adultes la proportion des personnes veuves et divorcées est faible. À noter toutefois que celle des personnes divorcées a augmenté entre 1921 et 1991, surtout vers la fin de la vingtaine. Parmi les hommes de 25 à 29 ans, par exemple, le pourcentage est passé de 0,1 % à 1,3 % et pour les femmes du même âge, de 0,1 % à 2,4 % (tableau A1.1 en annexe).

Dans ce chapitre, sauf mention, la catégorie des personnes en union inclut non seulement celles qui sont légalement mariées et vivent avec leur conjoint, mais également celles qui, légalement mariées, sont séparées et les cohabitantes de tout état matrimonial légal. La figure 1.1 montre le pourcentage des personnes mariées lors des recensements de 1921 à 1991 parmi les hommes et les femmes de 15 à 29 ans, par groupe d'âge quinquennal. Ce qui saute aux yeux, c'est le déclin depuis les sommets de 1971 pour les hommes et de 1961 pour les femmes. La baisse la plus forte

s'est produite entre 1981 et 1991. Les chiffres de 1991 (4 % d'adolescentes et 35 % de femmes au début de la vingtaine) sont les plus faibles depuis 1921. Si on note également une baisse importante dans le cas des hommes, les pourcentages n'ont cependant pas atteint les minimums enregistrés en 1931. Parmi les hommes de 25 à 29 ans, par exemple, 53 % étaient mariés en 1991, alors que le recensement de 1931 en avait dénombré 47 %. Toutefois, au recensement de 1991, il n'y avait que légèrement plus de 1 % des adolescents et 18 % des hommes au début de la vingtaine qui étaient mariés.

Le constat d'une baisse du pourcentage des personnes mariées est une indication que les jeunes adultes des années 90 hésitent à fonder leur propre famille. Cependant, il faut considérer que :

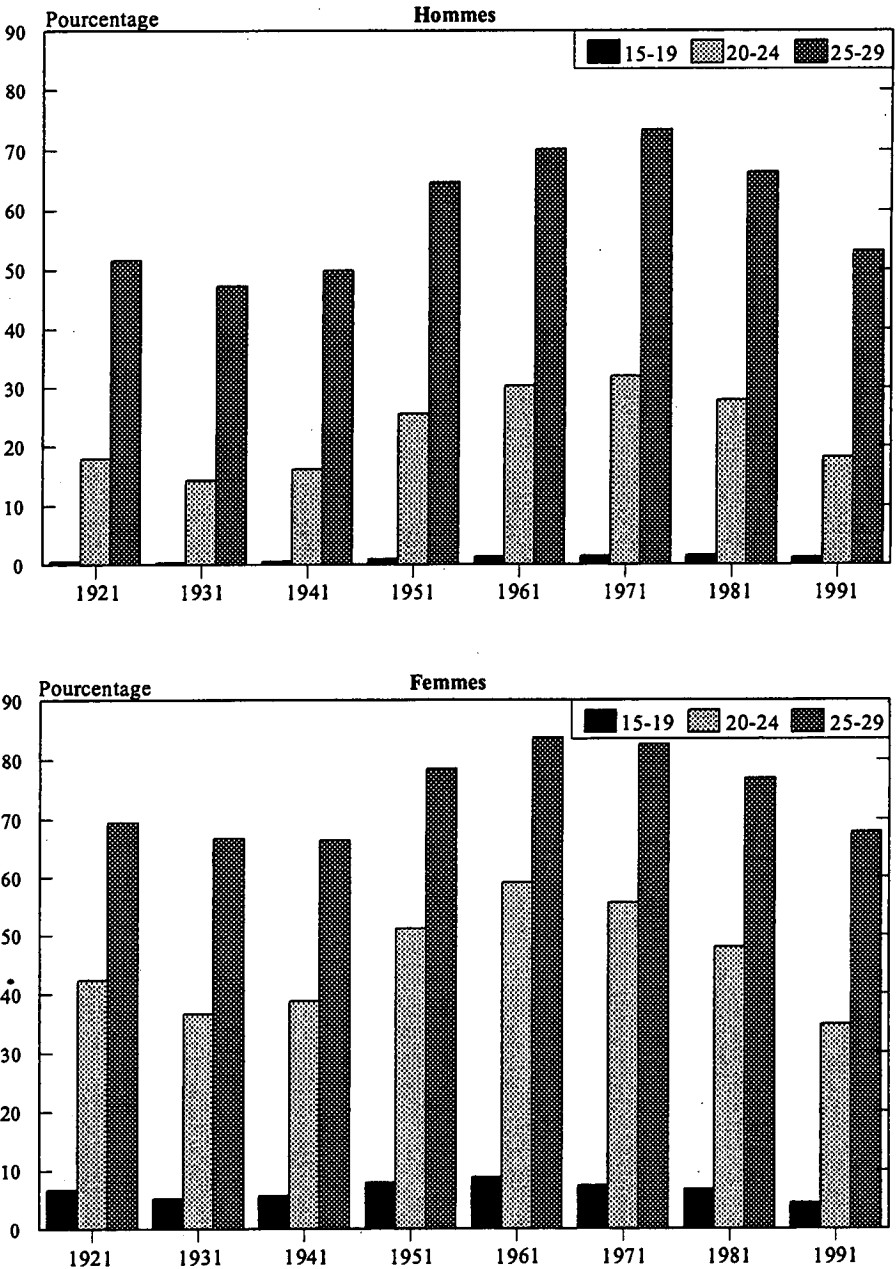
- (1) les faibles pourcentages de mariés des années 90 résultent d'un déclin amorcé depuis une trentaine d'années déjà chez les femmes et depuis une vingtaine d'années chez les hommes;
- (2) pour les deux sexes, à la fin de la vingtaine, les pourcentages ne sont pas tellement plus faibles que ceux observés pendant la première moitié du siècle. Les textes qui suivent montreront que le changement résulte en bonne partie d'une formation plus tardive des unions que dans le passé.

Le changement dans la composition du groupe des personnes mariées est plus révélateur que celui du pourcentage. En l'absence de données provenant de recensements antérieurs, celles tirées d'autres sources, comme l'enquête de 1984 sur les familles, invitent à penser que les mariés des recensements antérieurs à 1971, dans leur grande majorité, l'étaient légalement, alors que pour les périodes récentes, une fraction importante vivent en union consensuelle. Ainsi, si le pourcentage des jeunes adultes mariés en 1991 n'est pas très différent de celui observé au début du siècle, il y a un changement dans le type d'union.

Le tableau 1.1 montre la préférence croissante pour la cohabitation; hommes et femmes mariés, en 1981 et en 1991, y sont répartis en trois catégories : les cohabitants, les légalement mariés qui habitent avec leur conjoint, et les séparés. Si au total la proportion des unions a diminué entre 1981 et 1991, la baisse est due principalement aux mariés légaux, particulièrement ceux dans la vingtaine.

Parmi les hommes de 20 à 24 ans, par exemple, le pourcentage des mariés légaux est passé de 20 % en 1981 à 9 % en 1991, et parmi ceux de 25 à 29 ans, le pourcentage a chuté pour passer de 56 % à 38 %. Chez les femmes, la baisse est également marquée : de 36 % à 19 % au début de la vingtaine et de 66 % à 51 % à la fin de la vingtaine. Ainsi, si les familles ne devaient se former que par mariage légal, les données du Recensement de 1991 indiqueraient une réduction encore plus importante.

Figure 1.1 Pourcentage de la population mariée âgée de 15 à 29 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921 à 1991



Source : Tableau A1.1 en annexe.

Tableau 1.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans vivant en cohabitation, légalement mariée et séparée, par sexe et groupe d'âge quinquennal, Canada, 1981 et 1991

Groupe d'âge	Hommes				Femmes			
	Cohabitants	Mariés	Séparés	Total mariés	Cohabitanes	Mariées	Séparées	Total mariées
1981								
15-19	0,7	0,7	0,1	1,5	2,9	3,6	0,1	6,6
20-24	7,1	19,8	0,9	27,8	9,4	36,5	2,1	48,0
25-29	8,1	55,6	2,6	66,3	7,1	65,9	3,8	76,8
Total	5,2	24,5	1,2	30,9	6,5	35,0	2,0	43,4
1991								
15-19	0,7	0,5	0,1	1,2	2,9	1,3	0,1	4,3
20-24	9,1	8,7	0,4	18,2	14,2	19,4	1,2	34,8
25-29	13,9	37,6	1,5	53,0	14,2	50,9	2,7	67,8
Total	8,3	17,1	0,7	26,1	10,8	26,3	1,4	38,5

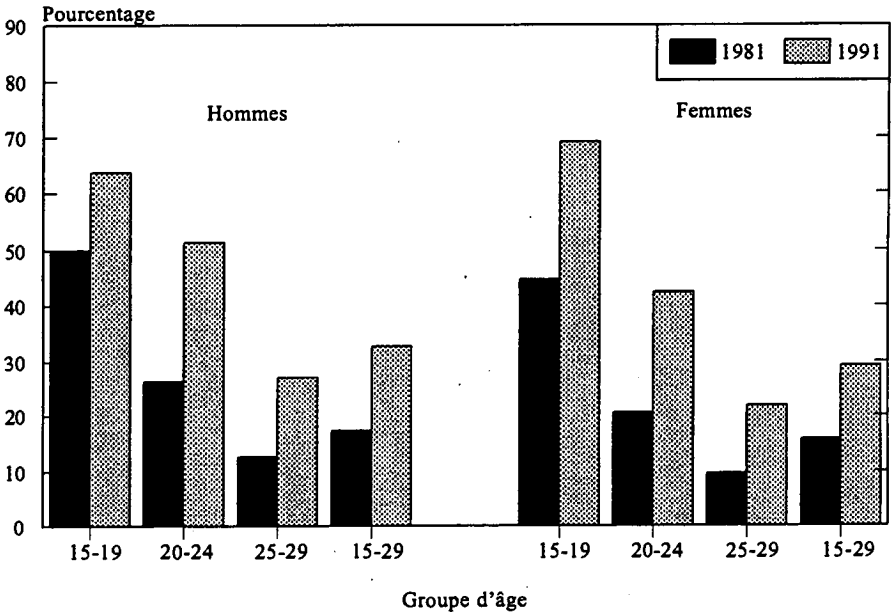
Source : Recensements du Canada de 1981 et de 1991.

Les familles se forment de plus en plus par union consensuelle et l'augmentation de ce type d'union entre 1981 et 1991 est considérable. Dans le groupe des 25 à 29 ans, la proportion des personnes cohabitantes a presque doublé (de 8 % en 1981 à 14 % en 1991 pour les hommes, et de 7 % à 14 % pour les femmes). Mais cette augmentation de la cohabitation ne suffit pas toutefois à compenser la baisse du mariage légal.

La popularité grandissante de la cohabitation se constate à la figure 1.2 où on montre le pourcentage des cohabitations dans l'ensemble des unions. En 1981, les unions de ce type représentaient le sixième de celles des personnes de 15 à 29 ans. En 1991, elles en formaient le tiers. Le graphique 1.2 montre en outre qu'en 1981 comme en 1991, la cohabitation est d'autant plus préférée au mariage que les gens sont jeunes; bien que rares, les adolescents qui ont une vie conjugale sont proportionnellement plus nombreux en cohabitation qu'en mariage légal. Environ la moitié des unions entre adolescents en 1981 et les deux tiers en 1991 étaient des unions consensuelles. Parmi les personnes de 20 à 24 ans en 1991, la cohabitation représentait 51 % des unions, dans le cas des hommes, et 42 % dans celui des femmes, soit le double environ des chiffres de 1981. Enfin, dans le groupe des 25 à 29 ans, le quart des unions environ étaient des unions consensuelles en 1991, deux fois plus qu'en 1981. Ces chiffres indiquent que les unions consensuelles sont devenues une forme de ménage pour une partie importante de la population.

Il existe certes des similitudes entre le mariage légal et l'union consensuelle. Burch et Madan en 1986 mentionnent par exemple le fait que

Figure 1.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en cohabitation parmi ceux qui vivent en union, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1981 et 1991



Sources : 1981 : Recensement du Canada, n^{os} 92-901 et 92-325 au catalogue, tableaux 5 et 6.11 respectivement. 1991 : Recensement du Canada, n^o 93-310 au catalogue, tableaux 3 et 6. Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

les partenaires partagent la vie quotidienne dans la même maison ou le même appartement. On suppose qu'ils ont des rapports sexuels et en société leur couple ne se distingue pas des autres. Mais il existe aussi des différences. Un certain nombre d'unions consensuelles s'avèrent des mariages à l'essai. Si ces unions sont plus fréquentes que les mariages officiels chez les jeunes, des sources fiables fournissent la preuve que beaucoup de celles-ci se transforment en mariage par la suite. Les données de l'Enquête sociale générale de 1990, par exemple, indiquent que, parmi les personnes mariées de 18 à 29 ans, 37 % avaient d'abord vécu en cohabitation. Mais, de par leur nature, les unions consensuelles se dissolvent plus facilement que les mariages légaux. Wu et Balakrishnan en 1994 estiment, d'après l'Enquête sociale générale de 1990, que les trois quarts des unions consensuelles environ avaient pris fin comme telles après cinq ans, compte tenu que 40 % d'entre elles s'étaient transformées en mariage. À titre de comparaison, parmi les personnes mariées âgées de 18 à 29 ans, Burch et Madan ont calculé à partir de l'enquête de 1984 sur la famille que les probabilités de rupture du mariage après cinq ans s'élevaient à 14 % et à 11 % respectivement pour les hommes et les femmes.

Deux considérations permettent de nuancer ces observations sur le caractère temporaire des unions consensuelles. D'abord, toutes les cohabitations ne se terminent pas rapidement. Les mêmes Burch et Madan en 1986 estiment par exemple qu'environ 20 % des femmes et 13 % des hommes dans ce type d'union étaient dans la même situation encore 10 ans plus tard. Les chiffres correspondants calculés par Wu et Balakrishnan en 1994, avec les données de l'Enquête sociale générale de 1990, sont de 12 % pour les femmes et de 15 % pour les hommes. Bien que les ruptures d'unions consensuelles soient plus fréquentes que celles des mariages légaux, la hausse du divorce chez les jeunes adultes indique que le mariage est lui aussi de plus en plus précaire. La fréquence du divorce chez les hommes de moins de 25 ans, qui était de 6 pour 1 000 en 1971, avait atteint 13 pour 1 000 en 1986. Chez les femmes du même âge, la fréquence de 15 pour 1 000 en 1986 était d'après Ram (1990) plus de deux fois supérieure à celle de 1971.

L'augmentation du nombre des unions consensuelles n'est pas spécifique au Canada. De nombreux pays occidentaux, comme la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et la France, connaissent le même phénomène. D'après Boulanger et al. (1994), 44 % des Suédois âgés de 20 à 24 ans vivaient en cohabitation en 1981, tout comme 45 % des Danois; dans le même groupe d'âge, 19 % des Français et 16 % des Néerlandais vivaient ainsi en 1985.

En résumé, les jeunes autrefois ne disposaient que d'une seule voie pour fonder une famille, celle du mariage légal, alors que ceux des années 90 peuvent avoir une vie conjugale sous forme d'union consensuelle. Ils peuvent constater par la suite qu'elle était un mariage à l'essai, mais ils peuvent aussi vivre maritalement avec l'intention délibérée d'exclure l'institution du mariage de leur vie conjugale. Certaines études comme celles de Balakrishnan et al. en 1987 et de Burch et Madan en 1986 ont par contre déjà montré que ces nouveaux modes de formation d'une famille ont des effets secondaires. Par exemple, les mariages précédés d'une cohabitation étaient plus à risque de divorce que les autres. Selon l'enquête sur la famille de 1984, la fréquence des divorces s'élevait à 17 % après dix ans pour les mariages qui avaient été précédés d'une cohabitation, comparativement à 10 % pour les autres. Ce type d'union a également un effet sur la natalité puisque les couples en cohabitation sont moins féconds que les légalement mariés. Beaujot, à partir de la même enquête, a montré que les femmes célibataires de 25 à 29 ans avaient en moyenne 0,21 enfant, 0,54 si, non mariées, elles vivaient en cohabitation, alors que celles qui étaient légalement mariées en avaient 1,38. Cette constatation n'est pas particulièrement étonnante : les personnes qui choisissent l'union consensuelle parce qu'elles ne veulent pas de contraintes préfèrent probablement souvent ne pas avoir d'enfant pour des raisons semblables. Les recherches futures sur la stabilité et le bien-être des familles devront donc tenir compte du type de la première formation de la famille chez les jeunes adultes.

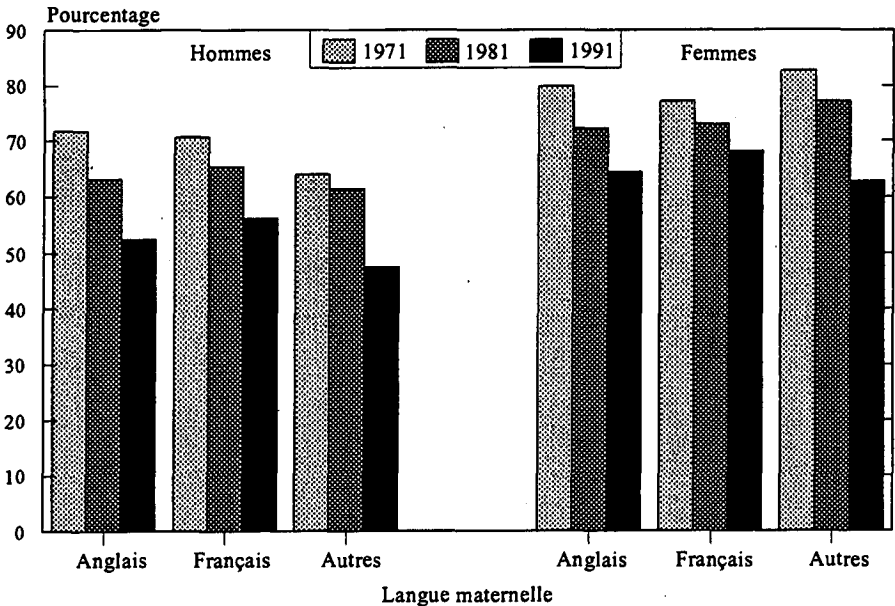
Effet des différences culturelles et socio-économiques sur l'état matrimonial

La formation d'une famille est un événement sur lequel influent non seulement les caractéristiques des individus, mais aussi celles de leur famille d'origine et leur milieu économique et culturel. Sur ce point, les données de recensement ne permettent qu'une analyse limitée. Toutefois, il n'est pas sans intérêt de comparer les pourcentages de personnes mariées selon leur langue maternelle et leur niveau d'instruction. Le groupe observé sera celui des 25 à 29 ans parce que le niveau d'instruction de ses membres y varie beaucoup.

La figure 1.3A montre que la proportion des personnes en couple a diminué entre 1971 et 1991 dans tous les groupes de langue maternelle, mais l'ampleur de la baisse est variable. La moins marquée s'est produite chez les francophones. Elle est de 14 points de pourcentage chez les hommes et de 9 points chez les femmes. Il en résulte que les personnes francophones étaient, proportionnellement, les plus nombreuses en couple en 1991.

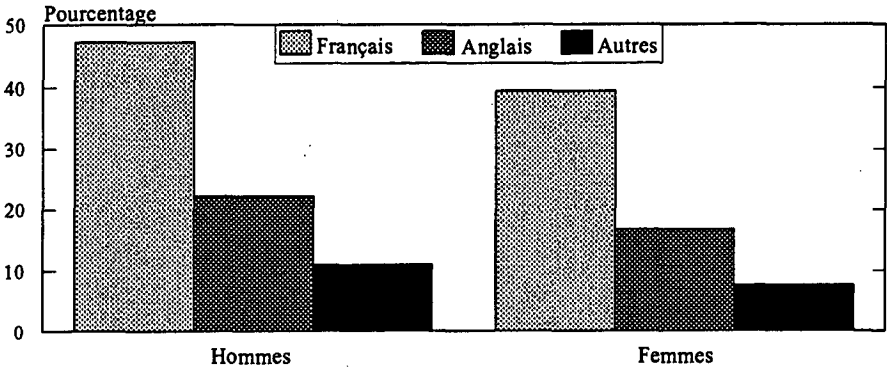
Cependant, comme le montre la figure 1.3B, un fort pourcentage des francophones en couple vivaient en union consensuelle : 47 % des hommes et 39 % des femmes dans le groupe des 25 à 29 ans, alors que chez les anglophones les pourcentages correspondants s'élevaient à peine à la moitié : 22 % des hommes et 17 % des femmes. Et la cohabitation était encore moins

Figure 1.3A Pourcentage de personnes mariées parmi la population âgée de 25 à 29 ans selon la langue maternelle et le sexe, Canada, 1971 à 1991



Source : Tableau A1.2 en annexe.

Figure 1.3B Pourcentage de personnes vivant en cohabitation parmi la population mariée âgée de 25 à 29 ans, par sexe et langue maternelle, Canada, 1991



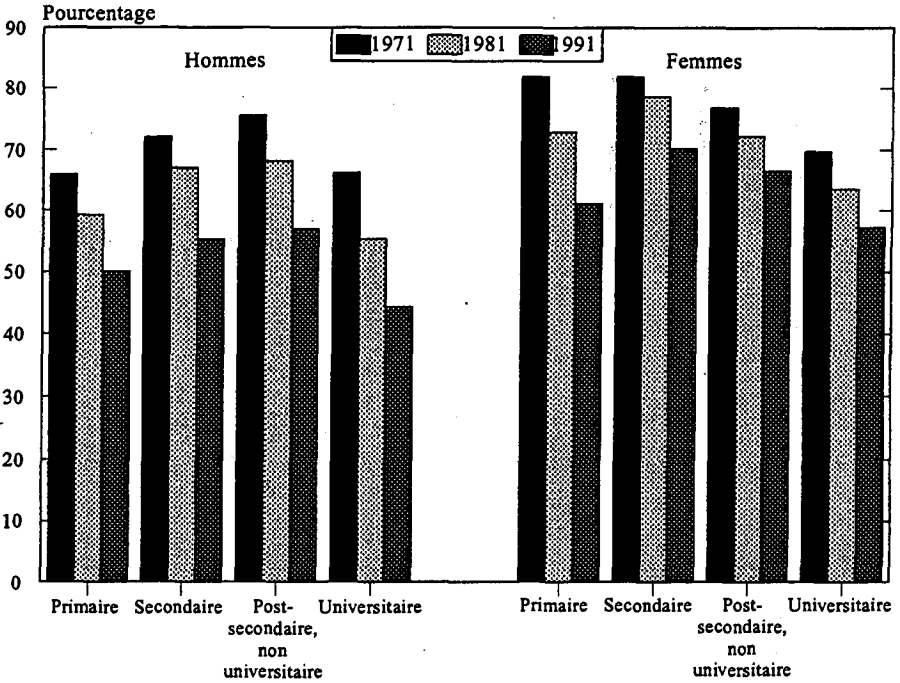
Source : Tableau A1.3 en annexe.

fréquente chez les allophones; dans ce dernier groupe, seulement 11 % des hommes et 8 % des femmes vivaient en union consensuelle. L'enquête canadienne de 1984 sur la fécondité avait conduit aux mêmes observations. Il faut donc conclure à des différences culturelles dans ce domaine.

Pour mesurer l'effet des différences socio-économiques, la figure 1.4A montre le pourcentage des personnes mariées selon le niveau d'instruction en 1971, 1981 et 1991. Entre 1971 et 1991, chez les deux sexes, le pourcentage de ces personnes a diminué dans toutes les catégories. En général, le pourcentage est plus élevé parmi les personnes qui ont fait des études secondaires que parmi celles qui n'ont fait que des études primaires, et il est à son plus faible parmi les personnes qui ont fait des études universitaires. En 1991, dans le groupe des hommes de 25 à 29 ans, environ 55 % de ceux qui avaient fait des études secondaires mais non universitaires étaient mariés, alors que les chiffres correspondants étaient de 50 % et de 44 % respectivement pour ceux qui n'avaient qu'un cours primaire et ceux qui avaient fait des études universitaires. Différentes raisons peuvent expliquer les pourcentages plus faibles aux deux extrémités de l'échelle des niveaux d'instruction. Comme le souligne Burch en 1990, les personnes moins scolarisées peuvent avoir de la difficulté à trouver un partenaire et les personnes qui font des études universitaires peuvent retarder leur mise en ménage jusqu'à la fin de leurs études ou jusqu'à ce qu'elles aient un emploi stable.

En l'absence de données, on croyait autrefois, dit Burch en 1990, que la cohabitation était plus fréquente dans les couches socio-économiques les plus défavorisées, alors que ceux qui étaient au haut de l'échelle sociale se mariaient. Le même auteur a toutefois constaté le contraire avec les résultats du Recensement de 1986. On trouvera à la figure 1.4B le pourcentage des 25 à 29 ans en cohabitation. Dans le cas des hommes, à part ceux qui n'ont

Figure 1.4A Pourcentage de personnes mariées parmi la population âgée de 25 à 29 ans, selon le sexe et le niveau d'instruction, Canada, 1971 à 1991



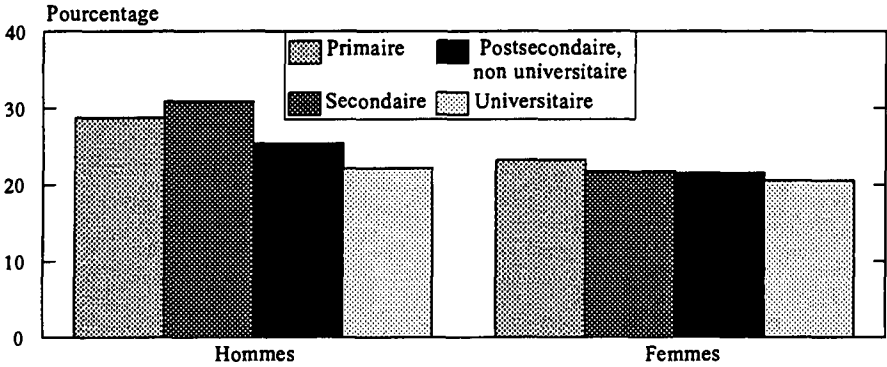
Source : Tableau A1.2 en annexe.

qu'un cours primaire, plus le niveau d'instruction est élevé, plus la cohabitation est faible. Pour les femmes, les pourcentages des cohabitantes varient peu avec le niveau d'instruction. Au plus, les plus instruites ont légèrement moins tendance que les autres à vivre en union consensuelle. En dépit d'une plus faible propension à la cohabitation, surtout chez les hommes, les pourcentages d'unions de ce genre parmi les universitaires (22 % chez les hommes et 20 % chez les femmes) ne permettent pas de soutenir, comme on le croyait, que la cohabitation se rencontre surtout parmi les gens des couches économiques inférieures.

Situation parentale : fécondité des jeunes adultes

Devenir parent est un événement majeur. L'enquête canadienne de 1984 sur la fécondité a montré que les femmes de 18 à 29 ans considéraient les enfants comme une source d'affection irremplaçable, mais en même temps comme une lourde responsabilité. L'arrivée des enfants peut les obliger à retarder ou à abandonner leurs projets d'études ou de carrière. Avec les

Figure 1.4B Pourcentage de personnes vivant en cohabitation parmi la population mariée âgée de 25 à 29 ans, selon le sexe et le niveau d'instruction, Canada, 1991



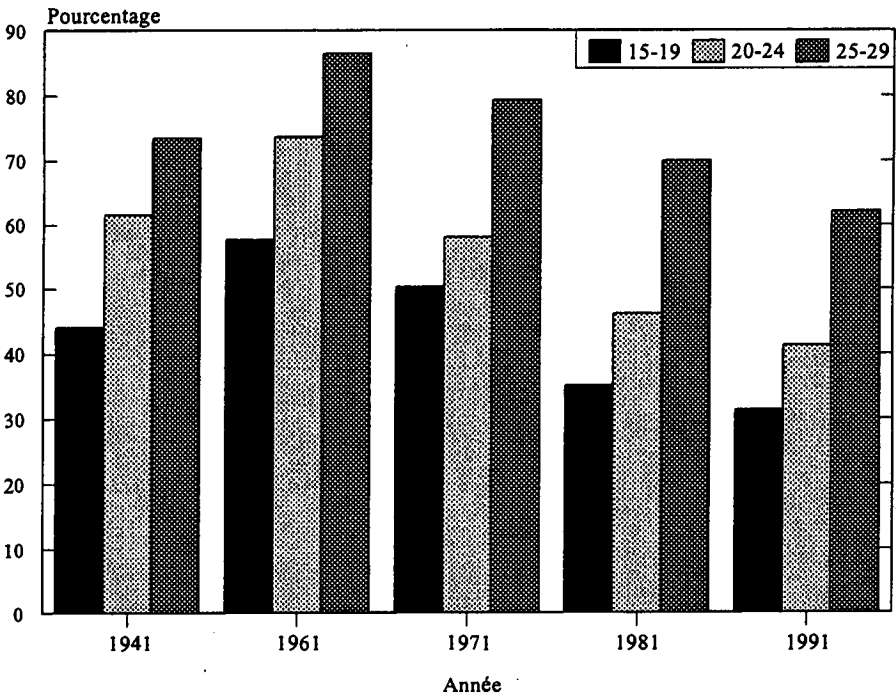
Source : Tableau A1.3 en annexe.

données du Recensement de 1981, Grindstaff et al. en 1989 ont constaté que les femmes non célibataires sans enfants, ou celles qui avaient attendu la trentaine pour en avoir, étaient aussi celles qui avaient poursuivi des études et avaient fait carrière. S'il y a causalité et que la carrière devient encore plus importante pour les jeunes des années 90, la proportion des femmes de la génération X qui seront fécondes devrait donc encore diminuer.

Chez les jeunes adultes, c'est moins le nombre moyen d'enfants qui est important que le fait d'en avoir. Il est évident que, si la norme est la famille de petite taille, il est possible d'avoir le nombre d'enfants désiré tout en ayant tard le premier; les naissances de rangs élevés où les parents ont moins de 30 ans contribuent très peu, depuis longtemps, à la fécondité globale. Ram en 1990 fait remarquer que les naissances de troisième rang, chez les personnes de moins de 30 ans, ne représentaient que 17 % à 18 % des naissances dans ce groupe pendant le «baby boom» et environ 14 % pendant la Crise et au cours de la période où s'est effondrée la natalité.

D'après la figure 1.5, qui présente le pourcentage des femmes non célibataires (y compris celles qui vivent en union consensuelle) de 15 à 29 ans ayant au moins un enfant, il est évident que les jeunes adultes des années 90 sont peu enclines à devenir mères, moins encore que celles des années 80. Même si 31 % des adolescentes non célibataires ont au moins un enfant en 1991, ce chiffre n'a cessé de décroître depuis le «baby boom» où il s'élevait alors, en 1961, à 58 %; il est également plus bas qu'en 1941, où 44 % avaient des enfants. Le même fléchissement se constate pour les femmes non célibataires dans la vingtaine où 41 % des 20 à 24 ans et 62 % des 25 à 29 ans ont des enfants en 1991. Ces proportions sont à la baisse

Figure 1.5 Pourcentage des femmes âgées de 15 à 29 ans déjà mariées ayant mis au monde au moins un enfant, par groupe d'âge quinquennal, Canada, 1941 à 1991



Source : Tableau A1.4 en annexe.

depuis les trois dernières décennies, particulièrement dans les groupes des 15 à 19 ans et des 20 à 24 ans. La diminution plus modeste dans le groupe des 25 à 29 ans rend compte du retard dans le calendrier des générations récentes. Mais comme la proportion des jeunes femmes mariées qui donnent naissance est relativement faible, la fécondité des jeunes continue de stagner à un faible niveau, quoiqu'on en soit moins certain dans les années 90.

Le fait de dissocier la nuptialité de la fécondité constitue une nouveauté majeure dans la reproduction. Bien qu'il y ait toujours eu des naissances hors mariage, leur illégitimité impliquait la réprobation de leurs parents par la société. L'acceptation de la cohabitation a entraîné, ipso facto, la disparition du concept d'enfant illégitime.

Le tableau 1.2 fait état de la proportion des femmes qui avaient au moins un enfant au moment du Recensement de 1991 selon leur état matrimonial. Environ 7 % des célibataires de 15 à 29 ans avaient eu un premier enfant

Tableau 1.2 Pourcentage de femmes âgées de 15 à 29 ans avec au moins un enfant, par groupe d'âge quinquennal et état matrimonial, Canada, 1991

État matrimonial	Groupe d'âge			
	15-19	20-24	25-29	15-29
Jamais mariées	2,4	8,9	16,0	7,2
Cohabitanes	26,6	28,3	41,1	34,6
Mariées	39,5	48,4	67,0	54,2
Séparées, veuves ou divorcées	43,5	66,8	70,2	68,8
Non célibataires	31,3	41,2	62,0	55,2
Total femmes	3,7	20,3	48,4	26,2

Source : Recensement du Canada de 1991, n° 93-321 au catalogue, tableaux 2 et 3.

et la proportion est de 16 % dans le groupe des 25 à 29 ans. Même si ces célibataires ne vivaient pas en couple au moment du recensement, beaucoup probablement avaient cohabité et c'est dans ce cadre que peut-être les enfants étaient nés.

Des femmes de 15 à 29 ans qui vivaient en union, environ 35 % des cohabitantes et 54 % des mariées avaient eu un enfant; parmi celles qui avaient déjà été mariées mais ne l'étaient plus au moment du recensement (séparées, veuves et

divorcées), environ 69 % avaient donné naissance à un enfant. Sans surprise, on trouve un pourcentage plus élevé dans les groupes des plus âgées.

La différence dans les pourcentages de mères, entre les femmes en union consensuelle et les mariées, est fort probablement due à la plus grande instabilité des unions non légales. Il est possible que les cohabitantes soient moins prêtes à prendre la responsabilité d'élever des enfants, surtout si elles considèrent leur union comme à l'essai. Il se peut aussi qu'elles n'accordent pas les mêmes valeurs aux enfants que celles qui sont mariées.

Quant à l'explication d'un pourcentage plus élevé de mères parmi celles qui ont déjà été mariées (séparées, veuves ou divorcées), la plus plausible serait l'existence de mariages antérieurs conclus dans la jeunesse qui ont exposé ces personnes pendant plus longtemps au risque d'avoir des enfants; il se peut aussi que des mariages maintenant rompus aient été conclus précipitamment à cause d'une grossesse. Quelle qu'en soit la cause, ces femmes se trouvent dans des situations difficiles car elles n'ont pas de partenaire pour les aider à s'occuper des enfants. Les deux tiers des femmes de moins de 30 ans qui ont été mariées et ne le sont plus ont des enfants.

En résumé, les jeunes adultes des années 90 comparativement à ceux du passé :

- (1) hésitent davantage à avoir des enfants; et
- (2) de ceux qui ont eu des enfants, beaucoup les ont eu sans être mariés.

Si les comportements féconds des femmes plus âgées peuvent servir d'indication, beaucoup de jeunes femmes sans enfants en auront probablement un premier vers la trentaine. Par exemple, Grindstaff et al. en 1989 ont constaté que, parmi les non-célibataires, 45 % des femmes qui n'avaient pas d'enfants à 30 ans en 1976 en avaient au moins un à 35 ans en 1981.

Les données disponibles sur les intentions de maternité ou de paternité renforcent l'impression que bon nombre de personnes actuellement sans enfants en auront plus tard. Le tableau 1.3 montre le nombre d'enfants souhaités par les hommes et les femmes de 15 à 29 ans d'après l'Enquête sociale générale de 1990. Moins de 10 % des hommes et des femmes ont déclaré ne pas vouloir d'enfant; environ la moitié en désireraient deux, et un peu plus du quart aimeraient en avoir trois. McDaniel en 1994 en déduit qu'il n'y a pas «rejet de la famille ou des enfants». Toutefois, il est impossible de prédire la proportion des personnes dont les intentions se réaliseront. Beaucoup atteindront sans doute le nombre d'enfants prévu du fait que celui-ci n'est pas très élevé. En effet, même si l'union est quelque peu tardive, il est encore possible d'avoir deux enfants. Toutefois, certaines de ces personnes n'auront probablement pas le nombre d'enfants prévu. Comme indication, on note que parmi les femmes de 25 à 29 ans, seulement 7 % environ n'avaient pas l'intention d'avoir d'enfants, or 52 % n'en avaient pas selon les données du Recensement de 1991 (tableaux 1.2 et 1.3). Si on prend en considération le début plus tardif des unions, l'augmentation de la cohabitation, l'accroissement de la divortialité, à quoi s'ajoute une stérilité biologique qui croît avec l'âge, nombre de jeunes adultes ne pourront atteindre leurs objectifs de fécondité et beaucoup vont probablement devoir rajuster à la baisse le nombre d'enfants souhaités.

Tableau 1.3 Distribution (en pourcentage) du nombre d'enfants souhaités de la population âgée de 15 à 29 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990

Groupe d'âge	Nombre d'enfants souhaités				
	Aucun	1	2	3	4 +
Hommes					
15-19	4,9	4,6	55,0	27,3	8,2
20-24	5,5	3,5	58,0	23,3	9,6
25-29	7,4	6,4	44,8	28,0	13,4
15-29	6,0	4,9	52,2	26,3	10,6
Femmes					
15-19	6,0	3,8	49,0	28,5	12,8
20-24	7,3	6,0	46,3	29,7	10,8
25-29	7,2	7,9	48,5	27,3	9,1
15-29	6,8	6,0	47,9	28,4	10,7

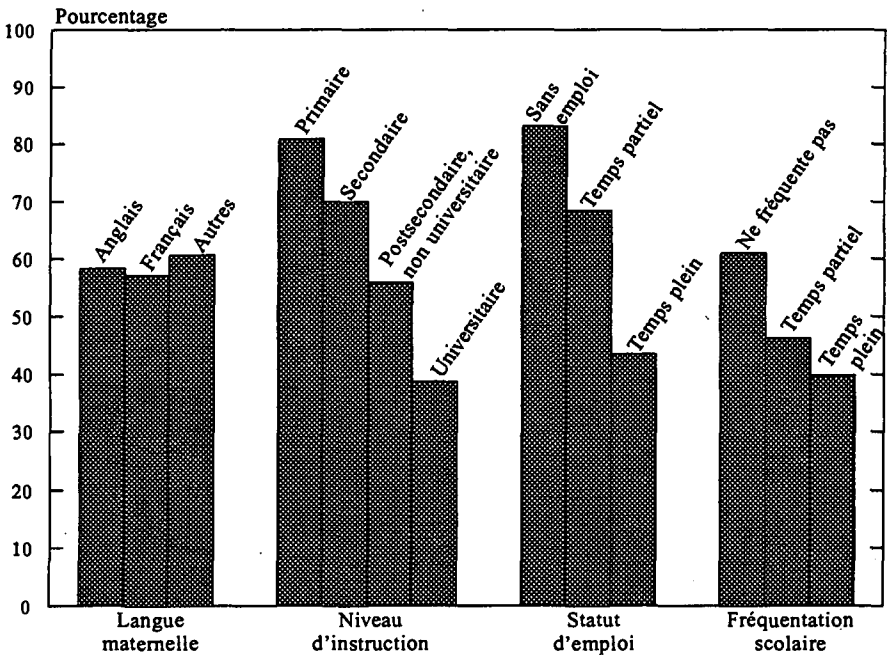
Nota : Les enfants que les répondants ont déjà, sont inclus dans le nombre d'enfants souhaités. Le tableau exclut ceux qui ont répondu «ne sait pas» et le nombre de non déclaré.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Effets des différences culturelles et socio-économiques sur la situation parentale

Une analyse de l'Enquête sur la fécondité de 1984 a permis de conclure que, depuis 20 ans, les caractéristiques socio-culturelles héritées, comme la religion et l'origine ethnique, ont de moins en moins d'effets sur la fécondité. Par contre, comme le montre Balakrishnan et al. en 1993, des caractéristiques acquises comme la scolarité, la participation au marché du travail et le lieu de résidence ont maintenant des influences considérables. Ainsi d'après le même auteur, parmi les femmes de 18 à 29 ans en 1984, le nombre moyen d'enfants chez les catholiques (1,15) n'était pas très différent

Figure 1.6 Proportion des femmes mariées âgées de 25 à 29 ans ayant mis au monde au moins un enfant, selon la langue maternelle, le niveau d'instruction, le statut d'emploi et la fréquentation scolaire, Canada, 1991



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

de celui des protestantes (1,12), et des femmes sans religion (1,02). En revanche, les différences étaient très marquées selon le niveau d'instruction : les femmes ayant moins de neuf années de scolarité avaient en moyenne 1,46 enfant, alors que celles qui avaient fait des études universitaires n'en avaient que 0,95.

Les estimations du pourcentage de femmes sans enfants parmi celles qui ont déjà été mariées ou en union consensuelle âgées de 15 à 29 ans au moment des recensements de 1971, de 1981 et de 1991 sont assez similaires. Au cours des 30 dernières années, on a constaté des différences selon la langue maternelle dans le pourcentage des femmes qui n'avaient pas d'enfants, mais ces différences sont minimes comparativement à celles constatées en fonction du niveau d'instruction. Les différences sont également plus marquées lorsqu'on considère l'activité professionnelle et la fréquentation scolaire que lorsqu'on tient compte de la langue maternelle (tableau A1.5 en annexe). Ces différences sont particulièrement faciles à analyser dans le cas des femmes de 25 à 29 ans. La figure 1.6 montre le pourcentage des non-célibataires âgées de 25 à 29 ans qui avaient au moins un enfant en 1991, selon diverses

variables socio-économiques. Il n'existe à peu près aucune différence dans la situation parentale entre les trois catégories de langue maternelle. En revanche, l'écart entre les femmes ayant fait des études primaires et celles qui ont fait des études universitaires s'élève à 45 points de pourcentage. Parmi les femmes ayant un emploi à temps plein, 47 % seulement avaient eu au moins un enfant, alors que ce pourcentage était d'environ 90 % dans le cas de celles qui n'avaient pas d'emploi : une différence de 43 points de pourcentages. La fréquentation scolaire réduit également la probabilité de maternité. Les pourcentages des femmes non célibataires qui avaient des enfants, parmi celles qui fréquentaient l'école à temps plein ou à temps partiel, étaient considérablement plus bas (de 23 et de 16 points respectivement) que parmi celles qui n'étudiaient pas.

Il semble évident que pour les jeunes femmes, les études et l'activité professionnelle sont souvent incompatibles avec la maternité. Il est également probable que les jeunes femmes qui poursuivent leurs études ou qui font carrière développent des valeurs différentes de celles des autres. La maternité peut avoir pour elles une priorité moindre que les études ou le succès professionnel. Quelles que soient les explications offertes, un point semble clair : les liens étroits entre la fécondité d'une part et les études et le travail d'autre part laissent à penser que la fécondité des jeunes adultes demeurera faible, d'autant plus que la tendance à l'augmentation de la scolarisation des femmes et de leur participation au marché du travail se poursuit dans les années 90.

Pour résumer, les comportements sont à peu près les mêmes en ce qui concerne la fécondité et la nuptialité : les pourcentages ont plafonné chez les femmes en 1961 et décliné par la suite. Ainsi, depuis les années 70, les jeunes femmes mettent de plus en plus de temps à se trouver un partenaire, et celles qui ont contracté une union ne sont pas pressées d'avoir des enfants. Puisque beaucoup de jeunes adultes n'en sont pas encore à l'étape de la formation de leur propre famille, les sections qui suivent concernant l'arrangement domestique, la fréquentation scolaire et l'activité professionnelle porteront sur leurs autres préoccupations.

L'arrangement domestique des jeunes adultes

On a constaté entre 1971 et 1991 une augmentation marquée de la tendance à vivre seul, surtout chez les jeunes adultes et les femmes âgées. Dumas en 1992 a montré que, lorsqu'on normalise pour annuler les effets de composition des groupes, cette augmentation s'est produite dans toutes les classes d'état matrimonial. Selon Wargon en 1978, Beaujot en 1977 et Harrison en 1981, cette tendance est attribuable au désir d'indépendance et de vie privée, facilitée par le fait que les gens disposent d'un revenu plus élevé et qu'ils peuvent plus aisément se procurer un logement.

Tableau 1.4 Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans vivant seule, selon le sexe, Canada, 1961 à 1991

Sexe	1961	1971	1981	1991
Hommes	0,7	0,6	4,3	3,3
Femmes	1,7	1,8	4,4	3,4

Sources : Harrison, Brian (1981). *Vivre seul au Canada*, n° 98-811 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa. Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

Le tableau 1.4 confirme que le pourcentage des personnes de 15 à 24 ans qui vivaient seules a augmenté sensiblement entre 1971 et 1981. Chez les femmes, le pourcentage de 2 % en 1971 avait doublé à 4 % en 1981. Cependant vers le milieu des années 80, il semble s'être dessiné un renversement de cette tendance qui produit, selon une expression imagée, l'encombrement du nid parental. Boyd et Pryor en 1989, et aux États-Unis, DaVanzo et Goldscheider en 1990, Glick et Lin en 1986, Heer et al. en 1985 ont remarqué que les jeunes adultes demeurent plus longtemps avec leurs parents et que certains de ceux qui étaient partis retournent au foyer familial. Le tableau 1.4 montre par exemple que le pourcentage des hommes et des femmes vivant seuls, qui oscillait autour de 4 % en 1981, avait baissé à 3 % en 1991. Les chiffres globaux ne permettent pas de mesurer l'ampleur des changements. Chez les jeunes adultes, cet élément dépend dans une large mesure de leur état matrimonial.

Les recensements de 1981 et de 1991 fournissent des données détaillées sur l'arrangement domestique. La notion de famille de recensement est essentielle pour comprendre le sujet. Pour Statistique Canada, la famille de recensement est composée d'un époux et d'une épouse, avec ou sans enfants célibataires, quel que soit leur âge, ou d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants n'ayant jamais été mariés, ces personnes vivant ensemble dans le même logement. Selon cette définition, un fils ou une fille célibataire de 29 ans qui vivrait avec ses parents ferait encore partie de leur famille de recensement, alors qu'une fille ou un fils divorcé de 19 ans ne serait plus considéré comme un membre de la famille, même s'il habitait avec ses parents. Il serait alors classé parmi les personnes habitant avec des personnes apparentées.

L'analyse des arrangements domestiques qui suit concerne les jeunes adultes célibataires de 15 à 24 ans, plutôt que les mariés. La situation de ceux qui ont déjà été mariés sera aussi examinée. La raison du choix est que parmi les mariés (y compris les personnes qui vivent en union consensuelle), presque tous seraient conjoint ou partenaire dans une famille de recensement.

Tableau 1.5 Répartition (en pourcentage) des personnes jamais mariées âgées de 15 à 29 ans selon leur arrangement domestique, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1981 et 1991

	Groupe d'âge					
	15-17	18-20	21-23	24-26	27-29	15-29
1981						
Hommes						
Enfant dans une famille époux-épouse	81,3	71,3	56,5	40,5	28,0	64,2
Enfant dans une famille monoparentale	14,4	13,9	12,3	11,1	11,0	13,1
Parent seul	-	-	-	0,2	0,2	0,1
Vivant avec personnes apparentées	2,0	4,7	6,5	7,3	7,3	4,8
Vivant avec personnes non apparentées	2,1	7,0	14,2	19,4	20,1	9,6
Vivant seul	0,2	3,1	10,5	21,5	33,3	8,3
Femmes						
Enfant dans une famille époux-épouse	80,8	68,8	49,1	29,0	18,8	62,6
Enfant dans une famille monoparentale	14,4	12,7	10,9	9,3	10,2	12,5
Parent seul	0,1	1,3	3,5	6,3	8,7	2,2
Vivant avec personnes apparentées	2,1	4,5	6,8	6,9	8,3	4,5
Vivant avec personnes non apparentées	2,3	8,1	15,0	18,5	14,6	8,8
Vivant seul	0,2	4,6	14,6	30,1	39,3	9,4
1991						
Hommes						
Enfant dans une famille époux-épouse	79,6	71,9	58,7	42,3	29,9	61,0
Enfant dans une famille monoparentale	16,5	15,0	13,1	11,9	11,5	14,0
Parent seul	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6	0,2
Vivant avec personnes apparentées	1,7	3,9	6,0	7,4	8,5	4,9
Vivant avec personnes non apparentées	2,0	7,1	15,3	22,4	23,2	12,0
Vivant seul	0,1	2,0	7,3	15,8	26,4	7,9
Femmes						
Enfant dans une famille époux-épouse	78,9	68,3	53,0	36,4	22,9	59,3
Enfant dans une famille monoparentale	16,6	13,4	11,6	10,0	9,4	13,3
Parent seul	0,2	2,4	5,2	9,1	12,9	4,3
Vivant avec personnes apparentées	1,7	3,7	5,4	6,4	7,1	4,2
Vivant avec personnes non apparentées	2,4	8,4	16,0	20,4	21,4	11,2
Vivant seul	0,2	2,9	8,7	17,7	26,4	7,7

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

Les arrangements domestiques des jeunes adultes célibataires

Comme le phénomène du «nid encombré» s'est manifesté vers le milieu des années 80, on aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait eu en 1991 relativement plus de fils et de filles de 15 à 29 ans habitant avec leurs parents qu'en 1981. L'hypothèse ne se confirme pas dans l'ensemble (tableau 1.5). Cependant, la situation est légèrement différente lorsque l'observation se fait par groupe d'âge, car la structure de la population célibataire a changé entre 1981 et 1991 et ce, en partie à cause des jeunes des années 90 qui se marient plus tard.

Dans chaque groupe, le pourcentage des jeunes qui habitent avec leurs parents a augmenté entre 1981 et 1991. Si on découpe des groupes de trois ans, la hausse la plus marquée a été enregistrée parmi les femmes célibataires de 24 à 26 ans; 38 % habitaient avec leurs parents en 1981 et 46 % en 1991. Par complémentarité, dans chaque groupe d'âge, le pourcentage des personnes vivant seules était plus bas en 1991 qu'en 1981. Par exemple, pour le même groupe, 30 % vivaient seules en 1981, alors que ce pourcentage avait chuté à 18 % en 1991. La tendance est semblable dans tous les groupes de trois ans, bien que l'ampleur de cette baisse varie. Ce qui mérite d'être noté c'est que la diminution de la propension à vivre seul est propre aux groupes les plus jeunes. Pour l'ensemble de la population célibataire, Dumas en 1992 a noté que la proportion des personnes qui vivent seules a augmenté depuis 1981.

Ces changements dans les choix d'arrangements domestiques ne signifient probablement pas que les gens recherchent moins la vie privée. On peut penser que s'ils vivent plus longtemps avec leurs parents, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas les moyens de mener une vie indépendante. C'est probablement pour la même raison qu'on note une augmentation de la proportion des jeunes adultes qui vivent avec des personnes non apparentées. À preuve, parmi les femmes célibataires de 27 à 29 ans, 21 % en 1991 habitaient avec des personnes non apparentées comparativement à 15 % en 1981.

Si les tendances sont semblables, il y a quand même des différences entre les sexes. Tant en 1981 qu'en 1991, par exemple, le pourcentage des garçons habitant avec leurs parents était plus élevé que celui des filles, surtout pour les plus âgés. La différence entre les sexes la plus importante s'observe toutefois dans le pourcentage des parents seuls. Parmi les hommes célibataires de 27 à 29 ans, ce pourcentage était inférieur à 1 % tant en 1981 qu'en 1991, alors que parmi les femmes célibataires du même âge, 9 % en 1981 et 13 % en 1991 étaient chefs de famille monoparentale.

Les arrangements domestiques des jeunes adultes au mariage rompu

Il n'y a, évidemment, qu'une faible proportion des personnes de 15 à 29 ans qui ont déjà été mariées, c'est-à-dire énumérées comme séparées, divorcées ou veuves au recensement. Cependant, la proportion des personnes divorcées s'élève à 2 % ou à 3 % dans le groupe des 25 à 29 ans. C'est ce groupe qui fera l'objet de l'analyse suivante.

Le tableau 1.6 fait état des arrangements des personnes qui ont déjà été mariées et qui avaient entre 24 et 26 ans et entre 27 et 29 ans en 1981 et en 1991. Les différences entre les sexes sont plus prononcées que parmi les célibataires; la principale s'observe dans le pourcentage beaucoup plus élevé de parents seuls chez les femmes que chez les hommes. Dans le groupe des 27 à 29 ans en 1981, par exemple, 8 % seulement des hommes étaient parents

Tableau 1.6 Répartition (en pourcentage) des personnes déjà mariées, selon leur arrangement domestique, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1981 et 1991

Arrangement domestique	Hommes				Femmes			
	1981		1991		1981		1991	
	24-26	27-29	24-26	27-29	24-26	27-29	24-26	27-29
Parent seul	9,2	8,0	9,2	10,4	51,8	60,7	61,2	64,4
Vivant avec personnes apparentées	35,9	26,1	37,4	28,3	14,5	8,9	14,7	10,3
Vivant avec personnes non apparentées	20,8	22,2	28,9	27,0	10,0	8,7	10,2	10,2
Vivant seul	34,0	43,6	24,5	34,0	23,6	21,6	13,9	15,0

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

seuls comparativement à 61 % des femmes. Ces pourcentages ont légèrement augmenté en 1991, pour atteindre 10 % des hommes et 64 % des femmes. Bon nombre des personnes qui ont été mariées ont des enfants, et l'effet est plus important sur l'organisation de la vie des femmes que sur celle des hommes.

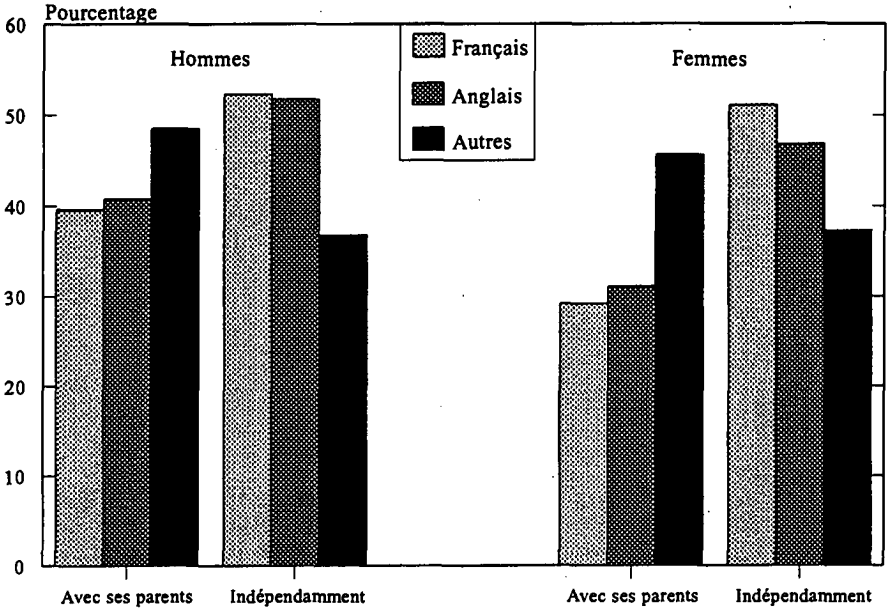
Chez les femmes, la situation qui domine est celle de chef de famille monoparentale. Dans le cas des hommes, les plus âgés (27 à 29 ans) ont plutôt tendance à vivre seuls, alors que les plus jeunes (24 à 26 ans) habitent le plus souvent avec leurs parents ou avec d'autres membres de leur parenté. Dans ces deux groupes d'âge, le pourcentage des hommes qui vivent seuls a diminué entre 1981 et 1991, alors que la proportion de ceux qui habitent avec des personnes non apparentées a augmenté. Il y a, là encore, le signe que les gens préfèrent vivre indépendants, mais que ceux qui n'ont pas les moyens de le faire préfèrent vivre avec des personnes qui ne leur sont pas apparentées.

Différences culturelles et socio-économiques dans l'organisation de la vie domestique

La façon d'organiser sa vie de ménage est influencée par des facteurs économiques et culturels, tout comme se marier, avoir des enfants ou quitter le foyer parental; ces facteurs sont : la situation économique, la religion, les possibilités d'études et de travail (lire à ce sujet Young, 1987; Mitchell et al., 1989; Goldscheider et Goldscheider, 1994 et Zhao et al., à paraître). Cette étude s'arrêtera aux relations entre le choix de l'arrangement domestique et la langue maternelle et à l'influence de la scolarité sur celui-ci.

Dans le groupe des 27 à 29 ans (figure 1.7), la vie familiale des célibataires francophones ne diffère pas beaucoup de celle des anglophones. Celle des allophones est toutefois nettement distincte. Les gens de cette catégorie, elle-même assez variée, ont davantage tendance à vivre avec leurs parents et moins à vivre de façon indépendante. Chez les femmes, la proportion de parents seuls est également faible dans ce groupe.

Figure 1.7 Répartition (en pourcentage) de la population jamais mariée âgée de 27 à 29 ans vivant avec ses parents ou indépendamment, selon le sexe et la langue maternelle, Canada, 1991



Nota : La catégorie «avec ses parents» inclut les enfants dans les familles époux-épouse et les familles monoparentales. La catégorie «indépendamment» inclut les personnes vivant seules et celles vivant avec personnes non apparentées.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

Il semble exister des relations similaires avec la langue maternelle des personnes qui ont été mariées. Le tableau 1.7 montre que la vie avec des personnes de la parenté (le plus souvent les parents eux-mêmes) est particulièrement fréquente parmi les allophones. Les allophones de sexe masculin sont ceux qui ont le moins tendance à vivre seuls, et les femmes, celles qui sont le moins souvent chefs de famille monoparentale.

Cela permet de penser que les allophones sont plus traditionalistes dans leur style de vie domestique. Il est possible que le désir d'indépendance et de vie privée ne soit pas aussi fort ou que les normes concernant le départ du foyer familial soient plus strictes. Il se peut également que ces groupes trouvent plus acceptables que des enfants ayant déjà été mariés vivent avec leurs parents.

La figure 1.8 met en évidence une relation très étroite entre le niveau de scolarité et l'arrangement domestique. Chez les célibataires des deux sexes de 27 à 29 ans en 1991, plus la scolarité est élevée, plus le pourcentage de

Tableau 1.7 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 27 à 29 ans déjà mariées, selon leur arrangement domestique, la langue maternelle, le niveau d'instruction et le sexe, Canada, 1991

	Hommes				Femmes			
	Parent seul	Vivant avec personnes apparentées	Vivant avec personnes non apparentées	Vivant seul	Parent seul	Vivant avec personnes apparentées	Vivant avec personnes non apparentées	Vivant seule
	Langue maternelle							
Anglais	9,9	27,3	27,9	34,9	66,5	8,9	10,0	14,6
Français	12,6	23,4	23,4	40,5	60,0	12,1	9,8	18,1
Autres	9,6	39,4	26,6	24,5	58,2	15,9	12,4	13,5
Total	10,3	28,3	27,0	34,4	64,4	10,3	10,2	15,0
	Niveau de scolarité							
Primaire	15,9	43,2	20,5	20,5	71,2	15,4	5,8	7,7
Secondaire	13,1	30,1	27,1	29,8	72,1	9,6	8,6	9,7
Postsecondaire, non universitaire	8,1	25,8	22,7	43,4	63,6	10,3	10,1	16,4
Universitaire	4,5	21,6	36,9	36,9	42,6	11,3	16,7	29,4
Total	10,3	28,3	27,0	34,4	64,4	10,3	10,2	15,0

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

ceux qui vivent avec leurs parents est faible. En corollaire, les plus scolarisés sont proportionnellement plus nombreux à vivre de façon indépendante, soit seuls, soit avec des personnes non apparentées.

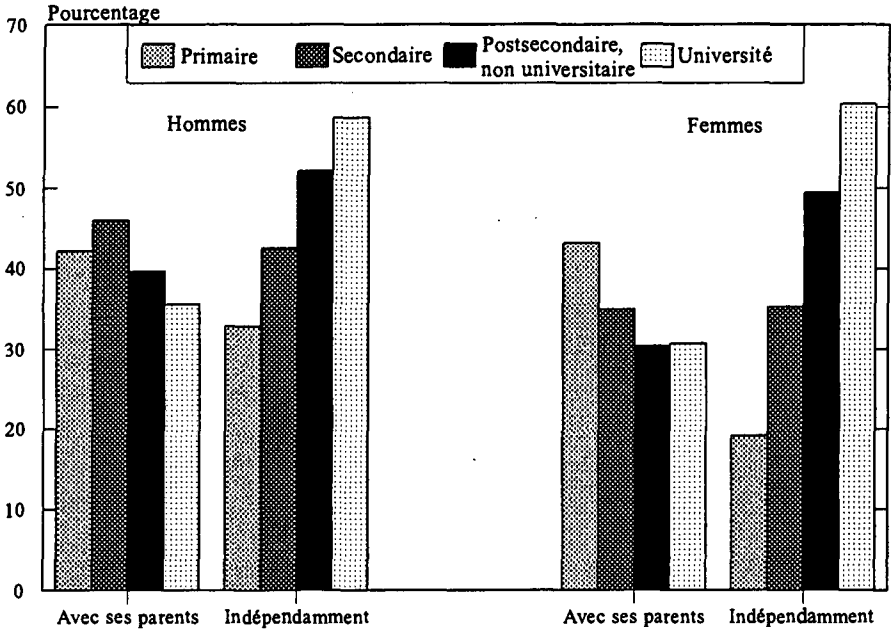
On constate également un lien entre scolarité et arrangement domestique parmi les personnes qui ont déjà été mariées. Le tableau 1.7 montre que, dans ce groupe, quel que soit le sexe, plus élevée est la scolarité, plus faible est la proportion de ceux qui vivent avec des parents, plus élevée est la proportion qui vivent de façon indépendante (seuls ou avec des personnes non apparentées) et plus rares sont les parents seuls.

Cette relation entre le genre d'arrangement domestique et la scolarité peut s'interpréter comme une préférence de l'indépendance et de la vie privée. Il semble que, lorsqu'ils ont les ressources nécessaires, les jeunes adultes préfèrent vivre de façon indépendante.

Résumé

En termes généraux, les données de recensement sur l'état matrimonial et la situation parentale montrent que les jeunes adultes tardent à établir une relation conjugale et à fonder une famille. Ceux qui n'ont pas formé leur famille peuvent se ranger dans divers types de ménages. Comme on pouvait s'y attendre, plus jeunes sont les gens, plus grande est la probabilité qu'ils vivent avec leur parents. Il est certain par ailleurs que les nids encombrés

Figure 1.8 Répartition (en pourcentage) des personnes jamais mariées âgées de 27 à 29 ans vivant avec ses parents ou indépendamment, par sexe et niveau d'instruction, Canada, 1991



Nota : La catégorie «avec ses parents» inclut les enfants dans les familles époux-épouse et les familles monoparentales. La catégorie «indépendamment» inclut les personnes vivant seules et celles vivant avec personnes non apparentées.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

sont plus fréquents en 1991 qu'ils ne l'étaient en 1981. Une importante proportion des jeunes adultes des cohortes les plus anciennes vivent de façon indépendante, mais cette proportion s'est réduite de 1981 à 1991.

Ce comportement un peu flou indique une préférence pour la vie avec les parents plutôt que pour la vie totalement indépendante quand celle-ci n'est pas possible, mais on note aussi une augmentation des personnes qui vivent avec des amis ou des personnes non apparentées. En outre, plus élevée est la position socio-économique, plus grande est la proportion des personnes qui vivent de façon indépendante, ce qui porte à croire que les plus âgés des jeunes adultes optent pour l'indépendance et la vie privée chaque fois que leurs ressources le leur permettent.

Les raisons qu'invoquent les jeunes pour quitter le foyer parental est éclairante sur leur désir de vie privée et d'indépendance. La question a été posée lors de l'Enquête sociale générale de 1990. Dans le cas des hommes

de 25 à 29 ans, le désir d'être indépendant ou d'avoir en propre un «chez soi» était la raison la plus souvent invoquée (dans 34 % des cas), tandis que le mariage, en deuxième place, n'a été mentionné que par 24 % d'entre eux. Chez les femmes du même âge, c'est le mariage qui était invoqué le plus souvent comme raison (par 34 %), alors que 32 % ont mentionné l'indépendance d'après Ravanera et al. en 1993.

Pour expliquer, en contrepartie, la prolongation de la vie avec la famille d'origine, on peut donner comme argument des parents qui imposent moins de contraintes à leurs enfants devenus adultes et des enfants qui jouissent par conséquent d'une plus grande indépendance, même sous le toit familial. Bibby et Posterski en 1985 allèguent que les valeurs des parents et des jeunes adultes sont plus semblables qu'auparavant. Si le fossé entre les générations s'est effectivement rétréci, la vie avec les parents crée donc moins de problèmes pour les jeunes.

Fréquentation scolaire, activité professionnelle et revenu des jeunes adultes

Le départ de l'école, l'entrée sur le marché du travail et la formation d'une famille donnent lieu à différents enchaînements. Pour beaucoup de jeunes, la fin des études et l'entrée sur le marché du travail se produisent en même temps que d'autres événements que sont le départ du foyer parental ou le début d'une union. Pour certains, terminer ses études et se trouver un emploi stable est un préalable à la formation d'une famille.

Dans les paragraphes qui suivent, on présuppose que la poursuite des études, l'activité professionnelle et le revenu des jeunes adultes sont des facteurs qui ont un lien avec la fondation d'une famille et le choix de l'arrangement domestique, mais ces facteurs n'impliquent pas de causalité.

Fréquentation scolaire

Le tableau 1.8 montre la proportion des jeunes adultes qui étudiaient à temps plein en 1981 et en 1991. D'après Statistique Canada, était considérée comme étudiante à temps plein une personne qui suivait des cours correspondant à au moins 75 % de ceux requis pour l'année académique complète à laquelle elle était inscrite. Les cours suivis le jour pendant une période de six semaines ou moins sont considérés comme une fréquentation à temps partiel. On observe une augmentation de la fréquentation scolaire entre 1981 et 1991. Par exemple, la proportion des femmes étudiantes à temps plein de 15 à 29 ans de tout état matrimonial est passée de 29 % à 37 %.

Les comparaisons par sexe montrent que les hommes sont proportionnellement plus nombreux aux études à temps plein. Mais

Tableau 1.8 Pourcentage d'étudiants à temps plein parmi la population âgée de 15 à 29 ans pour diverses catégories d'âge, de sexe et d'état matrimonial, Canada, 1981 et 1991

		Groupe d'âge					
		15-17	18-20	21-23	24-26	27-29	15-29
		Jamais marié(e)s					
Hommes							
1981		78,0	43,1	35,1	11,9	7,7	43,1
1991		88,2	60,2	36,5	17,5	9,0	49,0
Femmes							
1981		80,1	48,9	26,1	10,7	6,3	49,4
1991		89,7	68,0	42,8	17,6	9,3	56,2
		Marié(e)s					
Hommes							
1981		41,8	13,2	8,2	5,9	3,5	5,7
1991		--	21,4	12,6	6,8	4,8	7,0
Femmes							
1981		23,2	7,9	5,5	2,7	1,9	3,7
1991		48,4	21,8	11,4	5,5	3,4	6,7
		Déjà marié(e)s					
Hommes							
1981		--	--	7,5	6,8	4,1	9,2
1991		--	--	17,0	10,2	6,4	10,1
Femmes							
1981		--	--	8,2	6,2	5,8	6,7
1991		--	--	15,8	13,6	10,8	13,2
		Total					
Hommes							
1981		77,8	41,4	20,3	8,6	4,7	31,2
1991		88,1	58,7	32,2	13,2	6,4	37,7
Femmes							
1981		79,1	41,1	15,8	5,1	2,9	28,9
1991		89,1	62,5	31,7	10,6	5,3	36,7

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

l'augmentation de la fréquentation scolaire à temps plein a été plus importante chez les femmes. L'écart entre les sexes, en ce qui concerne la fréquentation scolaire, s'est donc rétréci.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est parmi les célibataires que le pourcentage aux études à temps plein est le plus élevé et parmi celles qui

Tableau 1.9 Taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge et sexe, Canada, 1951 à 1991

Année	Hommes			Femmes		
	15-19	20-24	25-34	15-19	20-24	25-34
Taux d'activité						
1951	58,6	92,4	96,4	37,8	46,9	24,2
1961	41,4	87,2	94,1	34,2	49,5	29,6
1971	46,6	86,5	92,6	37,0	62,8	44,5
1981	55,0	91,4	95,2	51,1	78,0	66,0
1991	56,3	89,0	93,9	54,2	81,8	78,7
Taux de chômage						
1971	21,9	11,3	5,3	23,8	9,7	6,9
1981	27,1	14,3	7,2	28,7	14,0	9,5
1991	27,7	20,1	12,7	26,8	16,8	12,3

Sources : 1951 et 1961: Recensement du Canada de 1971, Bulletin 3.1-2, tableau 2. 1971, 1981 et 1991: Recensement du Canada de 1991, n° 93-324 au catalogue, tableau 3.

sont actuellement mariées qu'il est le plus bas. Dans chacune des catégories d'état matrimonial, l'augmentation de la fréquentation scolaire à temps plein chez les femmes a été plus forte que chez les hommes. Il en résulte en 1991 qu'une plus forte proportion de femmes qui ont déjà été mariées (13 %) que d'hommes (10 %) étudient à temps plein.

Activité professionnelle

L'emploi chez les jeunes adultes varie beaucoup selon le sexe, les hommes ayant un taux d'activité plus élevé (tableau 1.9). Mais les femmes les rattrapent rapidement, puisque leur taux d'activité n'a pas cessé d'augmenter depuis 1951 (47 % dans le groupe des 20 à 24 ans) jusqu'en 1991 (82 %). Dans le cas des hommes, ce taux a fluctué entre 92 % et 86 % sur l'ensemble de la période.

Les effets de la récession du début des années 90 sur les jeunes adultes se reflètent dans le taux de chômage qui était alors généralement plus élevé pour les deux sexes qu'en 1981 et 1971. Cependant, le chômage semble avoir frappé plus durement les hommes que les femmes. L'augmentation la plus marquée du taux de chômage a été enregistrée chez les hommes de 20 à 24 ans, pour lesquels il était de 20 % en 1991, en hausse par rapport à 1981 (14 %). Celui des femmes du même groupe d'âge était de 17 % en 1991 et de 14 % en 1981.

Tableau 1.10 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans employée à temps plein, par sexe, groupe d'âge et état matrimonial, Canada, 1970, 1980 et 1990

		Groupe d'âge					
		15-17	18-20	21-23	24-26	27-29	15-29
		Jamais marié(e)s					
Hommes							
1970		2,4	16,6	39,7	54,6	62,3	22,3
1980		1,4	20,2	41,7	54,8	60,5	26,5
1990		1,5	14,2	34,1	51,6	60,5	17,1
Femmes							
1970		1,8	17,9	48,5	62,5	66,7	21,1
1980		0,9	17,0	41,5	57,7	61,9	22,5
1990		0,9	10,2	30,4	52,1	59,5	14,0
		Marié(e)s					
Hommes							
1970		--	51,5	66,1	77,3	81,5	75,7
1980		21,8	49,7	66,3	74,3	79,7	74,0
1990		16,7	42,7	58,1	68,3	75,7	64,8
Femmes							
1970		6,7	24,8	34,5	28,8	21,1	27,2
1980		6,8	28,8	40,7	39,7	34,2	36,8
1990		7,8	23,5	40,5	46,8	44,8	37,3
		Déjà marié(e)s					
Hommes							
1970		--	--	50,7	64,5	72,2	60,7
1980		--	--	61,5	61,9	68,2	64,4
1990		--	--	50,0	55,3	66,3	45,8
Femmes							
1970		--	8,1	38,7	43,2	36,2	35,9
1980		--	19,0	31,6	44,6	43,3	40,3
1990		-	13,5	32,0	31,4	42,0	25,1
		Total					
Hommes							
1970		2,5	18,6	47,9	68,5	77,0	39,4
1980		1,5	21,8	48,5	65,4	74,0	41,4
1990		1,6	15,3	38,5	58,2	69,6	42,4
Femmes							
1970		1,9	19,1	40,6	36,2	27,9	24,2
1980		1,0	19,2	40,8	44,9	39,6	29,1
1990		1,0	11,7	33,8	48,3	48,3	26,7

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, Recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Comme dans le cas de la fréquentation scolaire, la participation au marché du travail est étroitement liée à l'état matrimonial. Le tableau 1.10 montre le pourcentage des personnes occupant un emploi à temps plein, par état

matrimonial et par groupe d'âge de trois ans, chez les jeunes adultes de 15 à 29 ans, aux trois recensements. Le travail à temps plein est défini ici comme le fait d'avoir un emploi à temps complet et d'avoir travaillé pendant 40 semaines ou plus au cours de l'année précédant le recensement, c'est-à-dire en 1970, en 1980 et en 1990. Dans l'ensemble, les hommes mariés étaient les plus nombreux proportionnellement à travailler à temps plein, suivis des hommes ayant déjà été mariés.

Dans le groupe des célibataires, l'écart entre les sexes dans le pourcentage des personnes travaillant à temps plein n'est pas très marqué. En revanche, les hommes mariés avaient un pourcentage à temps plein beaucoup plus élevé que les femmes. Cependant, alors que ce pourcentage a diminué pour les hommes entre 1980 et 1990, ceux des femmes ont augmenté sans cesse depuis 1970. Parmi les femmes mariées de 27 à 29 ans, par exemple, 21 % seulement travaillaient à temps plein en 1970 et 45 % en 1990. Pour les deux sexes, la proportion des travailleurs à temps plein était plus faible en 1990 chez les personnes qui avaient déjà été mariées que chez celles qui l'étaient alors.

Revenu individuel

La récession du début des années 90 a non seulement augmenté le taux de chômage des jeunes mais elle a également réduit leur revenu. Le tableau 1.11 montre le revenu individuel moyen (exprimé en dollars de 1990) des jeunes adultes qui travaillaient à temps plein en 1970, en 1980 et en 1990. La définition de l'emploi à temps plein est la même que précédemment. Dans l'ensemble, le revenu moyen était plus faible en 1990 qu'en 1980. Dans le cas des hommes, par exemple, il s'élevait à environ 28 800 \$ en 1980, alors qu'il avait décliné aux alentours de 26 500 \$ en 1990. Selon Morissette et al. en 1993, cette baisse s'explique par le fait que les jeunes travailleurs occupent des emplois exigeant moins de compétences et qu'ils reçoivent par conséquent des salaires moins élevés que dans le passé.

En général, les célibataires avaient le revenu le plus faible, les hommes mariés, le plus élevé, suivis de près par ceux qui avaient déjà été mariés. En 1990, dans le groupe des 27 à 29 ans, les célibataires masculins gagnaient en moyenne environ 28 100 \$, les hommes mariés environ 32 700 \$, et les hommes ayant déjà été mariés environ 30 300 \$. Ces différences résultent probablement du fait que les hommes mariés ont des emplois supérieurs et travaillent plus longtemps. Il se peut également que les hommes dont le revenu est le plus élevé aient davantage la possibilité de se marier et le restent.

On fait souvent remarquer que les femmes ont un revenu inférieur à celui des hommes, ce qui se vérifie également au tableau 1.11. Dans le groupe des jeunes adultes, c'est effectivement le cas, quoique l'écart se soit rétréci entre 1970 et 1990. En 1970, le revenu moyen des femmes s'élevait à 67 % de celui des hommes et à environ 80 % en 1990. Cette réduction de l'écart

Tableau 1.11 Revenu individuel moyen (milliers de dollars de 1990) de la population âgée de 15 à 29 ans travaillant à temps plein, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1970, 1980 et 1990

	Groupe d'âge					
	15-17	18-20	21-23	24-26	27-29	15-29
Jamais marié(e)s						
Hommes						
1970	8,4	15,1	19,3	23,7	25,5	20,0
1980	13,1	18,9	23,5	27,1	31,6	24,6
1990	10,3	14,8	19,7	25,0	28,1	22,9
Femmes						
1970	8,9	12,0	15,8	18,8	20,5	15,8
1980	11,2	14,9	18,5	22,7	26,3	19,9
1990	9,1	12,3	16,7	21,7	24,4	19,8
Marié(e)s						
Hommes						
1970	--	19,0	22,6	27,4	31,1	28,0
1980	--	22,3	26,5	31,4	35,3	32,1
1990	--	17,7	23,2	28,8	32,7	30,2
Femmes						
1970	--	12,8	16,1	18,7	18,3	17,3
1980	--	15,9	18,9	22,5	25,0	21,9
1990	--	13,7	17,6	22,0	24,7	22,3
Déjà marié(e)s						
Hommes						
1970	--	--	--	27,2	30,9	27,9
1980	--	--	25,3	29,4	33,3	31,0
1990	--	--	23,0	26,8	30,3	28,9
Femmes						
1970	--	--	17,6	18,9	22,2	19,6
1980	--	--	18,9	22,1	23,5	22,3
1990	--	--	18,0	21,6	24,7	23,1
Total						
Hommes						
1970	8,6	15,6	20,7	26,3	30,1	24,9
1980	13,5	19,3	24,6	29,8	34,4	28,8
1990	11,3	15,1	20,7	26,8	31,1	26,5
Femmes						
1970	9,2	12,2	16,0	18,8	19,3	16,7
1980	11,6	15,2	18,7	22,6	25,2	21,0
1990	9,6	12,7	17,1	21,9	24,6	21,2

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

entre le revenu des hommes et celui des femmes se remarque non seulement chez les jeunes, mais également dans les autres groupes d'âge. Rashid en 1991 note par exemple que, globalement, le rapport du revenu moyen des femmes à celui des hommes, exprimé en pourcentage, a augmenté en moyenne d'un demi-point de pourcentage par année entre 1970 et 1985.

Les comparaisons suivant l'état matrimonial montrent que les femmes non célibataires ont connu les gains les plus importants, mais que l'écart le plus faible demeure entre les célibataires des deux sexes. En 1990, dans le groupe des 24 à 26 ans, le revenu moyen des femmes célibataires qui travaillaient à temps plein représentait 87 % de celui des hommes de la même catégorie. Dans le cas des personnes mariées, le revenu moyen des femmes s'élevait en revanche à 76 % de celui des hommes.

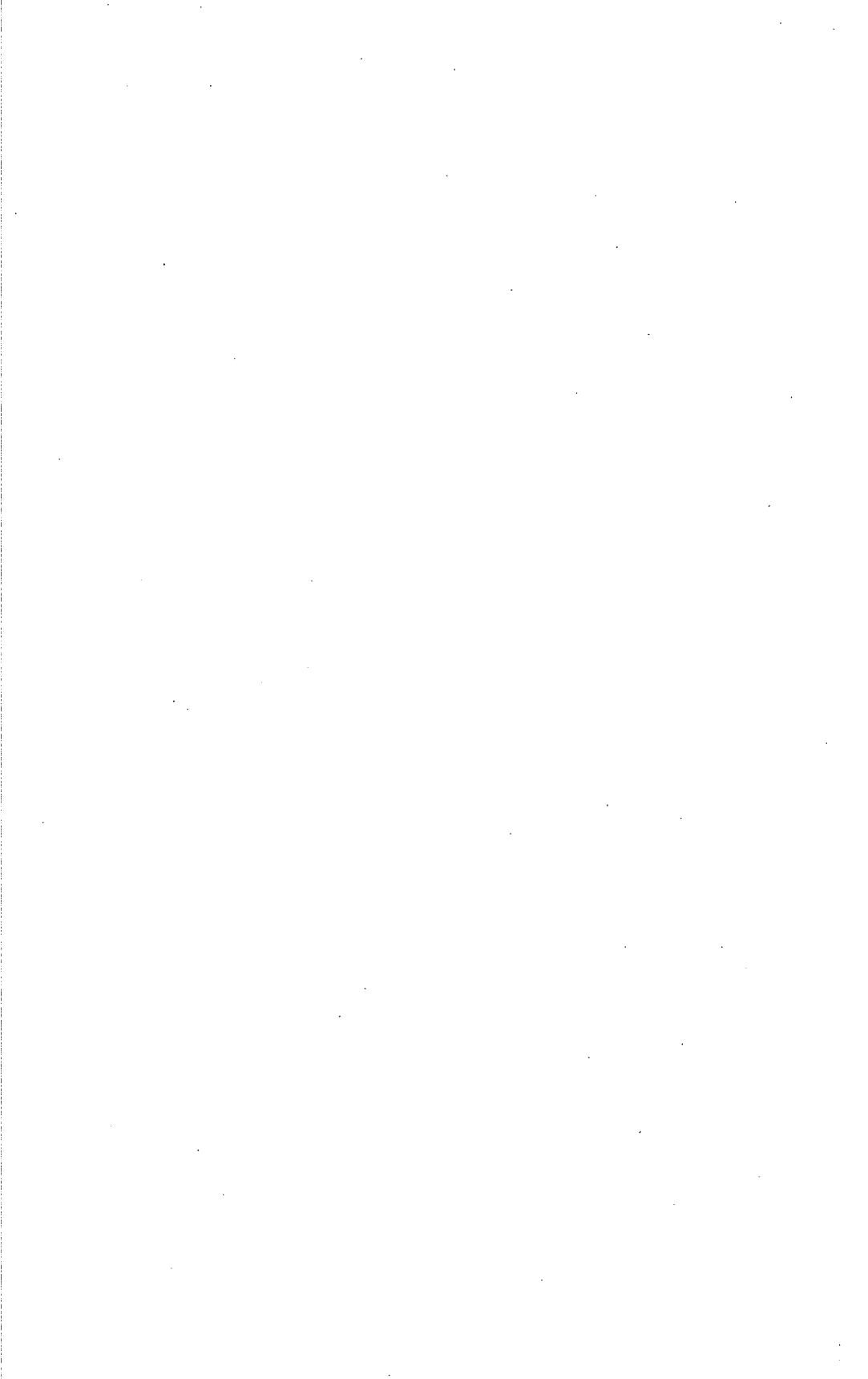
Quelques remarques en guise de conclusion

S'il est impossible d'établir ici des relations de cause à effet entre la situation familiale des jeunes adultes (formation d'une famille, situation parentale et arrangement domestique) et leur situation socio-économique (fréquentation scolaire, activité professionnelle et revenu), certains liens semblent toutefois évidents. Par exemple, la fréquence du travail à temps plein et le revenu moyen des hommes et des femmes célibataires sont moins élevés que ceux des non-célibataires. Bien que l'état matrimonial puisse avoir un effet sur l'activité professionnelle, ce lien peut également s'expliquer par un phénomène de sélection; autrement dit, les jeunes adultes qui travaillent à temps plein et qui ont un revenu plus élevé ont peut-être plus de possibilités de se marier. Par exemple, sans exclure une simple coïncidence, Dumas et Péron en 1992 ont constaté que, parmi les hommes de 20 à 24 ans, le pourcentage des mariages était faible pendant les périodes de chômage élevé chez les hommes. Entre 1955 et 1970, période pendant laquelle le taux de chômage était généralement inférieur à 10 %, l'indice synthétique de nuptialité était supérieur à 900 pour 1 000. En revanche, il était descendu à moins de 700 pour 1 000 dans les années 80, pendant lesquelles le taux de chômage était supérieur à 10 %. L'influence du chômage sur le mariage et l'arrivée des enfants est peut-être plus significative encore dans les groupes les plus jeunes. Dumas en 1994 note par exemple que, dans la génération 1958, tout s'est passé, pour les personnes entre 18 et 35 ans, comme si 1 personne sur 10 avait été en chômage constant. C'est peut-être ce qui a contribué à abaisser les taux de nuptialité et de natalité et à retarder l'âge du mariage et de la venue des enfants.

Sur certains autres plans, les liens ne sont pas aussi évidents, mais il est possible de spéculer. Il se peut par exemple que, si les jeunes adultes privilégient la cohabitation plutôt que le mariage, ce soit parce qu'ils ont un emploi moins stable et un revenu moins élevé. L'augmentation constante du niveau d'instruction et du taux d'activité des femmes, et plus particulièrement des femmes mariées, devrait normalement maintenir une faible fécondité chez les jeunes adultes, à moins que les activités professionnelles et scolaires ne deviennent plus compatibles avec la maternité.

Malgré l'impossibilité d'établir des liens de causalité, il semble que les ressources disponibles aient un effet considérable sur l'arrangement

domestique des jeunes adultes. Boyd et Pryor en 1989 ont constaté, par exemple, que la fréquentation scolaire et le revenu sont des facteurs fort influents. Leur analyse des données du Recensement de 1981 a mis en lumière que, parmi les femmes de 20 à 29 ans, le pourcentage de celles qui vivaient avec leurs parents était plus élevé d'environ 19 points de pourcentage parmi celles dont le revenu était inférieur à 2 500 \$ que parmi celles qui avaient un revenu de 11 500 \$ ou plus, sans compter que le revenu des parents a également une influence. Aux États-Unis, Goldscheider et Goldscheider en 1991 ont constaté que la proportion des jeunes qui vivent de façon indépendante est presque de 17 points de pourcentage plus élevée parmi ceux qui reçoivent de leurs parents des subsides d'environ 3 000 \$ par année que parmi ceux qui ne bénéficient d'aucune aide de ce genre. Ce n'est donc pas par pure coïncidence que la fréquence du travail à temps plein, le revenu moyen et la proportion des personnes vivant seules soient tous plus faibles en 1991 qu'en 1981. Ce qui porte à croire qu'une amélioration des perspectives économiques, tant pour les parents que pour les enfants, pourrait entraîner une augmentation de la vie indépendante chez les jeunes adultes mais, que, en revanche, la détérioration pourrait avoir l'effet inverse.



Chapitre 2

SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES D'ÂGE MOYEN (MARIAGE, ENFANTS, TRAVAIL)

Roderic Beaujot

Introduction

Le chapitre précédent a été consacré à la situation familiale des jeunes adultes, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 29 ans. Dans le cas des jeunes adultes, les événements importants étaient le départ du foyer familial et la formation de la première union et, ensuite, d'autres situations qui les concernent à cette étape de la vie, c'est-à-dire les études et les débuts sur le marché du travail. Ce chapitre aura pour objet la situation des personnes d'âge moyen c'est-à-dire 30 à 54 ans.

Au milieu de leur vie, hommes et femmes sont dans des situations très variées. Certains sont célibataires, la plupart ont une vie conjugale régulière, d'autres vivent une séparation, un divorce ou un veuvage, alors qu'un certain nombre ont formé une nouvelle union après la rupture de la précédente. L'analyse de la vie familiale est compliquée en outre par le fait qu'il faut tenir compte de deux types d'unions, le mariage et la cohabitation, et par le fait que les enfants et le travail tiennent dans ce segment de l'existence une place importante. Enfin, les différences parfois importantes entre la situation des hommes et des femmes feront l'objet d'une attention particulière.

État matrimonial de la population âgée de 30 à 54 ans

Le classement des gens selon leur état matrimonial n'est pas immuable. La preuve en est qu'aux recensements successifs on n'a pas considéré de la même manière les personnes séparées et les cohabitantes. Les plus anciens classaient dans la même catégorie les personnes mariées et les séparées, attendu que pour les secondes la rupture du mariage n'avait pas été sanctionnée. Dans les analyses, on a plutôt tendance actuellement à grouper les personnes séparées et les divorcées sous prétexte que les unes et les autres ne vivent plus en pratique avec leur conjoint légitime. D'autre part, ce n'est que depuis le Recensement de 1981 que des données sont disponibles sur les personnes vivant en cohabitation et on tend à les confondre avec les personnes mariées puisque les deux vivent en couple. Ces changements dans le classement des personnes est en lui-même révélateur des transformations qui se produisent dans la vie familiale.

Tableau 2.1 Répartition (en pourcentage) de l'état matrimonial de la population âgée de 30 à 54, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921-1991

	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
	Hommes							
Célibataires								
30-34	27,8	29,0	29,0	19,6	17,3	13,3	15,0	33,0
35-39	20,1	19,5	21,1	14,9	13,0	10,3	9,3	19,6
40-44	16,5	15,6	16,6	13,3	10,9	9,4	7,8	12,2
45-49	14,1	14,0	14,2	13,1	10,5	9,1	7,5	8,9
50-54	12,9	13,2	13,0	12,6	10,5	8,7	7,8	7,6
Total	19,2	18,7	19,5	15,0	12,7	10,2	10,0	18,0
Mariés								
30-34	70,6	69,7	70,2	79,9	82,1	85,1	82,1	61,8
35-39	77,7	78,5	77,6	84,2	86,2	87,9	86,9	72,1
40-44	80,3	81,4	81,2	85,2	87,7	88,3	87,9	77,5
45-49	81,6	81,8	82,6	84,6	87,6	88,1	87,8	80,0
50-54	81,3	80,9	82,1	83,7	86,5	88,0	86,8	81,7
Total	77,7	78,2	77,5	83,4	85,9	87,4	85,9	73,3
Veufs								
30-34	1,4	0,9	0,6	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1
35-39	2,1	1,6	1,0	0,6	0,4	0,4	0,2	0,2
40-44	2,9	2,5	1,9	1,0	0,9	0,7	0,4	0,5
45-49	4,0	3,7	2,9	1,8	1,3	1,1	0,8	0,8
50-54	5,6	5,3	4,6	3,2	2,3	1,8	1,6	1,4
Total	2,9	2,7	2,0	1,2	0,9	0,8	0,6	0,5
Divorcés								
30-34	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	1,3	2,8	5,1
35-39	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	1,5	3,5	8,1
40-44	0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	1,6	3,9	9,9
45-49	0,2	0,2	0,3	0,5	0,6	1,6	3,9	10,4
50-54	0,2	0,2	0,3	0,5	0,7	1,5	3,8	9,3
Total	0,2	0,2	0,2	0,4	0,5	1,5	3,5	8,3
	Femmes							
Célibataires								
30-34	17,1	18,7	21,1	13,8	10,5	9,1	10,5	23,2
35-39	13,1	13,6	15,9	12,4	9,2	7,3	7,3	14,3
40-44	11,9	11,3	13,0	12,3	8,9	6,9	6,1	9,5
45-49	11,1	10,3	11,2	11,7	9,5	7,0	5,8	7,3
50-54	11,3	10,6	10,3	10,9	10,4	7,7	6,0	6,2
Total	11,4	13,3	14,9	12,4	9,7	7,6	7,5	13,3
Mariées								
30-34	79,9	79,3	77,3	84,4	88,1	88,1	84,3	68,8
35-39	82,8	82,7	81,0	84,8	88,5	89,0	85,9	74,1
40-44	82,2	82,8	81,8	83,2	87,0	88,3	85,9	76,2
45-49	80,3	81,4	80,8	81,2	83,7	86,0	84,7	76,6
50-54	75,6	77,3	77,7	77,6	79,2	81,6	81,6	76,8
Total	80,5	80,9	78,6	82,7	85,8	86,7	84,5	74,0
Veuves								
30-34	2,8	1,9	1,3	1,2	0,8	0,9	0,6	0,5
35-39	4,0	3,6	2,7	2,1	1,6	1,6	1,1	0,9
40-44	5,7	5,7	4,8	3,7	3,2	2,7	2,2	1,7
45-49	8,4	8,1	7,7	6,5	5,9	5,0	4,1	3,3
50-54	12,9	11,9	11,7	11,0	9,5	8,8	7,6	6,1
Total	6,0	5,7	5,1	4,3	3,7	3,6	2,7	2,1
Divorcées								
30-34	0,2	0,2	0,3	0,6	0,6	2,0	4,7	7,5
35-39	0,2	0,2	0,4	0,7	0,7	2,1	5,7	10,7
40-44	0,2	0,2	0,4	0,8	0,8	2,1	5,8	12,5
45-49	0,2	0,1	0,3	0,7	0,9	2,0	5,4	12,8
50-54	0,2	0,1	0,2	0,6	0,9	1,9	4,7	10,9
Total	0,2	0,2	0,3	0,7	0,8	2,0	5,2	10,6

Nota : La catégorie des séparé(e)s est incluse dans celle des marié(e)s. Les unions consensuelles sont incluses dans la catégorie des marié(e)s pour 1971 et 1981. En 1991, les personnes vivant en union consensuelle ont été classées selon leur état matrimonial légal.

Sources : Basavarajappa, K.G. *État matrimonial et nuptialité au Canada*, n° 99-704 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1978, tableau 36. 1981 : Recensement du Canada, n° 92-901 au catalogue, tableau 5. 1991 : Recensement du Canada, n° 93-310 au catalogue, tableau 5.

Les catégories d'état matrimonial

Le tableau 2.1 présente la répartition des personnes de 30 à 54 ans selon leur état matrimonial pour la période 1921-1991. Nonobstant les considérations du paragraphe précédent, quatre catégories peuvent constamment être distinguées, c'est-à-dire les personnes célibataires, mariées (séparées incluses), veuves, et divorcées.

En 1921, on avait dénombré 116,5 hommes pour 100 femmes à cause de la forte masculinité de l'immigration au début du siècle, alors que maintenant le nombre des hommes du groupe d'âge étudié est à peu près égal à celui des femmes. Pourtant, hommes et femmes se répartissent quelque peu différemment suivant leur état matrimonial dans les classes d'âge. Jusqu'à 40 ans, les femmes mariées sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins et par la suite la situation s'inverse. Elles se retrouvent alors en grand nombre à la fois dans la catégorie des veuves en raison du décès de leur mari, qui en moyenne se produit plus tôt dans le mariage et à un âge plus jeune, et dans celle des divorcées puisque d'expérience elles se remarient moins que les hommes.

Les personnes mariées

Cette catégorie est nettement dominante, mais il s'est produit des changements importants au cours du temps. De 1921 à 1971, la proportion des personnes mariées a augmenté pour diminuer au cours des 20 années suivantes, au point qu'elle est maintenant inférieure à celle de 1921. Dans le groupe des 30-34 ans, en 1921, 71 % des hommes et 80 % des femmes étaient mariés. Ces pourcentages sont passés en 1971 à 85 % pour les hommes et à 88 % pour les femmes et se retrouvent en 1991 à 62 % pour les hommes et à 69 % pour les femmes. Bien que les changements ne soient pas aussi marqués dans les autres groupes d'âge, ils n'en représentent pas moins un accroissement de la proportion des mariés jusqu'en 1971, suivi d'un déclin.

Il est intéressant d'observer également les proportions de mariés et de mariées selon l'âge. Dans l'ensemble, les proportions ne cessent d'augmenter avec l'âge pour les hommes, alors qu'elles ont tendance à plafonner dans le groupe des 40-44 ans pour les femmes. Il en résulte que les mariés sont proportionnellement moins nombreux que les mariées dans le groupe des 30-34 ans et les mariées moins nombreuses dans celui des 50-54 ans.

Personnes veuves et divorcées

En 1990, la proportion des veufs et des veuves est plus faible qu'autrefois. Pour le groupe des adultes d'âge moyen en 1991, le pourcentage des veuves est de 2,1 % et celui des veufs, de 0,5 %. La proportion des personnes divorcées n'a pas dépassé les 2 % jusqu'en 1971 et, même au cours des années

70 où le divorce a été en forte hausse, il n'y en avait pas beaucoup à cause des remariages. Par la suite, la progression s'est faite plus sensible, pour atteindre 9 % chez les hommes et 11 % chez les femmes de 50 à 54 ans en 1991. Dans le groupe des 40-54 ans pour les femmes et celui des 45-54 ans pour les hommes, les personnes divorcées sont maintenant plus nombreuses que les célibataires.

Le point tournant de 1971

En ce qui concerne les proportions de personnes veuves et divorcées, l'évolution dans le temps est telle qu'anticipée. Le veuvage est moins répandu du fait que les gens vivent plus longtemps et les personnes divorcées sont en hausse parce que les mariages sont moins solides qu'autrefois. Ce qui est remarquable par contre c'est le changement que l'on constate dans les proportions de personnes mariées vers 1971. Celles-ci augmentaient jusqu'à d'année en année et se sont inversées depuis. Le changement est net et concerne tous les groupes d'âge chez les adultes d'âge moyen. Les jeunes ne sont donc peut-être pas les seuls à moins se marier puisque les plus âgés voient aussi leurs proportions de célibataires augmenter. Dans chacun des groupes quinquennaux entre 30 et 50 ans, la proportion des personnes mariées est, rappelons-le, inférieure en 1991 à ce qu'elle était en 1921. Une lecture attentive du tableau 2.1 permet de constater que les deux dernières décennies ont renversé les changements qui s'étaient installés après la guerre.

La vie conjugale

La vie conjugale inclut à la fois la vie des personnes mariées et des cohabitantes. Avant le Recensement de 1981, aucune information ne permettait de mesurer la fraction des personnes cohabitantes parmi les personnes en union. Un traitement habile des réponses au Recensement de 1981 a permis d'estimer à 4 % ou 5 % cette fraction dans le groupe des 30 à 54 ans. Ce chiffre modeste laisse penser qu'avant cette date le nombre de personnes dans cette situation devait être minime. Par contre, au Recensement de 1991, une question plus claire et plus directe a permis d'estimer la proportion à 10 %. Il est donc désormais important de savoir si la chute de la proportion des gens mariés et l'augmentation de celle des célibataires sont bien réelles, une fois regroupées les personnes mariées et cohabitantes.

Au tableau 2.2 figurent les données des recensements de 1981 et de 1991. Avec moins de netteté que pour les autres états matrimoniaux, on constate que les mêmes tendances subsistent. En considérant que les célibataires du tableau 2.2 ne sont pas cohabitants, ils représentent en 1991 24 % des hommes et 16 % des femmes de 30 à 34 ans. C'est la proportion la plus élevée que l'on ait enregistrée depuis 1951. En contrepartie, la proportion des personnes en couple atteint 78 % pour les hommes et 77 % pour les femmes. Pour les hommes, c'est la proportion la plus faible depuis 1941. Pour les femmes,

Tableau 2.2 Répartition (en pourcentage) de l'état matrimonial de la population âgée de 30 à 55 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1981 et 1991

	État matrimonial							
	Jamais marié(e)s		Toutes les unions				Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	
			Cohabitant(e)s		Total			
	H	F	H	F	H	F	H	F
1981								
30-34	15,0	10,5	6,0	4,7	79,1	80,2	6,0	9,4
35-39	9,3	7,3	4,7	3,6	83,8	81,7	6,8	11,0
40-44	7,8	6,1	3,6	2,8	84,8	82,0	7,4	11,9
45-49	7,5	5,8	2,8	2,1	84,6	80,9	7,9	13,3
50-54	7,8	6,0	2,1	1,7	83,7	78,1	8,4	15,8
Total	10,0	7,5	4,1	3,2	82,8	80,6	7,2	11,9
1991								
30-34	24,2	16,3	11,3	10,4	70,2	75,1	5,6	8,6
35-39	14,8	10,7	8,9	8,0	77,3	77,5	7,8	11,7
40-44	9,8	7,9	7,4	6,3	80,8	77,8	9,3	14,3
45-49	7,6	6,4	6,5	5,2	82,4	77,5	10,0	16,2
50-54	6,7	5,6	5,1	3,7	83,3	76,8	10,0	17,5
Total	13,8	10,1	8,3	7,2	77,9	76,9	8,2	13,0

Nota : Pour 1981, les échantillons estimés sont dérivés pour la catégorie des séparé(e)s. Toutes les unions incluent les catégories des marié(e)s et des cohabitant(e)s.

Sources : 1981 : Recensement du Canada, n° 92-901 et n° 92-324 au catalogue, tableaux 5 et 6.11 respectivement. 1991 : Recensement du Canada, n° 93-310 au catalogue, tableaux 3 et 6.

c'est le pourcentage le plus faible de ceux qui apparaissent au tableau 2.1. Il est donc évident que la vie conjugale est moins fréquente qu'il y a 50 ans. Le corollaire est l'augmentation de la proportion des personnes qui optent pour vivre non conjugalement. En 1991, les personnes séparées, divorcées ou veuves non cohabitantes représentent environ 8 % des hommes et 13 % des femmes du groupe considéré dans ce chapitre. Entre 50 et 54 ans, la proportion des personnes vivant seules après un mariage s'élève à 10 % chez les hommes et à 18 % chez les femmes. Même lorsque le veuvage était beaucoup plus fréquent, les personnes qui avaient été mariées représentaient une fraction plus faible des personnes d'âge moyen.

Premières unions et unions subséquentes

Faute de questions rétrospectives sur l'histoire matrimoniale, les recensements ne permettent pas de distinguer les premières unions des unions subséquentes. L'Enquête sociale générale pallie en partie cette lacune et permet d'estimer le nombre des personnes par groupes d'âge qui étaient remariées en 1990 ou qui vivaient en cohabitation après un mariage. Bien que le remariage soit probablement plus courant qu'autrefois, la proportion

Tableau 2.3 Répartition (en pourcentage) de l'état matrimonial de la population âgée de 30 à 54 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990

État matrimonial	Groupe d'âge					
	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	Total
Hommes						
Célibataires	22,3	11,6	8,8	6,0	7,7	12,3
Séparés ou divorcés	4,0	6,5	8,0	9,6	8,7	7,0
Veufs	-	0,2	0,4	0,6	0,7	0,3
Total pas en union	26,3	18,3	17,2	16,2	17,1	19,6
Mariés ou cohabitants sans mariage antérieur	67,8	68,0	66,9	65,0	69,5	67,4
Remariés ou cohabitants après un mariage antérieur	5,9	13,9	15,8	18,8	13,4	13,0
Total en union	73,7	81,9	82,7	83,8	82,9	80,4
Femmes						
Célibataires	12,8	10,2	6,1	3,7	4,4	8,2
Séparées ou divorcées	7,2	11,4	11,9	17,7	14,2	11,8
Veuves	0,1	1,0	0,8	3,1	4,3	1,5
Total pas en union	20,1	22,6	18,8	24,5	22,9	21,5
Mariées ou cohabitantes sans mariage antérieur	69,8	64,7	69,6	63,3	68,5	67,3
Remariées ou cohabitantes après un mariage antérieur	10,1	12,6	11,6	12,2	8,7	11,2
Total en union	79,9	77,3	81,2	75,5	77,2	78,5

Source : Enquête sociale générale, 1990.

des remariés est encore faible aux âges moyens. En utilisant les données de l'Enquête sociale générale, on observe qu'environ 79 % des gens du segment de vie à l'étude vivent en couple avec leur premier conjoint ou ne l'ont pas remplacé après la rupture de l'union. Des données recueillies en France par Guibert-Lantoine et al. en 1994 indiquent des ordres de grandeur comparables : 77 % des personnes dans le groupe des 40 à 44 ans. Au Canada encore, mais d'après l'enquête de 1984, Burch avait calculé que sur tous les adultes qui s'étaient déjà mariés, 90 % n'avaient convolé qu'une fois et moins de 1 % trois fois ou davantage.

Pour l'ensemble du groupe des 30-54 ans, environ 67 % des personnes sont mariées ou vivent en cohabitation sans avoir été mariées auparavant, alors que 12 % sont remariées ou vivent en cohabitation après un mariage (tableau 2.3). Les hommes sont plus nombreux à se remettre en couple après une première union, tandis que les femmes tendent davantage à demeurer dans les rangs des veuves, séparées et divorcées.

Tableau 2.4 Changement de statut des unions entre les âges de 30 et 54 ans, par sexe et cohorte de naissance, Canada, 1911-1950

	Cohorte de naissance							
	1911-1920		1921-1930		1931-1940		1941-1950 ¹	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Échantillon	362	518	665	751	803	811	1 134	1 144
Pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non en union à 30 ans; pas de changement entre 30 et 54 ans	8,2	10,8	6,1	5,7	6,1	5,0	9,1	8,2
En union à 30 ans et encore en union entre 30 et 54 ans	83,4	71,1	81,9	73,0	75,7	73,1	73,0	71,7
Non en union à 30 ans; puis en union entre 30 et 54 ans	1,6	0,6	0,7	1,6	1,6	3,2	3,4	4,0
En union à 30 ans; puis non en union entre 30 et 54 ans	4,2	15,1	5,8	14,1	8,1	12,1	6,8	9,9
En union à 30 ans et dans une autre union entre 30 et 54 ans	2,6	2,5	5,5	5,4	8,5	6,7	7,7	6,2

¹ Ces générations n'ont pas été exposées aussi longtemps aux risques que les précédentes.

Nota : La catégorie «en union» inclut les catégories des marié(e)s et des cohabitant(e)s; la catégorie «non en union» inclut les catégories des jamais marié(e)s, des divorcé(e)s et des veuf(ve)s.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Les cheminements les plus fréquents

Dans le tableau 2.4 ont été résumées les trajectoires de vie les plus fréquentes des hommes et des femmes en simplifiant en deux catégories les situations matrimoniales : en union et non en union. On distingue cinq modèles qui sont comparés pour quatre groupes de cinq cohortes de personnes nées entre 1911 et 1950.

Le pourcentage de personnes qui n'ont pas eu de vie conjugale entre 30 et 54 ans est généralement inférieur à 10 %. Il atteint son niveau le plus bas (environ 6 %) pour les cohortes nées entre 1921 et 1940 et remonte jusqu'à la cohorte la plus récente.

La trajectoire de vie la plus courante est celle de la personne qui en union à l'âge de 30 ans l'est demeurée jusqu'à 54 ans. Ce modèle représente environ les trois quarts des membres de toutes les cohortes. Dans le cas des femmes, la constance est remarquable pour toutes les générations; la variation est minime autour de 70 %. Pour les hommes, cette proportion est passée de 83 % pour le groupe de cohortes 1911-1920 à 73 % pour celui des cohortes 1941-1950.

Bien que les autres modèles progressent, ils demeurent minoritaires. On peut noter parmi eux le modèle du mariage (ou de la cohabitation) suivi d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage. La proportion des gens qui avaient une vie conjugale à 30 ans et qui étaient sans conjoint à l'âge de 54 ans se

situé entre 4 % et 8 % pour les hommes et entre 10 % et 15 % pour les femmes. Dans le cas des hommes, cette situation est moins fréquente que celle de ne pas avoir eu d'union pendant toute la période. Cependant, elle est passée de 4 % pour le premier groupe de cohortes à 7 % pour le dernier. Pour les femmes, la vie sans conjoint pendant une partie de ce segment de vie est plus courante que l'absence de conjoint pendant la totalité de la période, mais cette situation est passée de 15 % à 10 %.

Le cinquième modèle est un peu la réplique du précédent puisque c'est celui des gens en couple à l'âge de 30 ans qui après avoir passé une partie de leur vie sans conjoint se sont remariés ou se sont mis en cohabitation. À l'exception des cohortes nées entre 1931 et 1940, la proportion de ceux et celles dont les unions se sont dissoutes et reformées dans l'intervalle de temps est plus faible que celle des personnes qui ne se sont jamais mariées : moins de 8 % des hommes et à peine plus de 6 % des femmes de la cohorte la plus récente.

La proportion des personnes qui ne vivaient pas en union à 30 ans et qui se sont mises en couple entre 30 et 54 ans est très faible (3 % ou 4 %) pour le groupe de cohortes le plus récent. Les personnes qui n'ont pas vécu d'union à 30 ans n'ont tendance ni à se marier ni à cohabiter entre 30 et 54 ans.

En résumé, pour le groupe de cohortes le plus récent à partir duquel on peut décrire des comportements, c'est-à-dire celui des personnes nées entre 1941 et 1950, 72 % vivaient en union à l'âge de 30 ans et demeureront sans doute dans la même situation jusqu'à 54 ans. Ils constituent ainsi la majorité. Le second groupe comprend les personnes qui n'étaient pas en couple à 30 ans et qui ne se mettront pas en ménage pendant le reste de ce segment de vie. Les deux autres groupes sont celui des personnes qui ont vécu en union à une certaine période de leur vie et dont l'union a pris fin et celui des personnes qui ont opté pour une nouvelle union après une précédente. Ensemble, ces deux groupes représentent 15 % des gens. Le groupe le plus petit est celui des personnes qui se mettent en ménage entre 30 et 54 ans.

Du fait que l'analyse est effectuée avec des données d'une enquête rétrospective, un biais est introduit puisque seuls les survivants ont répondu. Le biais est d'autant plus important que les répondants sont âgés, sans compter les déficiences de mémoire. D'autre part, le groupe des générations 1941-1950 n'a pas été exposé aussi longtemps au risque de changement de l'arrangement domestique que les groupes des générations précédentes, ce qui a certainement un effet sur les pourcentages présentés dans le tableau. Il faut donc être prudent dans l'interprétation des tendances.

Composition des ménages des personnes d'âge moyen

Les types de ménages les plus fréquents, dans la catégorie des 30 à 54 ans, sont ceux de deux conjoints avec enfants, de deux conjoints sans enfants,

Tableau 2.5 Répartition (en pourcentage) des ménages de la population âgée de 30 à 54 ans, par groupe d'âge quinquennal et sexe, selon leur type, Canada, 1981 et 1991

Personne vivant	30-34		35-39		40-44		45-49		50-54		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1981												
Seul(e)	8,6	6,1	7,3	4,5	5,8	4,1	6,2	5,4	7,2	7,5	7,2	5,5
Avec conjoint(e) seulement	13,8	9,8	8,4	6,3	7,3	7,3	10,5	13,4	19,5	24,5	11,9	11,6
Avec conjoint(e) et enfant(s)	58,0	63,5	67,7	67,5	69,4	65,8	64,5	57,7	54,5	43,7	62,7	60,5
Sans conjoint(e) avec enfant(s)	0,5	5,8	1,2	7,6	1,9	7,6	2,1	7,7	1,9	7,2	1,4	7,1
Avec parent(s)	4,4	2,2	2,8	1,4	2,0	1,1	1,7	1,1	1,2	1,0	2,6	1,5
Avec d'autres	14,6	12,7	12,6	12,7	13,6	14,1	15,1	14,7	15,7	16,1	14,2	13,9
1991												
Seul(e)	10,6	6,9	9,9	6,2	8,4	6,3	8,4	8,1	8,3	9,9	9,3	7,2
Avec conjoint(e) seulement	15,6	12,9	11,0	9,4	10,4	10,9	15,1	19,6	26,7	32,2	14,9	15,3
Avec conjoint(e) et enfant(s)	48,7	55,6	59,6	61,0	63,6	59,1	60,0	49,4	47,0	36,0	56,1	53,9
Sans conjoint(e) avec enfant(s)	0,6	6,9	1,3	8,4	2,2	9,1	2,4	8,0	2,1	6,2	1,6	7,8
Avec parent(s)	6,4	3,0	3,4	1,8	2,1	1,3	1,4	0,9	1,1	0,8	3,2	1,7
Avec d'autres	18,0	14,8	14,7	13,2	13,4	13,2	12,8	14,1	14,7	14,9	14,9	14,0

Nota : La catégorie «autres» inclut les personnes vivant avec des personnes autres que leur conjoint(e), enfant(s) ou parent(s); elle inclut les personnes qui vivent avec les membres de la famille immédiate de même que d'autres personnes.

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

et d'un parent seul avec enfants. Ces trois catégories englobent les trois quarts des personnes d'âge moyen. Les proportions de personnes seules ou avec conjoint sans enfants ont augmenté aux dépens des familles à deux conjoints avec enfants.

Tendances par âge et par sexe

Le tableau 2.5 montre quels sont les six types de ménages les plus courants, les membres des ménages institutionnels ayant évidemment été exclus; ils ne représentent qu'environ 0,5 % des personnes de ces groupes d'âge.

Le type le plus fréquent est celui de gens qui vivent avec leur conjoint et leurs enfants seulement, c'est-à-dire sans autres personnes que celles des deux générations composant la famille nucléaire. Il y avait 62 % des personnes de 30 à 54 ans en 1981, et 55 % en 1991, dans cette catégorie. Le changement constaté en 10 ans est important, non seulement parce qu'il concerne tous les groupes d'âge à l'étude, mais aussi parce qu'il est particulièrement marqué, à la fois dans le groupe le plus jeune et dans le plus vieux. Même s'il n'est pas possible d'établir des comparaisons rigoureuses avec les données du Recensement de 1971, celles qui peuvent être faites révèlent des changements au moins aussi importants pendant la décennie 1971-1981, soit une diminution du nombre de personnes habitant avec un conjoint et des enfants. Les seuls groupes d'âge dans lesquels moins de la moitié des gens

Tableau 2.6 Répartition (en pourcentage) de la composition des ménages des personnes âgées de 30 à 54 ans, selon le sexe et le lieu de naissance, Canada, 1981 et 1991

Personne vivant	Canada		Europe et États-Unis		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
1981								
Seul(e)	7,2	5,7	7,1	4,7	7,5	5,2	7,2	5,5
Avec conjoint(e) seulement	12,1	11,8	12,1	12,2	8,5	7,1	11,9	11,6
Avec conjoint(e) et enfant(s)	63,0	60,5	63,9	63,3	55,5	52,5	62,7	60,5
Sans conjoint(e) avec enfant(s)	1,5	7,4	1,4	5,4	0,9	7,0	1,4	7,1
Avec parent(s)	3,0	1,6	1,3	0,7	1,5	1,1	2,6	1,5
Avec d'autres	13,3	12,9	14,2	13,7	26,1	27,0	14,2	13,9
1991								
Seul(e)	9,8	7,8	8,2	5,3	6,1	4,2	9,3	7,2
Avec conjoint(e) seulement	15,8	16,3	14,3	15,5	8,1	7,0	14,9	15,2
Avec conjoint(e) et enfant(s)	56,1	54,0	59,8	57,9	51,0	48,4	56,1	54,0
Sans conjoint(e) avec enfant(s)	1,7	8,0	1,5	6,6	1,1	7,6	1,6	7,8
Avec parent(s)	3,5	1,8	1,9	0,9	2,2	2,1	3,2	1,7
Avec d'autres	13,1	12,0	14,4	13,8	31,5	30,7	14,9	14,0

Nota : La catégorie «autres» inclut les personnes vivant avec des personnes autres que leur conjoint(e), enfant(s) ou parent(s); elle inclut les personnes qui vivent avec les membres de la famille immédiate de même que d'autres personnes.

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

vivaient avec conjoint et enfants en 1991 étaient celui des hommes de 30 à 34 ans, des femmes de 45 à 49 ans et ceux des hommes et des femmes de 50 à 54 ans.

Le pourcentage des personnes vivant seules avec leur conjoint s'élevait à 12 % en 1981 et à 15 % en 1991. À peu près autant (14 %) habitent avec une ou plusieurs personnes autres que le conjoint, des parents et des enfants.

Dans le cas des femmes, un autre cas très fréquent est celui de mères seules avec leurs enfants. Dans ce groupe on compte de 7 % à 8 % des femmes de 30 à 54 ans, mais moins de 2 % des hommes des mêmes groupes d'âge. Les hommes ont plus tendance à vivre avec leur(s) parent(s), bien qu'ils ne représentent jamais plus de 2 % à 3 % des cas.

Enfin, les personnes qui vivaient seules comptaient pour environ 6 % en 1981 et 8 % en 1991. Ces pourcentages sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. En 1981, Harrison a distribué les personnes seules par groupe d'âge, pour les recensements de 1961 et de 1971; il ressort de l'exercice que très peu de personnes d'âge moyen vivaient seules. Par

exemple, dans le groupe des 35 à 44 ans, 2,1 % seulement des hommes et 1,7 % des femmes vivaient seuls en 1961. En 1991, les proportions étaient passées à 9,2 % et à 6,3 % respectivement pour les hommes et les femmes.

Différences, selon le lieu de naissance et le niveau de scolarité

La composition des ménages est sensiblement la même pour les trois groupes présentés au tableau 2.6. La principale différence, c'est que les personnes nées ailleurs qu'au Canada, en Europe et aux États-Unis ont moins tendance à ne vivre qu'avec un conjoint sans enfant et qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à habiter avec une ou plusieurs personnes autres que leur conjoint, leurs parents ou leurs enfants. La proportion de celles qui habitent avec d'autres personnes atteignait 30 % des gens de ces tranches d'âge en 1991. Ils sont donc moins susceptibles de vivre seulement avec conjoint et enfants. Les gens nés dans les pays autres que ceux mentionnés précédemment sont en plus grand nombre dans des ménages plus complexes. Des données semblables sont disponibles pour 1971; à ce moment, les membres de ce groupe étaient proportionnellement plus nombreux dans des familles économiques ou hors famille et, par conséquent, moins nombreux soit dans une famille de recensement, soit dans une famille nucléaire.

Le tableau 2.7 présente des comparaisons semblables en fonction du niveau de scolarité. Plus les gens sont scolarisés, plus leur propension à vivre seuls est grande et moins on les retrouve dans des ménages complexes. Il n'en reste pas moins que dans à peu près tous les groupes, plus de la moitié des personnes d'âge moyen n'habitent qu'avec leur conjoint et leurs enfants.

Résumé sur la composition des ménages

Les ménages des personnes d'âge moyen sont surtout composés de la famille nucléaire immédiate, moins du quart d'entre elles vivant seules ou avec d'autres personnes que le conjoint, les enfants ou les parents. Bien que la proportion de ceux qui habitent avec des enfants (avec ou sans conjoint) soit passée de 66 % à 60 % entre 1981 et 1991, cette situation demeure la plus courante. Les ménages non familiaux sont toutefois nettement à la hausse : plus de gens vivent seuls, et moins vivent avec des enfants. Cependant, les liens familiaux dominent encore la composition des ménages des personnes d'âge moyen.

Situation parentale : adultes d'âge moyen et enfants

Les deux parties précédentes ont montré que la majorité des adultes d'âge moyen sont mariés et vivent en famille nucléaire. En même temps, on remarque qu'une minorité croissante de personnes ne cadrent pas dans ce

Tableau 2.7 Répartition (en pourcentage) de la composition des ménages des personnes âgées de 30 à 54 ans selon le sexe et le niveau de scolarité, Canada, 1981 et 1991

Personne vivant	Primaire		Secondaire		Postsecondaire				Total	
					Non universitaire		Universitaire			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1981										
Seul(e)	6,2	3,5	6,1	4,1	6,5	5,9	10,2	10,9	7,2	5,5
Avec conjoint(e) seulement	10,0	11,0	11,6	11,9	12,0	11,0	13,5	12,3	11,9	11,6
Avec conjoint(e) et enfant(s)	57,9	56,5	63,9	63,5	66,8	62,5	60,7	55,1	62,7	60,5
Sans conjoint(e) avec enfant(s)	1,4	7,6	1,5	6,7	1,3	7,6	1,3	6,7	1,4	7,1
Avec parent(s)	20,5	19,7	14,0	12,6	11,5	11,5	12,1	13,2	14,2	13,9
Avec d'autres	3,9	1,7	2,8	1,2	1,8	1,4	2,2	1,9	2,6	1,5
1991										
Seul(e)	8,4	6,0	8,3	5,0	9,0	7,5	11,2	11,1	9,3	7,2
Avec conjoint(e) seulement	14,0	15,8	14,6	15,5	15,1	15,2	15,3	15,1	14,9	15,3
Avec conjoint(e) et enfant(s)	49,8	46,5	56,3	56,7	58,4	54,6	55,8	51,4	56,1	54,0
Sans conjoint(e) avec enfant(s)	1,9	8,4	1,7	7,7	1,5	8,7	1,5	6,9	1,6	7,8
Avec parent(s)	4,5	2,3	3,8	1,5	2,7	1,6	2,5	2,1	3,2	1,7
Avec d'autres	21,5	21,0	15,4	13,7	13,3	12,5	13,7	13,5	14,9	14,0

Nota : La catégorie «autres» inclut les personnes vivant avec des personnes autres que leur conjoint(e), enfant(s) ou parent(s); elle inclut les personnes qui vivent avec les membres de la famille immédiate de même que d'autres personnes.

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

schéma : une proportion importante de personnes ne sont pas mariées ou vivent seules avec leur conjoint, et bon nombre de gens vivent seuls. Dans la partie qui suit, c'est la présence des enfants dans la vie des adultes d'âge moyen qui sera le centre d'intérêt. Bien que la majorité des adultes comptent des enfants dans leur famille, ils en ont moins et de plus, une minorité croissante ne vivent pas avec eux.

Enfants mis au monde

Au recensement, c'est la notion d'enfants mis au monde qui sert à mesurer la fécondité. La question est posée depuis 1941, mais uniquement aux femmes et, jusqu'en 1991, exclusivement aux non-célibataires (tableau 2.8).

Dans le groupe des 30 à 34 ans, en 1941, 82 % des femmes non célibataires avaient enfanté; cette proportion a augmenté à 91 % en 1971, puis s'est abaissée à 81 % en 1991. L'augmentation entre 1941 et 1971 a donc été effacée par le déclin de la période subséquente. Le nombre de naissances par femme dans ce groupe d'âge, entre 1941 et 1971 présente une relative stabilité (une moyenne de 2,4 à 2,8 naissances) mais est suivie d'un net déclin jusqu'en 1991 (moyenne de 1,7).

Tableau 2.8 Répartition (en pourcentage) des femmes déjà mariées, par groupe d'âge et nombre d'enfant(s) mis au monde, Canada, 1941-1991

Groupe d'âge	Nombre d'enfant(s)							Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6+	
1941¹								
30-34	18,2	21,8	21,7	13,9	8,8	5,7	9,9	2,43
35-39	14,2	16,6	19,7	14,3	10,1	6,9	18,3	3,21
40-44	12,7	14,1	17,4	13,9	10,3	7,5	24,1	3,81
45-49	12,3	12,4	15,5	13,4	10,6	8,0	27,9	4,18 ²
50-54	12,3	12,4	15,5	13,4	10,6	8,0	27,9	4,18 ²
30-54	14,1	15,8	18,2	13,8	10,0	7,1	21,0	3,50
1961								
30-34	9,7	14,0	25,9	21,8	13,5	7,1	7,9	2,78
35-39	9,1	12,4	23,7	20,8	13,7	8,0	12,3	3,10
40-44	10,3	13,1	22,8	18,6	12,6	7,8	14,9	3,23
45-49	13,1	15,1	22,5	16,8	10,8	6,7	14,9	3,13 ²
50-54	15,3	15,8	21,3	14,9	9,8	6,6	16,4	3,13 ²
30-54	11,2	13,9	23,4	19,0	12,3	7,3	12,9	3,06
1971								
30-34	9,4	12,8	29,5	24,1	13,1	5,9	5,2	2,62
35-39	7,4	9,4	23,6	23,6	16,4	8,9	10,9	3,16
40-44	8,2	9,8	21,7	21,0	15,6	9,4	14,3	3,35
45-49	9,6	11,3	22,0	19,6	14,0	8,5	15,1	3,32
50-54	11,8	13,1	22,4	18,0	12,2	7,7	14,8	3,19
30-54	9,2	11,2	23,9	21,4	14,3	8,1	12,0	3,12
1981								
30-34	14,2	19,1	41,4	18,2	5,0	1,3	0,7	1,88
35-39	9,3	13,1	38,3	23,8	9,6	3,3	2,4	2,33
40-44	7,3	9,9	29,2	25,4	14,7	6,9	6,6	2,84
45-49	7,2	9,0	22,9	22,9	16,5	9,3	12,2	3,26
50-54	8,4	9,4	21,2	20,8	15,4	9,5	15,3	3,41
30-54	9,7	12,8	32,0	22,0	11,5	5,5	6,6	2,64
1991								
30-34	19,0	21,6	38,8	15,6	3,8	0,8	0,4	1,68
35-39	13,0	16,4	42,9	20,2	5,5	1,3	0,7	1,96
40-44	10,7	14,7	43,1	21,8	6,8	1,9	1,1	2,10
45-49	9,4	12,6	38,1	24,1	9,9	3,4	2,6	2,36
50-54	8,0	10,0	28,9	25,4	14,4	6,8	6,5	2,81
30-54	12,6	15,7	39,2	20,9	7,4	2,4	1,9	2,11

¹ Terre-Neuve est exclue. Sont exclues les femmes dont l'âge au premier mariage ou le nombre d'enfants mis au monde n'a pas été spécifié.

² Groupe d'âge 45-64 ans en 1941 et 1961.

Sources : 1941 : Recensement du Canada, tableau 51. 1961 : Recensement du Canada, Bulletin 4.1-7, tableau G1. 1971 : Recensement du Canada, n° 92-718 au catalogue, Bulletin 1.2-6, tableau 24. 1981 : Recensement du Canada, n° 92-906 au catalogue, tableaux 1 et 2. 1991 : Recensement du Canada, n° 93-321 au catalogue, tableau 1.

Parmi les femmes de 40 à 44 ans, la proportion de celles qui ont enfanté est légèrement plus élevée (87 % en 1941 et 89 % en 1991). Le nombre moyen d'enfants par femme, dans ce groupe d'âge, a toutefois diminué avec le temps, passant de 3,8 à 2,1 au cours de la même période.

Pour les femmes non célibataires de 50 à 54 ans, la proportion de celles qui ont eu des enfants a été à son plus bas en 1961 (85 %); elle avait toutefois augmenté en 1991, pour atteindre 92 %. Mais, le nombre moyen de naissances par femme avait suivi le chemin inverse, passant de 4,2 en 1941 à 2,8 en 1991.

Il est donc évident que la majorité des femmes non célibataires d'âge moyen ont été mères; la proportion la plus forte de celles qui n'ont pas eu d'enfants était de 19 % et elles avaient de 30 à 34 ans en 1991 (la même qu'en 1941), et la proportion la plus faible (8 %) a été enregistrée par les femmes de 50 à 54 ans en 1991. Il ne s'agit pas là de fortes variations, et on peut dire qu'on trouve dans le groupe des femmes d'âge moyen en 1991, de toutes les catégories.

Les différences entre les cohortes dans le nombre moyen de naissances par femme sont beaucoup plus prononcées que les différences dans les proportions de femmes n'ayant jamais eu d'enfant. À l'exception du groupe des 30 à 34 ans, jusqu'à 1971, la tendance est fortement à la baisse pour toute la période 1941-1991. Le déclin le plus marqué a été constaté pour les femmes de 50 à 54 ans, chez qui le nombre moyen de naissances est passé de 4,2 en 1941 à 2,8 en 1991.

Certes, la proportion des femmes qui ont eu au moins six enfants a nettement diminué, mais par contre la proportion de celles qui en ont eu au moins deux est remarquablement stable.

Enfants mis au monde, pour toute les catégories d'état matrimonial, 1991

Lors du Recensement de 1991, on a demandé à toutes les femmes le nombre d'enfants qu'elles avaient mis au monde (tableau 2.9). La proportion de celles qui avaient été fécondes était de 72 % dans le groupe des 30 à 34 ans et de 88 % pour celles du groupe des 50 à 54 ans. Le nombre moyen de naissances par femme varie de 1,5 pour les plus jeunes à 2,7 pour les plus âgées; une différence de plus d'un enfant.

La répartition des femmes de 40 à 44 ans selon leur état matrimonial permet de constater que 21 % de celles qui ne se sont jamais mariées ont eu des enfants; mais la moyenne pour le groupe n'est que de 0,4 naissances par femmes. Dans tous les autres groupes, la majorité des femmes ont eu des enfants; près de deux en moyenne. Parmi ces femmes, ce sont les cohabitantes qui en ont eu le moins : 74 % d'entre elles ont donné naissance et la moyenne du groupe est de 1,6 enfant par femme. Parmi les autres (dont

Tableau 2.9 Nombre d'enfant(s) mis au monde selon le groupe d'âge quinquennal et l'état matrimonial, femmes âgées de 30 à 54 ans, Canada, 1991

État matrimonial	Nombre d'enfant(s)							Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6+	
30-34								
Total	28,5	20,2	33,5	13,5	3,3	0,7	0,4	1,47
Célibataires	78,5	12,8	5,6	2,1	0,6	0,2	0,1	0,35
Déjà mariées	19,0	21,6	38,8	15,6	3,8	0,8	0,4	1,68
Mariées	18,6	21,1	39,5	15,9	3,8	0,8	0,4	1,69
Légalement	15,0	20,4	42,1	17,2	4,1	0,8	0,4	1,79
Cohabitanes	41,3	25,2	22,9	7,9	1,9	0,5	0,3	1,07
Séparées	16,7	24,3	36,4	15,8	4,9	1,3	0,6	1,75
Veuves	18,4	21,1	37,4	14,9	4,6	1,5	2,0	1,83
Divorcées	26,4	27,6	30,7	11,3	3,1	0,7	0,3	1,41
35-39								
Total	19,8	16,1	38,9	18,3	5,0	1,2	0,7	1,79
Célibataires	77,8	13,2	5,3	2,2	0,8	0,4	0,2	0,37
Déjà mariées	13,0	16,4	42,9	20,2	5,5	1,3	0,7	1,96
Mariées	12,3	15,3	43,8	20,9	5,6	1,3	0,7	1,99
Légalement	10,1	14,3	45,7	22,0	5,9	1,3	0,7	2,07
Cohabitanes	32,2	24,0	27,9	11,1	3,3	0,9	0,6	1,35
Séparées	12,5	20,4	39,8	19,0	5,8	1,7	0,8	1,94
Veuves	13,6	21,5	37,9	17,8	5,5	2,0	1,7	1,94
Divorcées	20,2	26,0	34,6	13,7	4,1	1,0	0,5	1,61
40-44								
Total	15,9	14,5	40,2	20,3	6,4	1,8	1,0	1,97
Célibataires	78,7	12,2	5,2	2,0	1,0	0,5	0,5	0,38
Déjà mariées	10,7	14,7	43,1	21,8	6,8	1,9	1,1	2,10
Mariées	10,2	13,4	44,0	22,6	6,9	1,8	1,1	2,13
Légalement	8,8	12,8	45,1	23,3	7,1	1,9	1,1	2,18
Cohabitanes	25,7	20,9	31,2	14,7	4,9	1,6	0,9	1,62
Séparées	9,8	18,0	41,1	20,3	6,9	2,4	1,5	2,11
Veuves	10,9	19,5	36,9	18,8	8,5	3,1	2,5	2,17
Divorcées	15,5	23,3	37,5	15,9	5,4	1,6	0,8	1,81
45-49								
Total	13,7	12,4	36,0	22,7	9,4	3,3	2,5	2,24
Célibataires	80,8	10,7	4,2	1,9	1,0	0,6	0,8	0,38
Déjà mariées	9,4	12,6	38,1	24,1	9,9	3,4	2,6	2,36
Mariées	9,0	11,7	38,8	24,8	10,0	3,3	2,5	2,37
Légalement	9,0	10,1	27,7	22,8	13,7	7,1	9,6	2,97 ¹
Cohabitanes	19,0	14,0	23,9	18,0	10,7	6,0	8,3	2,51 ¹
Séparées	8,0	14,7	36,1	22,4	10,9	4,5	3,5	2,44
Veuves	10,2	14,5	31,9	22,2	11,0	4,8	5,4	2,51
Divorcées	12,8	18,1	34,8	19,8	8,8	3,3	2,4	2,15
50-54								
Total	12,1	9,9	27,5	24,1	13,7	6,5	6,2	2,68
Célibataires	83,4	8,3	3,4	1,9	1,0	0,8	1,2	0,38
Déjà mariées	8,0	10,0	28,9	25,4	14,4	6,8	6,5	2,81
Mariées	7,8	9,5	29,5	25,9	14,5	6,7	6,2	2,81
Légalement	9,0	10,1	27,7	22,8	13,7	7,1	9,6	2,97 ¹
Cohabitanes	19,0	14,0	23,9	18,0	10,7	6,0	8,3	2,51 ¹
Séparées	7,2	11,1	26,5	24,2	14,5	7,3	9,1	2,97
Veuves	8,7	11,0	24,8	22,2	14,4	8,7	10,2	3,04
Divorcées	9,8	13,9	27,2	23,3	13,1	6,5	6,1	2,66
30-54								
Total	19,1	15,4	35,8	19,0	6,7	2,2	1,7	1,94
Célibataires	79,0	12,3	5,2	2,1	0,8	0,4	0,4	0,36
Déjà mariées	12,6	15,7	39,2	20,9	7,4	2,4	1,9	2,11
Mariées	12,3	14,9	40,0	21,3	7,4	2,3	1,7	2,12
Légalement	10,4	14,2	41,3	22,2	7,7	2,4	1,8	2,19
Cohabitanes	32,6	22,7	26,9	11,7	3,9	1,3	0,9	1,40
Séparées	11,5	18,7	37,1	19,7	7,7	2,9	2,4	2,14
Veuves	10,4	14,9	30,7	20,8	11,1	5,7	6,4	2,58
Divorcées	16,8	22,0	33,6	16,7	6,7	2,5	1,8	1,91

¹ Pour les groupes d'âge 45-49 et 50-54, la proportion de cohabitanes de 45 ans et plus a été utilisée pour distribuer la catégorie des mariées en deux sous-catégories : «légalement mariée» et «cohabitante».

Source : Recensement du Canada de 1991, n° 93-321 au catalogue, tableaux 2 et 3.

une bonne partie sont des mariées), la proportion de celles qui ont eu des enfants est de l'ordre de 85 % à 90 %, et le nombre moyen de naissances par femme oscille entre 1,8 et 2,2. Autrement dit, à l'exception des célibataires et des cohabitantes, il y a très peu de différences entre les divers groupes, tant dans la proportion de celles qui ont été fécondes que dans le nombre moyen de naissances qu'elles ont eues.

On constate avec intérêt que les femmes séparées et divorcées ont eu à peu près autant d'enfants que les mariées, à la nuance que les divorcées en ont légèrement moins. À l'évidence, la règle générale, quel que soit le groupe de femmes du segment étudié, est d'avoir des enfants. La proportion des femmes infécondes en 1991 n'était que de 12 % pour le groupe des 50 à 54 ans et de 29 % pour celui des 30 à 34 ans.

Parmi les femmes de 40 ans et plus, la proportion de celles qui avaient eu au moins deux enfants dépassait 60 %, sauf pour les célibataires et les cohabitantes. Dans le groupe des 40 à 44 ans, les cohabitantes ont un comportement fécond plus proche de celui des mariées que de celui des célibataires du même groupe : 53 % d'entre elles avaient eu deux enfants ou plus, comparativement à 78 % pour les mariées et 9 % pour les célibataires. Cette conclusion vaut aussi pour d'autres mesures présentées au tableau 2.9 : bien que les femmes cohabitantes aient moins d'enfants que les femmes mariées, leur fécondité se rapproche également davantage de celle des femmes mariées ou déjà mariées que de celle des célibataires.

Hommes et femmes vivant avec des enfants

Le recensement ne renseigne pas sur l'histoire matrimoniale des individus, ni sur la descendance des hommes. L'Enquête sociale générale de 1990 permet toutefois certaines estimations. Au tableau 2.10, le nombre d'enfants est envisagé de deux façons : 1) les enfants mis au monde, et 2) les enfants (naturels, adoptés ou du conjoint) habitant avec un parent au moment de l'enquête.

Dans le groupe des 30 à 34 ans, la situation des hommes et des femmes est assez différentes. Environ 52 % des hommes déclarent vivre avec des enfants même si 58 % disent en avoir eus. Pour les femmes du même groupe d'âge, les valeurs comparables sont de 71 % et 73 % respectivement. Les différences selon l'état matrimonial sont également plus marquées pour les hommes que pour les femmes. C'est spécialement marquant dans le cas des non-mariés. Dans la catégorie des séparés, veufs ou divorcés, une très faible proportion des hommes vivent avec des enfants, comparativement à 77 % des femmes.¹ Il est également plus fréquent pour les femmes remariées de vivre avec des enfants que pour les hommes dans la même situation, à 73 % d'une part et

¹ Cette comparaison est basée sur un très petit nombre d'observations. Les estimations plus sûres conduisent pour le groupe des 30-54 ans à des écarts moins grands (22 % pour les hommes et 63 % pour les femmes).

Tableau 2.10 Nombre d'enfant(s) mis au monde et enfant(s) vivant avec leur(s) parent(s) selon le groupe d'âge quinquennal, le sexe et l'état matrimonial, population âgée de 30 à 54 ans, Canada, 1990

État matrimonial	Enfant(s) mis au monde					Nombre moyen d'enfants	Enfant(s) vivant avec parent(s)					Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4+		0	1	2	3	4+	
Hommes												
30-34												
Célibataires	93,4	4,1	2,4	-	-	0,09	97,5	2,5	-	-	-	0,03
Mariés ou cohabitants	27,7	23,0	39,4	7,4	2,4	1,34	28,2	23,4	39,5	6,7	2,2	1,31
Remariés	18,2	39,4	24,3	9,2	8,9	1,58	60,5	24,5	13,1	1,9	-	0,57
Séparés, veufs ou divorcés	-	-	-	-	-	1,39	-	-	-	-	-	0,15
Total	41,8	19,8	30,3	5,8	2,3	1,07	48,1	18,0	27,6	4,8	1,5	0,93
40-44												
Célibataires	92,9	1,0	-	5,0	1,0	0,20	99,0	1,0	-	-	-	0,01
Mariés ou cohabitants	9,4	13,3	45,4	24,4	7,6	2,09	11,6	15,2	47,6	18,8	6,8	1,95
Remariés	11,2	28,0	32,1	14,8	13,9	1,96	49,4	21,3	25,2	1,7	2,3	0,86
Séparés, veufs ou divorcés	22,1	16,1	43,7	17,6	0,5	1,58	63,7	13,9	19,1	3,3	-	0,62
Total	18,2	14,8	39,1	20,6	7,4	1,85	29,7	14,8	37,4	13,1	4,9	1,49
50-54												
Célibataires	-	-	-	-	-	0,12	100,0	-	-	-	-	-
Mariés ou cohabitants	5,3	10,0	32,2	28,8	23,8	2,71	36,0	27,5	23,6	9,3	3,6	1,18
Remariés	5,0	18,3	29,6	34,6	12,5	2,55	65,1	24,9	5,0	5,0	-	0,50
Séparés, veufs ou divorcés	-	-	-	-	-	2,25	-	-	-	-	-	0,20
Total	12,2	10,9	29,8	28,1	19,0	2,45	49,6	23,3	17,4	7,2	2,6	0,90
30-54												
Célibataires	91,9	4,3	1,5	1,1	1,2	0,16	97,3	1,7	-	-	1,0	0,06
Mariés ou cohabitants	14,2	16,1	42,9	18,4	8,5	1,95	20,8	21,3	40,4	12,7	4,8	1,61
Remariés	13,7	22,0	39,2	13,4	11,6	1,96	51,9	22,7	20,0	2,6	2,7	0,82
Séparés, veufs ou divorcés	22,1	20,6	34,7	17,9	4,7	1,64	78,1	11,7	8,4	1,6	0,1	0,34
Total	24,3	15,7	36,7	15,6	7,7	1,71	38,4	18,4	30,4	9,0	3,7	1,22
Femmes												
30-34												
Célibataires	79,0	8,6	6,8	4,3	1,2	0,41	80,5	8,5	5,9	4,8	0,4	0,36
Mariées ou cohabitantes	19,4	21,4	39,1	14,8	5,4	1,67	20,2	21,5	38,8	15,1	4,4	1,63
Remariées	19,0	22,1	38,1	14,3	6,6	1,67	26,7	22,1	36,8	11,7	2,8	1,42
Séparées, veuves ou divorcées	15,3	29,9	37,5	12,8	4,5	1,63	22,6	29,4	33,0	12,1	3,0	1,44
Total	26,7	20,4	34,7	13,3	4,9	1,50	28,7	20,4	33,9	13,2	3,7	1,43
40-44												
Célibataires	79,3	18,0	2,7	-	-	0,23	79,3	18,0	2,7	-	-	0,23
Mariées ou cohabitantes	-	-	-	-	-	2,21	-	-	-	-	-	1,98
Remariées	15,5	20,2	40,3	14,3	9,6	1,87	39,8	31,6	16,8	10,7	1,2	1,02
Séparées, veuves ou divorcées	19,3	16,7	42,6	19,1	2,4	1,69	38,1	32,5	25,2	4,2	-	0,96
Total	15,6	13,3	41,6	20,3	9,2	1,98	23,1	19,6	35,1	17,1	5,1	1,63
50-54												
Célibataires	74,9	18,1	-	7,1	-	0,39	85,7	14,3	-	-	-	0,14
Mariées ou cohabitantes	3,9	8,0	32,7	30,5	24,9	2,89	48,1	28,9	19,0	1,9	2,1	0,82
Remariées	3,0	19,9	36,5	17,5	23,1	2,61	79,0	15,6	1,8	3,6	-	0,30
Séparées, veuves ou divorcées	8,2	10,7	42,0	17,5	21,6	2,52	50,2	36,4	13,3	-	-	0,63
Total	7,8	10,0	33,3	25,9	23,0	2,69	52,8	28,5	15,6	1,6	1,4	0,71
30-54												
Célibataires	82,7	10,1	3,6	2,6	1,0	0,29	85,5	9,1	3,1	2,1	0,2	0,22
Mariées ou cohabitantes	12,3	13,3	41,5	21,3	11,6	2,14	22,2	20,4	37,0	15,5	4,9	1,62
Remariées	13,6	19,7	38,4	15,0	13,3	2,01	41,3	24,4	23,1	7,9	3,4	1,08
Séparées, veuves ou divorcées	14,5	19,1	36,7	17,1	12,6	2,02	37,4	30,0	22,8	8,3	1,4	1,07
Total	18,5	14,5	37,4	18,5	11,0	1,96	31,5	21,2	30,8	12,6	3,9	1,38

Nota : Les enfants vivant avec leurs parents incluent seulement les enfants naturels, adoptés et les enfants d'un premier lit.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

39 % de l'autre. Autrement dit, dans le groupe des 30 à 34 ans, si la majorité des hommes qui en sont à leur première union habitent avec des enfants, ce n'est pas le cas de ceux qui vivent une union subséquente ou qui n'ont pas de vie conjugale. Pour les femmes du même groupe d'âge, à l'exception de celles qui n'ont jamais été mariées, la majorité vivent avec des enfants.

Dans le groupe des 40 à 44 ans, les mêmes différences existent, mais sont moins marquées. Les hommes de ce groupe d'âge ont eu en moyenne 1,9 enfant et 1,5 seulement habitent avec eux. Pour les femmes ce sont 2,0 enfants et 1,6. Mariés (ou vivant en cohabitation), la situation des hommes et des femmes est semblable, mais on note d'importantes différences dans les autres catégories d'état matrimonial. Par exemple, la proportion des hommes remariés qui vivent avec des enfants est de 51 % et celles des séparés, veufs ou divorcés, de 36 %. Pour leurs homologues de l'autre sexe, les proportions sont de 60 % et de 62 %. Toutes ces constatations s'expliquent par le fait qu'il a été jusqu'à présent d'usage de confier les enfants à la mère en cas de divorce ou de séparation.

Dans le groupe le plus âgé, de ceux étudiés ici, la moitié des hommes et 53 % des femmes ne vivent pas avec des enfants. Bien qu'ils en aient eu en moyenne 2,7, dans le cas des femmes, et 2,5 dans le cas des hommes, le nombre moyen d'enfants vivant encore avec eux est de 0,7 pour les femmes et de 0,9 pour les hommes. Les principales différences se retrouvent dans la catégorie des mariés ou cohabitants et dans celle des personnes remariées, où la proportion de ceux qui habitent avec des enfants est plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Ce qui peut s'expliquer par la différence d'âge des époux et le fait que les hommes plus que les femmes fondent une seconde famille.

Pour l'ensemble des catégories d'état matrimonial, vivre avec des enfants est plus fréquent dans les groupes les plus jeunes des femmes d'âge moyen, mais c'est également la situation d'au moins la moitié des membres de chaque groupe d'âge, tant chez les hommes que chez les femmes. Environ la moitié des hommes âgés de 30 à 34 ans habitent avec des enfants; cette proportion atteint 70 % pour les hommes de 40 à 44 ans et retombe à la moitié pour ceux de 50 à 54 ans. Dans le cas des femmes, 71 % des 30 à 34 ans habitent avec des enfants, le pourcentage s'élève à 77 % pour le groupe des 40 à 44 ans et redescend à un peu moins de la moitié pour les 50 à 54 ans. Ces observations s'expliquent largement par le fait que pour les vieux parents les enfants ont souvent quitté la maison.

Le tableau 2.10 ne permet pas de mesurer l'évolution de la situation dans le temps, mais il est clair que la proportion des gens vivant avec des enfants est à la baisse. Par exemple, dans une étude de 1990, Burch a constaté qu'en 1986 dans le groupe des 40 à 59 ans, environ 29 % des gens vivaient avec des enfants de moins de 15 ans, comparativement à 33 % en 1981.

Tableau 2.11 Nombre total d'enfant(s) souhaité(s) selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1990

État matrimonial	Hommes						Femmes					
	0	1	2	3	4+	Nombre moyen d'enfants	0	1	2	3	4+	Nombre moyen d'enfants
30-34												
Célibataires	12,1	8,5	58,5	17,6	3,3	1,93	23,3	10,2	42,7	19,7	4,0	1,73
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	8,2	9,7	49,3	23,9	9,0	2,21	5,7	10,5	52,8	22,6	8,5	2,19
Remarié(e)s ou cohabitant(e)s	-	13,6	29,7	36,7	20,0	2,65	7,8	10,9	52,1	19,4	9,9	2,13
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	7,6	12,6	35,5	20,1	24,2	2,41	1,8	24,3	46,7	20,2	7,0	2,08
Total	8,5	9,8	49,4	23,3	9,1	2,19	7,7	11,5	51,1	21,7	8,0	2,12
35-39												
Célibataires	21,8	3,7	58,8	3,2	12,5	1,81	52,7	8,6	33,0	3,8	1,9	0,94
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	9,9	10,5	51,3	19,9	8,3	2,11	11,0	7,4	52,8	20,8	8,1	2,09
Remarié(e)s ou cohabitant(e)s	2,8	10,0	61,8	11,3	14,1	2,32	12,5	24,6	39,2	12,8	10,9	1,91
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	17,6	19,8	31,4	18,5	12,6	1,93	15,3	19,8	35,6	22,1	7,2	1,91
Total	10,5	10,2	52,6	17,0	9,7	2,10	15,7	11,3	47,0	18,3	7,7	1,93
40-44												
Célibataires	55,5	7,5	20,7	16,3	-	0,98	76,7	12,1	11,2	-	-	0,30
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	9,5	11,4	46,6	24,5	8,1	2,12	9,1	10,2	45,6	24,5	10,6	2,22
Remarié(e)s ou cohabitant(e)s	9,1	21,9	33,7	14,0	21,3	2,28	13,3	18,6	44,1	14,8	9,3	1,93
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	22,0	14,3	42,8	19,4	1,5	1,66	18,5	18,2	42,3	18,6	2,5	1,68
Total	13,3	13,0	42,7	21,9	9,1	2,03	15,1	12,3	42,8	21,1	8,7	2,00

Nota : Le nombre d'enfants souhaités comprend ceux qui sont déjà nés et ceux que les répondants ont l'intention d'avoir.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Ce changement au cours du temps résulte en partie du plus grand nombre de personnes dont l'état matrimonial est autre que celui de marié ou de cohabitant. Comme on peut le voir au tableau 2.10, les personnes célibataires, séparées, veuves ou divorcées, et même remariées, sont moins nombreuses à habiter avec des enfants. Cela est particulièrement net pour les hommes. Toutefois, plus des trois quarts des hommes et des femmes d'âge moyen vivent avec un conjoint. En règle générale, elles ont des enfants et vivent avec, et cela est vrai, au moins jusqu'au groupe des 45 à 49 ans.

Naissances prévues

On peut avoir une vue plus complète de la descendance finale des plus jeunes en tenant compte des naissances prévues. Pour avoir une idée du nombre de naissances prévues, on a tout d'abord demandé aux répondants de l'Enquête sociale générale de 1990 s'ils pouvaient et s'ils souhaitaient en avoir. Ceux qui ont répondu qu'ils ne pouvaient pas ou ne pouvaient plus avoir d'enfants ou qu'ils ne comptaient pas en avoir (d'autres) ont été classés dans cette étude dans la catégorie de ceux qui ne prévoient pas avoir d'autres enfants. Dans tous les autres cas, le nombre de naissances prévues a été noté. Ces questions n'ont été posées qu'aux répondants de moins de 45 ans. Si des hommes plus âgés ont l'intention d'avoir des enfants plus tard, cela n'a pas été pris en considération. Le tableau 2.11 montre le nombre total d'enfant(s) souhaité(s) et comprend ceux qui sont déjà nés.

Certaines de ces attentes sans doute ne sont pas réalistes, surtout dans le cas des hommes, et dans le cas des personnes qui n'ont pas de conjoint. Cependant, l'important est de remarquer que, comme le montre le tableau 2.11, les gens de la plupart des catégories, en termes d'âge, de sexe et d'état matrimonial, s'attendaient à avoir en moyenne deux enfants ou plus. Pour l'ensemble des catégories d'état matrimonial, les hommes de 30 à 34 ans prévoyaient avoir entre 2 et 2,2 enfants, alors que ces chiffres sont de 1,9 à 2,1 dans le cas des femmes. Dans les groupes de 35 à 39 ans et de 40 à 44 ans, les hommes prévoyaient beaucoup plus de naissances additionnelles que les femmes. Les célibataires masculins s'attendaient en moyenne à 1,7 naissance supplémentaire dans le groupe des 35 à 39 ans et à 0,7 dans le groupe des 40 à 44 ans, alors que les femmes célibataires, dans les mêmes groupes d'âge, s'attendaient à avoir 0,8 et 0,1 enfant de plus respectivement. Bien que ces écarts soient faibles, il faut noter que les attentes les plus élevées sont pour le groupe d'âge le plus jeune.

Personnes sans enfants

Les données présentées ici ne permettent pas de conclure que le nombre de personnes sans enfants est à la hausse. À partir des données du Recensement de 1971, Grindstaff (1975) faisait remarquer qu'environ 20 % des couples dans un proche avenir pourraient choisir de rester sans enfants. Tout en soulignant que la remarque s'appliquait tout particulièrement aux personnes plus jeunes, et capables d'avoir des enfants, Ram (1990 : 29) notait également «la croissance du nombre de couples inféconds ou plus exactement n'ayant pas procréé».

Cependant, parmi les femmes non célibataires âgées de 45 à 54 ans, dont la période féconde est terminée, le pourcentage de celles qui n'avaient pas enfanté variait de 10 % à 15 % lors de tous les recensements de 1941 à 1971 (tableau 2.8). Toutes catégories d'état matrimonial réunies, le pourcentage des femmes qui n'avaient pas d'enfant était inférieur à 15 % en 1991, dans le groupe des 45 à 54 ans. À croire les réponses de l'Enquête sociale générale de 1990 au sujet des naissances prévues, on peut conclure que le nombre de personnes sans enfants, parmi celles qui avaient de 30 à 44 ans en 1990, ne dépasserait pas 16 % pour les femmes et 13 % pour les hommes. Soulignant en particulier que les personnes plus jeunes qui n'ont pas d'enfants sont celles qui en retardent la venue, Ram en 1988 conclut que la majorité des gens ne rejettent pas la possibilité d'avoir des enfants. On est arrivé à des conclusions semblables aux États-Unis, où la proportion des gens sans enfants a décliné entre les générations 1905-1909 et celle de 1935-1939. Environ 10 % seulement des membres des générations les plus jeunes s'attendent à rester sans enfants, d'après Sweet et Bumpass en 1987.

Tableau 2.12 Nombre moyen d'enfant(s) mis au monde par les femmes déjà mariées âgées de 30 à 34, 40 à 44 et 50 à 54 ans, selon la langue maternelle, le lieu de naissance, la région de résidence, le niveau d'instruction, le statut professionnel et le revenu, Canada, 1971-1991

	1971			1981			1991		
	30-34	40-44	50-54	30-34	40-44	50-54	30-34	40-44	50-54
Total	2,62	3,37	3,17	1,87	2,84	3,35	1,68	2,10	2,81
Langue maternelle									
Anglais	2,69	3,22	2,86	1,87	2,90	3,26	1,70	2,10	2,84
Français	2,61	3,92	4,23	1,81	2,80	3,74	1,57	1,99	2,76
Autres	2,45	2,96	2,71	2,00	2,74	3,06	1,79	2,30	2,80
Lieu de naissance									
Canada	2,73	3,55	3,32	1,88	2,94	3,49	1,67	2,08	2,88
Europe et États-Unis	2,25	2,69	2,53	1,84	2,50	2,74	1,71	2,08	2,46
Autres	2,07	2,83	2,76	1,78	2,65	3,78	1,73	2,29	2,95
Région de résidence									
Atlantique	3,22	4,56	4,31	2,12	3,56	4,11	1,78	2,30	3,41
Québec	2,48	3,57	3,74	1,79	2,71	3,50	1,57	1,98	2,66
Ontario	2,51	3,05	2,66	1,83	2,72	3,10	1,65	2,08	2,74
Ouest	2,76	3,25	2,98	1,92	2,91	3,29	1,78	2,17	2,86
Région métropolitaine de recensement	1,67	2,54	2,93	1,53	1,98	2,59
Non-RMR	2,08	3,16	3,80	1,90	2,29	3,15
Niveau d'instruction									
Primaire	3,04	3,91	3,84	2,48	3,33	3,90	2,38	2,65	3,37
Secondaire	2,60	3,16	2,79	2,00	2,90	3,18	1,86	2,14	2,84
Postsecondaire, non universitaire	2,30	2,92	2,58	1,78	2,59	2,96	1,63	2,09	2,60
Universitaire	2,00	2,71	2,38	1,44	2,30	2,85	1,33	1,88	2,30
Statut professionnel									
Emploi pour l'année complète	2,00	2,88	2,65	1,49	2,59	3,02	1,42	1,99	2,64
Emploi pour une partie de l'année	2,50	3,18	3,11	1,93	2,93	3,40	1,78	2,23	2,95
Pas d'emploi	2,95	3,72	3,50	2,29	3,15	3,62	2,22	2,38	3,04
Revenu¹									
Moins de 10 000\$	2,85	3,58	3,42	2,19	3,07	3,60	2,07	2,34	3,08
10 000\$-24 999\$	2,03	2,89	2,62	1,73	2,79	3,20	1,62	2,18	2,82
25 000\$-39 999\$	1,40	2,38	2,32	1,19	2,35	2,68	1,26	1,88	2,46
40 000\$-59 999\$	--	--	--	1,02	2,05	2,74	1,05	1,68	2,15
60 000\$ et plus	--	--	--	1,40	2,05	2,38	1,14	1,60	2,24

¹ Revenu individuel ajusté au dollars de 1990.

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1971, de 1981 et de 1991.

Différences selon les caractéristiques socio-économiques et culturelles

Le tableau 2.12 montre certaines différences profondes dans le nombre d'enfants mis au monde, suivant les caractéristiques socio-culturelles (langue maternelle, lieu de naissance des individus), les caractéristiques géographiques (grandes régions territoriales, région métropolitaine de recensement) et les caractéristiques socio-économiques (niveau d'instruction,

activité professionnelle, revenu). La principale observation concerne les écarts qui sont de moins en moins marqués avec le temps sur les plans socio-culturel et géographique, mais qui demeurent importants sur le plan socio-économique.

Caractéristiques socio-culturelles et géographiques

Pour le groupe des 40 à 44 ans, les différences entre les diverses catégories de langue maternelle en 1971 étaient de 1,0 enfant, et de 0,3 en 1991. En 1971, les francophones avaient en moyenne le plus grand nombre d'enfants, alors qu'en 1991 ils avaient la moyenne la plus basse. Les allophones ont évolué dans le sens inverse, le nombre moyen d'enfants mis au monde passant de la catégorie la plus basse à la plus haute. Il en est de même du lieu de naissance. Pour le même groupe d'âge (40-44), les Canadiennes de naissance avaient mis au monde un plus grand nombre d'enfants en 1971, alors que les autres Canadiennes, à l'exception de celles nées en Europe et aux États-Unis, avaient eu le plus grand nombre d'enfants en 1991. Cependant, l'écart entre les trois catégories s'est rétréci, passant de 0,9 à 0,2 naissance en moyenne.

L'écart a également diminué entre les régions géographiques et entre les régions métropolitaines de recensement. En 1971, la différence entre les régions était de 1,5 enfant pour le groupe des 40 à 44 ans, la région de l'Atlantique présentant la moyenne la plus élevée. En 1991, cette différence s'était réduite à 0,3 enfant. Les habitants des régions métropolitaines de recensement ont moins d'enfants que ceux du reste du pays, mais l'écart entre ces régions et le reste du pays est passé de 0,6 enfant en 1981 à 0,3 en 1991.

Caractéristiques socio-économiques

Pour les caractéristiques socio-économiques, l'écart entre les niveaux demeure de même sens, et important. Les femmes les plus scolarisées ont toujours moins d'enfants. Dans le groupe des 40 à 44 ans, l'écart entre les femmes les moins et les plus scolarisées a diminué, mais il demeure important, à 0,8 enfant en 1991. Dans le groupe des 30 à 34 ans, l'écart entre les niveaux d'instruction était de un enfant, tant en 1971 qu'en 1991.

Les différences selon l'activité professionnelle, surtout pour les femmes les plus jeunes, demeurent également importantes : en 1991, les femmes de 30 à 34 ans sans emploi avaient 0,8 enfant de plus que celles qui travaillaient à temps plein.

En fonction du revenu personnel, l'écart est aussi assez uniforme, en ce sens que les femmes dont le revenu est élevé ont moins d'enfants. Bien que cet écart se soit rétréci lui aussi, il demeure important. Par exemple, en 1991, il s'élevait à 0,9 enfant dans le groupe des 30 à 34 ans, à 0,7 enfant dans le groupe des 40 à 44 ans et à 0,8 enfant dans le groupe des 50 à 54 ans. À conclure que les femmes qui ne travaillent pas ont plus d'enfants et moins d'argent.

Conclusion au sujet des écarts

À partir des données du Recensement de 1971, les analystes de la fécondité comme Collishaw en 1976 ont conclu que la relation entre la fécondité et le revenu familial était passée de négative à positive. Ce n'est certainement pas le cas lorsque les comparaisons sont établies en fonction du revenu individuel des femmes. Ces écarts montrent nettement que, pour les femmes, il y a concurrence entre l'activité professionnelle (éducation plus poussée, travail à temps plein et revenu plus élevé) et le nombre moyen d'enfants.

En même temps, on constate que le nombre moyen d'enfants est semblable dans les divers segments de la population canadienne, qu'ils soient définis selon la langue maternelle, le lieu de naissance, la région de résidence et éventuellement la région métropolitaine de recensement. Les analystes des données du Recensement de 1971 sur la fécondité avaient déjà noté un estompage graduel des différences inhérentes à l'identité culturelle (Collishaw, 1976). Ces convergences permettent de croire que les divers segments de la société canadienne ont des orientations similaires quant à leur désir d'avoir des enfants et quant au nombre de ces derniers.

Familles, enfants et travail

Fondées sur l'activité professionnelle, trois catégories ont été établies: celle des personnes qui travaillent à temps plein, celles qui travaillent à temps partiel et celles qui n'ont pas d'emploi rémunéré. Il a été bien établi que la présence des femmes sur le marché du travail s'était accrue. Cependant, l'état matrimonial engendre encore des différences importantes à cet égard puisque les femmes mariées et les personnes qui doivent s'occuper de jeunes enfants ont davantage tendance à travailler à temps partiel ou à ne pas occuper d'emploi rémunéré. Il existe également des écarts de revenu très importants, non seulement en fonction du sexe, de l'état matrimonial et de la présence d'enfants, mais également entre les familles biparentales et monoparentales.

Proportion des personnes occupant un emploi selon le sexe

La série chronologique la plus longue est celle du rapport emploi-population, c'est-à-dire celui du nombre de personnes occupant un emploi, et la population, selon l'âge et le sexe (tableau 2.13). Dans les recensements de 1931 et de 1941, le numérateur ne correspondait pas aux personnes occupant un emploi, mais plutôt aux salariés. Les personnes ayant un travail indépendant, qui comprenaient les agriculteurs et les propriétaires de petites entreprises, étaient donc incluses dans le numérateur pour la période de 1951 à 1991, mais non pour les années 1931 et 1941. En raison de ces différences dans les définitions, le taux d'emploi (rapport emploi - population) a augmenté avec le temps pour les hommes, atteignant un sommet en 1981, mais l'augmentation des rapports féminins est encore plus forte. Par exemple,

Tableau 2.13 Taux d'activité et rapport emploi - population, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1931-1991

Année	Taux d'activité				Rapport emploi - population			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	35-44	45-54	35-44	45-54	35-44	45-54	35-44	45-54
1931 ¹	62,0	55,6	9,5	7,0
1941 ¹	60,4	57,3	12,6	8,6
1951	96,7	94,5	21,8	20,4
1961	94,3	91,9	31,1	33,4
1971	92,8	90,3	43,9	44,4	88,8	86,3	41,4	42,1
1981	95,1	92,0	64,4	55,9	90,4	87,4	59,6	52,0
1991	94,3	91,2	79,7	71,8	85,6	83,6	72,0	65,4

¹ Rapport du nombre total de salariés à la population totale.

Source : Recensements du Canada décennaux de 1931 à 1991.

en 1931, 9,5 % seulement des femmes de 35 à 44 ans étaient salariées, alors qu'en 1991 on en comptait 72,0 %. Les changements sont similaires pour le groupe des 45 à 54 ans, où la proportion est passée de 7,0 % en 1931 à 65,4 % en 1991. L'écart entre les sexes s'est nettement rétréci avec le temps, mais il reste important puisqu'environ 85 % des hommes de ces groupes d'âge occupent un emploi.

Proportion des personnes occupant un emploi, selon le sexe et l'état matrimonial

Les répercussions de la situation familiale sur la participation au marché du travail et sur l'emploi sont évidentes quand on considère les différences selon l'état matrimonial. Le tableau 2.14 montre le rapport emploi-population. Les écarts en fonction de l'état matrimonial sont particulièrement évidents. Ce sont surtout les femmes mariées qui n'occupent pas d'emploi, tandis que les hommes mariés présentent le taux d'emploi le plus élevé.

Par exemple, dans le groupe des 35 à 44 ans, le rapport emploi-population des hommes n'est pas très différent de celui des femmes dans les catégories des célibataires et des personnes veuves ou divorcées; en fait, depuis 1981, les femmes célibataires sont plus nombreuses à occuper un emploi que les hommes dans le même état. Mais on constate des changements considérables dans le cas des femmes mariées, puisque 73 % d'entre elles occupaient un emploi en 1991, au lieu de 38 % en 1971. Toutefois, la proportion des hommes occupant un emploi demeure sensiblement plus élevée (90 % avaient un emploi en 1991) dans le groupe des 35 à 44 ans. Au cours du temps, la situation n'a pas beaucoup changé pour les hommes, à l'intérieur d'une même catégorie d'état matrimonial, ni pour les femmes célibataires. Ce sont les femmes mariées ou qui ont été déjà mariées qui ont vu leur taux d'emploi augmenter, dans le groupe des 35 à 44 ans.

Tableau 2.14 Taux d'activité et rapport emploi - population, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1951-1991

	35-44 ans					45-54 ans				
	1951	1961	1971	1981	1991	1951	1961	1971	1981	1991
Taux d'activité										
Hommes										
Total	96,7	94,2	92,8	95,2	94,5	94,5	92,1	90,3	92,3	91,5
Célibataires	..	82,3	79,8	84,8	84,6	..	76,8	74,0	77,6	75,3
Mariés	..	95,9	94,4	96,4	96,2	..	93,8	92,2	93,8	93,4
Veufs ou divorcés	..	86,7	88,9	91,6	90,4	..	97,1	83,7	86,2	84,1
Femmes										
Total	21,8	31,0	43,9	64,3	79,6	20,4	33,3	44,4	55,9	71,9
Célibataires	..	77,5	75,3	81,7	83,3	..	72,7	71,4	77,6	77,0
Mariées	..	25,1	40,4	62,2	79,0	..	26,3	40,4	53,2	71,1
Veuves ou divorcées	..	60,1	63,0	73,1	81,6	..	55,2	59,8	64,8	74,5
Rapport emploi - population										
Hommes										
Total	88,8	91,6	87,0	86,3	88,7	85,0
Célibataires	72,2	77,3	72,1	67,0	70,6	64,5
Mariés	90,9	93,3	89,8	88,6	90,8	87,5
Veufs ou divorcés	80,3	84,5	77,6	75,6	78,6	73,3
Femmes										
Total	41,4	60,2	72,9	42,1	52,5	66,3
Célibataires	72,4	78,3	76,2	68,9	74,7	71,9
Mariées	10,5	21,0	38,1	58,1	72,5	8,8	21,1	38,2	50,0	65,7
Veuves ou divorcées	58,7	68,0	73,1	56,2	60,5	67,4

Nota : La catégorie des séparé(e)s est incluse dans la catégorie des marié(e)s. En 1951 et 1961, le rapport emploi - population est établi en divisant le nombre de salariés par la population totale.

Sources : 1951 : Recensement du Canada, Volume 7.1-12, tableaux XVII, XVIII et tableau 9. 1961 : Recensement du Canada, Volume I, tableau 78. 1971 : Recensement du Canada, Volume 3.7, tableau 6. 1981 : Recensement du Canada, n° 92-915 au catalogue, tableau 1. 1991 : Recensement du Canada, n° 93-324 au catalogue, tableau 1.

Dans le groupe des 45 à 54 ans, les femmes célibataires sont proportionnellement plus nombreuses sur le marché du travail que leurs homologues masculins. Ce sont les hommes mariés qui sont les plus nombreux à occuper un emploi (88 %) alors que c'est l'inverse pour les femmes mariées (66 %). Avec le temps, les taux d'emploi ont augmenté pour les femmes mariées, pour les veuves et les divorcées; ils sont demeurés relativement stables pour les femmes célibataires, mais ils ont diminué pour les hommes depuis 1981, surtout pour ceux qui ne sont pas mariés.

Proportion des personnes travaillant à temps plein et à temps partiel et des sans emploi

Dans le tableau 2.15, les individus qui travaillent sont divisés en deux catégories. Sont considérés comme travaillant à temps plein ceux qui ont indiqué qu'ils travaillaient surtout à temps plein et qui avaient travaillé

Tableau 2.15 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 35 à 54 ans selon le statut d'emploi, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1971-1991

	Hommes			Femmes		
	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi
35-44 ans						
1971						
Total	81,0	14,9	4,0	25,4	23,6	51,0
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	84,2	13,6	2,2	20,7	24,1	55,2
Célibataires	60,7	22,1	17,2	64,4	16,9	18,7
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	69,2	22,7	8,1	43,0	23,8	33,2
1981						
Total	81,2	14,4	4,4	35,8	30,8	33,4
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	84,2	13,2	2,6	31,7	32,6	35,5
Célibataires	58,9	22,0	19,1	62,9	15,9	21,2
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	72,9	19,3	7,8	48,8	25,5	25,8
1991						
Total	77,8	16,4	5,8	50,3	30,5	19,2
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	81,4	14,8	3,8	47,8	32,6	19,5
Célibataires	58,9	23,6	17,5	64,0	19,2	16,8
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	68,8	21,6	9,7	55,4	25,7	18,8
45-54 ans						
1971						
Total	78,9	15,5	5,6	28,4	21,0	50,6
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	82,5	14,1	3,4	23,1	21,3	55,6
Célibataires	56,3	22,0	21,7	61,1	14,3	24,6
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	62,1	25,4	12,5	42,0	23,5	34,5
1981						
Total	78,0	15,0	7,0	33,5	26,1	40,5
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	81,5	13,9	4,6	29,3	27,6	43,1
Célibataires	53,2	21,0	25,9	61,4	13,4	25,2
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	64,7	20,7	14,6	44,5	22,8	32,8
1991						
Total	76,9	15,1	8,0	47,1	26,7	26,2
Marié(e)s ou cohabitant(e)s	80,0	14,1	5,9	45,0	28,2	26,8
Célibataires	54,2	20,7	25,2	60,9	16,0	23,1
Séparé(e)s, veuf(ve)s ou divorcé(e)s	65,6	19,3	15,0	52,2	23,2	24,6

Nota : À temps plein signifie un emploi d'une durée de 40 semaines et à temps partiel, de 1 à 39 semaines.
 Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1971, de 1981 et de 1991.

40 semaines ou plus pendant l'année précédente. Les autres personnes occupant un emploi sont considérées comme travailleurs à temps partiel, c'est-à-dire qu'elles ont travaillé à temps partiel ou pendant moins de 40 semaines au cours de l'année.

Évolution chronologique

Dans le cas des femmes mariées, y compris les cohabitantes, ainsi que dans celui de celles qui l'ont déjà été, tant dans le groupe des 35 à 44 ans que dans celui des 45 à 54 ans, la proportion des personnes travaillant à temps plein a augmenté de façon importante (tableau 2.15). Les femmes célibataires ont plus tendance à travailler à temps plein que leurs correspondants

masculins, et la situation ne s'est que très peu modifiée de 1971 à 1991. Les femmes déjà mariées occupent une position intermédiaire, entre les célibataires et les mariées, pour la proportion de celles qui travaillent à temps plein. Cette proportion a augmenté considérablement avec le temps, mais elle demeure plus basse que celle des hommes. Une fois encore, c'est dans la catégorie des gens mariés que la situation des hommes diffère le plus de celle des femmes puisque environ 46 % des femmes et 80 % des hommes travaillaient à temps plein en 1991. L'écart certes s'est rétréci puisqu'en 1971, les chiffres comparables étaient d'environ 22 % pour les femmes mariées et 83 % pour les hommes mariés.

Bien que son effet soit moins prononcé que dans le passé, le mariage réduit la probabilité du travail à temps plein pour les femmes et l'augmente pour les hommes. Cet effet est particulièrement visible dans le cas des personnes actuellement mariées (ou qui cohabitent), mais il se note également chez celles qui ont déjà été mariées (séparées, veuves ou divorcées).

Selon la présence d'enfants

Les hommes qui vivent avec des enfants sont proportionnellement plus nombreux que les autres à travailler à temps plein, alors que c'est l'inverse dans le cas des femmes (tableau 2.16). Les différences sont également systématiques en ce qui concerne l'âge des enfants : plus ils sont jeunes, plus les probabilités sont fortes que les hommes travaillent à temps plein, et moins que les femmes travaillent aussi à temps plein. Par exemple, dans le groupe des 30 à 34 ans, environ 33 % des femmes qui ont des enfants de moins de cinq ans travaillent à temps plein, comparativement à 70 % de celles qui n'ont pas d'enfants. Inversement, dans le même groupe d'âge, 80 % des hommes qui ont des enfants de moins de six ans travaillent à temps plein, comparativement à 72 % de ceux qui n'en ont pas. Cela signifie également que, lorsqu'ils n'ont pas d'enfants, les hommes et les femmes ont une activité professionnelle très semblable, surtout dans les groupes les plus jeunes de la période à l'étude.

Selon la présence d'un conjoint

La présence d'un conjoint conduit à des différences aussi importantes que la présence d'enfants (tableau 2.17). Les hommes ont davantage tendance à travailler à temps plein lorsqu'ils vivent avec un conjoint, alors que c'est le contraire pour les femmes. Pour l'ensemble des 30 à 54 ans, la proportion des hommes travaillant à temps plein s'élève à 81 % lorsqu'ils ont une conjointe et à 64 % lorsqu'ils n'en ont pas. Pour les femmes, 46 % travaillent à temps plein lorsqu'elles ont un conjoint, tandis que 56 % le font lorsqu'elles n'en ont pas.

Tableau 2.16 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 30 à 54 ans selon le statut d'emploi et la présence d'enfant(s), par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991

	Hommes			Femmes		
	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi
30-34						
Total	75,9	19,2	4,9	45,3	33,6	21,1
Enfant âgé de 0-5	80,1	16,4	3,5	33,2	38,7	28,1
âgé de 6-14	73,4	21,5	5,1	41,9	36,1	22,0
âgé de 15 +	63,6	24,8	11,5	56,4	26,4	17,2
Pas d'enfant	72,1	21,6	6,3	70,3	22,1	7,7
35-39						
Total	77,9	17,0	5,0	48,1	32,2	19,8
Enfant âgé de 0-5	81,8	14,6	3,6	35,2	36,7	28,2
âgé de 6-14	80,4	15,8	3,8	45,9	34,8	19,3
âgé de 15 +	71,6	21,4	7,0	54,4	28,5	17,1
Pas d'enfant	71,2	20,8	8,1	67,6	21,6	10,8
40-44						
Total	79,5	15,1	5,5	52,1	29,1	18,8
Enfant âgé de 0-5	81,1	14,3	4,7	38,5	31,6	29,9
âgé de 6-14	83,2	13,1	3,7	47,2	33,1	20,0
âgé de 15 +	81,3	14,3	4,5	55,3	27,6	17,1
Pas d'enfant	70,6	19,4	9,9	62,5	22,3	15,2
45-49						
Total	78,5	14,9	6,5	50,4	27,5	22,1
Enfant âgé de 0-5	75,9	16,9	7,2	39,8	26,5	33,7
âgé de 6-14	81,4	13,8	4,8	43,7	31,5	24,9
âgé de 15 +	83,0	12,7	4,3	51,1	28,0	21,0
Pas d'enfant	70,6	18,5	10,9	54,1	24,4	21,4
50-54						
Total	74,7	15,8	9,5	43,0	25,8	31,2
Enfant âgé de 0-5	67,5	18,8	13,6	36,0	23,6	40,4
âgé de 6-14	75,9	16,0	8,0	37,5	27,2	35,3
âgé de 15 +	79,9	13,6	6,5	43,2	26,5	30,3
Pas d'enfant	69,3	17,8	12,9	43,8	25,2	31,0
30-54						
Total	77,4	16,6	6,0	48,0	30,2	21,8
Enfant âgé de 0-5	80,4	15,6	4,0	34,4	37,1	28,5
âgé de 6-14	80,5	15,2	4,4	45,0	34,0	21,0
âgé de 15 +	80,5	14,1	5,4	50,5	27,5	22,0
Pas d'enfant	70,9	19,9	9,2	59,0	23,2	17,7

Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages.

Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

Tableau 2.17 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 30 à 54 ans, selon le statut d'emploi et la présence d'un(e) conjoint(e), par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1991

	Hommes			Femmes		
	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi
30-34						
Conjoint(e)	79,4	17,3	3,3	42,4	35,8	21,8
Pas de conjoint(e)	65,0	25,2	9,9	55,2	25,9	18,9
35-39						
Conjoint(e)	81,2	15,3	3,5	45,6	34,3	20,2
Pas de conjoint(e)	64,6	23,7	11,7	57,2	24,6	18,3
40-44						
Conjoint(e)	82,5	13,7	3,9	50,1	30,8	19,1
Pas de conjoint(e)	65,1	21,5	13,4	59,4	22,9	17,7
45-49						
Conjoint(e)	81,6	13,7	4,7	48,5	29,0	22,5
Pas de conjoint(e)	63,2	21,1	15,7	57,2	22,0	20,8
50-54						
Conjoint(e)	78,0	14,8	7,2	40,8	27,2	32,0
Pas de conjoint(e)	57,9	20,7	21,4	50,6	21,1	28,2
30-54						
Conjoint(e)	80,7	15,1	4,3	45,6	32,1	22,3
Pas de conjoint(e)	63,8	23,0	13,2	56,2	23,6	20,2

Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages.

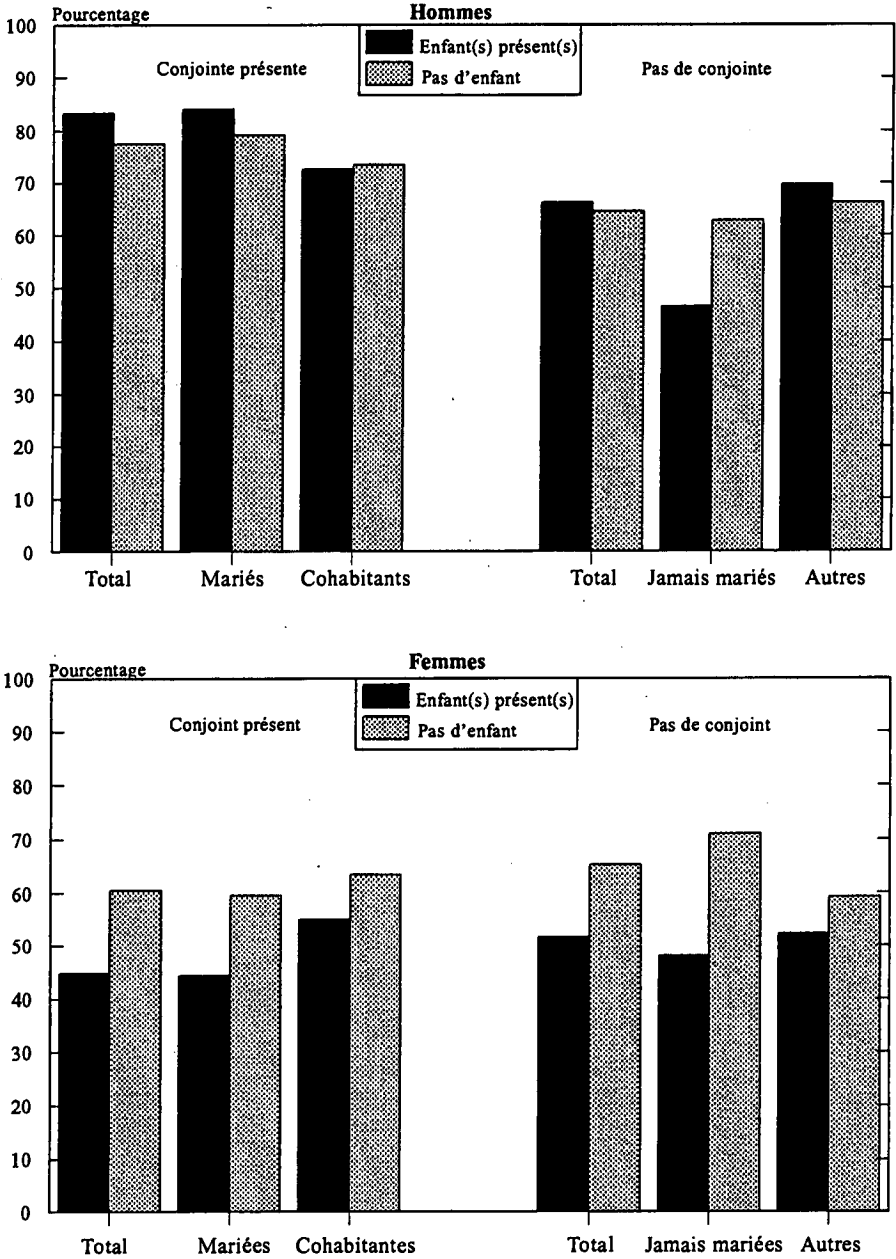
Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

Selon la présence d'un conjoint et la présence d'enfants

La figure 2.1 porte sur le groupe des 40 à 44 ans. Deux catégories de personnes y sont présentées : celles qui ont des enfants de moins de 15 ans et celles qui n'en n'ont pas. Les catégories basées sur la présence d'un conjoint reposent sur l'état matrimonial : mariage ou cohabitation (pour ceux qui ont un conjoint présent), célibat ou autre (pour ceux qui n'ont pas de conjoint ou dont le conjoint est absent). La présence d'enfants et d'un conjoint ont toutes deux une incidence sur la probabilité que les hommes et les femmes travaillent à temps plein. Pour les hommes, l'effet de la présence d'une conjointe est plus important que la présence d'enfants. Il en résulte que, dans le groupe des 40 à 44 ans, 83 % des hommes qui habitent avec une conjointe et des enfants de moins de 15 ans travaillent à temps plein, comparativement à 65 % des hommes sans épouse ni enfant.

Dans le cas des femmes, c'est la présence d'enfants qui a les répercussions les plus importantes, et réduit le plus la proportion de celles qui travaillent à temps plein. Mais, la présence d'un conjoint abaisse encore la proportion de celles qui se sont trouvées dans cette catégorie. Ainsi, dans le groupe des 40 à 44 ans, 45 % des femmes qui habitent avec un conjoint et des enfants de moins de 15 ans travaillent à temps plein, comparativement à 65 % des hommes sans épouse ni enfant.

Figure 2.1 Proportion de personnes âgées de 40 à 44 ans travaillant à temps plein, selon le sexe, la présence d'un(e) conjoint(e) et la présence d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 14 ans, Canada, 1991



Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages.

Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

Puisque la présence d'un conjoint et d'enfants pousse hommes et femmes dans des directions opposées, les personnes dont la situation est la plus semblable sont celles qui n'ont ni conjoint ni enfant; dans ce groupe, 65 % des hommes et des femmes travaillent à temps plein. Dans la sous-catégorie des personnes qui n'ont jamais été mariées et qui n'ont pas d'enfant, les femmes ont même davantage tendance que les hommes à travailler à temps plein. Il est également intéressant de souligner que c'est le mariage plus que la cohabitation qui augmente la probabilité que les hommes travaillent à temps plein et qui la réduit dans le cas des femmes.

Revenu individuel

Le revenu est un critère d'analyse des comportements familiaux à l'égard du travail. Il diffère considérablement selon le sexe, l'état matrimonial et les caractéristiques de la famille.

Non seulement le mariage réduit-il la probabilité des femmes de travailler à temps plein, mais parmi celles qui travaillent, ce sont les mariées qui ont le revenu moyen le plus faible. Comme dans le cas de l'activité professionnelle, celles qui ont déjà été mariées ont une position intermédiaire entre les mariées et les célibataires. On constate avec le temps des changements importants dans la situation des mariées, tant en ce qui concerne l'activité professionnelle que le revenu relatif. Cependant, les différences par rapport aux hommes mariés demeurent importantes dans le groupe des personnes d'âge moyen.

Selon la présence d'enfants

Dans les diverses catégories d'activité professionnelle (temps plein, temps partiel, sans emploi), le revenu d'emploi des femmes sans enfants est plus élevé que celui des femmes qui en ont, mais les différences, en fonction de l'âge du plus jeune enfant, ne sont pas très marquées (tableau 2.18). Lorsqu'il n'y a pas d'enfants, les revenus des hommes et des femmes se rapprochent, surtout dans les groupes d'âge les plus jeunes. Par exemple, pour les 30 à 39 ans, le revenu des femmes qui travaillent à temps plein représente 84 % de celui des hommes, chez les gens qui n'ont pas d'enfants. En revanche, chez ceux qui ont des enfants de moins de cinq ans, le revenu moyen des femmes qui travaillent à temps plein ne s'élève qu'à 68 % de celui des hommes.

Selon la présence d'un conjoint

Dans chacun des groupes d'âge, la présence d'un conjoint augmente le revenu d'emploi moyen des hommes et diminue celui des femmes (tableau 2.19). Ce revenu moyen est au maximum dans le groupe des hommes

Tableau 2.18 Revenu d'emploi moyen (en milliers de dollars) de personnes âgées de 30 à 54 ans selon le statut d'emploi et la présence d'enfant(s), par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990

	Hommes				Femmes			
	Total	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi	Total	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi
30-34								
Moyenne	32,2	36,1	16,7	14,4	19,6	26,2	11,1	8,7
Enfant âgé de 0-5	34,3	37,7	17,9	16,2	17,8	25,6	11,6	8,8
âgé de 6-14	30,5	34,5	16,9	14,3	15,9	21,8	9,1	7,5
âgé de 15 +	25,4	30,0	13,9	14,4	19,4	23,9	10,1	9,1
Pas d'enfant	30,3	34,8	15,6	13,0	25,2	29,3	12,6	10,3
35-39								
Moyenne	36,6	40,7	18,1	15,4	21,2	27,6	11,9	9,8
Enfant âgé de 0-5	40,0	43,7	19,3	17,1	21,3	30,1	13,3	9,9
âgé de 6-14	36,6	40,1	19,0	15,4	18,9	25,0	11,1	9,6
âgé de 15 +	31,8	36,0	17,7	16,7	18,7	23,2	10,3	9,0
Pas d'enfant	32,8	37,7	16,3	13,9	27,1	31,7	13,0	10,6
40-44								
Moyenne	39,9	43,8	19,7	17,4	22,5	28,3	12,4	10,8
Enfant âgé de 0-5	42,6	46,7	20,0	16,5	23,4	31,8	13,8	11,0
âgé de 6-14	41,8	45,1	21,2	19,1	21,6	28,2	12,6	10,6
âgé de 15 +	38,8	42,1	20,4	19,0	20,6	25,3	11,5	11,1
Pas d'enfant	35,2	40,1	17,5	15,6	26,4	31,4	12,7	10,6
45-49								
Moyenne	41,5	45,6	20,4	17,8	22,1	27,8	12,2	10,7
Enfant âgé de 0-5	41,1	45,9	19,3	20,0	20,9	27,3	12,2	9,5
âgé de 6-14	43,7	47,7	21,1	19,7	21,9	28,8	12,8	11,7
âgé de 15 +	43,2	46,5	22,2	20,4	21,3	26,6	12,0	10,5
Pas d'enfant	36,9	41,9	18,4	14,1	23,5	28,9	12,0	10,5
50-54								
Moyenne	40,0	44,3	20,8	18,0	20,6	26,4	11,5	11,1
Enfant âgé de 0-5	38,5	44,4	18,7	12,8	16,6	21,7	9,2	10,4
âgé de 6-14	39,4	43,5	20,5	15,1	19,9	26,1	12,1	9,0
âgé de 15 +	42,9	46,5	22,6	18,7	20,1	25,7	11,5	11,6
Pas d'enfant	37,2	41,9	19,7	18,5	21,2	27,2	11,5	11,0
30-54								
Moyenne	37,5	41,6	18,7	16,6	21,2	27,3	11,8	10,1
Enfant âgé de 0-5	37,7	41,4	18,7	16,6	19,4	27,5	12,2	9,4
âgé de 6-14	39,2	42,9	19,8	17,3	19,4	25,8	11,3	9,7
âgé de 15 +	41,2	44,8	21,3	19,0	20,5	25,6	11,6	10,9
Pas d'enfant	33,8	38,6	17,1	15,1	24,6	29,7	12,3	10,7

Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages. Exclut les personnes n'ayant aucun revenu d'emploi.

Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

Tableau 2.19 Revenu individuel moyen (en milliers de dollars) des personnes âgées de 30 à 54 ans selon le statut d'emploi et la présence d'un(e) conjoint(e), par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990

	Hommes				Femmes			
	Total	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi	Total	Temps plein	Temps partiel	Sans emploi
30-34								
Conjoint(e)	33,6	37,1	17,6	16,3	18,9	25,7	11,1	8,4
Pas de conjoint(e)	27,4	32,5	14,7	11,9	22,1	27,4	10,9	9,9
35-39								
Conjoint(e)	38,1	41,7	19,2	16,9	20,4	27,0	11,9	9,5
Pas de conjoint(e)	29,9	35,4	15,3	12,8	24,2	29,5	11,9	11,1
40-44								
Conjoint(e)	41,2	44,7	20,8	18,1	21,6	27,6	12,3	10,4
Pas de conjoint(e)	32,7	38,2	16,6	15,9	25,7	30,6	13,0	12,2
45-49								
Conjoint(e)	42,7	46,4	21,4	19,7	21,1	26,9	11,9	10,3
Pas de conjoint(e)	34,4	40,5	16,9	13,2	25,5	30,4	13,2	12,2
50-54								
Conjoint(e)	41,1	45,0	21,7	19,2	19,6	25,5	11,3	10,6
Pas de conjoint(e)	33,3	39,2	17,5	14,1	23,8	28,7	12,4	12,8
30-54								
Conjoint(e)	39,0	42,7	19,8	18,1	20,3	26,6	11,7	9,7
Pas de conjoint(e)	30,7	36,2	15,8	13,4	24,2	29,3	12,1	11,6

Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages. Exclut les personnes n'ayant aucun revenu d'emploi.

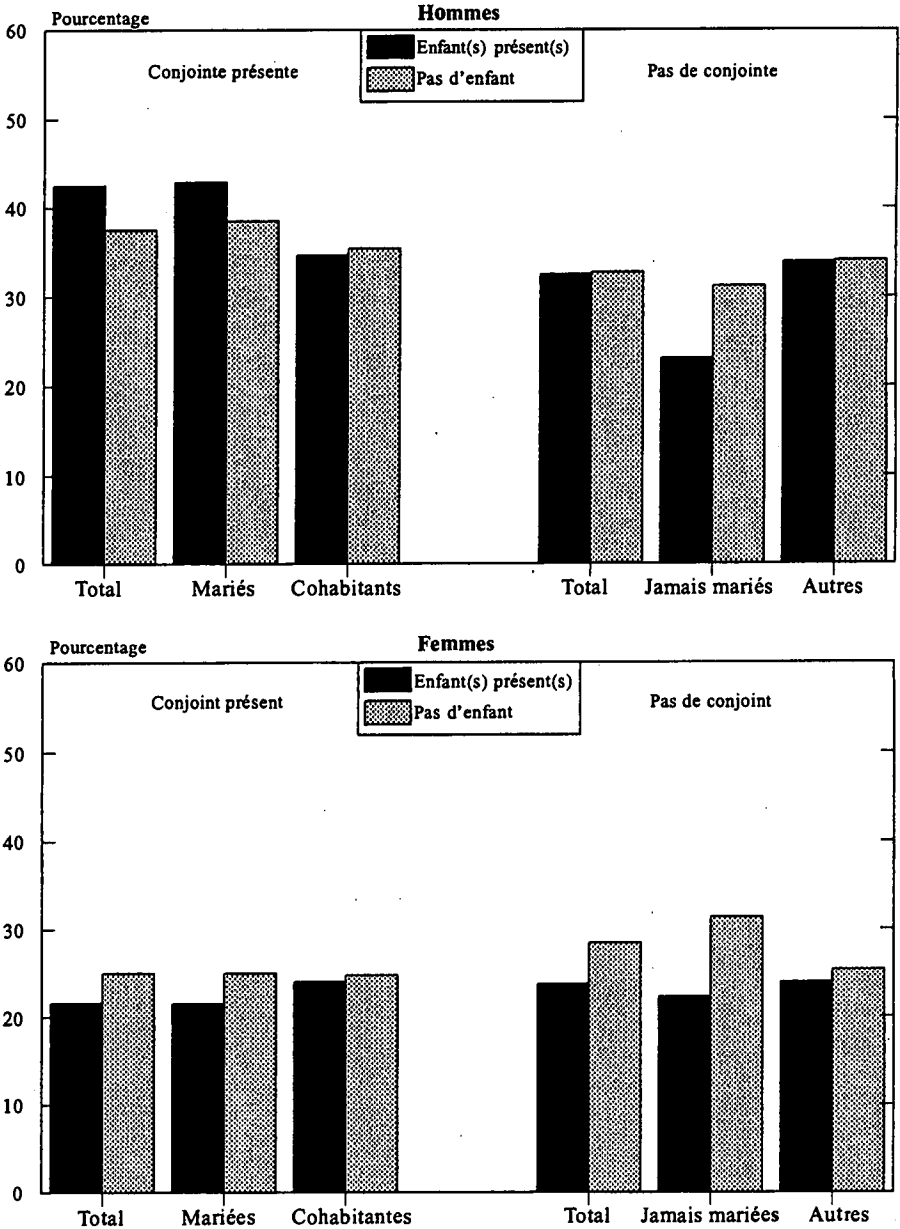
Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

de 45 à 49 ans avec conjoint, et le plus bas dans celui des femmes de 30 à 34 ans avec conjoint. Pour les personnes qui n'ont pas de conjoint, les revenus se rapprochent. Par exemple, dans le groupe des 30 à 39 ans, la moyenne observée chez les femmes qui travaillent à temps plein est de 84 % de la moyenne enregistrée pour les hommes.

Selon la présence d'un conjoint et la présence d'enfants

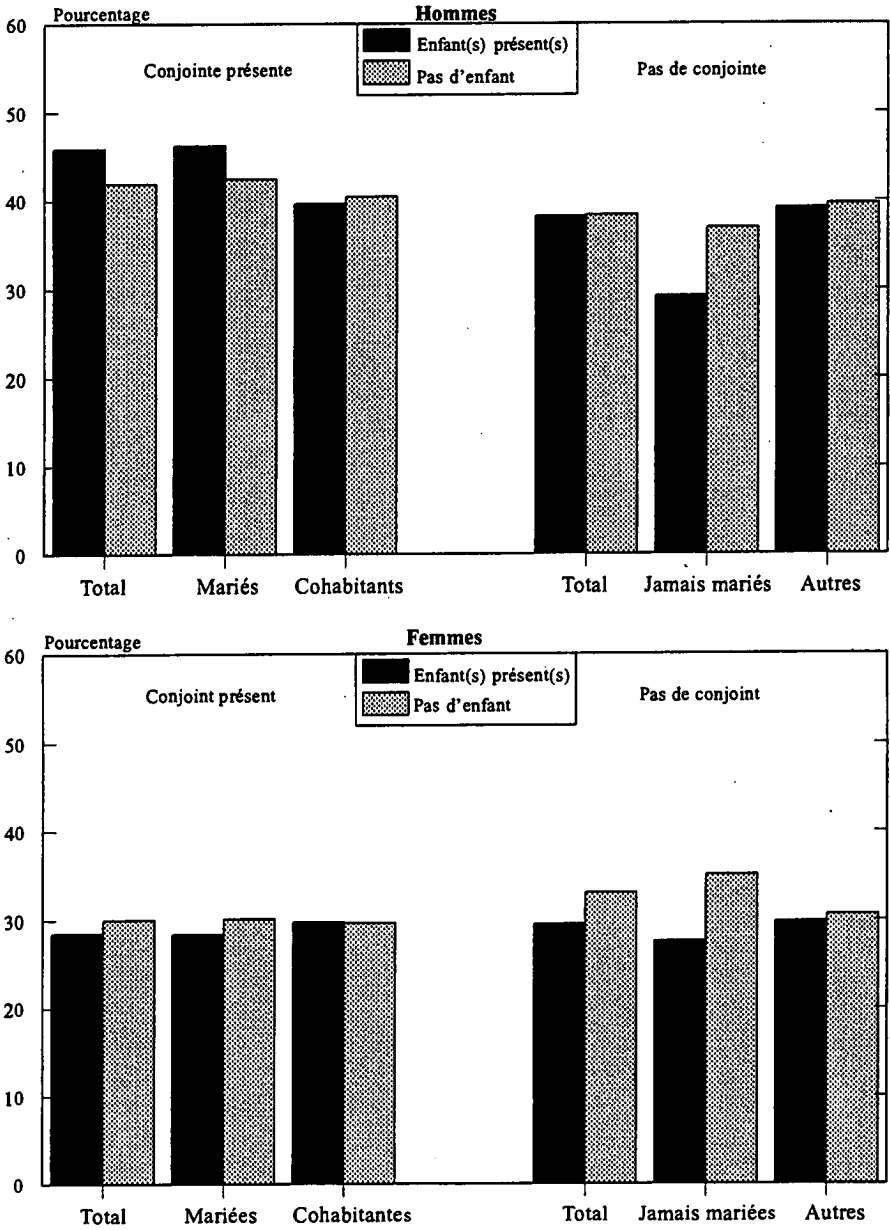
Les figures 2.2 et 2.3 montrent les revenus d'emploi moyens des personnes de 40 à 44 ans, et ceux des personnes travaillant à temps plein, dans le groupe des 40 à 44 ans. À une seule exception près, la présence d'un conjoint et d'enfants à la fois a pour effet d'augmenter le revenu moyen des hommes et de diminuer celui des femmes. L'exception est celle des hommes qui n'ont pas de conjointe dont le revenu moyen est le même, qu'ils aient des enfants ou non. Les comparaisons permettent donc de croire que la présence d'un conjointe joue un plus grand rôle que celle d'enfants, pour ce qui est du revenu

Figure 2.2 Revenu individuel moyen (en milliers de dollars) des personnes âgées de 40 à 44 ans, selon le sexe, la présence d'un(e) conjoint(e) et la présence d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 14 ans, Canada, 1990



Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages. Exclut les personnes n'ayant aucun revenu d'emploi.
Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

Figure 2.3 Revenu moyen (en milliers de dollars) de personnes âgées de 40 à 44 ans travaillant à temps plein, selon le sexe, la présence d'un(e) conjoint(e) et la présence d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 14 ans, Canada, 1990



Nota : Chiffres basés sur les personnes vivant en ménage privé et excluant les personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont des enfants dans ces ménages. Exclut les personnes n'ayant aucun revenu d'emploi.
Source : Tabulation spéciale du Recensement du Canada de 1991.

Tableau 2.20 Revenu familial moyen (en milliers de dollars) des personnes âgées de 30 à 54 ans selon divers types de famille, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1990

Groupe d'âge	Époux et épouse sans enfant	Époux et épouse avec enfant(s)	Famille monoparentale	Hors famille	Ménages multifamiliaux
Hommes					
30-34	56,7	51,3	40,8	26,8	42,0
35-39	59,5	56,5	38,7	28,4	46,4
40-44	60,8	63,5	42,1	30,5	49,9
45-49	59,8	69,8	46,0	30,7	57,3
50-54	57,3	71,8	46,4	28,6	52,3
30-54	58,5	61,1	42,3	28,6	47,9
Femmes					
30-34	58,6	52,1	22,1	23,9	39,3
35-39	61,1	58,0	24,9	25,8	42,7
40-44	60,0	65,6	30,6	26,0	48,7
45-49	55,8	70,1	34,8	24,1	51,0
50-54	52,5	69,4	36,7	21,9	45,0
30-54	56,8	61,7	28,5	24,4	44,5

Nota : Tous les enfants jamais mariés dans le ménage sont comptés comme enfants.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

moyen des hommes. Dans le cas des femmes, quand on les considère en groupe, c'est-à-dire tous types d'emploi réunis, c'est le contraire : la présence d'un enfant fait décroître le revenu d'environ 15 % et la présence d'un mari le réduit de 10 %. Pour les femmes travaillant à temps plein, la présence d'un enfant ou d'un mari fait décroître le revenu d'à peu près la même proportion, c'est-à-dire 8 % et 6 %.

On constate une fois de plus l'écart le plus faible entre hommes et femmes dans le cas des célibataires sans enfants. Dans cette catégorie, le revenu moyen des femmes âgées de 40 à 44 ans est le même que celui des hommes. Pour les personnes de cette catégorie qui travaillent à temps plein, le revenu moyen des femmes équivaut à 95 % de celui des hommes. La différence entre hommes et femmes célibataires n'est pas très importante non plus dans le cas des personnes qui ont des enfants. Dans ces deux catégories, le revenu est très faible, avec une moyenne de 23 100 \$ pour les hommes et de 22 200 \$ pour les femmes. Il convient également de rappeler que la cohabitation ne fait pas augmenter le revenu des hommes autant que le mariage et ne le réduit pas autant, dans le cas des femmes.

Conclusion au sujet du revenu individuel

Bien que l'activité des hommes et des femmes se soit rapprochée, et que les familles à double revenu soient les plus nombreuses chez les personnes

d'âge moyen, la situation familiale continue d'influer différemment sur la vie des hommes et sur celles des femmes. En particulier, le mariage et la présence d'enfants réduit l'activité et le revenu chez les femmes, alors qu'ils les augmentent chez les hommes. Les groupes qui sont les plus semblables sont ceux des gens qui ne se sont jamais mariés et qui n'ont pas d'enfants, surtout dans les groupes les plus jeunes. Il semble donc que la situation familiale joue un rôle important dans l'écart entre le revenu des hommes et des femmes d'âge moyen.

Revenu familial

Puisque les hommes ont le revenu le plus élevé quand ils sont mariés, et que c'est l'inverse pour les femmes, il est compréhensible que l'écart entre les revenus familiaux diminue entre les catégories de familles. Le tableau 2.20 présente cinq catégories de familles : deux conjoints sans enfants, deux conjoints avec enfant(s), parents seuls avec enfant(s), personnes hors famille et personnes appartenant à des ménages multifamiliaux. Le revenu est le revenu total de toutes sources avant impôt.

La majorité des adultes d'âge moyen vivent dans une famille à deux conjoints, soit avec enfant (61 %), soit sans enfants (16 %). Ce sont ces familles qui ont le revenu le plus élevé. Dans le groupe des 30 à 39 ans, ce sont les couples sans enfants qui ont le revenu le plus élevé, alors que, dans le groupe des 40 à 54 ans, ce sont les couples qui ont des enfants.

Les principales différences observées concernent les chefs de familles monoparentales, qui représentent 7 % des personnes d'âge moyen (4 % des hommes et 10 % des femmes). Le revenu moyen de celles qui sont dirigées par des femmes s'élève aux deux tiers seulement de celui des familles du même type dirigées par des hommes. Cet écart est particulièrement marqué dans les groupes les plus jeunes.

Les personnes qui vivent hors famille comptent pour 14 % des adultes d'âge moyen. Leur revenu est nettement moins élevé, mais il est évidemment celui d'une seule personne plutôt que d'une famille. Les différences entre les sexes ne sont pas aussi marquées, le revenu moyen des femmes représentant 85 % de celui des hommes.

Enfin, 2 % de la population à l'étude se trouve dans des ménages multifamiliaux, où le revenu moyen est intermédiaire et où les différences entre les sexes sont minimes.

Puisque les trois quarts des familles des gens d'âge moyen comptent deux conjoints et que les revenus de ces familles sont les plus élevés, le revenu individuel plus faible des femmes est beaucoup moins visible. Bien que toutes les pressions que subissent les familles n'aient pas été considérées, celles

qui sont associées au revenu inférieur des femmes sont compensées, au sein de la famille, par le revenu plus élevé des hommes. Cependant, quand les femmes sont chefs de familles monoparentales, ce qui est le cas d'une sur dix chez les femmes d'âge moyen, elles sont nettement désavantagées.

Conclusion

La plupart des analyses portant sur les questions familiales se concentrent surtout sur les changements importants qui se sont produits avec le temps et sur les situations différentes que vivent les divers types de familles. Dans le cas des personnes d'âge moyen, il est toutefois important de reconnaître les points communs entre les familles. Entre 30 et 54 ans, la majorité des gens sont mariés, vivent dans une famille nucléaire comptant deux générations, ont des enfants et travaillent.

Bien que ce soit la formule majoritaire, il n'en est pas moins vrai que le nombre de personnes qui ne suivent pas ce modèle est à la hausse : 23 % des personnes d'âge moyen ne sont ni mariées ni cohabitantes, et 35 % ne vivent pas avec des enfants. Celles qui travaillent sont les plus nombreuses, mais on en compte tout de même 14 % qui n'ont pas d'emploi rémunéré et 24 % qui travaillent à temps partiel ou une partie de l'année.

C'est particulièrement parmi les célibataires, et surtout dans les groupes les plus jeunes, que les différences entre les sexes se sont atténuées. Par exemple, parmi les célibataires de 30 à 34 ans qui ne vivent ni avec un conjoint ni avec des enfants, 66 % des hommes et 72 % des femmes travaillent à temps plein, et le revenu d'emploi moyen des femmes correspond à 94 % de celui des hommes. Il est clair que cela ne représente qu'une petite fraction des personnes à leur mi-vie.

À l'inverse, les différences entre les sexes dans les schémas de travail et le revenu individuel sont très fortes dans la catégorie de personnes la plus nombreuse, c'est à dire parmi les personnes légalement mariées. Parmi les personnes de 30 à 34 ans qui vivent avec un conjoint et des enfants de moins de 15 ans, 81 % des hommes et 35 % des femmes travaillent à temps plein, et le revenu d'emploi moyen des femmes ne représente que 49 % de celui des hommes. Les écarts en termes de revenu demeurent également prononcés parmi les personnes mariées qui travaillent à temps plein, puisque le revenu d'emploi moyen des femmes mariées ayant des enfants de moins de 15 ans s'élève à 64 % de celui des hommes dans la même situation.

À certains égards, les personnes qui ont déjà été mariées sont dans une situation intermédiaire entre les deux autres groupes. Par exemple, la probabilité qu'elles travaillent à temps plein se situe entre celle observée

chez les célibataires et celle des personnes actuellement mariées. Cependant, la présence d'enfants dans le ménage, situation beaucoup plus courante pour les femmes que pour les hommes ayant déjà été mariés, accentue considérablement l'écart entre les sexes dans cette catégorie. Par exemple, parmi les personnes de 30 à 54 ans qui ont déjà été mariées, 22 % des hommes et 64 % des femmes vivent avec des enfants. En outre, parmi les personnes qui habitent avec des enfants de moins de 15 ans, 66 % des hommes et 46 % des femmes travaillent à temps plein, et le revenu d'emploi moyen des femmes travaillant à temps plein ou à temps partiel ne représente que 66 % de celui des hommes. En revanche, dans le groupe de celles qui ne vivent pas avec des enfants, 65 % des hommes et 56 % des femmes travaillent à temps plein, et le revenu moyen des femmes toutes catégories d'emploi confondues s'établit à 75 % de celui des hommes.

Par conséquent, on peut affirmer que l'écart entre les sexes n'est pas très marqué dans le cas des célibataires. Quant aux personnes mariées, cet écart est en bonne partie fonction de la répartition du travail rémunéré et du travail non rémunéré à l'intérieur des couples. Bien des couples répondent aux besoins de leur famille en se partageant plutôt inégalement le travail rémunéré sur le marché du travail, et le travail familial. Lorsqu'on additionne les deux catégories, la vie des hommes et des femmes n'est pas tellement différente. Par exemple, Che-Alford et al. montrent avec les données de l'Enquête sociale générale de 1992 que, parmi les personnes qui occupent un emploi, qui vivent avec un partenaire et qui ont au moins un enfant de moins de cinq ans, les hommes travaillent en moyenne 9,4 heures par jour comparativement à 9,8 heures pour les femmes. Les hommes font plus de travail rémunéré (6,8 heures par jour comparativement à 5,2), alors que les femmes font plus de travail non rémunéré (4,6 heures par jour comparativement à 2,6). Bien que l'écart entre les sexes ne soit pas très élevé en ce qui concerne le nombre d'heures de travail, cette situation montre, comme il fallait s'y attendre, que les femmes travaillent plus longtemps que les hommes, sauf celles qui n'ont pas d'emploi à l'extérieur du foyer. Ces observations sont importantes pour interpréter correctement la persistance d'un écart entre les sexes dans la société. Elles suggèrent que le principal facteur de ce décalage est relié aux normes et aux attitudes, en ce qui concerne le mariage et la parentalité, plutôt que des différences de traitement par les employeurs ou les lieux de travail.

Répercussions des tendances relatives à la famille et au travail : les problèmes de discontinuité

Bien que les couples établissent souvent une répartition du travail qui fonctionne assez bien pour eux, c'est en bonne partie aux dépens de la continuité du travail de la femme. En se fondant sur l'Enquête sur la famille effectuée en 1984, Robinson (1989) note que le mariage augmente le nombre

de fois où les femmes interrompent leur participation au marché du travail, alors qu'il le réduit dans le cas des hommes. Le Bourdais et Desrosiers (1988) concluent également que, bien que les femmes des générations récentes interrompent généralement leur travail moins longtemps, leur profil professionnel, à un âge donné, est tout aussi discontinu que celui des femmes des cohortes plus anciennes. Ces auteurs avancent aussi l'hypothèse que les femmes pourraient choisir des professions qui leur permettent plus facilement d'interrompre leur travail, ou qui accordent moins d'importance à l'expérience et au capital humain acquis.

En un sens, comme le fait remarquer Jones et al. en 1990, les retraits du marché du travail ou le travail à temps partiel peuvent être considérés comme les signes d'une souplesse qui aide les gens à atteindre un certain nombre d'objectifs. En particulier, ces modes de travail permettent souvent aux couples de répondre aux besoins des enfants et de la famille. L'Enquête de 1988 sur la garde des enfants laisse entrevoir que les parents voudraient certes un meilleur appui gouvernemental dans ce domaine, sous forme de garderies, mais qu'ils aimeraient également pouvoir travailler dans des conditions plus souples afin de s'occuper eux-mêmes de leurs propres enfants.

Les interruptions de travail posent également problème sur un autre plan. À partir de données recueillies aux États-Unis pendant 10 ans, Moen (1991) a constaté chez les femmes de 35 à 59 ans des allées et venues considérables entre le marché du travail et le foyer. Une faible proportion certes de ces femmes n'ont jamais eu d'emploi, mais moins de 20 % ont eu un emploi à temps plein pendant la période de 10 ans sur laquelle portait l'étude. La situation la plus courante était celle des femmes qui avaient changé d'activité professionnelle (temps plein, temps partiel, sans emploi) pendant cette période. Il semble que les interruptions de travail, et le travail à temps partiel, expliquent dans une large mesure le revenu moyen moins élevé des femmes (d'après la Commission royale d'enquête sur l'union économique 1985 : Vol. II, 688-696).

Si les interruptions de travail permettent aux couples de répondre aux besoins des enfants et de la famille, elles posent des problèmes particulièrement sérieux pour les personnes qui ont déjà été mariées et ne le sont plus. Manifestement, les personnes de ce groupe ne peuvent pas partager avec un conjoint, même de façon inégale, le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Surtout quand les enfants sont jeunes, elles doivent subir les pressions combinées des exigences du travail rémunéré et du travail familial. En outre, le travail rémunéré peut leur rapporter des avantages restreints si elles ont connu des interruptions dans le passé. À l'évidence, ce problème touche tout particulièrement les femmes. En effet, le revenu des femmes d'âge moyen qui doivent élever seules des enfants de moins de 15 ans ne représente que 70 % de celui des hommes dans la même situation. En outre, les femmes composent 75 % du groupe des chefs de familles

monoparentales d'âge moyen ayant des enfants de moins de 15 ans. Les groupes à faible revenu, d'après Rashid, sont surtout les familles monoparentales dirigées par des femmes. Les adultes ont aujourd'hui plus d'autonomie parce qu'ils peuvent plus facilement mettre fin à une relation conjugale qui ne les satisfait pas, mais c'est au prix d'une augmentation de la pauvreté chez les femmes et de l'insécurité chez les enfants (Cherlin, 1992 : 139).

Répercussions sur le plan de l'inégalité

La proportion plus importante des personnes d'âge moyen qui n'ont pas de vie conjugale signifie que les soutiens familiaux sont moins nombreux qu'auparavant, même pour les gens de cet âge. Le nombre important de personnes qui n'ont pas d'enfants accentue également l'inégalité entre celles qui élèvent des enfants et les autres.

Il est clair que le mariage et, en particulier, la présence d'enfants entraînent d'autres différences entre les sexes, en ce qui concerne la situation familiale et professionnelle. Dans la plupart des cas, ce sont des éléments qui accroissent les responsabilités familiales des femmes et les responsabilités professionnelles des hommes. Par exemple, Grindstaff (1989) a comparé le cas de diverses femmes qui avaient 30 ans lors du Recensement de 1981. Il s'est rendu compte que celles qui s'étaient mariées jeunes ou qui avaient eu leurs enfants de bonne heure étaient en même temps celles qui avaient une faible scolarité, une moindre activité professionnelle et de plus faibles revenus. Celles qui avaient réalisé le plus de choses étaient des femmes qui n'étaient pas mariées ou qui n'avaient pas d'enfants à l'âge de 30 ans.

Inversement, les femmes qui donnent priorité au travail rémunéré sont celles qui ont le plus tendance à avoir leurs enfants tard ou à ne pas en avoir. Par exemple, Ram et Rahim (1993) ont montré que les femmes qui commencent à travailler de bonne heure espacent davantage les naissances et ont moins d'enfants. Il est possible que l'infécondité soit la route la plus facile vers l'égalité. En autant que le mariage et la famille sont impliqués, la meilleure façon de réaliser l'égalité serait de demeurer célibataire et sans enfants. C'est là le produit de deux facteurs : d'une part les femmes sans conjoint ni enfant sont plus fidèles au marché du travail et gagnent davantage que les autres, alors que, d'autre part, les hommes dans le même statut sont moins attachés à leur travail que les autres. Il semble que les femmes aient tendance à choisir plus d'implication dans le travail et les hommes moins, d'où une convergence des schémas. Toutefois, si l'infécondité est peut-être la voie la plus facile vers l'égalité, on ne constate pas d'accroissement de cette infécondité, ce qui signifie que ce n'est pas la solution choisie pour résoudre le conflit entre enfants et travail.

Aux États-Unis, Goldscheider et Waite (1986) ont constaté que les hommes à position plus élevée ont plus tendance à se marier que les autres. C'est

comme s'ils «achetaient un mariage» comme élément de cette position. Ce n'est pas le cas pour les femmes. Au contraire, celles qui ont une position élevée ont davantage tendance à ne pas être mariées; on dirait plutôt que c'est par leur célibat qu'elles achètent leur position. Manifestement, le mariage ne présente pas les mêmes enjeux pour les hommes et pour les femmes.

Les caractéristiques communes de l'expérience familiale des personnes d'âge moyen ont un certain effet égalisateur. Cependant, le nombre croissant de celles qui se situent en marge des tendances courantes constitue une source importante de stress et d'inégalités. Les familles ne sont pas toujours là pour soutenir les individus. En particulier, souvent les enfants n'ont pas deux parents pour assurer leur soutien.

Le mariage et la présence des enfants entraînent des inégalités considérables entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le travail rémunéré et le travail familial. Bien que cette situation permette la souplesse dont les couples ont besoins pour répondre aux besoins de la famille et des enfants, elle pose de sérieux problèmes dans la vie familiale des personnes qui ont déjà été mariées.

Chapitre 3

SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES D'ÂGE MÛR

Ellen M. Gee

Introduction

Suite logique des précédents chapitres, celui-ci est consacré aux familles de personnes de plus de 55 ans. Outre l'état matrimonial, la situation parentale et l'arrangement domestique, certains événements particuliers à ces âges comme le départ des enfants, la rupture du mariage et le remariage feront l'objet de l'analyse.

Les études sur la famille privilégient généralement les jeunes adultes. Ainsi en 1987 dans leur monographie de recensement sur la famille, Sweet et Bumpass aux États-Unis ne consacrent qu'un chapitre sur onze aux familles de personnes âgées et, dans son livre sur le mariage aux États-Unis, Cherlin en 1992 n'analyse la situation des personnes âgées que du point de vue de leur mariage et des caractéristiques de leur famille lorsqu'elles étaient de jeunes adultes.

Il y a maintenant trois bonnes raisons pour s'intéresser davantage aux familles de personnes âgées et à l'histoire familiale de ces personnes. La première est le vieillissement de la population. La baisse de la fécondité et de la mortalité au Canada a eu pour effet qu'en 1991 plus de 5,5 millions de Canadiens, c'est-à-dire 20,4 % de la population, ont 55 ans et plus (tableau 3.1). Et la plupart appartiennent à des familles à trois ou quatre générations.

La deuxième sont les influences féministes dans les sciences sociales et sur la société dans son ensemble. Au tableau 3.1, on constate que, pendant la première moitié du siècle, dans le groupe des 55 ans et plus, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à cause d'une immigration fortement masculine dans les années précédentes et d'une mortalité féminine (souvent maternelle) plus élevée qu'aujourd'hui. Mais, depuis le milieu du siècle, la population canadienne âgée compte une proportion de femmes qui ne cesse de croître en raison de la plus grande longévité de celles-ci. Cette surféminité est particulièrement marquée dans les cohortes les plus anciennes. Par exemple, en 1991, dans le groupe des 85 ans et plus, on comptait 44 hommes pour 100 femmes. La surféminité croissante de la population âgée, jointe à une plus grande conscience des difficultés économiques des femmes qu'elle inclut, surtout chez celles qui sont seules, a suscité un fort intérêt

Tableau 3.1 Population âgée de 55 ans et plus et rapport de masculinité¹, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1921 à 1991²

	Groupe d'âge				
	55-64	65-74	75-84	85 +	Total 55 +
1921					
Hommes	275 362	151 624	53 870	9 470	490 326
Femmes	245 705	138 596	55 380	11 304	450 985
Rapport de masculinité	112	109	97	84	109
Pourcentage de la population totale	5,9	3,3	1,2	0,2	10,7
1931					
Hommes	356 315	209 400	73 937	11 213	650 865
Femmes	305 632	193 507	73 924	14 095	587 158
Rapport de masculinité	117	108	100	80	111
Pourcentage de la population totale	6,4	3,9	1,4	0,1	11,9
1941					
Hommes	493 791	273 669	101 283	15 957	884 700
Femmes	420 252	251 156	105 926	19 824	797 158
Rapport de masculinité	117	109	96	80	111
Pourcentage de la population totale	7,9	4,6	1,8	0,3	14,6
1951					
Hommes	556 888	388 474	140 093	22 736	1 108 191
Femmes	519 954	360 095	145 089	29 786	1 054 924
Rapport de masculinité	107	108	97	76	105
Pourcentage de la population totale	7,7	5,3	2,0	0,4	15,4
1961					
Hommes	654 714	435 761	203 232	35 124	1 328 831
Femmes	634 756	453 516	217 822	45 699	1 351 793
Rapport de masculinité	103	96	93	77	98
Pourcentage de la population totale	7,1	4,9	2,3	0,4	14,7
1971					
Hommes	854 105	501 625	225 675	54 565	1 635 970
Femmes	877 635	575 710	304 005	82 825	1 840 175
Rapport de masculinité	97	87	74	66	89
Pourcentage de la population totale	8,0	5,0	2,5	0,6	16,1
1981					
Hommes	1 030 770	671 810	275 410	63 630	2 041 620
Femmes	1 128 460	805 940	414 035	130 155	2 478 590
Rapport de masculinité	91	83	67	49	82
Pourcentage de la population totale	8,9	6,1	2,8	0,8	18,6
1991					
Hommes	1 180 025	851 455	392 665	86 305	2 510 450
Femmes	1 219 605	1 043 615	598 900	197 030	3 059 150
Rapport de masculinité	97	82	66	44	82
Pourcentage de la population totale	8,8	6,9	3,6	1,0	20,4

¹ Nombre d'hommes pour 100 femmes.

² Exclut Terre-Neuve pour 1921, 1931 et 1941.

Source : Recensement du Canada de 1991, n° 93-310 au catalogue, tableau 1.

pour leur situation ainsi que pour leur environnement familial en raison des fonctions importantes qu'elles ont remplies toute leur vie, précisément dans la famille.

La troisième raison est la vogue du concept de trajectoire de vie dans le milieu des sciences sociales. On s'intéresse surtout, comme l'ont fait Hareven en 1982, Elder en 1985 et Hagestad en 1990, au cheminement des individus et aux changements d'état qu'ils ont effectués tout au long de leur vie, changements occasionnés par une structure sociale devenue plus complexe avec le temps. En abordant le problème dans une perspective longitudinale qui met en relief les événements et les transitions qui se produisent et l'ordre de leur succession (chapitre 4), Pruchno et al. en 1984 ont fait remarquer que la notion de trajectoire de vie attire l'attention sur les aspects intergénérationnels. En effet si un homme se marie, ses parents, s'ils sont vivants, deviennent beaux-parents; si une femme devient mère, la sienne devient grand-mère et quand un mari meurt, ses jeunes enfants deviennent orphelins. Ainsi, la notion de trajectoire de vie agrandit les vues sur la famille et permet d'investiguer au-delà de la cellule formée du ou des parents et de leurs enfants, c'est-à-dire la famille nucléaire. Elle permet d'observer davantage la structure de l'unité familiale et les schémas d'interaction avec les personnes âgées.

Ces trois facteurs (vieillesse de la population, préoccupation féministe et analyse sous l'angle des trajectoires de vie) ont non seulement suscité de l'intérêt pour la vie familiale des personnes âgées, mais ont également mis en relief, d'après Gee et Kimball en 1987, des différences importantes qui augmentent souvent avec l'âge entre les sexes, en ce qui concerne la vie et la situation familiale. Par conséquent, la différence entre hommes et femmes sera un thème majeur du chapitre : différences dans la situation, facteurs qui les expliquent et leurs implications.

État matrimonial de la population de 55 ans et plus

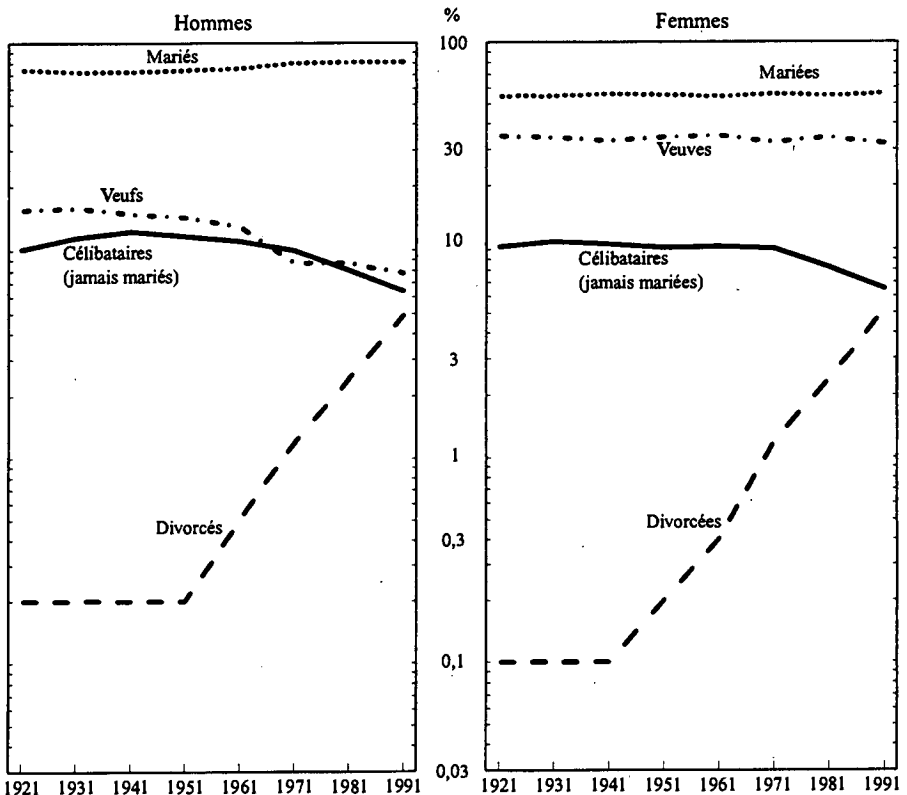
Un nombre considérable d'études gérontologiques soulignent l'importance de l'état matrimonial pour les personnes d'âge mûr. Bengston et al. en 1990 font remarquer que comparativement aux personnes âgées célibataires, celles qui sont mariées sont en meilleure santé et disposent de plus de ressources économiques et sociales. Martin Matthews en 1991 insiste sur le fait que le veuvage joue un grand rôle, que ses répercussions économiques sont très importantes, surtout pour les femmes, et qu'une grande partie des effets malheureux qui y sont associés semblent plus découler de la perte de statut socio-économique que de la disparition du conjoint comme telle. Martin Matthews en 1991 et Payne en 1984 signalent que, question de bien-être, les personnes âgées divorcées ou séparées s'arrangent un peu

moins bien que les veuves en ce qui à trait au soutien social et à la situation économique. Keith en 1986 signale que les femmes célibataires sont plus enclines à chercher un soutien social auprès de leurs amis et amies que celles qui, après avoir été mariées, ne le sont plus. Tout en tenant compte de la grande diversité que l'on trouve dans chaque groupe, il reste que l'état matrimonial est un critère fort utile pour un classement des personnes d'âge mûr.

Répartition selon l'état matrimonial, 1921 à 1991

Dans les chapitres précédents, les mises au point ont été faites en ce qui regarde les catégories des personnes, selon leur état matrimonial et les changements qui se sont produits d'après les recensements au Canada de 1921 à 1991. Dans ce chapitre, on a choisi un regroupement en quatre catégories : célibataires, marié(e)s (y compris les personnes séparées), veufs

Figure 3.1 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus selon l'état matrimonial légal, par sexe, Canada, 1921 à 1991



Source : Tableau A3.1 en annexe.

ou veuves et divorcé(e)s (figure 3.1). On remarque que la catégorie des marié(e)s est toujours la plus importante. Comme on peut s'y attendre, le pourcentage des personnes mariées diminue avec l'âge à mesure que la mortalité vient grossir la catégorie des veuves. La figure 3.1 montre également que, dans l'ensemble, la proportion des personnes mariées a même légèrement augmenté avec le temps, ce qui s'explique par la baisse de la mortalité, qui a repoussé le veuvage aux âges très avancés.

Les personnes veuves viennent en deuxième place. Leur proportion varie fortement selon les groupes d'âge, mais on note toutefois depuis 70 ans une tendance globale à la baisse, surtout chez les hommes.

La catégorie des célibataires vient loin en troisième place, avec des pourcentages dépassant rarement 11 % ou 12 %. Si la différence dans les proportions de célibataires est importante entre 1921 et aujourd'hui, c'est surtout depuis 1971 que s'est produite la réduction. Elle est passée d'environ 10 % à 6,5 %. Il vaut donc la peine de souligner que la «désaffection» à l'égard du mariage, dont il a été fait mention aux chapitres 1 et 2, n'est pas encore visible dans la population canadienne âgée actuelle.

Dans le groupe des 55 ans et plus, la proportion des personnes divorcées était autrefois très faible (moins de 1 %). Mais on note depuis 1971 des augmentations importantes qui coïncident avec la libéralisation de la loi canadienne sur le divorce. Le pourcentage des personnes divorcées a quadruplé, de sorte qu'environ 5 % des Canadiens âgés sont aujourd'hui dans cette catégorie. Bien que cet accroissement se constate dans tous les groupes d'âge au-delà de 55 ans, il est plus évident dans les groupes les plus jeunes, c'est-à-dire chez les 55 à 59 ans et les 60 à 64 ans.

La figure 3.1 révèle une différence marquée entre les sexes en ce qui concerne l'état matrimonial des 55 ans et plus. Les hommes mariés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les femmes. En 1921, le pourcentage s'élevait à 74 % et en 1991, il était passé à 81 %. Pour les femmes, la transformation est plus modeste et les niveaux sont plus bas : 55 % en 1921 et 56 % en 1991. La plus faible augmentation du pourcentage des femmes mariées est due, en partie, à une forte augmentation du nombre de femmes très âgées (tableau 3.1).

Variations dans l'état matrimonial selon l'âge et le sexe

Les différences selon le sexe dans les proportions de personnes mariées augmentent avec l'âge. Ainsi, dans le groupe des 55 à 59 ans, 84 % des hommes et 75 % des femmes étaient mariés en 1991. Mais, dans le groupe des 85 ans et plus, les chiffres comparables sont de 57 % et de 12 % respectivement. Autrement dit, parmi les hommes les plus âgés, plus de la moitié sont mariés.

Les femmes risquent le veuvage bien davantage que les hommes. Parmi les hommes de 55 ans et plus, la proportion des veufs a diminué de 16 % en 1921 à 8 % en 1991, tandis que la proportion des veuves du même âge a très peu changé; elle était de 35 % en 1921 et de 32 % en 1991. Comme dans le cas des personnes mariées, le changement assez faible chez les femmes résulte en partie d'un changement de la répartition selon l'âge. Le nombre des femmes âgées est plus important que celui des hommes. Dans chaque tranche d'âge de cinq ans, le pourcentage des veuves a en fait diminué assez substantiellement, surtout chez les moins de 70 ans, mais cette situation est contrebalancée par l'augmentation proportionnellement plus importante du nombre de femmes très âgées que d'hommes très âgés.

Chez les deux sexes, la proportion des personnes veuves augmente avec l'âge. Cependant, l'écart entre les sexes, même dans le groupe le plus âgé (85+), est très important; en effet, 35 % des hommes du groupe se classent dans cette catégorie en 1991, et 77 % des femmes.

Les différences entre les sexes sont minimes en ce qui concerne la proportion des personnes célibataires et on ne détecte pas de tendance nette. Elles ne sont pas très grandes non plus en ce qui concerne les divorcés : hommes et femmes semblent suivre la hausse généralisée de la proportion des divorcés.

Dans l'ensemble, l'évolution au cours du temps des proportions des différents états matrimoniaux légaux sont les mêmes pour les deux sexes : une diminution de la fraction des célibataires et des veufs, une légère hausse de celle des mariés et une forte augmentation de celle des divorcés. En dépit de ces similitudes dans les tendances, la répartition varie considérablement d'un sexe à l'autre. La principale différence entre les hommes et les femmes réside dans la probabilité d'être en veuvage, qui résulte à la fois de la longévité supérieure des femmes, des différences d'âge au mariage et de la fréquence plus grande du remariage chez les hommes.

Les nombres de personnes classées selon leur état matrimonial ne donnent qu'une idée partielle de la situation, puisqu'ils regroupent en une seule catégorie les personnes mariées et celles séparées et qu'ils ne prennent pas en considération la cohabitation. Cependant, pour les Canadiens âgés, il y a peu de différence dans la répartition en fonction de leur état matrimonial légal et de leur vie conjugale réelle (tableau non présenté). La séparation et la cohabitation sont rares et leurs effets s'annulent à peu près dans la proportion totale des personnes mariées. Seulement 3 % des hommes et 1 % des femmes de 55 ans et plus vivent actuellement en union consensuelle.

Remariage

Il faudrait pouvoir distinguer ceux qui sont encore dans leur première union (mariage ou union consensuelle) de ceux qui sont dans une union

Tableau 3.2 Pourcentage de personnes déjà mariées vivant un remariage, et âge médian à ce remariage, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1990

	Cohorte de naissance		
	1911-1920 (70-79 ans)	1921-1930 (60-69 ans)	1931-1940 (50-59 ans)
	Hommes		
Pourcentage	38,1	49,7	44,8
Âge médian	53,3	51,2	40,7
	Femmes		
Pourcentage	18,4	23,7	35,9
Âge médian	54,8	43,6	37,8

Source : Enquête sociale générale, 1990.

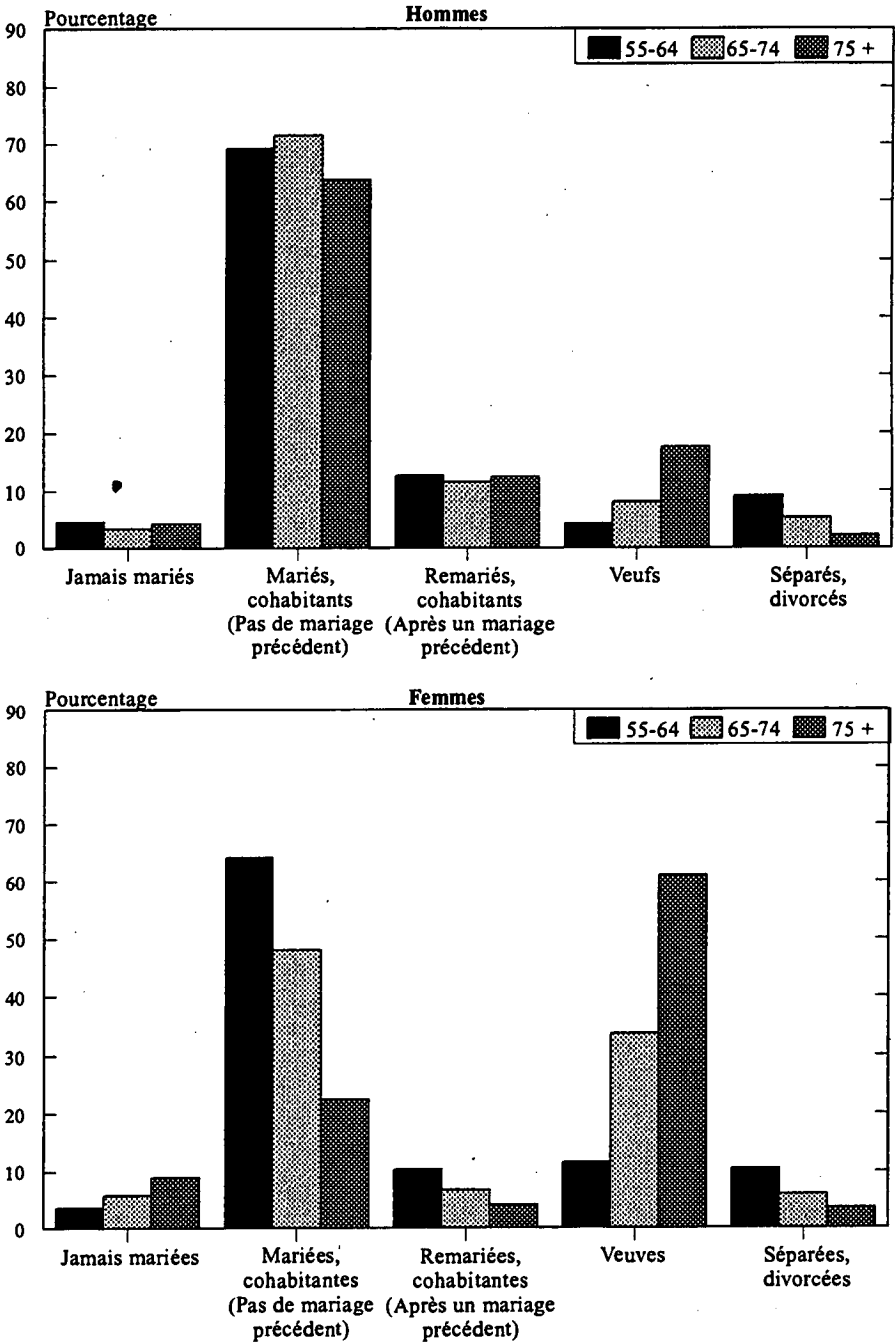
subséquent pour avoir une image plus détaillée de la situation matrimoniale de la population. Les données du Recensement de 1991 ne le permettent pas, mais l'Enquête sociale générale de 1990 offre la possibilité d'estimer la proportion des personnes actuellement mariées ou cohabitantes, sans mariage préalable et celle des personnes remariées ou cohabitantes après mariage (figure 3.2). Il apparaît que l'état de remarié n'est pas courant chez les personnes d'âge mûr. Seulement 12 % des hommes et 8 % des femmes de 55 ans et plus sont des remariés ou

des cohabitants après une rupture de mariage. Cette constatation s'inscrit dans la ligne des conclusions de Burch qui en 1985, à la suite de l'Enquête de 1984 sur la famille, avait trouvé que la grande majorité des Canadiens qui se marient ne le font qu'une fois.

La probabilité de remariage est presque deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes; elle est même le triple dans la population des 75 ans et plus. Le tableau 3.2 présente les proportions de personnes remariées parmi celles dont le mariage précédent a été rompu. Les hommes sont plus de deux fois plus nombreux que les femmes à se remarier, dans les deux groupes de cohortes les plus âgées; dans le groupe de cohortes les plus jeunes (1931-1940), la différence entre les sexes est moins prononcée. L'âge médian au remariage est en général moins élevé pour les femmes que pour les hommes, du fait que les femmes sont souvent plus jeunes que les hommes au moment de la perte du conjoint.

Ces observations coïncident avec celles de Dumas et de Péron en 1992 selon lesquelles les probabilités de remariage des hommes de 60 ans et plus sont approximativement quatre fois supérieures à celles des femmes. Si le taux de remariage est moins élevé chez les femmes plus âgées, c'est en partie à cause du rapport de masculinité, qui est dû à un faible nombre d'hommes dans les groupes plus âgés en raison d'une mortalité masculine plus précoce. En dépit de cette considération démographique, on ne peut écarter totalement une éventuelle différence du désir de remariage entre les hommes et les femmes. Comme l'explique Burch, «il est plus probable que certaines de ces Canadiennes âgées n'aient tout simplement pas souhaité fortement se remarier». Le fait que l'âge médian au moment du remariage soit inférieur à 55 ans donne du poids à cet argument.

Figure 3.2 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus selon l'état matrimonial, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990



Source : Tableau A3.2 en annexe.

Autres variations dans l'état matrimonial

Les tendances générales en matière d'état matrimonial, ainsi que les fortes différences en fonction de l'âge et du sexe, sont valides pour toutes les sous-populations du Canada. Cependant, il y a des variations sur les plans social, économique et culturel. L'examen qui suit portera sur trois variables : la langue maternelle, le niveau de scolarité et le revenu annuel individuel (figures 3.3 et 3.4 et tableau 3.3).

Tableau 3.3 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 60-64 et de 75-79 ans selon l'état matrimonial, par sexe et niveau de scolarité¹, Canada, 1981 et 1991

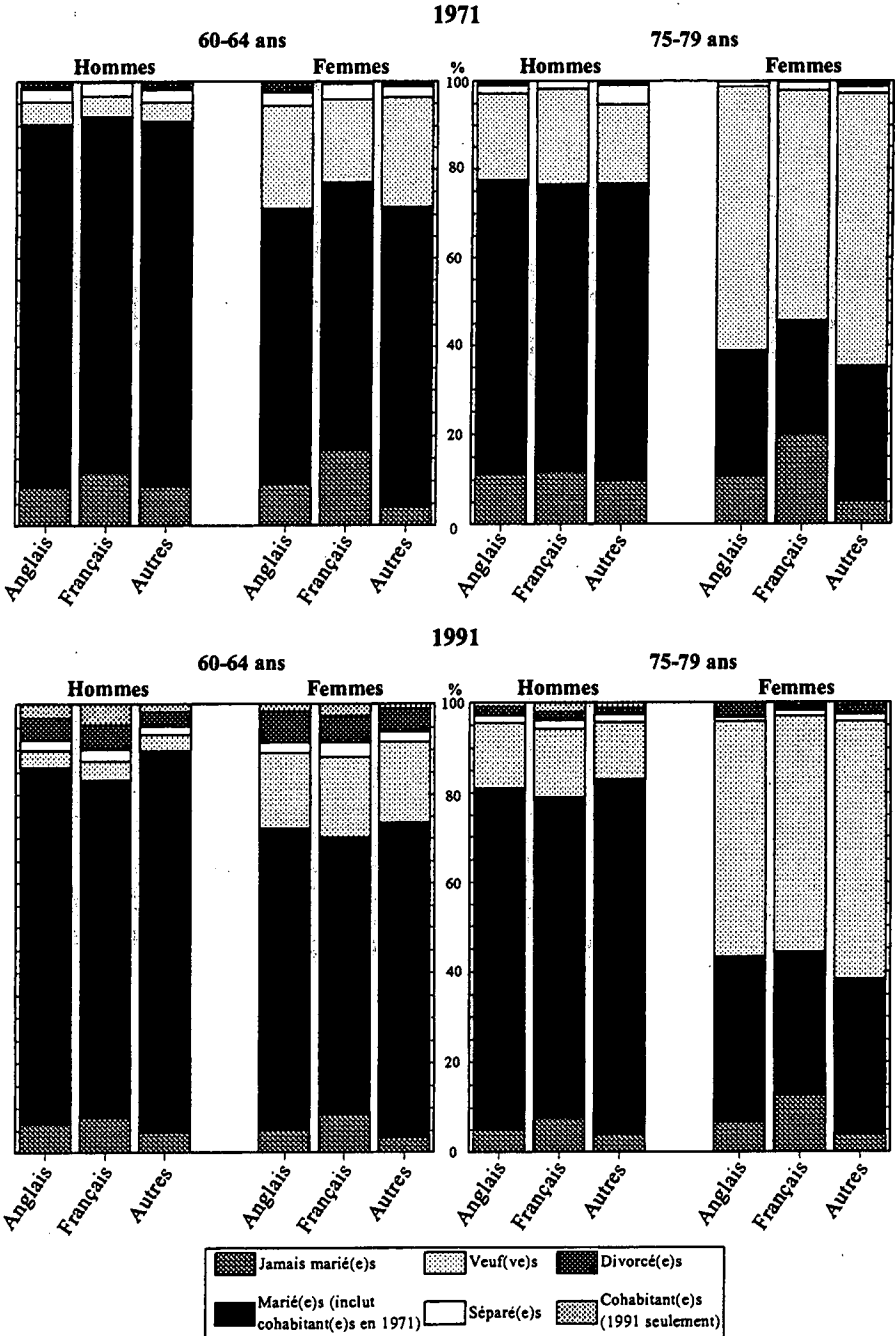
	60-64 ans				75-79 ans			
	Primaire	Secondaire	Post-secondaire, non universitaire	Universitaire	Primaire	Secondaire	Post-secondaire, non universitaire	Universitaire
1981								
Hommes								
Jamais mariés	9,7	5,2	3,9	8,1	8,8	6,2	4,0	8,2
Mariés ²	78,6	85,5	88,2	84,8	71,1	74,4	76,7	74,6
Veufs	5,1	4,2	2,4	2,6	16,7	15,9	16,2	14,7
Séparés	3,8	2,4	2,4	2,0	2,0	2,1	1,6	1,4
Divorcés	2,9	2,7	3,1	2,6	1,4	1,5	1,6	1,1
Femmes								
Jamais mariées	6,1	5,1	8,2	17,1	6,7	10,6	17,7	20,9
Mariées ²	64,6	69,0	69,3	59,2	30,8	29,5	31,3	30,5
Veuves	24,4	20,7	16,0	15,7	60,2	57,8	48,2	44,6
Séparées	2,7	1,9	2,4	2,5	1,4	1,0	1,2	2,4
Divorcées	2,2	3,3	4,1	5,5	0,9	1,5	1,6	1,6
1991								
Hommes								
Jamais mariés	8,5	5,4	3,7	6,5	6,6	3,8	3,8	6,2
Mariés	76,4	81,3	81,7	82,1	72,2	78,0	80,1	79,0
Cohabitants	3,5	2,9	3,2	2,4	1,4	1,1	1,2	0,7
Veufs	4,2	3,8	3,8	2,2	16,2	13,4	12,1	10,6
Séparés	2,4	2,2	2,5	2,1	1,7	1,5	1,6	1,6
Divorcés	4,8	4,4	5,2	4,5	1,9	2,3	1,2	1,8
Femmes								
Jamais mariées	4,2	4,5	5,8	13,6	5,2	6,8	9,4	18,0
Mariées	64,3	69,2	66,7	61,3	31,9	37,7	36,7	37,1
Cohabitanes	1,9	1,7	1,8	1,0	0,6	0,5	0,2	0,1
Veuves	21,7	16,4	15,4	12,2	59,0	51,3	50,3	40,0
Séparées	2,7	2,3	2,8	2,5	1,4	1,1	0,8	0,8
Divorcées	5,2	6,0	7,6	9,3	1,9	2,6	2,6	3,8

¹ Les personnes ayant atteint le niveau primaire, secondaire, postsecondaire, non universitaire et universitaire respectivement sans nécessairement l'avoir complété.

² Inclut les cohabitant(e)s.

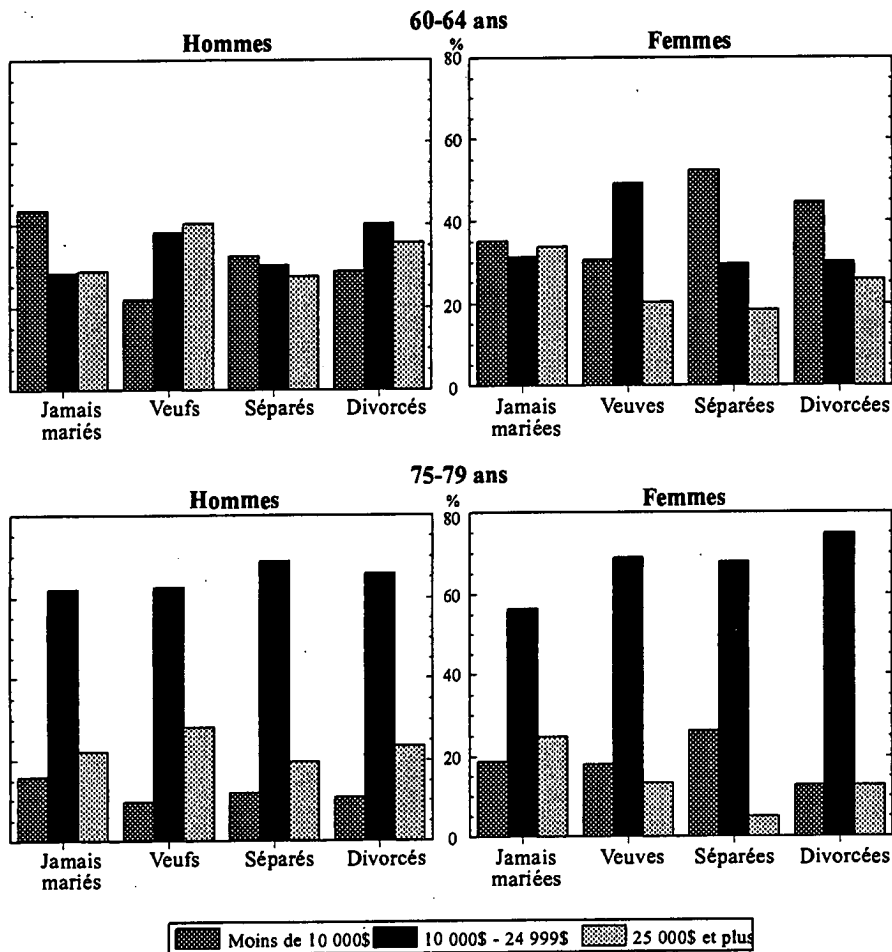
Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, recensements du Canada de 1981 et de 1991.

Figure 3.3 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 60-64 et de 75-79 ans selon l'état matrimonial, par sexe et langue maternelle, Canada, 1971 et 1991



Source : Tableau A3.3 en annexe.

Figure 3.4 Répartition (en pourcentage) des personnes non mariées âgées de 60-64 et de 75-79 ans, selon leur revenu (en dollars de 1990), par sexe, Canada, 1991



Source : Tableau A3.4 en annexe.

Il y a proportionnellement moins de francophones mariés légalement que de personnes ayant une autre langue maternelle. Cela découle de la présence dans ce groupe d'un pourcentage relativement élevé de célibataires, surtout de sexe féminin, à cause d'une plus grande fréquence de la cohabitation. Burch souligne également que le remariage est moins courant au Québec qu'ailleurs au Canada.

Les différences d'état matrimonial en fonction du niveau d'instruction sont beaucoup plus marquées chez les femmes que chez les hommes. Les femmes qui ont au moins commencé leurs études universitaires ont en effet

beaucoup plus tendance à demeurer célibataires. Par exemple, en 1991, on constate que 18 % des femmes de 75 à 79 ans qui ont fait des études universitaires ne s'étaient jamais mariées; le chiffre comparable pour les femmes n'ayant fait que des études primaires s'élevait à 5 %. En outre, le divorce est deux fois plus courant parmi les femmes qui ont fait des études universitaires (4 %) que chez celles dont le niveau de scolarité est faible (2 %). Le pourcentage des femmes qui vivent en cohabitation diminue également avec l'instruction, autant que chez les hommes.

Le lien entre le revenu individuel annuel et l'état matrimonial, uniquement parmi les personnes qui ne sont pas mariées¹, révèle les importantes différences qui existent entre les sexes (figure 3.4). Dans le cas des hommes, le célibat est souvent associé à un faible revenu, mais ce n'est pas le cas pour les femmes. Ce phénomène est particulièrement visible chez les personnes relativement jeunes (60-64 ans); 43 % des hommes célibataires de ce groupe avaient un revenu inférieur à 10 000 \$. C'était le pourcentage le plus élevé de personnes à faible revenu des quatre groupes d'hommes non mariés. En comparaison, 35 % des femmes célibataires avaient un revenu inférieur à 10 000 \$, mais ce n'était pas, et de loin, le pourcentage le plus élevé de personnes à faible revenu des quatre groupes d'état matrimonial². À remarquer que les femmes célibataires ont la plus forte proportion de hauts revenus (34 %).

Parmi les personnes qui ont déjà été mariées (veuves, séparées ou divorcées), les situations ne sont pas les mêmes. La figure 3.4 montre que, pour les trois groupes de personnes ayant déjà été mariées et pour les deux groupes d'âge, les pourcentages de revenu moyen (10 000 \$ à 24 999 \$) et élevé (25 000 \$ et plus) chez les hommes sont plus élevés que chez les femmes. Cependant, pour les besoins de cette analyse, une autre différence entre les sexes que l'on remarque à la figure 3.4 est peut-être plus importante. Dans le cas des hommes qui ont déjà été mariés, l'état matrimonial n'a aucun effet sur le revenu; que ces hommes soient veufs, séparés ou divorcés, les distributions de revenu varient peu³. Mais, dans le cas de leurs homologues féminins, l'état matrimonial entraîne une différence, pour les plus jeunes comme pour les plus âgées. Les chiffres montrent en effet que pour les femmes séparées, la plupart appartiennent à la classe des faibles revenus (moins de 10 000 \$). Elles sont suivies des divorcées, puis des veuves⁴. Donc, pour

¹ Notre analyse se limite à la population des non-mariés, étant donné les difficultés d'interprétation de la signification du revenu individuel pour les personnes vivant en union.

² La différence de revenu entre les hommes et les femmes qui ne se sont jamais mariés est moins prononcée dans le groupe des 75 à 79 ans. On soupçonne qu'un nombre disproportionné d'hommes à faible revenu qui ne se sont jamais mariés sont morts avant d'avoir atteint cet âge avancé.

³ Cependant, les hommes divorcés de 60 à 64 ans ont un revenu légèrement inférieur aux hommes séparés et surtout aux veufs.

⁴ Le fait que les veuves soient généralement désavantagées sur le plan du revenu est un peu moins visible dans les données portant sur le groupe des 60 à 64 ans, puisque les veuves de cet âge ont droit à l'allocation de conjoint, une prestation de sécurité du revenu fondée sur le revenu.

les femmes âgées qui ont déjà été mariées, c'est-à-dire la majorité, la façon dont a pris fin leur mariage a un effet sur leur situation économique.

Situation parentale de la population de 55 ans et plus

Toutes les femmes et presque tous les hommes ont terminé leur période de fécondité à l'âge de 55 ans. Cependant, leur situation parentale est importante puisque les enfants jouent un rôle de premier plan dans le réseau de soutien des personnes âgées. En outre, d'après Aronson 1991, McDaniel 1992 et Townson 1994, la présence d'enfants pour prendre soin de parents de santé fragile a d'importantes répercussions sur la politique sociale, dans un contexte où on songe de plus en plus à mettre à contribution la collectivité et la famille.

Enfants mis au monde, 1941 à 1991

Dans cette partie, c'est (surtout) le nombre d'enfants que les femmes ont eus qui sera considéré, à partir des données des recensements de 1941 et ceux de 1961 à 1991. Les chiffres du tableau 3.4 reflètent clairement les tendances de la fécondité au XX^e siècle, à l'exception de l'effondrement récent de la natalité.

La fécondité élevée, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, se marque dans les données du Recensement de 1941; le nombre moyen de naissances par femme était alors de l'ordre de 4,4 à 4,8. La baisse de la fécondité pendant la Crise est visible, quant à elle, dans la faible moyenne d'environ 3 enfants des femmes de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans en 1971, de 65 à 69 ans en 1981 et de 70 ans et plus en 1991. Enfin, la fécondité élevée de l'époque du «baby boom» se lit dans les données concernant les femmes de 60 à 69 ans en 1991. Les femmes d'âge mûr en 1991 étaient trop âgées quand s'est amorcée la baisse de la fécondité, importante surtout depuis 1971, de sorte que leur descendance n'a pas été affectée. Même les femmes les plus jeunes du groupe étudié (celles qui avaient de 55 à 59 ans en 1991) ont donné naissance en moyenne à plus de trois enfants chacune. Par conséquent, on est, pour peu de temps encore, dans une période où les personnes âgées ont en moyenne un nombre relativement élevé d'enfants, mais dans un proche avenir il n'en sera plus ainsi.

Bien qu'il reste des variations considérables, on constate avec le temps une certaine convergence dans le comportement fécond des cohortes. Par exemple, si l'on compare les femmes qui étaient âgées de 55 à 64 ans en 1941 et celles qui avaient de 55 à 59 ans en 1991, on constate une diminution de la fraction de celles qui sont demeurées infécondes ou qui n'ont eu qu'un seul enfant — de près du quart en 1941 à 17 % en 1991 et une diminution encore plus marquée du pourcentage de celles qui ont eu six enfants ou plus : de 31% à 12 %. En conséquence, la proportion de celles qui ont donné naissance à 2 ou 3 enfants a augmenté.

Tableau 3.4 Répartition (en pourcentage) des femmes déjà mariées âgées de 55 ans et plus, selon le nombre d'enfant(s) mis au monde, par groupe d'âge, Canada, 1941 à 1991

Groupe d'âge	Femmes déjà mariées (en milliers)	Enfant(s) mis au monde (en pourcentage)							Nombre moyen d'enfant(s)
		0	1	2	3	4	5	6+	
1941¹									
55-64	374,5	13,2	11,2	13,5	12,3	10,4	8,2	31,2	4,4
65 +	328,2	12,8	9,2	11,1	10,9	10,0	8,6	37,4	4,8
1961									
55-59	292,6	15,5	15,0	19,0	14,4	9,9	6,8	19,4	} 3,5
60-64	247,0	14,6	13,7	17,5	14,3	10,2	7,5	22,2	
65 +	587,0	13,0	12,1	15,5	13,8	10,8	8,1	26,7	
1971									
55-59	438,3	14,5	14,8	21,8	16,7	10,9	6,9	14,3	3,0
60-64	356,0	16,6	15,9	20,6	14,7	9,9	6,5	15,8	3,1
65-69	289,1	16,7	15,4	19,0	14,2	10,0	6,8	18,0	3,2
70 +	569,4	14,1	13,3	16,8	14,2	10,6	7,8	23,3	3,7
1981									
55-59	571,6	9,6	10,8	21,5	19,5	13,9	8,8	15,9	3,4
60-64	477,2	11,5	12,5	22,0	18,0	12,4	7,8	15,7	3,3
65-69	410,7	14,0	14,3	21,8	16,6	11,0	7,0	15,2	3,1
70 +	708,1	14,9	15,0	19,7	14,9	10,1	6,9	18,4	3,3
1991									
55-59	584,2	7,9	8,7	22,7	23,1	16,3	9,3	12,1	3,2
60-64	565,8	8,8	9,4	21,1	20,5	15,5	9,6	15,1	3,9
65-69	539,3	10,0	10,6	21,5	19,4	14,0	8,7	15,9	3,4
70 +	1 015,0	13,2	13,8	21,7	17,0	11,5	7,3	15,5	3,2

¹ Exclut les femmes dont l'âge au premier mariage n'a pas été enregistré. Exclut Terre-Neuve.

Sources : Recensements du Canada : 1941 : Volume 3, tableau 51. 1961 : n° 98-507 au catalogue, Bulletin 4, 1-7, tableau 61. 1971 : n° 92-718 au catalogue, tableau 24. 1981 : n° 92-906 au catalogue, tableaux 1 et 2. 1991 : n° 93-3021 au catalogue, tableau 1.

Personnes sans enfants

Les personnes sans enfants présentent un intérêt particulier. Autrefois, une forte proportion des femmes qui s'étaient mariées étaient restées sans enfants; d'après les recensements de 1941, 1961 et 1971, la proportion des femmes qui ont été mariées et sont pourtant sans enfants, dans le groupe des 55 ans et plus, était de l'ordre de 13 % à 16 % (tableau 3.4). Ces pourcentages élevés avaient plusieurs origines : les principales étaient celles d'ordre physiologique, celles qui relevaient d'une infécondité volontaire et celles qui résultaient de la fréquence plus grande de la rupture précoce des mariages par décès du mari.

Ce n'est que vers la fin de la décennie des années 50 qu'on constate un changement; il s'agit là d'un des éléments caractéristiques de cet épisode de la fécondité au Canada : le baby-boom. Si de tout temps une minorité

non négligeable de femmes sont demeurées infécondes, les femmes qui ont provoqué le «baby boom» et qui sont maintenant des personnes âgées sont atypiques pour la faible proportion qui n'ont pas procréé. Il est difficile de dire quel est le pourcentage des femmes qui, jeunes aujourd'hui, arriveront à l'âge mûr sans avoir eu d'enfants; il sera probablement plus élevé que celui des cohortes qui ont provoqué le «baby boom», mais peut-être pas supérieur à celui des générations de Canadiennes qui les ont précédées.

Différence dans le nombre d'enfants mis au monde

L'état matrimonial est le premier facteur relié au nombre d'enfants mis au monde (tableau 3.5). Comme on pouvait s'y attendre, une faible proportion seulement des femmes célibataires à vie ont eu des enfants. Cependant, leur fécondité varie avec les générations. Les femmes des générations les plus récentes (celles qui au Recensement de 1991 avaient de 55 à 59 ans) ont

Tableau 3.5 Répartition (en pourcentage) des femmes âgées de 55 ans et plus, selon le nombre d'enfant(s) mis au monde, par groupe d'âge quinquennal et état matrimonial, Canada, 1991

État matrimonial	Nombre de femmes (en milliers)	Enfant(s) mis au monde (en pourcentage)						Nombre moyen d'enfant(s)
		0	1	2	3	4	5+	
55-59								
Jamais mariées	32,1	86,6	6,5	2,4	1,4	0,9	2,2	0,3
Mariées ¹	455,6	7,7	8,2	23,2	23,8	16,5	20,6	3,2
Veuves	62,2	8,0	9,4	20,1	20,1	16,2	26,3	3,5
Séparées	18,2	7,5	10,0	20,4	20,3	16,1	25,6	3,4
Divorcées	48,2	9,2	11,5	21,8	22,3	14,7	20,5	3,1
60-64								
Jamais mariées	33,7	90,3	4,3	1,7	0,9	0,8	2,0	0,3
Mariées ¹	407,4	8,8	8,9	21,5	21,1	15,8	23,9	3,3
Veuves	105,0	8,5	10,1	19,9	18,5	14,4	28,5	3,6
Séparées	15,5	7,6	11,5	18,3	19,6	15,8	27,1	3,5
Divorcées	37,9	10,7	12,1	21,1	19,2	15,1	21,8	3,1
65-69								
Jamais mariées	32,7	91,9	3,7	1,5	0,6	0,6	1,6	0,2
Mariées ¹	343,1	10,1	10,2	22,0	19,9	14,3	23,4	3,3
Veuves	158,0	9,6	10,9	20,4	18,3	13,3	27,6	3,6
Séparées	12,2	8,1	10,8	19,9	18,0	15,3	27,9	3,6
Divorcées	26,0	12,2	14,3	21,6	18,8	12,8	20,3	3,0
70+								
Jamais mariées	85,4	94,8	2,3	0,9	0,6	0,4	0,9	0,1
Mariées ¹	390,6	13,7	12,8	23,1	17,7	11,9	20,8	3,5
Veuves	583,9	12,8	14,2	20,8	16,5	11,3	24,4	3,3
Séparées	14,8	11,1	14,1	19,6	16,3	11,8	27,1	3,5
Divorcées	25,7	15,8	18,9	23,0	16,6	10,7	15,0	2,6

¹ Inclut les cohabitant(e)s.

eu une fécondité, bien que très faible, à peu près triple de celle des générations plus anciennes (de 70 ans et plus), encore que la fiabilité des données sur le sujet soit douteuse.

Les différences dans le nombre d'enfants mis au monde ne sont pas très marquées entre les diverses catégories de femmes qui ont déjà été mariées ou qui le sont encore, mais deux points méritent mention. Premièrement, les femmes divorcées, quelle que soit la génération, ont donné naissance à moins d'enfants que les autres non célibataires, ce qui pourrait s'expliquer par la fécondité moins élevée des femmes plus instruites, si les divorcées le sont plus que les autres (tableaux 3.3 et 3.6). Deuxièmement, l'effet du veuvage sur le nombre d'enfants auxquels les femmes ont donné naissance varie avec les générations. Parmi les femmes de 70 ans et plus, le veuvage est associé à un nombre plus petit d'enfants. Chez les plus jeunes on ne peut avoir d'observations. La cause en est la réduction de la mortalité. Autrefois, il arrivait souvent que le mari meure assez jeune pour que sa disparition ait des effets sur la fécondité de son épouse, ce qui est de moins en moins vrai à mesure que l'on considère des générations plus récentes, le décès survenant après la période féconde de sa conjointe.

Le tableau 3.6 montre les variations de la fécondité des femmes non célibataires, dans les groupes des 60 à 64 ans et des 75 à 79 ans, selon leurs caractéristiques culturelles et socio-économiques. La fécondité traditionnellement élevée des francophones, qui par la suite a disparu, est encore visible chez les femmes plus âgées. Cependant, les femmes des Maritimes présentent, elles aussi, une fécondité élevée. Le pays de naissance semble également en relation avec le niveau de fécondité, les Canadiennes de naissance ayant eu une fécondité intermédiaire, plus élevée que celle des femmes nées en Europe et dans le reste de l'Amérique du Nord et plus faible que celle des femmes nées ailleurs dans le monde. Le nombre d'enfants auxquels les femmes ont donné naissance, en fonction de leur niveau de scolarité, varie aussi sensiblement : l'augmentation de l'éducation étant associée à une fécondité plus faible. On voit également qu'un revenu individuel élevé s'associe à une faible fécondité.

Des cinq variables présentées au tableau 3.6, l'instruction semble être l'élément corrélé de la façon la plus claire et la plus forte avec le niveau de fécondité des Canadiennes d'âge mûr. Par exemple, parmi les femmes de 60 à 64 ans qui ont été mariées, celles qui n'avaient fait que des études primaires ont donné naissance à 3,8 enfants en moyenne, 37 % d'entre elles en ayant eu cinq ou plus; les chiffres comparables pour celles qui avaient fait des études universitaires, au moins partielles, s'élevaient à 2,8 enfants et 14 % respectivement. Cependant, toutes les variables du tableau 3.6 présentent une certaine corrélation avec les taux de fécondité. La fécondité des Canadiennes d'âge mûr (mariées ou l'ayant déjà été) a résulté des actions combinées de facteurs économiques et culturels, par des mécanismes qui

Tableau 3.6 Nombre moyen d'enfant(s) mis au monde (pour 1 000 femmes déjà mariées) et pourcentage de femmes déjà mariées avec aucun ou avec 5 enfants et plus mis au monde, pour les groupes d'âge 60-64 et 75-79 ans, la langue maternelle, le lieu de naissance, la région de résidence, le niveau d'instruction et le revenu individuel, Canada, 1991

	60-64 ans			75-79 ans		
	Nombre moyen d'enfant(s) mis au monde	Pourcentage avec aucun enfant mis au monde	Pourcentage avec au moins 5 enfants mis au monde	Nombre moyen d'enfant(s) mis au monde	Pourcentage avec aucun enfant mis au monde	Pourcentage avec au moins 5 enfants mis au monde
Langue maternelle¹						
Anglais	3,2	8,6	22,3	2,6	14,9	15,0
Français	3,7	9,6	33,5	3,8	14,9	37,3
Autres	3,2	7,9	22,4	3,1	9,8	22,8
Lieu de naissance						
Canada	3,4	8,8	27,1	3,0	14,8	21,8
Europe et Amérique du Nord	2,8	9,1	14,1	2,7	12,3	14,8
Autres	4,0	6,6	38,4	4,0	5,8	38,9
Région de résidence						
Atlantique ²	4,0	6,4	36,6	3,6	8,8	33,9
Québec	3,5	10,2	29,4	3,5	15,4	32,4
Ontario	3,1	8,7	20,5	2,6	14,1	15,1
Ouest	3,3	8,0	23,9	2,8	13,0	16,5
Niveau de scolarité³						
Primaire	3,8	7,3	35,3	3,6	11,6	31,5
Secondaire	3,2	8,7	23,0	2,7	14,7	15,6
Postsecondaire, non universitaire	3,0	10,0	17,3	2,3	16,3	8,8
Universitaire	2,8	11,2	13,6	2,4	19,1	12,0
Revenu individuel						
Moins de 10 000\$	3,6	7,8	29,6	3,4	11,6	27,9
10 000\$-24 999\$	3,2	8,9	21,9	2,9	13,8	19,5
25 000\$-39 999\$	2,7	12,3	15,1	2,2	19,9	10,3
40 000\$-59 999\$	2,7	11,1	13,2	2,3	16,8	8,4
Plus de 60 000\$	2,9	9,8	13,5	2,0	34,1	10,1

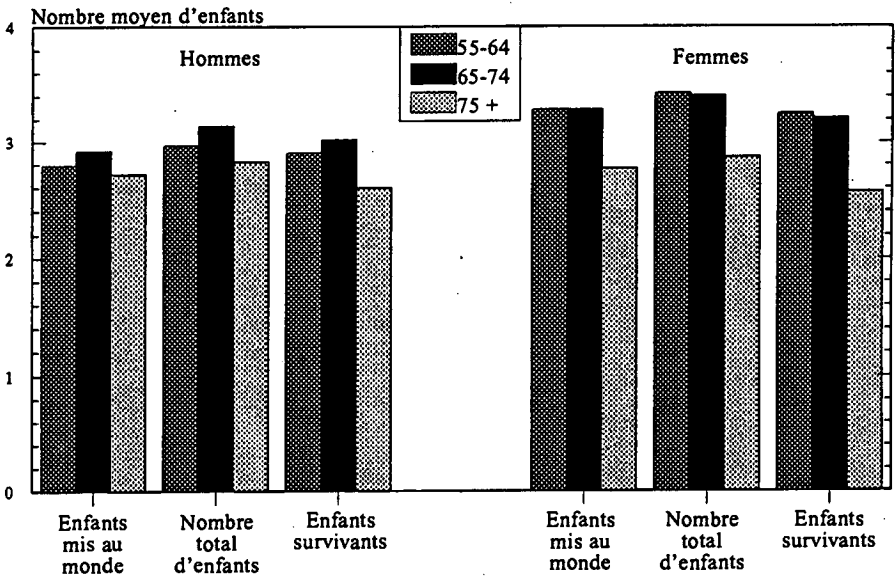
¹ Les personnes qui ont répondu l'anglais et le français comme langue maternelle sont classées dans la catégorie «français».

² Exclut l'Île-du-Prince-Édouard.

³ Les personnes ayant atteint le niveau primaire, secondaire, postsecondaire, non universitaire et universitaire respectivement sans nécessairement l'avoir complété.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

Figure 3.5 Nombre moyen d'enfants mis au monde, nombre total d'enfants et d'enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990



Source : Tableau A3.5 en annexe.

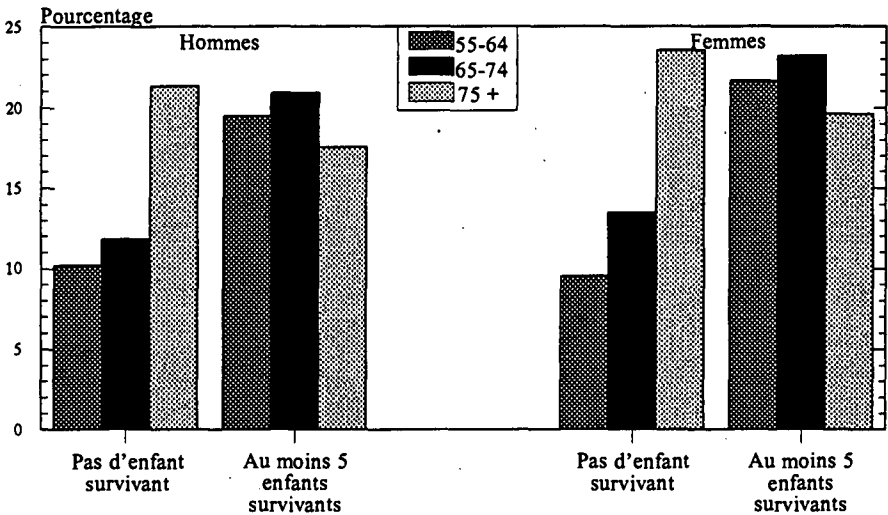
ne fonctionnent plus pour les femmes actuellement en âge de procréer (chapitres 1 et 2). Cependant, les conséquences sont importantes pour les femmes qui sont aujourd'hui relativement âgées, puisqu'elles se matérialisent directement par le nombre d'enfants sur lesquels peuvent compter hommes et femmes d'âge mûr, celui-ci étant beaucoup plus variable aujourd'hui qu'il ne le sera dans l'avenir.

Enfants vivants

Comme le laisse entendre la phrase précédente, l'aspect le plus important de la situation parentale, aux âges avancés, n'est pas tant le nombre d'enfants auxquels les femmes ont donné naissance, mais plutôt le nombre d'enfants vivants sur lesquels elles peuvent compter. Cela vaut d'ailleurs autant pour les hommes.

La reproduction étant au coeur même de la démographie, la situation parentale a toujours été envisagée sous l'angle du comportement fécond des femmes. Mais avec l'Enquête sociale générale de 1990 on est allé plus loin. On s'est intéressé, bien sûr, au nombre d'enfants biologiques, c'est-à-dire les enfants mis au monde par la femme interrogée, mais on s'est aussi enquis des enfants reconnus par les hommes et du nombre d'enfants du conjoint,

Figure 3.6 Pourcentage de la population âgée de 55 et plus n'ayant aucun enfant survivant et pourcentage ayant au moins 5 enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990



Source : Tableau A3.6 en annexe.

du nombre d'adoptés et, enfin, des survivants (figure 3.5). On constate que le nombre total d'enfants (biologiques, du conjoint et adoptés combinés) n'est que légèrement plus élevé que le nombre d'enfants biologiques, preuve que peu de Canadiens ou de Canadiennes se mariaient plus d'une fois et que l'adoption est un phénomène négligeable comparativement à la parenté biologique.

Les comparaisons entre le nombre total d'enfants et le nombre d'enfants vivants montrent que les décès de jeunes enfants sont rares, ce à quoi on s'attend dans un pays à régime de faible mortalité. Cependant, plus les personnes considérées sont âgées, plus élevé est le risque que leurs enfants soient décédés. Dans l'ensemble, toutefois, les personnes qui ont actuellement plus de 55 ans ont un nombre relativement élevé d'enfants vivants, c'est-à-dire environ trois en moyenne.

Mais les moyennes peuvent masquer des écarts considérables, et c'est le cas du nombre d'enfants vivants des personnes d'âge mûr. La figure 3.6 montre que les pourcentages sont relativement élevés à la fois pour les personnes qui n'ont aucun enfant vivant et pour celles qui en ont cinq ou plus. La dispersion est particulièrement grande dans le groupe des 75 ans et plus, où 21 % des hommes et 24 % des femmes n'ont aucun enfant vivant, alors que 18 % des hommes et 20 % des femmes en ont cinq ou plus. Ces variations dans le groupe de personnes le plus à risque, en général de santé

en ménage institutionnel. En outre, 12 % des femmes de 75 ans et plus vivaient avec d'autres parents en 1991. Donc, bien qu'à 55 ans les femmes abordent l'âge mûr dans des ménages assez semblables à ceux des hommes (c'est-à-dire que la majorité d'entre elles habitent avec des proches parents seulement), leur arrangement a beaucoup plus tendance à changer avec le temps. Le fait que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de devoir le modifier sensiblement en avançant en âge a des incidences sur les politiques de logement, de soutien social et de santé.

Cohabitation entre générations

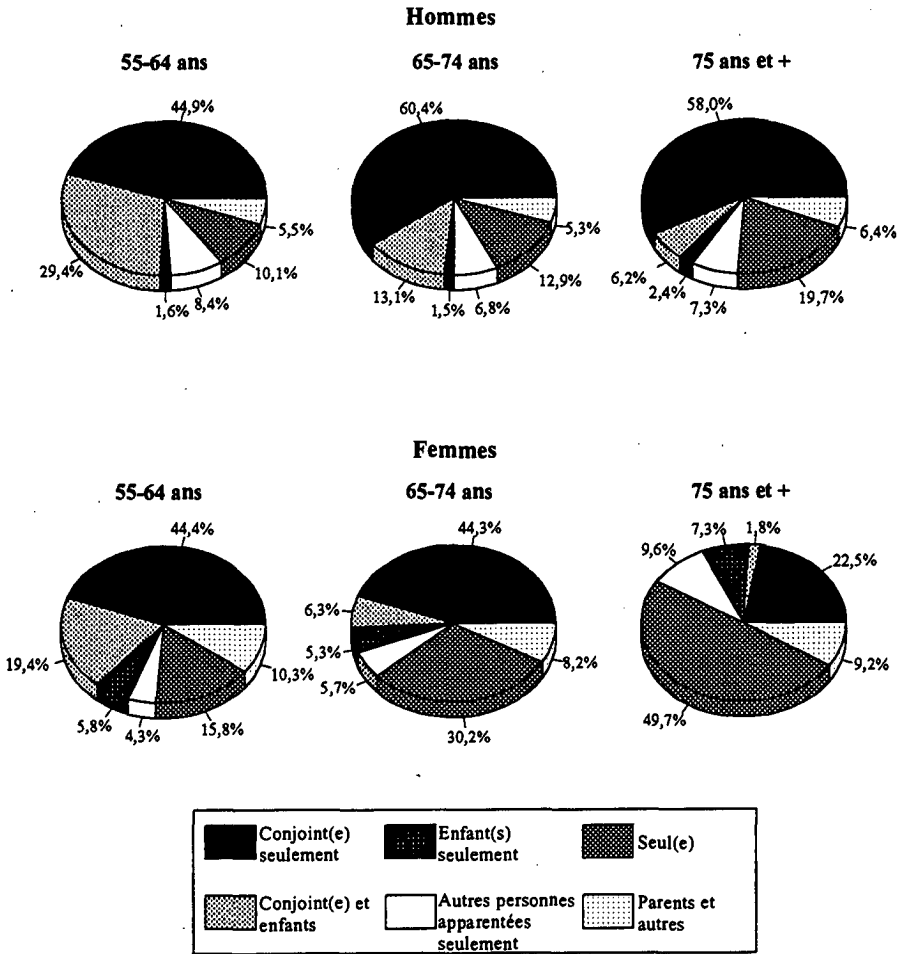
On croit souvent que les familles à plusieurs générations sont rares. Goode en 1963 pense que cette impression traduit peut-être la nostalgie d'un âge d'or mythique, de grandes familles heureuses et harmonieuses du passé qui se seraient désintégrées en familles nucléaires isolées comme nous les connaissons aujourd'hui. Des recherches aux États-Unis de Lee en 1980, d'Angel et de Tienda en 1982 ont révélé que le nombre de ces familles étaient faible, bien que des études récentes de Beck et Beck en 1989 aient remis cette conclusion en question. Les recherches de Kotlikoff et Morris en 1990 sur l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules laissent à penser qu'on est parfois parti de la prémisse que cette vie solitaire s'était faite aux dépens de la cohabitation entre les générations d'une même famille.

Il existe très peu d'études canadiennes sur la fréquence des familles multigénérationnelles⁵. À quel point ces familles sont-elles rares? La figure 3.7 donne quelques réponses à ce sujet, mais il faut d'abord préciser comment a été définie la cohabitation intergénérationnelle. Dans le cas présent, elle concerne les ménages privés (les personnes âgées vivant en institution ne sont pas incluses) d'un conjoint et/ou au moins d'un enfant (quel que soit son état matrimonial) et/ou d'au moins un parent. En termes simples, les ménages peuvent être constitués d'un couple ou d'une famille. Il convient de souligner que cette définition sous-estime probablement le nombre réel de personnes âgées qui vivent dans des familles à plusieurs générations, puisqu'elle exclut certaines situations telles que les cas où le lien direct parent-enfant n'existe pas, comme dans les ménages composés d'un ou de deux grands-parents vivant avec un ou plusieurs petits-enfants, ou encore d'un oncle ou d'une tante vivant avec un neveu ou une nièce.

La figure 3.7 montre que, pour près de 17 % des femmes et près de 22 % des hommes de 55 ans et plus qui vivent en ménage privé, ces ménages comprennent au moins deux générations. Bien que ces pourcentages soient faibles comparativement au nombre de personnes dont le ménage n'est constitué que du couple (40 % et 53 % respectivement) et légèrement inférieurs au pourcentage des femmes qui vivent seules (29 %), ils sont loin d'être négligeables.

⁵ À l'exception notable de l'étude de Béland (1987) sur les familles du Québec.

Figure 3.7 Répartition des personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition de leur ménage, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991



Source : Tableau A3.7 en annexe.

La cohabitation intergénérationnelle est liée à l'âge : plus les gens vieillissent, plus faible est la probabilité qu'ils vivent avec des personnes d'autres générations. Comme on peut le voir à la figure 3.7, le pourcentage des hommes vivant dans des ménages de ce genre passe de 32 % pour les 55 à 64 ans à 9 % pour les 75 ans et plus. Dans le cas des femmes, les chiffres correspondants sont de 26 % et 9 %. Les pourcentages élevés constatés dans le groupe des 55 à 64 ans sont dus au grand nombre de personnes qui habitent avec conjoint et enfants. Cette situation est elle-même peut-être liée en partie au phénomène de l'encombrement du nid. La réduction plus marquée de

la fraction des femmes qui vivent avec un conjoint et des enfants, à mesure qu'elles avancent en âge, s'explique en bonne partie par leur plus grande probabilité de veuvage.

En même temps qu'on observe une réduction de la proportion des ménages multigénérationnels à mesure que vieillissent les gens, on note une augmentation de la catégorie des personnes qui, sans conjoint, habitent avec des enfants. Cette augmentation est plus marquée chez les femmes puisque 7 % de celles de 75 ans et plus vivent sans mari avec au moins un enfant. Il semble donc possible qu'au moins une partie des Canadiens âgés choisissent de vivre avec leurs enfants lorsque leur conjoint n'est plus. Bien que la majorité puisse préférer l'intimité à distance, Rosenmayr et Kockeis en 1963 ont remarqué qu'une minorité, surtout composée de femmes, vit avec un ou des enfants.

Contrairement à bien des sujets abordés dans ce texte, les données ne permettent pas de conclure à des différences entre les sexes sur les arrangements domestiques multigénérationnels. Les hommes de 55 à 64 ans sont légèrement plus enclins que les femmes (32 % comparativement à 26 %) à vivre dans des ménages à plusieurs générations, mais cela semble dû en bonne partie à la probabilité légèrement plus grande que les hommes de ce groupe d'âge aient des enfants non encore adultes. Les femmes de 75 ans et plus ne sont pas plus nombreuses, proportionnellement, à vivre dans des familles de ce genre que les hommes du même âge (9 %). Pris en bloc, toutefois, on ne constate pas de différences notables entre les sexes.

Personnes seules : incidence et tendances

Le changement dont il est probablement le plus question quand on traite de la vie familiale des personnes âgées c'est l'augmentation du nombre de celles qui vivent seules, surtout des femmes. Comme on peut le voir à la figure 3.7, près de 30 % des femmes en ménage privé habitent seules, dans le groupe des 55 ans et plus, et ce chiffre passe à près de 50 % dans le groupe des 75 ans et plus. Ces chiffres sont beaucoup plus élevés que pour les hommes (13 % et 20 % respectivement).

La proportion des personnes de 55 ans et plus qui vivent seules a plus que doublé depuis 1931, passant de 9 % à 20 %, les augmentations majeures s'étant produites après 1971⁶. Bien que les données depuis 1961 indiquent un nombre plus élevé de femmes seules que d'hommes, dans tous les groupes d'âge, les différences entre les sexes se sont accentuées avec le temps. En 1961, première année de recensement pour laquelle des données par sexe sont disponibles, la proportion des femmes de 55 ans et plus vivant seules

⁶ Les différences indiquées à la figure 3.7 et au tableau 3.8 en ce qui concerne le pourcentage des personnes vivant seules sont dues à l'utilisation de dénominateurs différents : la population vivant dans des ménages privés seulement, à la figure 3.7, et l'ensemble de la population, au tableau 3.8.

Tableau 3.8 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 55 ans et plus vivant seules, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1931 à 1991

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1931¹						
55 +	117 806	9,4
1951						
55-64	54 145	5,0
65 +	99 315	9,6
55 +	153 460	7,1
1961						
55-64	35 939	5,5	49 847	7,8	85 786	6,7
65 +	63 516	9,4	108 901	15,2	172 417	12,4
55 +	99 455	7,2	158 748	11,8	258 203	9,6
1971						
55-64	53 295	6,2	101 060	11,5	154 355	8,9
65 +	86 700	11,1	233 565	24,3	320 265	18,4
55 +	139 995	8,6	334 625	18,2	474 620	13,7
1981						
55-64	85 800	8,3	163 750	14,5	249 550	11,5
65-74	76 300	11,5	241 200	30,0	317 500	21,6
75 +	53 400	15,7	197 650	36,6	251 050	28,5
55 +	215 500	10,6	602 600	24,4	818 100	18,2
1991						
55-64	117 075	10,0	191 000	15,6	308 075	12,9
65-74	106 210	12,5	302 820	29,3	409 030	21,7
75 +	82 450	17,4	317 090	40,1	399 545	31,6
55 +	305 735	12,3	810 910	26,6	1 116 650	20,1

¹ Exclut Terre-Neuve.

Sources : 1931 : Recensement du Canada, Volume 5, tableau 88. 1981 : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada. 1991 : Recensement du Canada, tabulations spéciales. Harrison, Brian (1981). *Vivre seul au Canada*, n° 98-811 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa.

était supérieure de 64 % à celle des hommes; en 1991 la proportion était de 115 % supérieure (tableau 3.8).

Si les femmes âgées ont de plus en plus tendance à vivre seules, cela ne s'explique pas par des changements dans leur état matrimonial. À preuve, le pourcentage des femmes de 55 ans et plus qui vivent seules a plus que doublé entre 1961 et 1991 (de 12 % à 27 %, tableau 3.8), alors que la proportion des femmes non mariées âgées de 55 ans et plus a, quant à elle,

diminué, passant de 46 % à 44 % pendant la même période (tableau A3.1). Même dans la catégorie des femmes les plus âgées (85 ans et plus), le pourcentage de celles qui sont sans conjoint est resté relativement constant de 1961 à 1991, à 88 % environ d'après le tableau A3.1.

Cette augmentation considérable de la fraction des femmes âgées qui vivent seules n'est pas particulière au Canada; Wolf en 1990 en parle comme d'un phénomène social très répandu depuis la guerre dans les pays industrialisés. Ce phénomène a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses recherches et suscité des débats sur l'importance relative des déterminants économiques dont parle Holden, par rapport aux déterminants normatifs qu'invoque Abu-Laban. Les trois sections qui suivent sont consacrées aux effets de cette situation.

Arrangement domestique et état matrimonial, 1991

En un sens, il paraît évident que l'état matrimonial soit un facteur déterminant de la façon dont on organise sa vie. Par exemple, seules les personnes mariées peuvent appartenir à la catégorie de celles qui ne vivent qu'avec un conjoint ou avec un conjoint et un ou des enfants. Seules les personnes non mariées peuvent vivre seules (à l'exception des personnes dont le conjoint habite ailleurs, en établissement de soins de longue durée, en foyer d'accueil ou en foyer de soins infirmiers). Le tableau 3.9 confirme ce point. En fait, les données montrent que, dans chaque classe d'âge, les arrangements domestiques des hommes diffèrent peu de ceux des femmes à état matrimonial identique. Cela signifie que les variations entre les sexes sont dues aux différences de l'état matrimonial lui-même (tableau 3.9).

Les données du tableau 3.9 révèlent aussi des schémas moins évidents dans l'arrangement domestique des personnes d'âge mûr en ménage privé. Premièrement, les variations entre les sexes dans le nombre de celles qui habitent seules, parmi les sans-conjoint, ne sont pas très marquées. Cependant, les célibataires masculins ont moins tendance à vivre seuls que les séparés et divorcés, mais ce n'est pas vrai dans le cas des femmes. Elles sont beaucoup plus enclines à vivre surtout avec des personnes qui ne sont pas de leur parenté. En outre, le pourcentage des personnes séparées ou divorcées qui vivent seules est plus élevé que celui des personnes veuves qui ont choisi cette façon de vivre, mais ces dernières ont davantage tendance à habiter avec un ou des enfants ou avec d'autres membres de leur parentèle. Cette situation est peut-être au moins partiellement due à la moindre fécondité des personnes divorcées (tableau A3.3).

Deuxièmement, les personnes âgées qui vivent en union consensuelle, comparativement à celles qui ont un conjoint légal, ont beaucoup moins tendance à vivre avec des enfants. Cela est vrai pour les deux sexes et dans tous les groupes d'âge. Les données de l'Enquête sociale générale de 1990

Tableau 3.9 Distribution de l'aménagement des ménages de personnes¹ âgées de 55 ans et plus, par groupe d'âge, sexe et état matrimonial, Canada, 1991

	Nombre total (en milliers)	Compositions des ménages (en pourcentage)							Seul(e)	Autres
		Conjoint(e) seulement	Ménages à générations multiples				Autre parenté seulement			
			Conjoint(e) et enfant(s)	Enfant(s) (pas de conjoint(e))	Parent(s) ²	Total				
55-64										
Hommes										
Célibataires	70,0	-	-	0,7	9,7	10,4	8,9	57,1	23,6	
Mariés (légal)	930,4	52,9	35,8	0,3	-	36,1	8,7	0,3	2,1	
Cohabitants	39,7	71,7	20,2	-	-	20,2	5,3	-	2,8	
Veufs	31,6	-	-	22,8	1,2	24,0	10,3	55,1	10,7	
Séparés ou divorcés	85,9	-	-	10,1	2,5	12,6	5,2	65,7	16,5	
Total	1 157,7	44,9	29,4	1,6	0,8	31,9	8,4	10,1	4,7	
Femmes										
Célibataires	60,8	-	-	3,0	9,9	12,9	10,5	53,1	23,5	
Mariées (légal)	836,1	61,8	27,7	0,3	0,1	28,1	1,4	0,3	8,4	
Cohabitanes	23,9	81,6	11,2	-	-	11,2	3,2	-	4,0	
Veuves	166,6	-	-	25,2	1,3	26,5	13,1	51,8	8,7	
Séparées ou divorcées	119,1	-	-	19,7	2,2	21,9	9,4	58,7	10,0	
Total	1 206,4	44,4	19,4	5,8	1,0	26,2	4,3	15,8	9,3	
65-74										
Hommes										
Célibataires	48,3	-	-	0,8	2,4	3,2	12,8	61,1	22,9	
Mariés (légal)	656,9	74,1	16,3	0,3	-	16,6	6,2	0,5	2,6	
Cohabitants	14,5	84,5	9,9	-	-	9,9	3,8	-	1,8	
Veufs	62,5	-	-	12,4	0,2	12,6	10,0	66,6	10,8	
Séparés ou divorcés	44,1	-	-	6,0	0,6	6,6	5,2	72,5	15,7	
Total	826,3	60,4	13,1	1,5	0,2	14,9	6,8	12,9	5,1	
Femmes										
Célibataires	54,9	-	-	1,2	2,3	3,4	13,6	58,9	24,1	
Mariées (légal)	545,9	79,9	11,6	0,3	0,1	11,9	1,4	0,8	6,0	
Cohabitanes	9,8	91,5	4,1	-	-	4,1	2,0	-	2,3	
Veuves	334,0	-	-	13,5	0,4	13,9	11,1	66,9	8,1	
Séparées ou divorcées	60,0	-	-	9,9	0,8	10,7	8,3	71,1	9,9	
Total	1 004,5	44,3	6,3	5,3	0,4	12,0	5,7	30,2	7,9	
75 +										
Hommes										
Célibataires	23,2	-	-	1,0	0,6	1,7	17,0	59,4	22,0	
Mariés (légal)	293,9	81,2	8,8	0,3	-	9,1	5,3	1,3	3,1	
Cohabitants	4,4	88,7	6,4	-	-	6,4	3,1	-	1,6	
Veufs	82,0	-	-	9,9	-	9,9	12,1	65,9	12,1	
Séparés ou divorcés	15,0	-	-	4,0	0,1	4,1	6,9	72,7	16,4	
Total	418,4	58,0	6,2	2,4	0,1	8,7	7,3	19,7	6,4	
Femmes										
Célibataires	45,9	-	-	0,9	0,3	1,2	16,4	60,9	21,5	
Mariées (légal)	171,2	82,7	6,6	0,5	-	7,2	2,1	2,8	5,4	
Cohabitanes	2,3	91,0	4,7	-	-	4,7	2,6	-	1,7	
Veuves	401,1	-	-	10,8	-	10,9	12,1	67,7	9,4	
Séparées ou divorcées	18,1	-	-	8,6	0,2	8,8	8,9	72,0	10,2	
Total	638,6	22,5	1,8	7,3	0,1	9,1	9,6	49,7	9,2	

¹ Personnes vivant dans des ménages privés seulement.

² Incluent le(s) parent(s) et autres.

Source : Recensement du Canada de 1991, tabulations spéciales.

montrent qu'il n'existe aucune différence entre les personnes mariées et les cohabitantes en ce qui concerne le nombre d'enfants. Cette situation ne résulte donc pas d'une quelconque différence dans le nombre d'enfants. Il est possible que les personnes d'âge mûr qui choisissent de vivre ou de demeurer en union consensuelle aient des relations plus difficiles avec leurs

enfants, surtout si le ou les enfants sont issus d'une autre union, l'un des conjoints n'étant pas leur parent. Il se peut également qu'elles préfèrent vivre sans enfants puisqu'elles ont choisi des normes et des valeurs plus individualistes.

Troisièmement, le pourcentage des personnes célibataires qui vivent avec un ou des enfants est de l'ordre de 1 % pour les deux sexes dans tous les groupes d'âge, sauf les femmes de 55 à 64 ans (3 %). Ces chiffres sont en accord avec le niveau de fécondité des personnes qui ont vécu dans cet état (tableau 3.5).

La comparaison de l'état matrimonial des personnes en ménage privé et en ménage institutionnel (surtout des foyers pour personnes âgées ou des hôpitaux) permet aussi de constater l'importance de l'état matrimonial dans le choix de l'arrangement domestique. Il est évident que le fait d'être marié donne une certaine assurance de ne pas être placé en établissement, quel que soit l'âge (tableau 3.10).

Tableau 3.10 Répartition (en pourcentage) des personnes âgées de 55 ans et plus vivant en ménage privé ou collectif, selon l'état matrimonial, le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991

État matrimonial	Hommes		Femmes	
	Ménage collectif	Ménage privé	Ménage collectif	Ménage privé
55-64				
Célibataires	52,8	6,3	55,2	5,1
Marié(e)s ¹	19,5	83,2	19,3	70,7
Veuf(ve)s	5,9	2,8	12,9	14,1
Séparé(e)s / divorcé(e)s	21,8	7,7	12,5	10,1
65-74				
Célibataires	42,0	6,0	39,8	5,5
Marié(e)s ¹	27,0	80,9	16,6	54,9
Veuf(ve)s	16,9	7,7	36,6	33,6
Séparé(e)s / divorcé(e)s	14,0	5,4	7,0	6,0
75 +				
Célibataires	20,3	5,6	17,9	7,2
Marié(e)s ¹	31,7	71,0	9,2	26,9
Veuf(ve)s	42,1	19,8	71,1	63,0
Séparé(e)s / divorcé(e)s	5,8	3,6	1,9	2,8

¹ Exclut les personnes vivant en cohabitation.

Source : Recensement du Canada de 1991, tabulations spéciales.

Cependant, ce lien entre l'état matrimonial et le type de ménage auquel les gens appartiennent, c'est-à-dire privé ou institutionnel, n'est pas nécessairement direct. Le célibat est l'état matrimonial le plus à risque pour la perte d'indépendance, encore que certaines personnes célibataires en établissement soient victimes depuis longtemps de déficiences physiques ou mentales qui les ont tenues à l'écart du mariage. Dans ce cas, ce n'est pas leur état matrimonial qui est en cause dans le fait qu'elles soient en institution. Par ailleurs, dans le cas des personnes séparées ou divorcées, le risque de vivre en institution est beaucoup plus élevé pour les hommes que pour les femmes. Le pourcentage des hommes dans les institutions est de deux à trois fois plus élevé que celui des hommes en ménage privé, alors que pour les femmes les différences sont minimes. Il en est de même des personnes veuves. Par exemple, dans le groupe des 75 ans et plus, les veufs composent 20 % de la population masculine en ménage privé et 42 % de celle en ménage institutionnel; les chiffres correspondants pour les veuves s'établissent à 63 % et de 71 % respectivement. S'il y a beaucoup plus de veuves dans les ménages institutionnels, c'est simplement parce qu'il y a beaucoup plus de veuves dans la population. Le veuvage, en tant que tel, n'augmente pas sensiblement le risque de vivre en établissement.

Arrangement domestique et situation parentale, 1990

À part l'état matrimonial, le nombre d'enfants est un élément important permettant d'imaginer la façon dont vivront les gens à la fin de leur vie. À partir des données de l'Enquête sociale générale de 1990, il est possible de voir l'effet du nombre d'enfants vivants sur la propension des personnes mariées ou en union conjugale à habiter avec des proches parents, et sur la probabilité que les personnes sans conjoint habitent seules (tableau 3.11).

Tableau 3.11 Pourcentage de personnes âgées de 55 ans et plus mariées et vivant avec de proches parents ou non mariées et vivant seules¹, par groupe d'âge et nombre d'enfant(s) survivant(s), Canada, 1990

	Marié(e)s vivant avec proches parents ²				Non marié(e)s ³ vivant seul(e)			
	0	1-2	3-4	5+	0	1-2	3-4	5+
Hommes								
55-64	93,1	93,2	94,6	95,0	--	--	--	--
65-74	96,6	96,2	94,9	90,1	--	--	--	--
75+	88,9	97,5	97,3	99,3	--	--	--	--
Femmes								
55-64	100,0	94,1	95,1	95,7	62,7	72,9	65,0	41,6
65-74	88,2	91,8	96,7	96,1	76,1	79,1	68,2	54,9
75+	--	--	--	--	85,0	77,7	80,4	62,1

¹ La taille de l'échantillon ne permet pas une analyse complète de tous les types de ménages.

² La catégorie «Vivant avec proches parents» inclut le(a) conjoint(e), le(s) enfant(s) et le(s) parent(s), ainsi que les personnes vivant en cohabitation.

³ Inclut les personnes jamais mariées, veuves, séparées et divorcées.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Il n'y a pas de relation entre le nombre d'enfants vivants et le fait que des personnes mariées vivent ou non avec des proches parents puisque la plupart des personnes mariées vivent avec leur conjoint qui est considéré comme un proche parent. Cependant, la relation entre le nombre d'enfants vivants et la propension à vivre seul est relativement directe dans le cas des femmes sans conjoint (il n'existe pas de données pour les hommes sans conjointe en raison de la petite taille de l'échantillon). Par exemple, 85 % des femmes de 75 ans et plus qui n'ont pas d'enfant vivant habitent seules, comparativement à 61 % des femmes du même groupe d'âge qui ont cinq enfants ou plus. Il semble donc que l'existence d'enfants soit un élément important pour évaluer les probabilités qu'auront les femmes d'être seules en ménage; cette conclusion avait d'ailleurs déjà été établie par Wister et Burch en 1983.

Variantes dans l'arrangement domestique

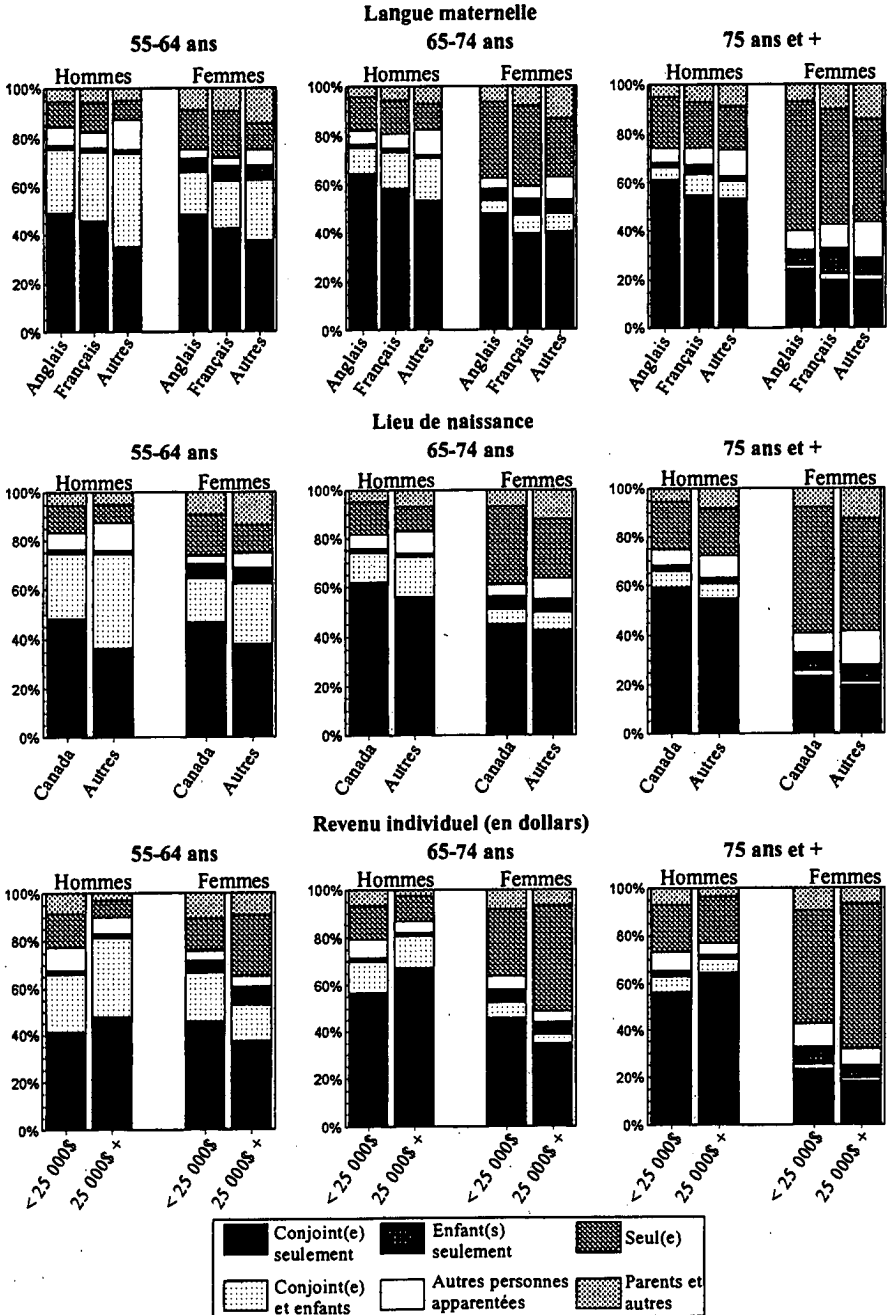
La figure 3.8 présente les principales façons de vivre selon l'âge et le sexe, la langue maternelle, le lieu de naissance et le revenu individuel. Les différences en ce qui concerne la langue maternelle ne sont pas grandes, mais quelques-unes méritent mention. En général, pour les deux sexes et tous les groupes d'âge, les francophones sont proportionnellement légèrement plus nombreux que les anglophones à vivre avec conjoint et enfant(s), et moins nombreux à vivre uniquement avec leur conjoint. Il est possible que cela soit dû à la fécondité supérieure des francophones des générations concernées. Les personnes de langue maternelle française pourraient avoir un plus grand nombre d'enfants avec qui habiter. Mais il se peut aussi que ce fait soit un reliquat de la tradition de la «famille-souche»⁷ au Québec. Ces deux raisons pourraient expliquer le pourcentage élevé (10 %) du nombre de femmes francophones de 75 ans sans conjoint qui vivent avec un ou des enfants. Cependant, quel que soit le groupe, les personnes âgées qui vivent avec des enfants ne sont pas en majorité.

Le groupe des allophones (une catégorie hétérogène) se distingue des deux groupes de langue officielle. Femmes et hommes de cette catégorie ont plus tendance à habiter soit seulement avec d'autres personnes apparentées, soit avec d'autres personnes non apparentées ou encore dans des groupes composés des deux. D'après Thomas et Wister, cette situation pourrait avoir pour cause des facteurs économiques, comme la nécessité de mettre en commun des ressources, ou des normes et des comportements qui valorisent la vie communautaire.

Comme la langue maternelle, le lieu de naissance n'a pas d'influence très prononcée sur l'arrangement domestique. Les personnes nées à l'extérieur

⁷ Le régime de la famille-souche est celui dans lequel un enfant, de préférence un fils, demeure dans la maison de ses parents même après son mariage.

Figure 3.8 Répartition des personnes âgées de 55 ans et plus selon la composition du ménage, le groupe d'âge et le sexe, par langue maternelle, lieu de naissance et revenu individuel, Canada, 1991



Source : Tableau A3.8 en annexe.

du Canada ont plus tendance à vivre avec leur conjoint et leurs enfants, surtout dans le groupe des 55 à 74 ans. Cette situation peut s'expliquer par des enfants qui quittent plus tardivement le foyer familial ou, devenus adultes, partagent pour un temps la résidence de leurs parents pour accumuler des ressources. On note aussi que les personnes nées en dehors du Canada sont proportionnellement moins nombreuses à vivre seules.

On constate des relations claires entre le revenu (en dessous et au-delà de 25 000 \$ par année) et le type d'arrangement domestique, mais les différences sont plus marquées pour les femmes que pour les hommes. Les hommes à revenu supérieur en comparaison de ceux à revenu plus faible se trouvent en plus grande proportion dans la catégorie "avec épouse"; tous ceux du groupe d'âge 55 à 64 ans se trouvent dans la catégorie "avec épouse et enfants". Les hommes à haut revenu de moins de 75 ans sont en proportion plus nombreux à vivre seuls que ceux à faible revenu. Comparées aux femmes à faible revenu, celles à revenu élevé se trouvent proportionnellement moins nombreuses avec un époux ou avec un époux et des enfants. Cela peut s'expliquer par des différences de revenu dans le cas d'un conjoint survivant ou remarié. Autrement dit, les riches veuves sont moins nombreuses que les veuves à revenu faible. De plus, le fait de vivre seul est fortement corrélé positivement avec le revenu des femmes. Près de 62 % des femmes de 75 ans et plus, qui ont un revenu annuel supérieur à 25 000 \$, vivent seules, comparativement à 48 % seulement de celles dont le revenu se situe en-deçà de 25 000 \$. Les chiffres correspondants pour les hommes sont de 20 % dans les deux cas. Même parmi les femmes de 55 à 64 ans, le pourcentage des femmes riches qui vivent seules est à peu près le double de celui des femmes à faible revenu (26 % contre 14 %). Il semble donc que les femmes âgées qui en ont les moyens «achètent» leur vie privée.

Les transitions des familles des personnes d'âge mûr

L'Enquête sociale générale de 1990, en utilisant les techniques d'analyse démographique par les biographies⁸, permet d'observer certains aspects de la trajectoire de vie des familles qu'il est souvent impossible d'analyser par les méthodes plus conventionnelles. L'examen portera sur le moment de ces transitions dans les familles des personnes d'âge mûr (de 55 ans et plus) et la séquence de certaines étapes.

Force est de se limiter aux événements et aux transitions de la trajectoire de vie des familles qui concernent surtout le mariage, la fécondité et la parentalité.

Les techniques des biographies permettent de suivre la séquence des événements qui précèdent la réduction et la disparition des familles

⁸ Les techniques d'analyse des étapes de la trajectoire de vie sont exposées en détail au chapitre 4; nous ne les expliquerons donc pas ici.

(tableau 3.12). Le fondement théorique de ce genre d'étude (on l'a déjà signalé), d'après Hagestad en 1990, est la notion de trajectoire de vie. L'ordre des événements a, selon lui, des répercussions importantes sur le déroulement des épisodes. Par exemple, une femme qui devient grand-mère avant d'avoir terminé sa période de fécondité doit assumer des rôles très différents et en subir les contraintes qui y sont associées, en comparaison de ceux que connaissent celles qui le deviennent quand leurs enfants sont adultes.

En ce qui concerne ce qu'on considère souvent comme la première étape de la contraction de la famille, c'est-à-dire le départ du premier enfant, la

Tableau 3.12 Répartition (en pourcentage) des événements familiaux de la population âgée de plus de 54 ans selon l'événement précédent, par sexe et cohorte, Canada, 1990

Événement précédent	Cohorte	Événements de la vie familiale ¹					
		Dissolution premier veuage		Contraction			
				Premier enfant quitte le ménage		Dernier enfant quitte le ménage	
H	F	H	F	H	F		
Cohabitation	1911-20	--	--	--	--	--	--
	1921-30	--	1	--	10	--	--
Premier mariage	1911-20	16	18	--	--	--	--
	1921-30	15	8	--	--	--	--
Deuxième mariage	1911-20	--	--	2	10	6	3
	1921-30	--	--	--	--	6	1
Première séparation / divorce	1911-20	--	--	2	6	1	1
	1921-30	--	--	2	10	1	4
Premier veuage	1911-20	--	--	4	29	5	16
	1921-30	--	--	6	19	4	12
Première naissance	1911-20	--	2	24	16	--	--
	1921-30	4	1	25	19	--	--
Dernière naissance	1911-20	9	6	69	39	9	4
	1921-30	12	9	67	42	3	7
Premier enfant quitte le ménage	1911-20	39	37	--	--	80	77
	1921-30	31	40	--	--	87	75
Dernier enfant quitte le ménage	1911-20	36	37	--	--	--	--
	1921-30	38	41	--	--	--	--

¹ Si le nombre d'événements dans la cohorte est de moins de 20, ces cas ne sont pas présentés.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

situation des hommes varie beaucoup moins que celle des femmes. Pour près de 70 % des hommes (qui vivent cet événement après l'âge de 54 ans), l'événement immédiatement précédent est la naissance du dernier enfant. Pour un autre quart, c'est la naissance du premier enfant (tableau 3.12), tandis que pour les femmes, les chiffres correspondants sont d'environ 40 % et d'environ 17 % respectivement. Une proportion relativement élevée de femmes (29 % pour la cohorte la plus âgée et 19 % pour la plus jeune) deviennent veuves avant le départ du premier enfant. Pour ces femmes, il n'y a pas de «nid vide». Par conséquent, l'image d'une famille qui commence à se réduire par le départ des enfants est inexacte pour une fraction importante des femmes qui aujourd'hui sont d'âge mûr.

Les différences entre les sexes sont moins marquées, encore qu'il en existe, en ce qui concerne le départ du dernier enfant. Pour les hommes et les femmes, l'événement précédent est le départ du premier enfant, bien que cette situation soit légèrement plus fréquente dans le cas des hommes. Comme pour le départ du premier, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à devenir veuves avant le départ du dernier que les hommes à devenir veufs. Les pourcentages sont faibles, mais plus d'hommes que de femmes déclarent un deuxième mariage comme événement précédant immédiatement le départ de leur dernier enfant. On doit cette situation au remariage plus fréquent des hommes âgés qu'à celui des femmes. En gros, les données du tableau 3.12 sur la contraction des familles montrent que le départ des enfants est davantage la règle générale pour les hommes que pour les femmes et que, dans le cas des femmes, la contraction de la famille a plus souvent pour origine le veuvage.

En revanche, on ne note pas de différences importantes entre les sexes en ce qui concerne l'événement précédant immédiatement le premier veuvage. Environ 80 % des hommes et des femmes voient partir le premier ou le dernier enfant. En outre, des pourcentages à peu près égaux, mais faibles, passent directement du premier mariage au veuvage. Cette transition se rencontre en raison de certaines caractéristiques de ces cohortes déjà notées : un fort pourcentage de personnes sans enfants et une faible propension à la séparation et au divorce.

L'étude de la trajectoire de vie des familles permet de mieux comprendre comment sont apparues les caractéristiques des familles des personnes d'âge mûr décrites précédemment. Certes, la plupart des gens de 55 ans et plus se sont mariés et ont eu des enfants, mais leur vie s'est déroulée différemment pour les hommes et les femmes. Les femmes sont plus à risque de veuvage et plus jeunes. Les hommes sont plus âgés au départ des enfants, ce qui explique qu'ils soient plus nombreux dans des ménages à plusieurs générations, dans les premières années de leur âge mûr. L'ordre du veuvage et du départ des enfants diffère aussi selon les sexes; pour les femmes, le départ des enfants se produit plus souvent après le veuvage. Par conséquent,

la séquence considérée comme normale (mariage, naissance des enfants et leur départ, nid vide et veuvage) est plus vraie pour les hommes que pour les femmes. En outre, les hommes au mariage rompu ont plus tendance à se remarier et à renouer ainsi avec une trajectoire de vie familiale normale. La plus grande diversité des caractéristiques de la vie familiale des femmes d'âge mûr résulte par conséquent d'une plus grande hétérogénéité des situations tout au long de leur vie.

Interactions à l'intérieur des familles des personnes d'âge mûr

La tendance à assimiler les ménages aux familles a contribué à renforcer la croyance selon laquelle les personnes âgées (surtout celles qui vivent seules) sont socialement isolées et n'ont pas de vie de famille. On pense en effet que les interactions familiales se produisent uniquement ou surtout à l'intérieur des ménages. Il s'agit d'une idée qui a ses racines dans la vie des jeunes, ce qui n'est plus de circonstance dans le contexte démographique actuel. Cependant, lorsqu'on examine les ménages dont les membres sont âgés, il est important de tenir compte des interactions familiales entre ménages. Il existe de nombreuses études canadiennes sur le sujet (par exemple Stone en 1988, Connidis en 1989, McDaniel et McKinnon en 1993, Chappell et Prince en 1994, McDaniel en 1994).

Les données du tableau 3.13 indiquent que les personnes d'âge mûr ont des contacts nombreux avec leurs enfants et leurs frères et soeurs à l'extérieur de leur ménage. Dans toutes les catégories, plus de 55 % des personnes de 55 ans et plus ont des contacts au moins une fois par semaine avec un enfant habitant en dehors de leur ménage. Les contacts téléphoniques sont plus fréquents que les contacts par présence, et les rapports avec les enfants sont plus fréquents qu'avec les frères et soeurs. Les contacts personnels et téléphoniques varient peu en fonction de l'âge, bien qu'ils soient légèrement plus limités pour les personnes de 75 ans et plus. Les différences entre les sexes sont plus frappantes; les femmes ont plus souvent des contacts avec leurs enfants et leurs frères et soeurs que les hommes. Ces conclusions ne sont pas nouvelles, mais elles renforcent la constatation que les personnes âgées ne sont pas isolées des membres de leur famille à l'extérieur de leur ménage. Elles confirment également que les femmes plus que les hommes sont en contact avec des membres de leur famille. Rosenthal en 1985 parle ainsi du rôle de «rassembleuse de la famille» que jouent beaucoup de femmes âgées.

L'Enquête sociale générale⁹ (données non présentées) révèle à ce chapitre des différences entre les femmes selon leur état matrimonial¹⁰. En gros, les

⁹ Le support au commentaire qui suit est fragile attendu qu'en toute rigueur les données sur lesquelles il s'appuie ne sont pas statistiquement significatives.

¹⁰ On ne possède pas de données de ce genre au sujet des hommes.

Tableau 3.13 Fréquence et type de contact avec un enfant¹, un frère² ou une soeur², par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990 (en pourcentage)

	Hommes		Femmes	
	En contact avec :			
	Enfant	Frère ou soeur	Enfant	Frère ou soeur
55-64				
Contact personnel				
Journalier ou une fois par semaine	55,0	24,2	65,6	28,8
Jamais	2,9	15,0	0,9	12,1
Contact par téléphone				
Journalier ou une fois par semaine	67,3	22,9	82,1	38,4
Jamais	6,2	7,6	2,6	5,1
65-74				
Contact personnel				
Journalier ou une fois par semaine	56,8	23,4	58,8	32,8
Jamais	2,7	23,0	0,3	13,5
Contact par téléphone				
Journalier ou une fois par semaine	71,4	26,0	80,7	40,1
Jamais	4,7	9,2	3,7	3,9
75 +				
Contact personnel				
Journalier ou une fois par semaine	56,2	18,9	60,4	18,7
Jamais	2,8	21,9	1,8	19,4
Contact par téléphone				
Journalier ou une fois par semaine	67,3	23,9	75,5	38,5
Jamais	5,6	13,9	0,4	10,6

¹ Personnes avec au moins un enfant survivant; les données sont basées sur un enfant «référence» seulement vivant à l'extérieur du ménage du répondant.

² Personnes avec au moins un frère ou une soeur seulement; les données sont basées sur un frère ou une soeur vivant à l'extérieur du ménage du répondant.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

veuves ont des contacts plus fréquents que les autres femmes avec leurs enfants, et les femmes séparées ou divorcées ont des rapports plus étroits avec leurs frères et soeurs que les femmes des autres groupes. Il semble donc que les femmes sans conjoint trouvent une compensation affective dans le resserrement de leurs liens avec d'autres proches parents.

Aux tableaux 3.14 et 3.15 figurent des données sur l'aide privée que reçoivent les personnes de 65 ans et plus¹¹. À l'exception des personnes mariées de 65 à 74 ans, plus de la moitié des personnes âgées reçoivent au moins une forme de cette aide privée. Comme on pouvait s'y attendre, leur pourcentage augmente avec l'âge et les problèmes physiques qui s'y rattachent. Les femmes, quel que soit leur âge, reçoivent en général plus

¹¹ Il ne faut pas oublier que les personnes âgées ne reçoivent pas seulement de l'aide; elles en offrent également, tant à d'autres personnes âgées (p. ex. frères et soeurs, amis) qu'aux générations plus jeunes.

Tableau 3.14 Pourcentage des personnes¹ âgées de 65 ans et plus recevant de l'aide non rémunérée selon la source², selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, Canada, 1990

	Hommes			Femmes		
	Mariés	Veufs	Autres	Mariées	Veuves	Autres
	65-74					
Total de personnes recevant au moins un type d'aide	35,0	--	--	47,5	66,9	53,9
Du fils	11,1	--	--	13,0	24,3	6,4
De la fille	8,0	--	--	13,8	28,3	8,0
D'un frère et d'une soeur	1,5	--	--	4,0	5,4	10,0
D'autres personnes apparentées	8,3	--	--	12,8	12,6	10,0
D'un(e) ami(e)	17,0	--	--	20,2	23,8	25,3
	75 +					
Total de personnes recevant au moins un type d'aide	47,6	--	--	61,1	73,1	--
Du fils	10,3	--	--	20,9	25,7	--
De la fille	9,9	--	--	23,2	24,5	--
D'un frère et d'une soeur	1,6	--	--	3,0	4,2	--
D'autres personnes apparentées	10,0	--	--	17,8	16,8	--
D'un(e) ami(e)	26,3	--	--	19,7	27,4	--

¹ Personnes vivant en ménage collectif seulement.

² Personnes vivant à l'extérieur du ménage du répondant.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

d'aide que les hommes, et les veuves en reçoivent davantage que les personnes des autres catégories. Donc, les veuves sont celles qui ont la plus grande probabilité de bénéficier d'au moins un de ces types d'aide; c'est le cas de

67 % de celles de 65 à 74 ans et de 73 % de celles de 75 ans et plus. D'après Chappell et Prince, 1994, l'état matrimonial, en quelque sorte, décide de l'aide privée que reçoivent les personnes âgées.

Tableau 3.15 Répartition (en pourcentage) des personnes¹ âgées de 65 ans et plus recevant divers types d'aide non rémunérée, par sexe et groupe d'âge, Canada, 1990

Type d'aide	65-74	75 +
Hommes		
Travaux ménagers	10,8	13,4
Travaux d'entretien	20,6	22,5
Transport	20,7	34,3
Aide financière	1,8	0,6
Femmes		
Travaux ménagers	11,3	21,7
Travaux d'entretien	24,9	23,2
Transport	42,4	57,0
Aide financière	2,3	2,0

¹ Personnes vivant en ménage privé seulement.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Les membres de la famille à l'extérieur du ménage sont essentiels au soutien. Sauf auprès des personnes mariées de 55 à 74 ans, ce sont les enfants qui fournissent une aide importante. On note avec intérêt que les fils et les filles sont mentionnés à peu près à égalité. Ces données concordent avec les conclusions des études gérontologiques sur les soins aux personnes âgées, qui ont montré que les différences entre les sexes en ce qui concerne l'aide accordée sont fonction de la nature de cette aide et

du rôle des membres de chaque sexe. Par exemple, les filles s'occupent plus directement de leurs parents et leur fournissent davantage de soutien affectif. Les soins aux personnes âgées portent la marque d'une division du travail selon le sexe, comme les autres travaux familiaux ou domestiques.

Les autres membres de la parenté jouent également un rôle relativement important dans l'aide aux personnes âgées, et surtout aux femmes. Les frères et soeurs ne semblent pas constituer des sources d'aide importantes; cependant, une étude canadienne récente de Connidis en 1994 montre que, bien que les personnes âgées qui reçoivent de l'aide de leurs frères et soeurs soient en fait en minorité, la majorité savent qu'elles peuvent compter sur eux en cas de nécessité.

Faute de données, on ne peut établir de comparaisons entre les sexes sur les sources d'aide aux personnes âgées. Cependant, celles qui sont disponibles pour les mariés (tableau 3.14) permettent de croire qu'en général, les femmes en reçoivent davantage. L'aide qui revient le plus souvent est celle de leurs enfants, de leurs frères et soeurs et des autres membres de leur parenté, mais il y a aussi l'aide d'amis. Cela confirme que les femmes âgées disposent de réseaux de soutien plus étendus que ceux des hommes du même âge¹².

Le genre d'aide privée dont bénéficient les personnes âgées varie peu selon l'âge, ou selon le sexe, à une seule exception près : l'aide pour le ménage que les femmes reçoivent plus souvent que les hommes. Cette situation découle probablement à la fois du plus grand pourcentage de veuves que de veufs et du fait que dans notre société ce sont les femmes qui s'occupent du ménage. Ajoutons que le transport constitue le principal type d'aide fournie aux personnes des deux sexes et des deux groupes d'âge.

Le pourcentage des personnes qui ont dit recevoir divers types d'aide augmente avec l'âge. Il est plus élevé pour les femmes (sauf dans le cas de l'entretien de la maison, pour lequel la différence entre les sexes est minime). Il est important de noter que les personnes âgées ne reçoivent pas d'aide financière privée, quel que soit leur âge ou leur sexe.

Cette partie de l'étude montre l'importance qu'ont les membres de la famille à l'extérieur du ménage dans la vie des Canadiens d'âge mûr. Cette importance est particulièrement grande pour les femmes, mais l'aide offerte aux hommes n'est pas à négliger. Ces conclusions ont des implications à la fois sur le plan de la recherche et sur le plan de la politique. En ce qui concerne la recherche, on en déduit qu'il faut élargir considérablement le

¹² En ce sens, l'Enquête sociale générale de 1990 (données non présentées ici) révèle que les femmes font état d'un bassin beaucoup plus vaste de personnes vers qui elles peuvent se tourner lorsqu'elles sont déprimées. Parmi les gens mariés, les hommes ont davantage tendance que les femmes à se tourner vers leur conjoint. Et parmi les personnes veuves, la proportion de celles qui se tournent vers un enfant est beaucoup plus élevée chez les femmes que chez les hommes (44 % et 29 % respectivement dans le groupe des 75 ans et plus, par exemple).

concept de la famille et les perceptions de son fonctionnement de manière à y intégrer les liens avec l'extérieur du ménage, faute de quoi on demeurera avec une vision désuète des familles qui ne traduit pas correctement la vie d'une portion croissante de notre population. Du côté politique, il faut reconnaître l'existence de réseaux de soutien familial privé déjà en place et tenter d'harmoniser avec eux les mécanismes d'assistance publique. À taxer trop lourdement ces réseaux informels, on court le risque d'augmenter les besoins de services publics, ce qui est certainement une conséquence ni désirée, ni désirable, tant d'un point de vue financier qu'humanitaire.

Conclusion

L'examen de la situation familiale des personnes d'âge mûr s'inscrit dans une perspective à la fois de continuité, de changement et de diversité. À bien des égards, la description des caractéristiques des familles des personnes d'âge mûr a fait ressortir une certaine continuité, en ce sens que le présent offre certaines ressemblances avec les idées que l'on a de la vie familiale du passé. Un fort pourcentage des personnes qui sont aujourd'hui d'âge mûr se sont mariées, ont eu des enfants (parfois en grand nombre) et sont restées mariées jusqu'à leur veuvage, ou le sont encore. Dans une large mesure, ce sont des événements hors de leur contrôle, comme le décès du conjoint ou l'infertilité, qui expliquent les écarts à la norme. Les personnes âgées d'aujourd'hui vivent et ont vécu une vie familiale classique¹³, attendu que le contexte historique de leur jeunesse rendait les autres formes de vie familiale socialement et juridiquement difficilement acceptables.

Plus surprenant est peut-être le fait que les personnes âgées aient aussi bien accepté les changements de la vie familiale de leurs enfants. Les liens étroits qui continuent d'exister entre les générations en témoignent¹⁴.

On commence toutefois à observer quelques changements dans les familles des personnes d'âge mûr. Le plus notable et le premier à survenir est certainement l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules, particulièrement des femmes âgées. Cependant, d'autres nouveautés commencent à apparaître comme caractéristiques dans les cohortes les plus récentes, par exemple une augmentation de la cohabitation, de la fécondité hors mariage et du divorce. Bien que ces phénomènes ne touchent encore qu'une petite partie de la population âgée, elles permettent d'entrevoir que les familles des personnes d'âge mûr auront à l'avenir des profils bien différents de celui qu'elles présentent actuellement.

¹³ Il n'est pas question de minimiser l'hétérogénéité de la vie familiale autrefois (Gee, 1986), mais simplement de souligner que les différences étaient moins souvent question de choix.

¹⁴ Il est évident également, d'après les données recueillies lors de l'Enquête sociale générale de 1990 (données non présentées ici), que les personnes âgées sont très satisfaites de leurs relations avec les membres de leur famille.

Le trait dominant de cette partie de l'étude est l'évidence d'une grande diversité des caractéristiques familiales des personnes âgées et de leur cycle de vie familiale passé. Cette diversité est liée à l'âge et aux facteurs économiques et culturels, mais d'abord et avant tout au sexe¹⁵. Non seulement ont pu être observées des différences nettes entre les hommes et les femmes, comme le risque plus grand de veuvage des femmes, le remariage plus fréquent des hommes et la vie solitaire plus fréquente des femmes, mais aussi l'hétérogénéité grandissante de la vie familiale dans la population féminine. La séquence classique des étapes du cycle de la vie familiale ressortit surtout à un modèle masculin et les modes de vie familiale, même implicites, qui reposent sur les perceptions masculines ne reflètent pas les besoins d'une population vieillissante dans laquelle les femmes sont majoritaires.

Par ailleurs, les effets de variables exogènes à la vie familiale sont plus marqués pour les femmes que pour les hommes. L'âge lui-même a un rôle moins déterminant sur les caractéristiques familiales des hommes que sur celles des femmes; à preuve, même dans le groupe le plus âgé (85 ans et plus), plus de la moitié des hommes sont mariés, comparativement à moins de 12 % des femmes. Le niveau d'instruction a un rapport plus direct avec l'état matrimonial des femmes qu'avec celui des hommes. Parmi les hommes qui se sont mariés, le revenu et l'état matrimonial ne sont pas liés, alors que dans le cas des femmes, les circonstances dans lesquelles a pris fin le mariage ont un effet sur leur revenu. Enfin, le niveau de revenu est étroitement lié au fait de vivre seul pour les femmes, mais non pour les hommes.

Le rapport plus étroit entre les caractéristiques familiales des femmes âgées et les facteurs économiques témoigne de la vulnérabilité économique de celles dont les tâches sont domestiques dans la société canadienne, ce qui se répercute sur l'ensemble de la vie des femmes. Selon les vues de l'auteur, à moins que des mesures sociales et la politique du travail tiennent compte de la valeur des contributions des femmes aux tâches domestiques pendant leur vie, et du prix qui y est attaché, la proportion des femmes âgées en difficulté économique ne pourra qu'augmenter à l'avenir.

¹⁵ Il est important de tenir compte du fait que ces facteurs sont tous reliés.

Chapitre 4

TRAJECTOIRE DE VIE DES FAMILLES CANADIENNES AU XX^e SIÈCLE : CHANGEMENTS, TENDANCES ET INTERACTIONS

Fernando Rajulton

Zenaida R. Ravanera

Introduction

La trajectoire de vie des familles

La nature même de la famille, cette institution humaine la plus fondamentale de toutes, a changé considérablement au cours des 20 dernières années, au point qu'un simple examen de la structure et de la composition des familles ne suffit plus à comprendre son fonctionnement. Les liens entre les membres des familles ont été affaiblis ou complètement brisés dans de nombreuses sociétés développées où s'est implantée une attitude individualiste. Les relations entre les parents et leurs enfants devenus adultes ont changé, et les liens familiaux se sont compliqués.

Un changement aussi marqué dans la nature de la famille demande que l'on aborde l'analyse très différemment de celle qui se contentait de décrire la structure et la composition. C'est cette nouvelle méthode, celle de la trajectoire de vie, que nous utiliserons dans ce chapitre. Hareven la décrit comme étant essentiellement l'étude de la synchronisation des transitions individuelles avec le comportement collectif des familles, et des effets cumulatifs des premières transitions sur les suivantes. Le déroulement de la vie est considéré comme une suite de transitions, dont chacune influe sur les choix de l'étape suivante. Lorsqu'on connaît les décisions qui ont présidé aux transitions dans la vie des individus (par exemple les décisions concernant le travail, le départ du foyer parental, le mariage et la procréation), la méthode de la trajectoire de vie permet de comprendre beaucoup mieux les changements dans la nature des familles. Chacune de ces décisions se ressent au moment où elle est prise, des ressources personnelles et familiales, des contraintes économiques et des interactions des agents sociaux. Par conséquent, cette information peut servir à établir un cadre qui se prête à une analyse à la fois économique et sociale des familles.

Jusqu'ici, les analyses du cycle de vie des familles avaient pour objet surtout des modèles traditionnels. Mais les changements récents dans la formation et la dissolution des familles mettent en lumière l'importance de modèles non traditionnels. Toutefois, il n'y a pas que des changements récents qui justifient

un examen de ces modèles non traditionnels, comme Ravanera et al. en 1993 l'ont démontré. La séquence censément typique des transitions dans la trajectoire de vie des familles ne l'a en réalité jamais été, même dans les cohortes les plus âgées. Une minorité seulement des hommes et des femmes nés pendant la première décennie du XX^e siècle ont en effet vécu la séquence départ du foyer suivi d'un mariage, d'une ou de plusieurs naissances puis du départ des enfants, au sein d'un premier mariage encore intact. Les changements encore plus importants dans l'ordre des transitions effectuées par les cohortes nées après la Crise ou après la Seconde Guerre mondiale ont définitivement rendu désuète l'idée de la séquence typique. Par conséquent, l'exposé visera surtout à mettre en évidence l'existence de ces cheminements atypiques par une analyse des données sur la trajectoire de vie recueillies lors de l'Enquête sociale générale de 1990, qui avait pour thème «La famille et les amis».

La perspective longitudinale

On peut analyser l'évolution de la nature des familles par les influences qu'ont eu les faits historiques sur les transitions des individus. On emploiera indifféremment le terme génération¹ ou cohorte de naissance pour désigner un groupe de personnes nées pendant une période donnée, par exemple entre 1911 et 1920, entre 1921 et 1930, etc. L'expérience des générations successives varie notamment selon Ryder par ce qui touche au mode de socialisation par la famille et les pairs, au contenu des études et leurs options, aux conditions économiques, et certains événements particuliers comme les guerres et les changements politiques. La notion de génération se prête donc particulièrement bien à l'examen de l'évolution de la nature des familles et des événements de la vie familiale. Ce sont surtout les cohortes les plus récentes qui sont à l'avant-garde des changements fondamentaux dans le comportement social et dans les attitudes culturelles ou politiques.

Lors de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990, un échantillon aléatoire composé de 13 495 hommes et femmes de 15 ans et plus a été interviewé dans tout le Canada; seuls les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que les personnes en établissement, ont été exclus. Il est donc possible d'examiner les générations d'hommes et de femmes sur une période couvrant les trois quarts du XX^e siècle. Pour les besoins de l'analyse, cet ensemble a été divisé en six cohortes de naissance de dix ans chacune : la première allant de 1911 à 1920, et la dernière, de 1961 à 1970. Les hommes et les femmes appartenant à ces cohortes étaient donc âgés, au moment de l'enquête, de 70 à 79 ans pour la première et de 20 à 29 ans pour la dernière. Ont été exclues les personnes nées avant 1911. Chacune de ces six cohortes de dix ans a été, au besoin, divisée en cohortes de cinq ans (par exemple 1911-1915, 1916-1920) pour l'examen des événements de la vie familiale

¹ En fait, au sens démographique étroit, une génération est constituée des personnes nées une même année.

comme le départ du foyer parental qu'ont vécus la majorité des membres de chaque cohorte, ce qui a permis d'établir des estimations fiables de mesures statistiques.

Certes, l'enquête ne peut pas tenir compte de toutes les expériences de la vie familiale, surtout pour les cohortes les plus récentes. Bien que les cheminements vécus par les membres des cohortes plus anciennes ne soient pas non plus à l'abri de cette troncature (p. ex., une femme âgée de 70 ans peut être tombée en veuvage un an après l'enquête), la plupart des membres de ces cohortes avaient probablement passé par les diverses étapes importantes de leur vie. Toutes les techniques d'analyse employées dans le présent chapitre tiennent compte de cette réalité, et les mesures statistiques sont corrigées en fonction de la troncature. Puisque des cheminements tronqués peuvent quand même donner une idée des tendances récentes, nous avons inclus les cohortes les plus récentes dans les analyses. Les résultats présentés pour les cohortes âgées de moins de 40 ans au moment de l'enquête doivent toutefois être considérés comme indicateurs de tendance plutôt que comme des orientations bien établies dans la société canadienne.

Les étapes de la trajectoire de vie des familles

L'information nécessaire pour déterminer la trajectoire de la vie familiale d'un individu dépend des caractéristiques du point de départ et de celles des différentes étapes de cette trajectoire. Le premier mariage était généralement considéré dans le passé comme la première étape de la formation d'une nouvelle famille et était considéré par conséquent comme le début de la trajectoire de vie familiale. Cependant, la date du mariage est devenue un point de référence désuet dans les sociétés où les grossesses avant le mariage, les mariages à l'essai et les unions consensuelles sont fréquents (Trost, 1977).

Les expériences de nombreux chercheurs, ainsi que des changements récents dans la société canadienne, ont incité à mettre de côté le premier mariage comme point de départ de la trajectoire de vie familiale. Il a été jugé préférable de choisir la situation à 15 ans, alors que les jeunes cohabitent encore avec leurs parents. C'est cette situation de célibataire à 15 ans habitant chez ses parents qui sera l'origine de la trajectoire dans la suite du texte.

Le choix du nombre d'étapes dépend des données disponibles et du genre de technique d'analyse adoptée pour chaque étude. L'ESG a permis de recueillir les renseignements suivants sur la vie des répondants: le départ du foyer parental, le mariage, la cohabitation, la séparation et le divorce, le décès du conjoint, la naissance et le départ des enfants. Une trajectoire de vie typique comprendrait les événements suivants : départ du foyer, formation de la famille, début puis fin de l'expansion de la famille, début puis fin de sa contraction. Quelques étapes atypiques pourraient être ajoutées

comme l'union consensuelle, la séparation ou le divorce, le veuvage et le deuxième mariage (ou la reconstitution d'une union). Comme l'ESG fournit de l'information sur le moment où les répondants ont vécu ces événements, ceux-ci pourront être datés. Ils seront désignés par deux lettres entre parenthèses :

Le passage de l'un à l'autre forme une transition

1. Départ du foyer (DF)
2. Première cohabitation (PC)
3. Premier mariage (PM)
4. Première séparation / premier divorce (PS)
5. Premier veuvage (PV)
6. Deuxième mariage (DM)
7. Première naissance (PN)
8. Dernière naissance (DN)
9. Premier départ d'un enfant (PD)
10. Dernier départ d'un enfant (DD).

Les trois premières étapes peuvent être considérées comme celles de la formation de la famille, les trois suivantes, comme celles de la dissolution et de la reconstitution de la famille, les deux suivantes, comme celles où les gens deviennent parents (expansion de la famille), et les deux dernières, comme celles où les enfants quittent le foyer (contraction de la famille). On compte donc 11 étapes si on inclut le point de départ de la trajectoire, c'est-à-dire la cohabitation avec les parents à l'âge de 15 ans (OR).

Méthodologie

Pour examiner dans un premier temps le moment où se sont produits les événements, on utilisera le modèle de la table. C'est un outil d'analyse qui permet de suivre une cohorte, réelle ou hypothétique, au cours d'une période. La méthode permet d'évaluer la probabilité qu'a un individu de passer de l'étape où il se trouve à une suivante. Par exemple, si on cherche à étudier après combien de temps se marient les gens qui ont vécu d'abord en union consensuelle, la méthode permet de calculer les probabilités de mariage à différentes durées depuis le début de l'union consensuelle. Comme déjà mentionné, le phénomène de la troncature pose problème lorsqu'on désire étudier les transitions d'une étape à l'autre. La table permet de résoudre ce problème puisque les probabilités sont corrigées aux différentes durées pour les individus victimes de la troncature, comme les personnes vivant en cohabitation, non encore mariées au moment de l'interview. Par conséquent, toutes les mesures statistiques utilisées pour décrire les changements d'une cohorte à l'autre, et les tendances qui s'en dégagent, sont calculées avec ces

probabilités corrigées. Ces mesures portent surtout sur l'intensité des transitions (proportion des personnes), ainsi que le calendrier (durée, âge moyen ou médian).

En second lieu, et chose plus importante, l'objectif sera de montrer l'influence des transitions antérieures sur certaines transitions subséquentes. Ce point repose sur les prémisses voulant que l'expérience des individus influe sur leur vie future. L'accent sera donc mis sur les conséquences des transitions passées sur les transitions subséquentes, en examinant quelques séquences importantes; il s'en dégagera ainsi divers cheminements des Canadiens et Canadiennes au long de leur vie familiale.

Changements et tendances des transitions de la trajectoire de vie

La méthode de trajectoire de vie familiale est très importante pour l'étude des changements sociaux, dans la mesure où la diversité des étapes par lesquelles passent hommes et femmes tout au long de leur vie est liée aux changements de conjonctures.

L'âge au mariage, celui au départ du foyer parental, l'espacement des naissances, la durée des périodes d'expansion ou de contraction de la famille ne sont pas des phénomènes démographiques uniquement liés à l'âge. Ils comportent un aspect social et culturel et sont, dès lors, soumis à l'évolution de la conjoncture. Par conséquent, dans cette partie, ils seront étudiés dans les transitions de la trajectoire de vie des familles.

Changements et tendances concernant la formation de la famille

Départ du foyer

Presque toutes les études supposent que la formation de la famille commence avec le premier mariage. Cependant, les observations récentes révèlent clairement que cette hypothèse est moins valable aujourd'hui que par le passé. Le départ du foyer parental, plutôt que le mariage, est devenu un important rite de passage à l'âge adulte et à l'indépendance. Il est également associé souvent à d'autres événements de la vie comme le mariage, la poursuite d'études plus poussées et le travail.

C'est maintenant le moment où se produit le départ du foyer qui est devenu un important sujet d'intérêt dans les études sur la famille. Les chercheurs se sont intéressés particulièrement à ce phénomène au milieu des années 80, lorsqu'a été ressentie l'impression que les jeunes «encombraient le nid» en demeurant avec leurs parents plus longtemps que prévu et même en retournant parfois auprès d'eux après un premier départ. Pour comprendre le changement, il faut connaître les circonstances dans lesquelles les gens quittaient jusque-là le foyer parental.

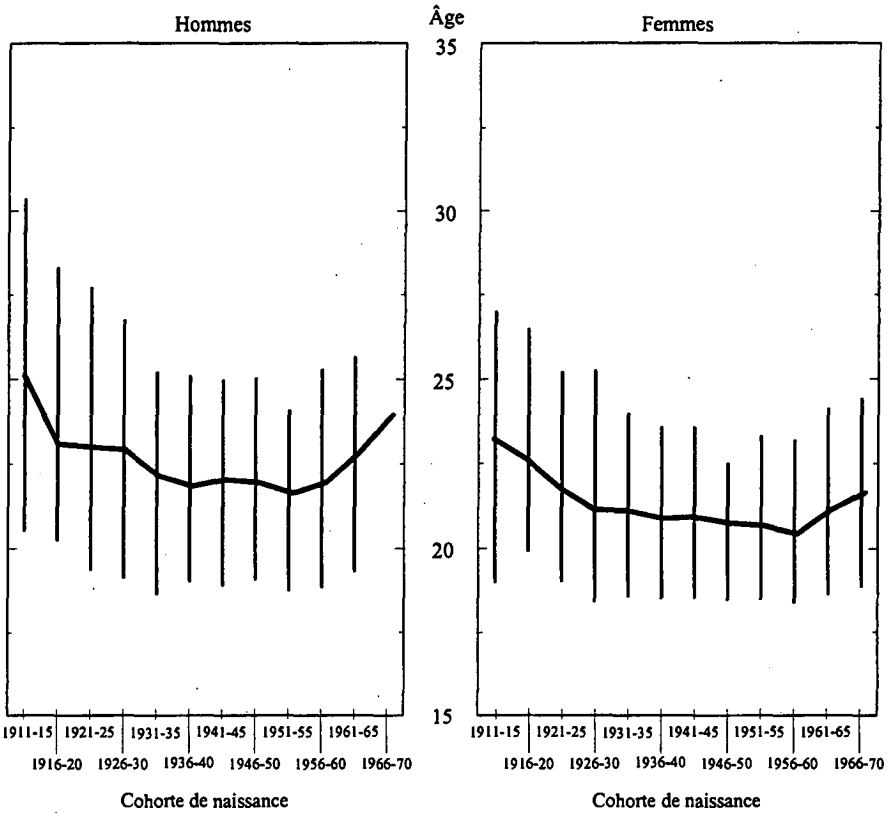
L'ESG comportait quelques questions sur le départ du foyer, tant celui des répondants eux-mêmes que celui de leurs enfants². Il ne sera tenu compte que des données sur le moment où les répondants ont quitté le foyer parental. Les données sur le départ de leurs enfants seront utilisées dans une autre section. En outre, ont été exclus les cas où les répondants avaient quitté le foyer parental avant 15 ans, puisque l'idée du départ du foyer est associée avec l'âge adulte et la vie indépendante.

La figure 4.1 présente l'âge médian au départ du foyer pour les hommes et les femmes nés entre 1911 et 1970, par groupes de cinq générations. L'âge médian est celui auquel 50 % des membres de chaque cohorte ont quitté la maison. La figure montre également l'âge auquel 25 % et 75 % des membres de chaque cohorte ont quitté. La différence entre ces deux dernières valeurs indique l'intervalle d'âge, proche de l'âge médian, à l'intérieur duquel 50 % des membres de la cohorte ont quitté le foyer parental.

Comme le montre la figure 4.1, les hommes et les femmes nés entre 1911 et 1915 sont ceux qui, en moyenne, ont habité le plus longtemps avec leurs parents. Leur âge médian au moment du départ du foyer (25,1 ans pour les hommes et 23,0 ans pour les femmes) est plus élevé que dans les cohortes plus récentes. L'âge médian a en effet commencé à fléchir avec le groupe de cohortes suivant. On note ensuite une diminution significative, d'environ un an, pour les hommes nés au cours de la première moitié des années 30, et une autre d'une demi-année pour ceux qui sont nés au début des années 50. Chez les femmes, la baisse la plus marquée s'est produite dans les cohortes nées au cours des années 20, après quoi elle a ralenti d'un groupe de cohortes à l'autre jusqu'à atteindre le plancher d'environ 20 ans pour les femmes nées à la fin des années 50. Cette tendance à la baisse a toutefois commencé à s'inverser pour les hommes à partir des cohortes de la fin des années 50 et pour les femmes de celles du début des années 60, et l'augmentation de l'âge médian au moment du départ du foyer se poursuit jusqu'aux cohortes les plus récentes.

² On a posé dans l'ESG les questions suivantes aux répondants qui ne vivaient avec aucun de leurs parents : «Quel âge aviez-vous quand vous avez cessé de vivre avec un de vos parents ou les deux?» et «Quelle était la principale raison de votre départ?» De même, les répondants qui vivaient avec leurs parents au moment de l'interview ont été priés de dire s'ils avaient toujours habité avec au moins un de leurs parents. S'ils répondaient que non, on leur demandait : «Quel âge aviez-vous quand vous avez quitté la maison la dernière fois pour vivre ailleurs?» et «Quelle était la principale raison de ce départ?». Ces questions portaient en théorie sur le moment où les répondants avaient quitté «définitivement» le foyer parental pour établir leur propre ménage. Il est toutefois difficile de déterminer comment les répondants, les plus jeunes comme les plus vieux, ont compris ces questions. L'«âge au moment du départ définitif» était peut-être relativement clair pour les hommes et les femmes plus âgés (même si quelques-uns d'entre eux ont indiqué avoir quitté le foyer à l'âge de 75 ans), mais non pour les plus jeunes. Étant donné les différences possibles dans l'interprétation des questions d'enquête et la plus grande probabilité que les hommes et les femmes plus jeunes retournent vivre avec leurs parents, il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats obtenus au sujet des cohortes les plus jeunes.

Figure 4.1 Âge médian et écart interquartile au départ du ménage, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970



Source : Enquête sociale générale, 1990.

La figure 4.1 montre également que les femmes quittent le foyer parental plus tôt que les hommes. Les différences entre l'âge médian des deux groupes varient d'environ un an à plus de deux ans. Des études effectuées par Goldscheider et Goldscheider en 1994 aux États-Unis ont montré que l'âge auquel les garçons et les filles quittent le foyer parental se rapproche de plus en plus tout en demeurant un peu plus bas chez les filles. Au Canada, l'écart entre les sexes non seulement se maintient, mais semble vouloir s'agrandir dans les cohortes les plus récentes. Autrement dit, les jeunes restent plus longtemps avec leurs parents, et les garçons plus que les filles, et la propension des garçons à rester plus longtemps avec leurs parents augmente plus rapidement que celle des filles.

D'après les données sur les raisons de leur départ du foyer parental, on constate que l'importance du mariage a diminué chez les deux sexes. L'emploi

est généralement une cause plus importante pour les hommes que pour les femmes, quoiqu'elle ait diminuée elle aussi. En revanche, hommes et femmes invoquent de plus en plus le désir d'indépendance. Ce désir d'indépendance a dépassé le mariage comme raison principale du départ, dans les cohortes nées au plus fort du «baby boom» et par la suite (1956-1975). Enfin, la fréquentation scolaire a pris de l'importance en raison de l'augmentation spectaculaire de la proportion des personnes qui font des études postsecondaires depuis quelques décennies (Ravanera et al.).

La possibilité de déterminer les effets des grands changements historiques, politiques, sociaux et économiques est un des avantages de l'analyse du comportement sociodémographique par cohorte. À moins d'une pure coïncidence la Seconde Guerre mondiale semble avoir joué un rôle dans la diminution de l'âge auquel les femmes quittent le foyer parental. Celles qui sont nées pendant les années 20 approchaient de cette période pendant la guerre ou quelques années après, et ce sont elles qui ont amorcées la diminution de l'âge au départ. De la même façon, les générations masculines, 1916 et 1920, avaient atteint l'âge approximatif du départ vers le milieu des années 30. Elles semblent avoir été influencées par les séquelles de la Crise et probablement par les préparatifs de la Seconde Guerre mondiale. L'âge au départ relativement jeune des cohortes masculines des années 50 n'est toutefois pas lié à un événement majeur unique. Le début de la croissance économique et la prospérité de l'après-guerre sont peut-être des explications possibles.

Il peut sembler contradictoire que la Crise et la croissance économique de l'après-guerre aient eu le même effet, c'est-à-dire qu'elles aient toutes deux abaissé l'âge au départ du foyer parental. Cette contradiction pourrait résulter des changements qui se sont produits dans les stratégies de survie des familles. On peut concevoir qu'au début du siècle, les familles comptaient sur leurs membres pour les besoins matériels. On s'attendait à ce que les enfants à charge contribuent dans la mesure de leurs moyens. Or pendant la Crise, les jeunes hommes ont pu se sentir obligés de partir plus tôt pour réduire le nombre de bouches à nourrir ou pour trouver un emploi afin de soutenir leur famille. Par contre, au milieu du siècle, les sources de sécurité matérielle étaient moins confinées à la structure familiale. Les régimes de sécurité sociale (pensions gouvernementales, assurance-maladie et assurance-chômage) auraient libéré les enfants de leurs obligations envers leur famille d'origine, leur permettant, par le fait même, de partir plus jeunes. Mais les stratégies de survie auraient peut-être aussi changé à nouveau avec les cohortes les plus jeunes pendant la toute récente période de ralentissement économique, à cause non seulement du fléchissement de la croissance économique, mais également du fort taux de chômage et du coût élevé du logement. Bibby et Posterski arguent qu'il faut aussi prendre en considération des facteurs sociaux

comme le relâchement des normes de comportement sexuel, qui conduisent les jeunes à se sentir moins pressés de quitter le foyer parental pour se marier. Ils estiment aussi que les comportements jugés acceptables sont de plus en plus les mêmes d'une génération à l'autre.

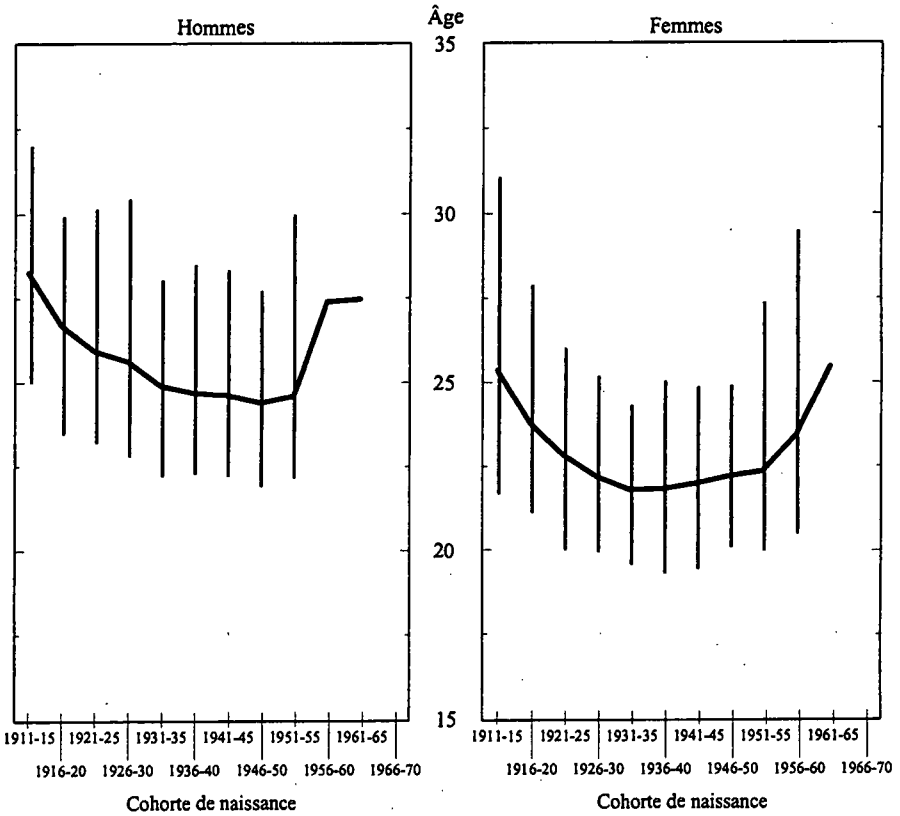
Premier mariage

Plusieurs études se sont penchées sur le comportement à l'égard du premier mariage au Canada, et certaines sur le moment de ce mariage. Dumas et Péron en 1992, par exemple, ont tracé l'historique des taux de nuptialité et de l'âge au mariage au Canada depuis le début du XIX^e siècle. Ils ont calculé l'âge moyen pour les cohortes annuelles entre 1906 et 1938. Ces études sont basées principalement sur les données de recensement et les actes de l'état civil. Pour les générations de 1911 à 1970, c'est à partir des données de l'ESG que l'étude sera conduite. C'est l'âge médian, plutôt que l'âge moyen, qui sera utilisé comme mesure du calendrier. À de légères différences près, les sources de données différentes et les indicateurs utilisés conduisent à des conclusions qui ne sont pas très éloignées de celles de Dumas et Péron. À noter qu'à travailler avec L'ESG, les données ne concernent que les survivants. Il y a donc biais. Il est toutefois important de souligner que le départ du foyer parental et le premier mariage étant souvent simultanés, tant chez les hommes que chez les femmes, ces conclusions ressemblent beaucoup aussi à celles que l'on vient de voir.

La figure 4.2 montre que les hommes de la cohorte la plus ancienne (1911-1915) ont eu l'âge médian au premier mariage le plus élevé (28,6 ans). Celui-ci a ensuite décliné dans les cohortes successives pour atteindre 24,8 ans dans les générations de 1931 à 1935. On ne constate ensuite aucun changement notable dans les cohortes de 1936 à 1955, pour lesquelles les valeurs médianes oscillent autour de 24,5. L'âge a toutefois augmenté sensiblement, passant à 27,6 ans, dans les générations de 1956 à 1960, et il est demeuré à ce niveau élevé pour les deux groupes de cohortes suivants. Au moment de l'enquête, moins de 75 % des hommes des trois groupes de cohortes les plus jeunes étaient mariés. De plus, pour le premier quart qui s'est marié, l'âge est plus avancé que celui des cohortes précédentes (23,6, 24,2 et 24,7 ans respectivement pour les cohortes de 1956-1960, 1961-1965 et 1966-1970).

Les femmes se marient plus jeunes, et la tendance détectée pour les diverses cohortes est à peu près la même que chez les hommes. À partir d'un âge médian maximum de 25,5 ans dans les cohortes les plus anciennes (femmes nées entre 1911 et 1915), on constate une baisse continue dans les cohortes successives, jusqu'à un minimum de 21,5 ans dans les cohortes féminines nées entre 1931 et 1935. L'âge médian est demeuré à ce faible niveau, avec une augmentation à peine perceptible, pour les quelques cohortes suivantes. Ensuite, comme dans le cas des hommes, l'âge médian a augmenté

Figure 4.2 Âge médian et écart interquartile au premier mariage, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970



Source : Enquête sociale générale, 1990.

sensiblement, passant à 23,3 ans chez celles qui sont nées entre 1956 et 1960, et atteint un record de 25,6 ans dans le groupe de cohortes suivant (1961-1965). Si l'on en juge par l'âge élevé au mariage du premier quart des femmes qui étaient mariées au moment de l'enquête, les femmes des groupes de cohortes les plus récents (1966-1970) devraient égaler ou même dépasser la marque établie par celles nées au cours de la deuxième décennie du siècle.

Outre l'âge médian au mariage, la figure 4.2 montre l'écart interquartile. Cet intervalle est normalement à son minimum dans les générations où on se marie jeune. Cela se vérifie chez les hommes nés entre 1931 et 1950 et chez les femmes nées entre 1926 et 1950. Pour les hommes et les femmes, l'intervalle est de six et de cinq ans respectivement. Depuis le début du siècle, pour l'âge au premier mariage la tendance est au déclin. C'est seulement dans les cohortes récentes qu'on constate une inversion. Comme pour le départ

du foyer, la plupart des changements se sont produits en même temps que des changements correspondants dans les conditions sociales et économiques, notamment la Crise des années 30 et les décennies d'affluence et de prospérité économique qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

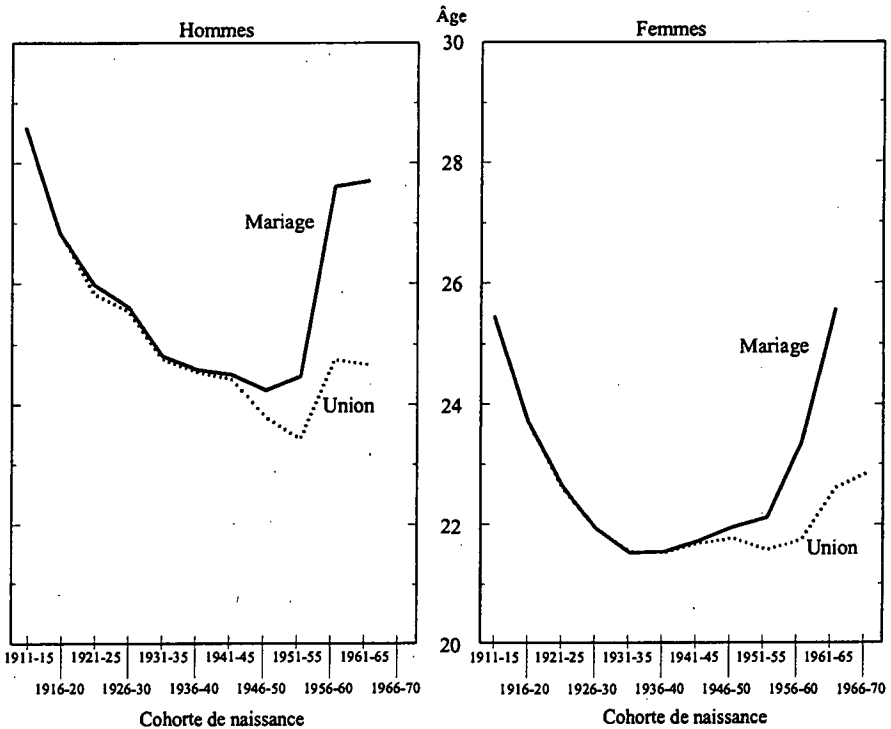
L'évolution des facteurs démographiques a également une grande influence, notamment la baisse de la mortalité, l'augmentation de la fécondité hors mariage, l'accroissement du nombre de personnes sans enfants et du taux de rupture des mariages. Dans les plus anciennes cohortes étudiées, on note une proportion assez élevée de célibataires (10 %); c'est une proportion du même ordre de grandeur que celle des populations européennes. La proportion des célibataires définitifs a commencé à décliner avec les cohortes nées pendant les années 20, en même temps que s'abaissait l'âge au mariage. Cependant, la tendance s'est inversée au cours de la récente période de ralentissement économique et de forte concurrence sur le marché du travail. Les générations les plus récentes jugent le mariage moins intéressant à voir le taux élevé de rupture et compte tenu de l'acceptation sociale, juridique et politique de modes de vie différents, comme les unions consensuelles et les couples homosexuels. Il faut cependant souligner que la plupart des Canadiens et des Canadiennes passent encore par cette étape qui amorce la trajectoire de leur vie familiale. Les études dans l'avenir devront sans doute tenir compte des autres cheminements divergents que les cohortes les plus récentes sont en train de tracer.

Première union

La première union peut être soit un mariage, soit une cohabitation. Avant que la cohabitation ne soit répandue, c'était le mariage. Mais avec la fréquence croissante de la cohabitation chez les jeunes adultes, il est probable que leur première union soit une cohabitation. Les paragraphes qui suivent analysent donc la relation : première union, premier mariage.

La figure 4.3 montre l'âge médian au mariage et à la première union. La ligne continue de la figure représente l'âge médian au premier mariage, et la ligne pointillée, l'âge médian à la première union. On constate sans surprise que ces deux lignes se confondent pour les cohortes d'hommes et de femmes plus anciennes. Elles ne commencent à diverger qu'avec les cohortes nées après la Seconde Guerre mondiale, pour atteindre un écart maximum de trois ans pour le groupe de générations de 1961-1965. L'âge médian au mariage a considérablement augmenté dans les cohortes plus récentes. Si les membres de ces cohortes retardent souvent leur mariage, il n'en est pas moins vrai que beaucoup commencent à cohabiter à un âge plus jeune. Nonobstant, l'âge à la première union a augmenté dans les cohortes plus récentes, au point de rejoindre et même dépasser les moyennes enregistrées par les générations des années 30.

Figure 4.3 Âge médian à la première union et au premier mariage, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970

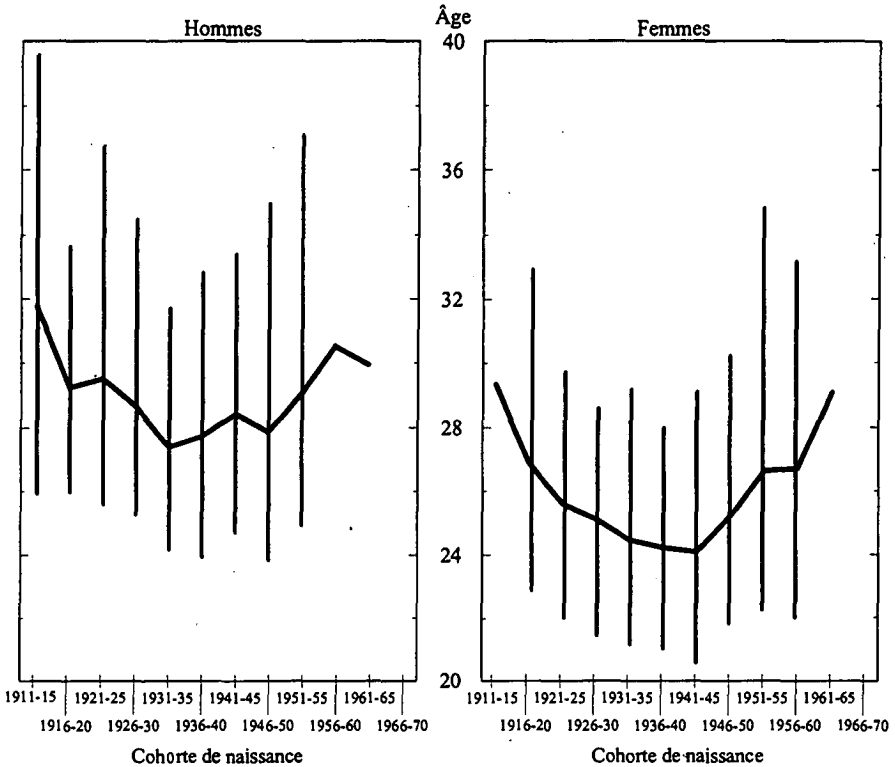


Source : Enquête sociale générale, 1990.

Naissance du premier enfant

L'arrivée du premier enfant apparaît comme un rite de passage important, non seulement pour les couples concernés, mais également pour leurs parents et leurs proches. Lorsqu'un couple met au monde un enfant, leurs parents deviennent grands-parents et le rôle des autres membres de la parenté se trouve aussi modifié. Sous l'angle démographique, l'âge moyen de la mère à la naissance du premier enfant a des conséquences importantes sur la descendance finale de la génération et sur la structure par âge de la future population à laquelle cette descendance appartient. De plus, Grindstaff et al. font remarquer que le moment où arrive le premier enfant dans le cycle de vie a aussi d'autres conséquences comme les choix de vie possibles pour les femmes dans la société moderne. DeWit et Rajulton en 1992 déclarent : «L'émergence et la généralisation de la norme de faible fécondité, ainsi que l'usage accru de contraceptifs efficaces ont rendu le moment de la première naissance moins déterminant qu'à une certaine époque, de la taille finale de la famille, et ont

Figure 4.4 Âge médian et écart interquartile à la première naissance, par cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1970



Source : Enquête sociale générale, 1990.

augmenté l'importance des conséquences non démographiques de l'âge auquel la femme devient mère. Un report de la première naissance permet aux femmes de mettre à profit diverses possibilités, comme une scolarisation plus poussée et un travail rémunéré, qui ont, en retour, des implications évidentes sur leur indépendance économique et leur position sociale».

Dans le cadre d'une étude des trajectoires de vie des familles, il est bon de souligner que les changements observés dans l'ensemble des cohortes en ce qui concerne les étapes de formation comme le départ du foyer parental, le premier mariage et la première union s'observent aussi pour la mise au monde des enfants.

Comme le montre la figure 4.4, ce sont les générations de 1911 à 1915 qui ont eu l'âge médian à la naissance de leur premier enfant le plus élevé : 32,0 ans pour les hommes et 29,3 ans pour les femmes. Autre élément à noter, moins de 75 % des femmes du groupe de cohortes le plus âgé ont été fécondes.

Dans les deux groupes de cohortes masculines suivants (1916-1920 et 1921-1925), l'âge médian s'est abaissé d'environ trois ans. Les hommes des cohortes subséquentes ont eu leur premier enfant entre 27,0 et 28,5 ans en moyenne. L'âge médian a par la suite augmenté à nouveau pour atteindre 29 ans dans les cohortes nées au début des années 50 et cet âge a continué de croître depuis pour atteindre maintenant 30 ans.

Celui des femmes qui était de 29,3 ans dans le groupe de cohortes le plus ancien a diminué de 2,5 ans dans celui des cohortes suivant (1916-1920). La baisse s'est poursuivie dans les cohortes subséquentes, pour atteindre un minimum de 23,5 ans pour les femmes nées pendant la Seconde Guerre mondiale (1941-1945). Par la suite, cet âge a augmenté graduellement, de sorte que celui des femmes nées entre 1961 et 1965 a égalé celui de la cohorte la plus ancienne : 29 ans.

Les figures 4.1 à 4.4 comportent un élément intéressant : de tous les événements à l'origine de la famille, l'âge à la naissance du premier enfant est celui pour lequel l'intervalle interquartile est le plus grand. Cela signifie que les premières naissances sont réparties sur une plus longue période que les autres événements. L'écart est particulièrement marqué dans les cohortes les plus anciennes ainsi que dans celles qui sont nées au cours des années 50. Bien que ces cohortes se ressemblent quant au moment de la naissance du premier enfant, elles sont en fait diamétralement opposées pour le comportement fécond. Si les cohortes les plus anciennes ont choisi de ne pas avoir d'enfants ou d'en retarder la venue, c'est à cause des conditions défavorables de la grande Dépression au moment où elles atteignaient l'âge habituel de la maternité. En revanche, Beaujot fait remarquer que le report de la naissance du premier enfant dans les cohortes les plus récentes ne résulte pas tant de difficultés économiques que du choix d'autres modes de vie et des nouvelles normes de comportement.

Changements dans la phase d'expansion de la famille

L'examen des changements dans la formation de la famille a surtout été fait à partir de l'âge médian. Cette méthode a été choisie parce qu'arbitrairement, on a décidé que la trajectoire de vie commençait par l'état de cohabitation avec les parents à 15 ans. La première transition dans la trajectoire de vie peut ensuite se faire vers l'un ou l'autre des quatre événements susceptibles de créer une famille. Autrement dit, chacun des quatre événements est indépendant des autres.

Quant aux événements suivants, ils ne peuvent pas être étudiés en fonction de l'âge puisqu'ils dépendent d'une étape précédente. Ce sera la durée qui sera utilisée. Par exemple, il n'est possible d'examiner la dissolution du mariage que chez les personnes mariées; l'événement-origine est dans ce cas le premier mariage, l'événement étudié étant sa rupture. À chaque durée, l'individu court le risque qu'elle se produise. Par conséquent, la majorité

des mesures présentées seront exprimées en durées médianes. Dans le cas où les événements sont subis par moins de 50 % des membres d'une cohorte, ce sont d'autres caractéristiques de position comme les quartiles et les centiles qui seront utilisés. Toutefois, on reviendra à l'âge lorsqu'il sera jugé nécessaire que l'événement soit également examiné sous cet angle.

Deuxième et troisième naissances

L'ancienne relation inverse entre l'âge à la naissance du premier enfant et la descendance finale ne tient plus dans les sociétés modernes qui ont accès à des techniques de contraception efficaces. Trussell et Menken en 1978 l'avaient déjà constaté aux États-Unis, mais elle s'est atténuée avec les récentes générations.

Dans le contexte canadien actuel, la préférence sera donnée, dans la trajectoire de vie des familles, aux changements qui se sont produits depuis le début du siècle et à l'étude des différences entre les cohortes. La norme de deux enfants par famille semble maintenant admise. La seconde naissance suit de peu la première et on note une nette diminution de la proportion de femmes qui ont un troisième enfant. Gee en 1986 faisait remarquer : « Il semble qu'une "norme" se soit en quelque sorte créée parmi les couples : on considère la famille de petite taille souhaitable, mais un enfant ne suffit pas (...) j'ai l'impression que la majorité des jeunes femmes d'aujourd'hui choisissent soit de ne pas avoir d'enfants, soit d'en avoir deux. »

Le tableau 4.1 présente les quartiles correspondant aux intervalles entre les naissances. Dans le cas de la première naissance, l'intervalle a été mesuré en années depuis l'âge de 15 ans, et les caractéristiques de position sont donc comparables à celles présentées précédemment; cependant, les groupes de générations sont de dix ans. Pour la deuxième et la troisième naissances, l'intervalle a été mesuré en années depuis la naissance précédente. Puisque la période de fécondité des jeunes femmes canadiennes est pratiquement terminée dès l'âge de 39 ans, les descendance des cohortes âgées de 30 à 39 ans sont à peu près définitives. Cependant, les hommes et les femmes plus jeunes (de 20 à 29 ans) n'ont généralement pas eu suffisamment de temps pour donner naissance à plus d'un enfant; les mesures portant sur le groupe de cohortes doivent donc être considérées comme provisoires.

Le tableau 4.1 montre également le nombre d'hommes et de femmes qui sont susceptibles d'avoir un premier, un deuxième ou un troisième enfant, ainsi que la proportion de ceux qui en ont effectivement³. La proportion des hommes et des femmes sans enfants a diminué sensiblement entre les

³ Ces proportions sont établies à partir des probabilités de la table corrigées pour tenir compte de la troncature. Il ne s'agit pas de simples proportions que l'on calcule habituellement en divisant le nombre de personnes qui vivent un événement par le nombre de personnes qui pourraient le vivre. Cette méthode de calcul ne tient pas compte en effet du problème de troncature des données, particulièrement pour les cohortes les plus jeunes.

Tableau 4.1 Répartition en quartile de la durée entre les naissances de rang 1 à 3 et de la dernière naissance, par sexe et cohorte, Canada, 1911 à 1970

	Cohorte de naissance et âge à l'enquête					
	1911-1920 (70-79 ans)	1921-1930 (60-69 ans)	1931-1940 (50-59 ans)	1941-1950 (40-49 ans)	1951-1960 (30-39 ans)	1961-1970 (20-29 ans)
Hommes						
Première naissance						
Échantillon	359	660	797	1 125	1 450	1 425
Proportion à avoir une première naissance ¹	0,82	0,82	0,87	0,83	0,77	0,50
Premier quartile ² Q ₁	11,51	10,50	9,06	9,27	10,55	11,42
Deuxième quartile Q ₂	15,16	14,15	12,19	13,03	14,75	14,00
Troisième quartile Q ₃	22,58	21,03	17,17	19,57	24,44	--
Deuxième naissance						
Échantillon	293	541	697	929	935	278
Proportion à avoir une deuxième naissance ¹	0,81	0,86	0,87	0,88	0,90	0,96
Premier quartile ³ Q ₁	1,96	1,78	1,61	2,13	2,20	2,09
Deuxième quartile Q ₂	3,56	2,82	2,55	3,04	3,19	3,01
Troisième quartile Q ₃	7,37	5,78	4,64	5,11	5,29	4,78
Troisième naissance						
Échantillon	237	467	612	778	669	120
Proportion à avoir une troisième naissance ¹	0,69	0,66	0,64	0,45	0,49	0,52
Premier quartile ³ Q ₁	2,17	2,24	2,20	3,45	4,25	2,72
Deuxième quartile Q ₂	4,09	4,63	4,96	--	--	6,87
Troisième quartile Q ₃	--	--	--	--	--	--
Dernière naissance						
Âge médian	42,68	39,30	34,19	34,35	34,98	--
Femmes						
Première naissance						
Échantillon	514	745	802	1 134	1 475	1 409
Proportion à avoir une première naissance ¹	0,77	0,87	0,89	0,85	0,83	0,43
Premier quartile ² Q ₁	8,05	6,68	6,12	6,19	7,15	8,54
Deuxième quartile Q ₂	12,49	9,97	8,86	9,21	11,42	14,06
Troisième quartile Q ₃	23,00	14,13	14,08	14,81	19,31	--
Deuxième naissance						
Échantillon	394	646	717	963	1 110	442
Proportion à avoir une deuxième naissance ¹	0,86	0,90	0,88	0,87	0,89	0,86
Premier quartile ³ Q ₁	1,83	1,67	1,59	1,90	2,11	2,14
Deuxième quartile Q ₂	3,14	2,67	2,49	2,87	3,21	3,02
Troisième quartile Q ₃	5,81	4,74	4,29	4,78	5,30	8,41
Troisième naissance						
Échantillon	341	583	641	831	844	207
Proportion à avoir une troisième naissance ¹	0,71	0,73	0,67	0,49	0,47	0,62
Premier quartile ³ Q ₁	2,01	1,89	1,82	3,09	3,66	2,47
Deuxième quartile Q ₂	4,33	3,75	3,66	--	--	4,74
Troisième quartile Q ₃	--	--	--	--	--	--
Dernière naissance						
Âge médian	39,48	35,82	31,81	30,62	32,24	--

¹ Ces proportions sont basées sur les probabilités de la table de mortalité ajustées pour les données tronquées.

² Durée en année calculée depuis l'âge de 15 ans jusqu'à la première naissance.

³ Durée en année calculée depuis la naissance précédente.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

cohortes les plus anciennes (1911-1920) et celles nées entre 1931 et 1940, particulièrement dans le cas des femmes. On constate ensuite une augmentation de la proportion des personnes sans enfants dans les cohortes nées pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Quant aux femmes et aux hommes nés pendant les années 60, on note que 50 % ou plus n'avaient pas d'enfant au moment de l'Enquête, mais ils n'avaient alors que 20 à 29 ans.

Parmi ceux qui avaient eu un premier enfant, au moins 80 % en avaient eu un deuxième dans les cinq à huit années suivantes. Cette conclusion résulte de la proportion des personnes ayant un deuxième enfant et des chiffres du troisième quartile d'intervalle à la naissance du deuxième enfant (tableau 4.1). Cela confirme que les gens qui choisissent d'être parents préfèrent généralement avoir deux enfants. Cependant, le troisième quartile d'intervalle à la naissance du deuxième enfant, pour les différentes cohortes, montre également que les gens retardent souvent cette deuxième naissance, surtout les femmes des cohortes les plus récentes.

La proportion des personnes qui ont plus de trois enfants a diminué considérablement, en particulier chez celles qui sont nées après la Seconde Guerre mondiale. Parmi les personnes qui avaient déjà eu deux enfants, 70 % des hommes et des femmes des cohortes les plus anciennes en avaient eu un troisième, comparativement à seulement 45 % à 50 % des personnes nées après 1940. Un indice arithmétique simple, appelé probabilité d'agrandissement, révèle la tendance séculaire. Depuis le début du siècle, de 10 % à 15 % des Canadiens sont demeurés sans enfants et environ 20 % ont choisi d'en avoir deux. Les changements dans les comportements féconds des cohortes récentes portent à croire que, vers la fin du siècle, il pourrait y avoir de 15 % à 20 % des Canadiens qui choisiraient de ne pas avoir d'enfants, tandis que 35 % environ en auraient deux seulement.

Dans les sociétés industrialisées, la baisse du nombre d'enfants tient notamment à une contraception plus facile et plus efficace ainsi qu'aux avantages, tant économiques que psychologiques, moins nombreux que peuvent représenter les enfants pour les parents. Les avantages économiques que les familles autrefois retiraient de la présence d'enfants ont presque disparu dans les sociétés modernes où les jeunes poursuivent longtemps leurs études et demeurent à la charge de leurs parents au-delà de l'âge de vingt ans, âge qui était la norme naguère. Malgré tout, les parents ont peu d'emprise sur le comportement de leurs enfants et ne sont pas assurés de leur soutien dans leurs vieux jours. Les coûts croissants de l'éducation par débours directs des familles et le manque à gagner, surtout pour les mères qui pourraient être sur le marché du travail, ont contribué à réduire les avantages.

D'une cohorte à la suivante, la réduction du nombre d'enfants a eu pour conséquence un âge moyen plus jeune des mères à la naissance de leur dernier enfant (tableau 4.1), et donc une concentration des naissances moins forte

sur une période plus courte. Pour la plupart des hommes et des femmes des cohortes les plus récentes, la naissance du dernier enfant est celle du deuxième, parfois du premier. L'âge médian à cette dernière naissance est en baisse constante jusqu'aux cohortes nées dans les années 50. Il est passé de 43 et 39 ans respectivement, pour les hommes et les femmes nés pendant la seconde décennie du siècle, à 34 et 31 ans respectivement pour ceux qui sont nés pendant les années 40. On note une augmentation de l'âge médian à la naissance du dernier enfant, parmi les Canadiens nés après 1951, surtout chez les femmes. Il faudra attendre la fin du siècle pour calculer exactement l'âge médian à la dernière naissance de cette cohorte.

Changements dans la dissolution et la reconstitution de la famille

Veuvage, séparation et divorce

Les changements dans les comportements des hommes et des femmes depuis le début du XX^e siècle ont entraîné une augmentation du nombre de séquences possibles dans les transitions qu'effectuent les membres des familles au long de leur vie. Des situations jugées autrefois exceptionnelles sont aujourd'hui relativement courantes, alors que les plus connues risquent d'apparaître davantage inhabituelles. Les modes de disparition et de reconstitution des familles ont changé.

Il n'y a pas si longtemps, les familles étaient dissoutes d'abord et avant tout par le décès d'un des conjoints, et les remariages étaient rares, surtout chez les femmes. Cependant, depuis la libéralisation de l'accès au divorce en 1968, les transitions dans la trajectoire de vie se sont modifiées. La famille telle que définie dans le cadre des programmes sociaux atteste des changements eux-mêmes. Il serait donc très utile de savoir quels sont les changements au sein des différentes cohortes en ce qui concerne la fréquence et le moment de la dissolution des familles, et les tendances qui se dégagent pour que les programmes sociaux soient véritablement axés sur les besoins économiques, sociaux et psychologiques des personnes et des familles. Les données de l'Enquête sociale générale sur les ruptures de mariage et le remariage donnent une idée de ce qui s'est passé depuis le début du siècle.

Le tableau 4.2 présente les caractéristiques de position pour l'intervalle entre le premier mariage et sa dissolution, par décès d'un des conjoints, ou par séparation ou divorce. Dans la cohorte la plus ancienne, 58 % des hommes et 79 % des femmes ont indiqué que leur mariage était dissout au moment de l'enquête, la plupart du temps par décès de leur conjoint. Le taux de mortalité plus élevé des hommes placent les femmes plus à risque de veuvage.

Il s'est cependant produit un changement remarquable, particulièrement chez les hommes, dans les deux groupes de cohortes suivants. Seulement 28 % des hommes de ces deux cohortes ont indiqué que leur mariage était

Tableau 4.2 Durée écoulée (en années) entre le premier mariage et sa dissolution, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970

	Cohorte de naissance et âge à l'enquête					
	1911-1920 (70-79 ans)	1921-1930 (60-69 ans)	1931-1940 (50-59 ans)	1941-1950 (40-49 ans)	1951-1960 (30-39 ans)	1961-1970 (20-29 ans)
	Hommes					
Échantillon	328	617	736	1 003	1 071	423
Proportion de rupture ¹	0,58	0,28	0,28	0,33	0,31	0,18
Rupture par :						
Veuve	0,50	0,16	0,05	0,02	0,01	0,01
Séparation ou divorce	0,08	0,12	0,23	0,31	0,30	0,17
Premier quartile Q ₁	46,88	43,94	32,55	19,84	14,98	--
Deuxième quartile Q ₂	--	--	--	--	--	--
	Femmes					
Échantillon	461	706	767	1 046	1 216	618
Proportion de rupture ¹	0,79	0,59	0,36	0,38	0,39	0,33
Rupture par :						
Veuve	0,73	0,46	0,15	0,04	0,04	--
Séparation ou divorce	0,06	0,13	0,21	0,34	0,35	0,33
Premier quartile Q ₁	33,41	33,22	30,06	19,69	13,11	8,29
Deuxième quartile Q ₂	48,56	48,28	--	--	--	--

¹ Ces proportions sont basées sur les probabilités de la table de mortalité ajustées pour les données tronquées.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

dissout au moment de l'enquête, mais la proportion de ceux qui étaient séparés ou divorcés a fortement augmenté. Elle atteint 82 % de tous ceux dont le mariage était dissout, parmi les hommes nés entre 1931 et 1940, soit le double de la proportion du groupe de cohortes 1921-1930. La rupture par décès du conjoint demeure plus fréquente que la séparation et le divorce pour les femmes du groupe de cohortes 1921-1930, mais pour celles de 1931 à 1940, on note que 58 % de celles qui n'étaient plus mariées étaient séparées ou divorcées.

Le meilleur état de santé et le jeune âge à l'enquête des cohortes suivantes ont pour résultat une proportion des mariages dissous par décès du conjoint négligeable; presque tous les mariages sont dissous par séparation ou divorce. Les changements amorcés par les cohortes nées entre la Crise et la Seconde Guerre mondiale ont été adoptés par ceux et celles qui sont nés pendant les années 40 et suivantes, et surtout par les femmes. Bien que leur cycle de vie matrimoniale ne soit pas encore terminé, les femmes de la cohorte la plus jeune comprennent une proportion étonnamment élevée (33 %) de femmes séparées ou divorcées, alors que seulement 17 % des hommes de la même cohorte avaient vécu cette expérience. Cela est probablement due à la différence d'âge au mariage.

Tableau 4.3 Durée écoulée (en années) entre la première union et sa rupture par séparation ou divorce, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970

	Cohorte de naissance et âge à l'enquête					
	1911-1920 (70-79 ans)	1921-1930 (60-69 ans)	1931-1940 (50-59 ans)	1941-1950 (40-49 ans)	1951-1960 (30-39 ans)	1961-1970 (20-29 ans)
Hommes						
Échantillon	328	617	736	1 003	1 071	423
Proportion ¹	0,08	0,12	0,23	0,31	0,30	0,17
5 ^e centile C ₅	29,31	14,42	10,62	4,62	2,86	3,29
10 ^e centile C ₁₀	--	30,32	18,00	8,05	5,52	4,31
15 ^e centile C ₁₅	--	--	21,61	12,23	8,33	6,69
20 ^e centile C ₂₀	--	--	29,54	16,61	11,63	--
25 ^e centile C ₂₅	--	--	--	20,79	15,75	--
30 ^e centile C ₃₀	--	--	--	24,59	19,93	--
Femmes						
Échantillon	461	706	767	1 046	1 216	618
Proportion ¹	0,06	0,13	0,21	0,34	0,35	0,33
5 ^e centile C ₅	31,4	19,06	9,24	5,63	3,06	2,48
10 ^e centile C ₁₀	--	31,00	16,84	9,18	5,24	4,15
15 ^e centile C ₁₅	--	--	23,40	13,88	7,58	5,44
20 ^e centile C ₂₀	--	--	38,52	18,20	10,36	6,58
25 ^e centile C ₂₅	--	--	--	20,00	13,80	8,29
30 ^e centile C ₃₀	--	--	--	24,80	16,93	9,68

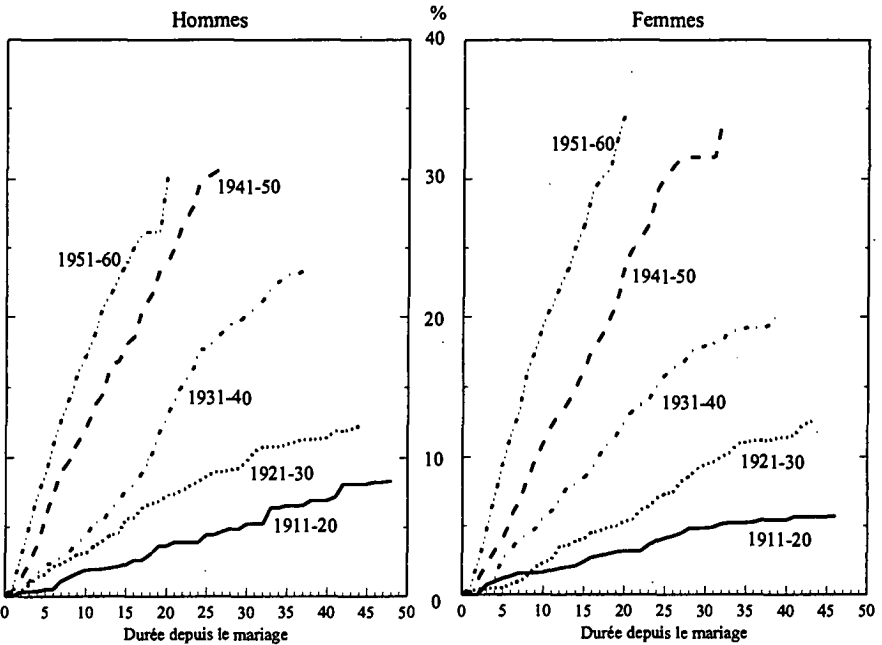
¹ Ces proportions sont basées sur les probabilités de la table de mortalité ajustées pour les données tronquées.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Les quartiles de la répartition des ruptures de mariage, (tableau 4.2), présentent un grand écart entre les groupes de cohortes à cause de la rareté du veuvage dans les cohortes les plus récentes. En se limitant aux cohortes nées après 1940, il est clair que les séparations et les divorces se produisent beaucoup plus rapidement dans ce groupe, puisque 25 % des jeunes Canadiens qui se marient voient leur mariage rompu dans les 15 années qui suivent.

Il est donc important d'examiner de près le moment où se produisent séparations et divorces. Le tableau 4.3 et la figure 4.5 présentent des caractéristiques de position détaillées pour comprendre l'expérience des cohortes les plus récentes. L'intervalle entre le premier mariage et la séparation (ou le divorce) s'est constamment réduit d'une cohorte à l'autre. Ainsi, parmi les personnes nées au cours des années 40, on constate que 5 % étaient séparées ou divorcées cinq années après leur mariage, 15 %, douze années après et 25 %, vingt années après.

Figure 4.5 Pourcentages cumulés de personnes séparées ou divorcées, par sexe et cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1960



Source : Enquête sociale générale, 1990.

Un des éléments particulièrement intéressant de cette analyse de la rupture du mariage est que les femmes se séparaient ou divorçaient plus tardivement que les hommes. Cependant, pour les femmes nées au cours des années 50 et 60, les données laissent à penser que la différence n'existe plus. Les femmes divorcent maintenant plus rapidement que les hommes. Cette situation n'est pas due seulement aux différences d'âge entre les hommes et les femmes mariés; si tel était le cas, elle aurait dû être visible même dans les cohortes plus âgées. Elle résulte surtout de l'indépendance économique et de la plus grande liberté des femmes plus jeunes. Comme le faisait observer Bergmann en 1986 : «Pour les questions de divorce et de travail féminin, nous constatons encore une fois que les liens de cause à effet vont dans les deux sens. Il est possible que les conflits relevant du partage du travail domestique dans les couples à double revenu augmentent la probabilité de séparation et de divorce. Il se peut aussi que les femmes qui disposent d'un revenu indépendant soient davantage prêtes à rompre un mariage qui ne les satisfait pas. Et les maris des femmes qui ont un revenu ont sans aucun doute la conscience plus tranquille que ceux qui sont mariés à des femmes au foyer, lorsqu'ils songent à mettre fin à leur mariage».

Tableau 4.4 Durée écoulée (en années) entre la rupture du premier mariage et le deuxième mariage¹, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970

	Cohorte de naissance et âge à l'enquête				
	1911-1920 (70-79 ans)	1921-1930 (60-69 ans)	1931-1940 (50-59 ans)	1941-1950 (40-49 ans)	1951-1960 (30-39 ans)
	Hommes				
Échantillon	91	131	174	265	203
Proportion de deuxième mariage ²	0,62	0,66	0,76	0,79	0,55
10 ^e centile C ₁₀	2,21	3,04	2,89	2,29	3,02
Premier quartile Q ₁	7,33	5,59	5,49	4,67	5,29
Deuxième quartile Q ₂	30,76	16,20	10,88	11,86	10,86
Troisième quartile Q ₃	--	--	27,88	22,59	--
	Femmes				
Échantillon	257	274	216	302	301
Proportion de deuxième mariage ²	0,24	0,34	0,55	0,67	0,58
10 ^e centile C ₁₀	5,62	4,53	4,19	4,30	3,12
Premier quartile Q ₁	--	12,42	8,09	7,52	4,80
Deuxième quartile Q ₂	--	--	27,01	19,88	11,28
Troisième quartile Q ₃	--	--	--	--	--

¹ Personnes veuves ou divorcées seulement.

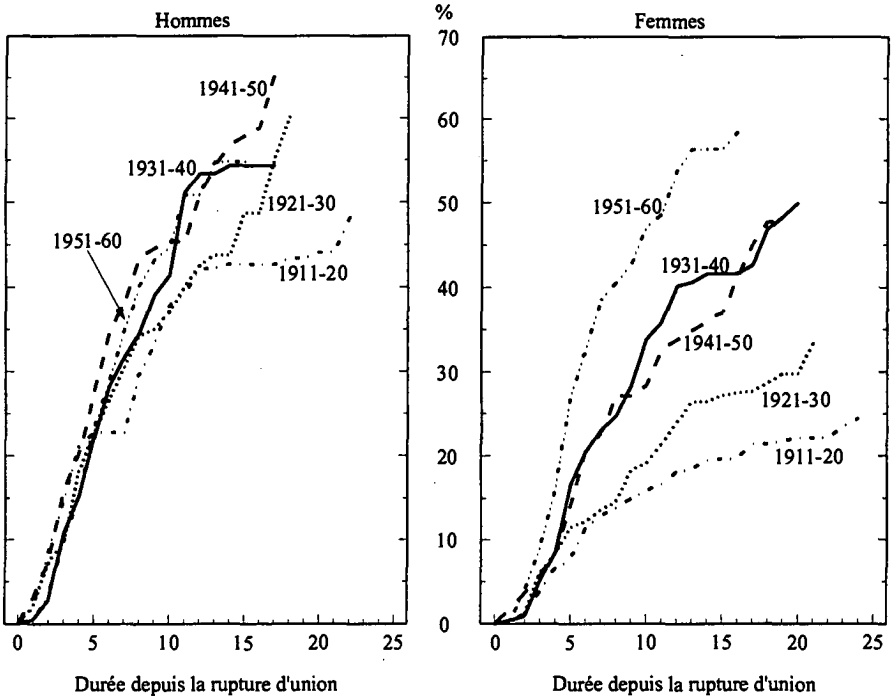
² Ces proportions sont basées sur les probabilités de la table de mortalité ajustées pour les données tronquées.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Si l'on note une augmentation dans la proportion de la rupture des mariages, d'une cohorte à l'autre, qu'en est-il alors de la reconstitution des familles après? Le tableau 4.4 contient des statistiques sur la durée écoulée entre la rupture du premier mariage et le début du second. La proportion des personnes remariées dans ce tableau montre que le remariage est plus courant chez les hommes que chez les femmes. Dans la cohorte la plus âgée, l'écart entre les deux sexes atteint 40 points de pourcentage. Il se rétrécit pour les cohortes subséquentes, mais les hommes conservent une avance par rapport aux femmes en ce qui concerne la propension au remariage. La proportion des femmes remariées augmente d'une cohorte à l'autre, plus rapidement que celle des hommes, de sorte que pour le groupe de cohortes les plus jeunes les proportions d'hommes et de femmes remariés sont sensiblement égales.

Pour mettre en lumière les changements qui se sont produits du côté féminin, la figure 4.6 montre la proportion cumulée de celles qui se sont remariées, selon le temps écoulé depuis la rupture de leur premier mariage. Cette figure, lue en relation avec la précédente, montre bien que le mariage comme la séparation et le divorce sont socialement acceptés. La fréquence

Figure 4.6 Pourcentages cumulés de personnes remariées, par sexe et cohorte de naissance, Canada, 1911 à 1960



Source : Enquête sociale générale, 1990.

des remariages a suscité l'optimisme chez les démographes qui considèrent que les gens ne se détournent pas de l'institution du mariage. En effet, il résulte des discussions sur le remariage que la plupart des personnes qui divorcent se remarient, ce qui implique une préférence pour l'état de marié. Cette conclusion ne prend en considération ni la durée entre les mariages ni la durée du remariage.

Certains chercheurs comme Mott et Moore en 1983 se sont intéressés aux effets action-réaction des différentes étapes de la trajectoire de vie. Ils ont dépeint les déterminants du remariage comme des images inversées des déterminants du divorce. Ce sont les mêmes facteurs qui influent sur le remariage et sur le divorce, mais dans des directions opposées. Par exemple, l'indépendance économique engendrée par l'augmentation du revenu des femmes, qui facilite le divorce, en même temps dissuade celles-ci de se remarier parce qu'elles auraient moins à y gagner. L'attrait physique, qui réduit normalement la probabilité de la rupture du mariage, augmente celle du remariage, et ainsi de suite.

Cette notion d'images inversées repose sur l'hypothèse qu'il y a dichotomie entre le mariage et la carrière. Le mariage constitue un gain important pour les femmes au chômage ou qui gagnent de faibles salaires et qui veulent rester à la maison pour élever des enfants. Cependant, celles qui gagnent un bon salaire ou qui font carrière ne sont guère incitées à se (re)mariage à moins que leur partenaire ne soit prêt à les soulager de leurs responsabilités ménagères. Les études récentes montrent cependant que le mariage et la carrière peuvent être complémentaires, plutôt que s'exclure mutuellement. Par exemple, Cherlin et Walters disent que «le cumul des rôles au foyer et sur le marché du travail est maintenant la norme plutôt que l'exception pour les femmes qui ont atteint l'âge adulte au cours des années 70 et 80». Le remariage, comme le premier mariage, a changé de fonction; d'une institution orientée vers la production économique, la consommation commune et l'éducation, il est devenu un truchement destiné à répondre au besoin d'amour, de bonheur, d'intimité et d'épanouissement de soi. Dans les termes d'Uhlenberg en 1989, «Le mariage ayant maintenant des fonctions plus expressives que pratiques, il n'existe aucune raison de croire que les individus seront désormais moins motivés à se remarier».

Changements concernant le départ des enfants

Premier départ d'un enfant de la famille

La trajectoire de vie d'une famille, qui commence avec un départ du foyer parental, se termine également par un autre départ, celui des enfants. Il s'agit d'un autre passage important. Selon le rang de naissance de l'enfant qui quitte la maison, son départ peut annoncer la phase du «nid vide».

Le tableau 4.5 montre les caractéristiques de position de l'âge des répondants lorsqu'un enfant a quitté la maison pour la première fois. Comme dans le cas de leur propre départ, les répondants n'ont peut-être pas compris correctement la question de l'enquête portant sur le départ de leurs enfants et les mesures sont quelque peu faussées si le premier départ n'est pas définitif.

Les membres des cohortes les plus récentes ne pouvant pas avoir vécu cet événement, le tableau 4.5 exclut par conséquent les cohortes qui avaient de 30 à 39 ans et de 20 à 29 ans au moment de l'enquête. Ce tableau montre une tendance au déclin de l'âge des répondants au premier départ. Par exemple, l'âge auquel 10 % des hommes qui ont répondu avaient vécu le départ d'un de leurs enfants a diminué constamment depuis la cohorte la plus ancienne, passant de 43 à 37 ans environ pour les hommes nés au cours des années 40. Cette diminution est due en partie au fait que les générations masculines des années 30 et 40 ont eu leurs enfants plus jeunes.

Normalement, et cela est constaté dans la plupart des cohortes, les hommes sont plus âgés que les femmes au départ de leurs enfants. La cohorte des

Tableau 4.5 Répartition en quartile et centile de l'âge au premier et au dernier départ des enfants de la famille, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1950

	Cohorte de naissance et âge à l'enquête							
	1911-20 (70-79)	1921-30 (60-69)	1931-40 (50-59)	1941-50 (40-49)	1911-20 (70-79)	1921-30 (60-69)	1931-40 (50-59)	1941-50 (40-49)
	Hommes				Femmes			
	Premier départ du ménage							
Échantillon	295	545	702	935	397	651	723	969
Proportion ayant vécu l'expérience ¹	0,92	0,94	0,88	0,61	0,97	0,96	0,90	0,65
5 ^e centile C ₅	40,6	39,2	37,7	31,3	37,2	36,4	36,0	35,8
10 ^e centile C ₁₀	42,8	41,1	39,5	37,5	38,6	38,4	37,5	37,8
Premier quartile Q ₁	46,3	44,7	43,0	42,9	41,9	40,8	40,5	41,3
Deuxième quartile Q ₂	50,5	48,9	47,6	47,4	46,1	44,7	44,7	46,5
Troisième quartile Q ₃	56,2	54,0	52,7	--	51,3	48,5	49,7	--
	Dernier départ du ménage							
Échantillon à risque	295	545	702	935	397	651	723	969
Proportion ayant vécu l'expérience ¹	0,57	0,66	0,48	0,24	0,60	0,64	0,62	0,30
5 ^e centile C ₅	50,4	47,3	44,9	41,8	46,8	45,4	43,2	41,6
10 ^e centile C ₁₀	52,4	49,9	47,5	44,9	48,8	47,9	46,3	43,8
Premier quartile Q ₁	57,6	55,5	51,6	--	54,7	53,2	50,8	48,6
Deuxième quartile Q ₂	69,1	63,4	--	--	64,0	61,2	56,9	--

¹ Ces proportions sont basées sur les probabilités de la table de mortalité ajustées pour les données tronquées.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

personnes nées entre 1941 et 1950 (elles avaient entre 40 et 49 ans au moment de l'enquête) fait cependant exception, puisque les femmes du cinquième centile y sont plus âgées. Ce changement de tendance, qui est encore plus marqué dans la cohorte des personnes âgées de 30 à 39 ans au moment de l'enquête (données non présentées ici), est dû à l'augmentation des séparations et des divorces dans les cohortes plus récentes, dans lesquelles la garde des enfants est normalement confiée aux femmes. Les hommes qui sont passés par de telles situations semblent avoir considéré la séparation de leur enfants comme un départ du foyer. Les réponses des femmes sur le moment où leurs enfants ont quitté le foyer sont donc plus fiables que celles des hommes.

De nombreux chercheurs ont déjà constaté que les parents étaient de plus en plus jeunes au départ de leurs enfants. Par exemple, Hareven en 1980 faisait déjà remarquer : «On constate aujourd'hui deux importantes discontinuités dans la vie des personnes d'âge moyen et d'âge mûr : le «nid vide» chez les couples d'âge moyen et la retraite obligatoire à l'âge mûr. Puisque les gens se marient plus jeunes et ont dans l'ensemble moins d'enfants, que la période de fécondité se limite aux premières années du

cycle de la vie familiale et que la plupart des enfants quittent le foyer plus tôt dans la vie de leurs parents, le nid vide est une caractéristique de plus en plus répandue chez les personnes d'âge moyen et d'âge mûr.» On sait cependant, par l'analyse de l'information recueillie sur le moment où les répondants eux-mêmes ont quitté la maison de leurs parents, que cette tendance semble s'inverser dans les périodes plus récentes, les jeunes demeurant plus longtemps avec leurs parents; le nid devient encombré plutôt que vide.

Zhao et al., dans une publication à venir, se sont appuyés sur l'information de l'Enquête sociale générale sur le moment de départ des enfants des répondants pour étudier l'influence des structures familiales et des caractéristiques des parents sur ce point. Les enfants d'un autre lit et les enfants adoptés quittent la maison plus jeunes que les enfants du couple. La présence de trois enfants ou plus dans une même famille est une incitation à quitter la maison de bonne heure. De surcroît, l'état matrimonial des parents joue un rôle important. Les enfants de familles non traditionnelles comme celles dont les parents vivent en cohabitation ou sont séparés/divorcés partent plus tôt que les enfants vivant dans des familles classiques. Les parents veufs font toutefois exception puisque leurs enfants demeurent plus longtemps avec eux, probablement parce que les membres de ces familles sont plus proches sur le plan affectif et se soutiennent davantage mutuellement.

Dernier départ d'un enfant de la famille

Le tableau 4.5 traite également de l'âge des répondants au moment du dernier départ d'un enfant de la famille. On constate que ce n'est pas dans toutes les familles qu'il y a un dernier départ. Même dans les cohortes les plus anciennes, environ 60 % seulement des hommes et des femmes qui ont répondu ont déclaré que leur dernier enfant avait quitté la maison. Le dernier enfant à partir est souvent le plus jeune, et tout porte à croire d'après Zhao et al. que les parents exercent certaines pressions sur lui pour qu'il reste plus longtemps que les autres.

On observe la même tendance que celle concernant le premier départ : l'âge des répondants a diminué de façon constante d'une cohorte à l'autre, pour tous les centiles. Des cohortes les plus anciennes à celles des personnes nées pendant les années 40, on constate une différence moyenne d'environ cinq ans dans l'âge auquel le dernier départ s'est produit. Cette différence pourrait augmenter d'ici la fin du siècle en raison de la concentration des années de fécondité dans les cohortes récentes, c'est-à-dire les femmes nées pendant les années 50 et après, mais il est également possible qu'elle diminue en raison de l'encombrement du nid observé dans les cohortes plus récentes.

Toutes ces observations montrent clairement que le départ des enfants, que ce soit le premier ou le dernier, dépend dans une large mesure des événements vécus par les parents depuis la formation de la famille.

Résumé

Les figures 4.7a et b montrent les relations entre les événements de la vie familiale et constitue de ce fait un résumé. On y trouve les courbes cumulatives établies pour trois cohortes d'hommes et de femmes, en fonction de l'âge.

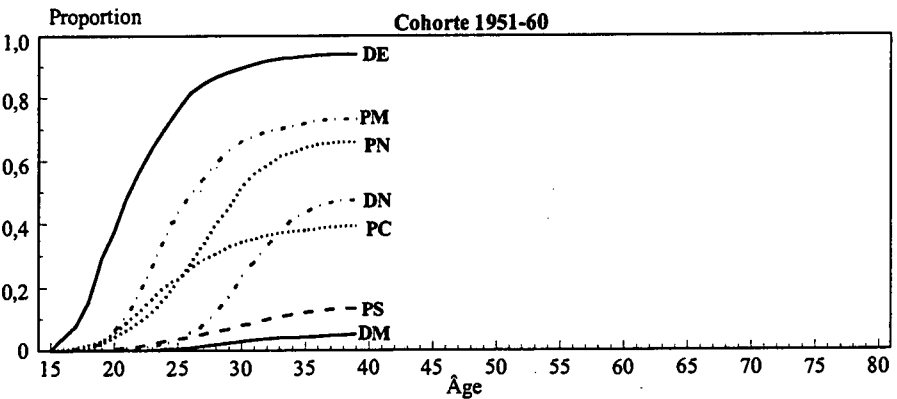
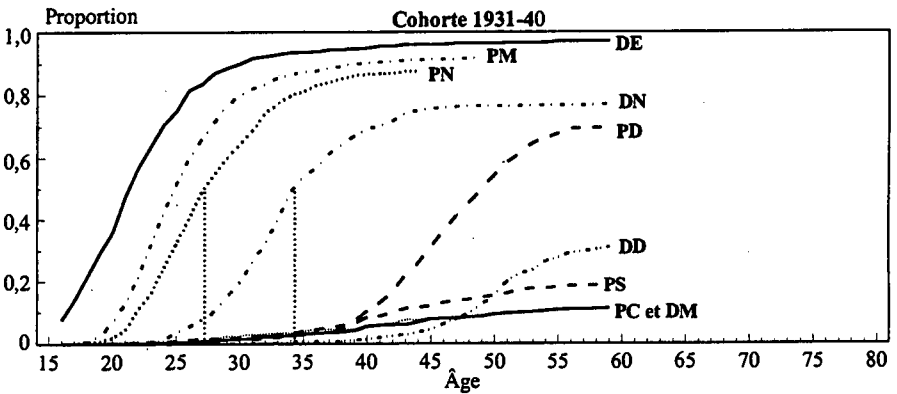
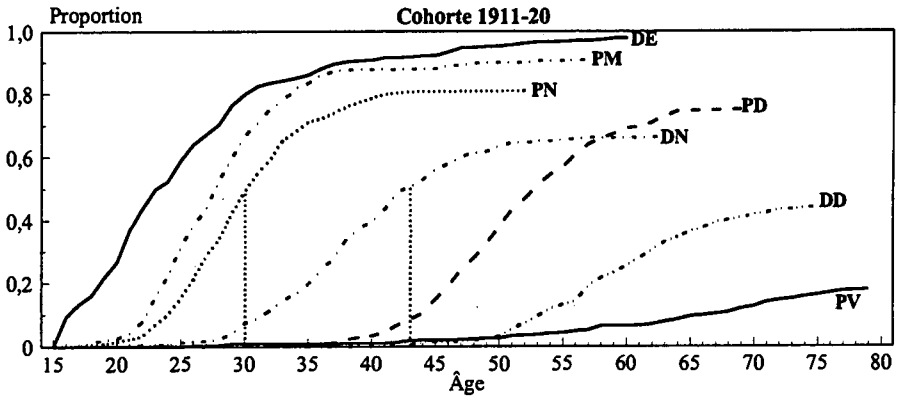
Comme on peut le voir dans la figure, les courbes cumulatives du départ du foyer parental par les répondants et celles de leur premier mariage se suivent de très près dans le cas des cohortes nées avant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, dans les cohortes plus récentes, ces deux courbes s'écartent de plus en plus; c'est le cas par exemple du groupe des cohortes de 1951 à 1960. L'observation porte à croire que ces deux événements ne prennent plus place à peu près au même moment, comme cela se passait auparavant, même si la courbe du premier mariage suit encore celle du départ du foyer parental.

Le départ du foyer parental et le premier mariage sont invariablement suivis de la première et de la dernière naissances, sur l'échelle des âges. C'est vrai pour toutes les cohortes, mais l'intervalle entre la première et la dernière naissance a sans cesse diminué d'une cohorte à l'autre. Ce rétrécissement est évidemment dû à la diminution du nombre d'enfants dans les familles, ainsi qu'à la concentration de la période de procréation dans les cohortes plus récentes. Les courbes cumulatives concernant la première et la dernière naissance pour les trois groupes de cohortes de femmes révèlent des changements considérables dans la fécondité des Canadiennes. Pour illustrer un autre aspect de la situation, sur les figures 4.7a et b deux lignes verticales ont été tracées à partir de l'axe horizontal, au point correspondant à 50 % sur les courbes cumulatives de la première et de la dernière naissance. Pour la cohorte féminine la plus âgée, ces lignes verticales coupent la courbe des âges à 27 et à 39 ans, ce qui révèle un intervalle moyen de 12 ans entre la première et la dernière naissance. La même opération, effectuée pour les groupes de cohortes 1931-1940 et 1951-1960, montre que l'intervalle entre la première et la dernière naissance s'était alors réduit, pour s'établir autour de neuf et cinq ans respectivement.

En raison de la période de fécondité beaucoup plus longue dans la cohorte la plus ancienne, la durée entre la dernière naissance et le premier départ d'un enfant n'y est que de neuf ans en moyenne. Cette durée passe ensuite à 12 ans environ pour le groupe de cohortes 1931-1940. La période de fécondité plus courte des cohortes plus récentes, associée au fait que les enfants demeurent plus longtemps avec leurs parents pour diverses raisons, va sûrement rallonger sensiblement dans un proche avenir la durée de la période d'«attente» des parents.

Comme le montre la figure 4.7b, c'est à partir du groupe de générations féminines 1931-1940 qu'on observe une nette augmentation des séparations et des divorces. Par ailleurs, on constate que la courbe de la première

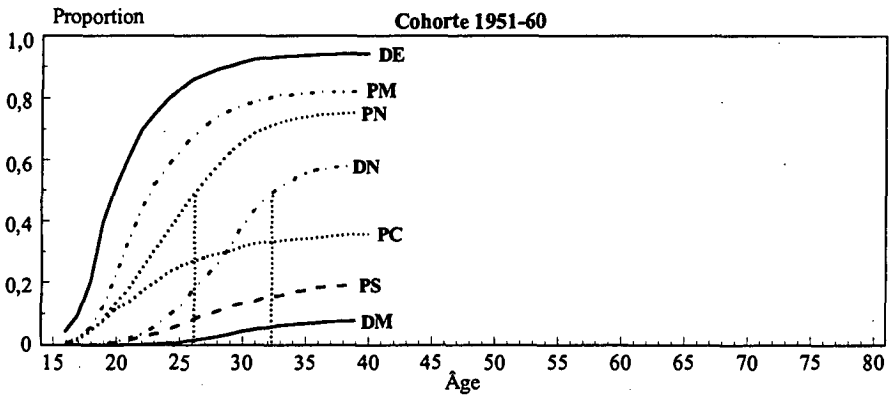
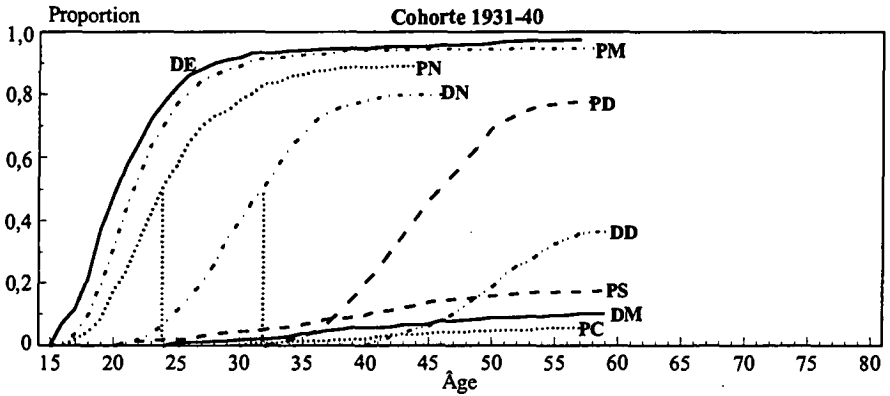
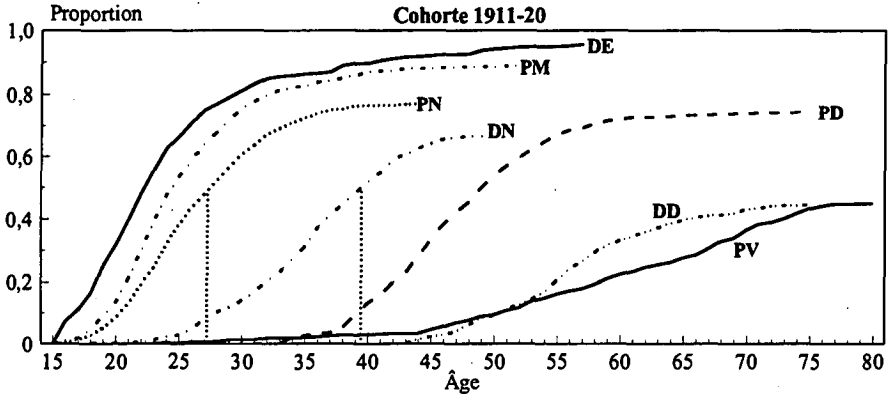
Figure 4.7a Proportions cumulées de personnes ayant vécu certains événements familiaux pour quelques cohortes masculines, Canada, 1911 à 1960



Légende : DE : Départ de la famille; PC : Cohabitation; PM : Premier mariage;
 PS : Séparation ou divorce; PV : Veuvage; DM : Deuxième mariage;
 PN : Première naissance; DN : Dernière naissance; PD : Départ du premier enfant;
 DD : Départ du dernier enfant.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Figure 4.7b Proportions cumulées de personnes ayant vécu certains événements familiaux pour quelques cohortes féminines, Canada, 1911 à 1960



Légende : DE : Départ de la famille; PC : Cohabitation; PM : Premier mariage;
PS : Séparation ou divorce; PV : Veuvage; DM : Deuxième mariage;
PN : Première naissance; DN : Dernière naissance; PD : Départ du premier enfant;
DD : Départ du dernier enfant.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

cohabitation monte beaucoup plus rapidement dans le groupe de cohortes nées entre 1951 et 1960 que dans celui des cohortes nées entre 1931 et 1940.

Cette représentation graphique du moment où se produisent les principaux événements de la trajectoire de vie des cohortes montre implicitement les effets des changements démographiques et sociaux sur le moment et la durée des étapes de la trajectoire de vie. Au nombre de ceux qui se sont produits depuis le début du siècle, il faut citer la baisse de la mortalité et la réduction de la taille moyenne des familles. Conjugués, ces changements ont entraîné un raccourcissement de la période de fécondité et un abaissement de l'âge à la dernière maternité. Cela pourrait toutefois changer à l'avenir, avec une plus grande probabilité que les deux parents vivent une longue étape postparentale.

Séquence des transitions dans la trajectoire de vie des familles

Les transitions entre les étapes de la trajectoire de vie dépendent de transitions antérieures, que celles-ci appartiennent à celles du cycle de vie telles que choisies dans cette analyse ou qu'elles soient d'un autre ordre. Par exemple, les décisions de départ du foyer parental, de mariage, de la mise au monde d'un enfant ou du divorce ne sont pas seulement intrinsèquement dépendantes les unes des autres mais, elles sont également affectées par d'autres caractéristiques individuelles, comme la scolarité et l'emploi. On peut étudier les interdépendances en retraçant les cheminements de chaque individu. Cette section tentera d'examiner cette interdépendance en se limitant aux étapes de la trajectoire de vie énumérées précédemment. Étant donné la multiplicité des voies que peuvent prendre les individus et des différentes séquences des transitions qu'ils peuvent vivre, on s'en tiendra à quelques séquences importantes communes à plus d'une cohorte ayant chacune un maximum de cinq transitions. Cela ne signifie pas que le cadre analytique ignore d'autres séquences puisqu'elles demeurent des transitions concurrentes.

Une séquence «typique» pourrait comprendre le départ du foyer parental, le mariage, l'arrivée des enfants et le départ de ces enfants, pour en arriver à un nid vide. Une autre séquence possible serait celle du mariage suivi du départ du foyer parental, de l'arrivée des enfants, du divorce et du remariage. Dans les cohortes plus récentes, on note une autre séquence de plus en plus courante : départ du foyer parental, cohabitation, naissance d'un enfant, mariage, puis naissance d'un deuxième enfant. On peut imaginer plusieurs séquences de ce genre, même si beaucoup ne concernent que quelques individus. Quelques-unes seront présentées pour mettre en relief les changements qui ont marqué la société canadienne. Le nombre limité de personnes qui suivent certaines séquences en font des modèles sans intérêt. Ne seront retenues que les séquences applicables à de nombreux individus, c'est-à-dire celles dont l'événement terminal est vécu par au moins dix personnes de chaque cohorte.

Tableau 4.6 Probabilités de la succession d'événements selon quatre séquences types, par cohorte de naissance et sexe, Canada, 1911 à 1970

Séquence type	Cohorte de naissance et âge à l'enquête					
	1911-1920 (70-79 ans)	1921-1930 (60-69 ans)	1931-1940 (50-59 ans)	1941-1950 (40-49 ans)	1951-1960 (30-39 ans)	1961-1970 (20-29 ans)
Hommes						
Échantillon	362	665	803	1 134	1 461	1 436
Type I	0,41	0,48	0,45	0,46	--	--
Départ de la famille	0,81	0,80	0,82	0,80	0,82	0,74
Premier mariage	0,87	0,89	0,88	0,79	0,54	0,41
Première naissance	0,84	0,86	0,91	0,87	0,88	0,88
Dernière naissance	0,75	0,84	0,87	0,84	0,90	0,94
Départ de l'enfant de la famille	0,93	0,93	0,79	0,41	--	--
Type II	0,04	0,04	0,06	0,01	--	--
Premier mariage	0,17	0,17	0,12	0,12	0,07	0,03
Départ de la famille	0,54	0,50	0,70	0,49	0,51	0,33
Première naissance	0,72	0,80	0,94	0,88	0,77	--
Dernière naissance	0,64	0,84	0,90	0,84	0,94	--
Départ de l'enfant de la famille	0,99	0,73	0,82	0,33	--	--
Type III	--	--	0,06	0,05	0,02	--
Départ de la famille	--	--	0,82	0,80	0,82	0,74
Premier mariage	--	--	0,88	0,79	0,54	0,41
Première naissance	--	--	0,91	0,87	0,88	0,88
Dernière naissance	--	--	0,87	0,84	0,90	0,94
Première séparation ou divorce	--	--	0,10	0,10	0,06	--
Type IV	--	--	--	0,04	0,13	0,21
Départ de la famille	--	--	--	0,80	0,82	0,74
Première cohabitation	--	--	--	0,13	0,38	0,49
Premier mariage	--	--	--	0,84	0,67	0,71
Première naissance	--	--	--	0,63	0,81	0,96
Dernière naissance	--	--	--	0,68	0,79	0,94
Femmes						
Échantillon	518	752	811	1 144	1 488	1 424
Type I	0,41	0,46	0,48	0,53	--	--
Départ de la famille	0,76	0,76	0,78	0,81	0,77	0,73
Premier mariage	0,86	0,92	0,93	0,85	0,62	0,38
Première naissance	0,82	0,89	0,92	0,88	0,90	0,83
Dernière naissance	0,84	0,83	0,89	0,87	0,88	0,89
Départ de l'enfant de la famille	0,91	0,89	0,82	0,44	--	--
Type II	0,06	0,05	0,06	0,03	--	--
Premier mariage	0,20	0,21	0,19	0,16	0,11	0,04
Départ de la famille	0,57	0,40	0,50	0,49	0,59	0,63
Première naissance	0,76	0,91	0,86	0,92	0,77	--
Dernière naissance	0,80	0,84	0,86	0,87	0,84	--
Départ de l'enfant de la famille	0,92	0,84	0,85	0,43	--	--
Type III	--	--	0,06	0,09	0,06	--
Départ de la famille	--	--	0,78	0,81	0,77	0,73
Premier mariage	--	--	0,93	0,85	0,62	0,38
Première naissance	--	--	0,92	0,88	0,90	0,83
Dernière naissance	--	--	0,89	0,87	0,88	0,89
Première séparation ou divorce	--	--	0,10	0,17	0,18	--
Type IV	--	--	--	0,01	0,12	0,17
Départ de la famille	--	--	--	0,81	0,77	0,73
Première cohabitation	--	--	--	0,08	0,31	0,56
Premier mariage	--	--	--	0,50	0,75	0,67
Première naissance	--	--	--	0,62	0,78	0,70
Dernière naissance	--	--	--	0,49	0,85	0,88

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Le tableau 4.6 montre les probabilités conditionnelles de diverses séquences de transitions. Ces probabilités concernent la possibilité que les cinq transitions, dans une séquence donnée, se produisent dans une cohorte. Ces probabilités sont qualifiées de conditionnelles parce que chaque transition

de la séquence est liée aux transitions précédentes. Elles peuvent également être interprétées comme la proportion de personnes susceptibles de vivre un événement, en supposant que les événements précédents se soient déroulés dans un certain ordre.

Par exemple, la première série de probabilités présentée au tableau 4.6 montre dans quelle mesure la séquence «typique» est susceptible de se produire, c'est-à-dire la possibilité que les événements se déroulent dans l'ordre suivant : départ du foyer parental, premier mariage, première naissance, dernière naissance et premier départ d'un enfant (type I). Dans le groupe de cohortes les plus anciennes (1911-1920), 41 % des hommes et des femmes ont suivi cette séquence. Cette probabilité globale est ensuite ventilée selon les probabilités (conditionnelles) relatives aux divers événements de la séquence. Ainsi, la probabilité que le départ du foyer parental constitue la première transition de la trajectoire de vie est de 81 %. La probabilité que la deuxième transition, pour les personnes ayant quitté le foyer parental, soit le mariage est de 87 %. La probabilité que ceux qui ont quitté le foyer parental et qui se sont mariés aient eu ensuite un premier enfant est de 84 % et ainsi de suite. Chacune de ces probabilités dépend de la série d'événements déjà vécus. À partir des probabilités conditionnelles de la séquence, on calcule la probabilité globale, pour l'ensemble de la séquence, en multipliant les diverses probabilités conditionnelles. Ainsi, dans la cohorte la plus âgée, la probabilité globale de la séquence typique est de : $0,81 \times 0,87 \times 0,84 \times 0,75 \times 0,93 = 0,41$. Si la séquence n'est pas complète dans une cohorte, la probabilité globale ne figure pas au tableau.

Ce n'est pas seulement la probabilité globale, mais également chaque probabilité conditionnelle de la séquence qui sont utiles dans l'examen des changements survenus dans les transitions de trajectoire de vie. La séquence de type I, par exemple, était celle de 40 % à 50 % des hommes et des femmes nés avant les années 40. Mais si l'on devait inclure dans la séquence le départ du dernier enfant, cette proportion ne serait plus que de 25 % à 35 % (Ravanera et al., 1993). Beaucoup d'hommes et de femmes nés au cours des années 50 ne sont pas encore arrivés à l'étape du départ de leurs enfants. Par conséquent, la probabilité conditionnelle que la séquence se termine par un premier départ n'est que de 40 % pour cette cohorte.

Cependant, les probabilités de chaque transition de cette séquence de type I sont très élevées, ce qui porte à croire que chaque transition de la séquence est à peu près certaine, compte tenu des transitions précédentes. On note toutefois un changement mineur dans les deux cohortes les plus jeunes. Pour ces hommes et ces femmes, la probabilité qu'un mariage suive immédiatement le départ du foyer parental s'est beaucoup réduite; pour les femmes de la cohorte la plus récente, en particulier, cette probabilité n'est que de 38 % parce que d'autres événements concurrents comme la cohabitation ont influé sur leur vie (type IV).

Pour environ 80 % des Canadiens et des Canadiennes, le départ du foyer parental constitue la première transition, même dans les cohortes plus récentes. Dans les cohortes plus anciennes, c'est-à-dire celles des personnes nées avant les années 50, le mariage précédait le départ du foyer parental pour 12 % à 20 % des hommes et des femmes. Cependant, le mariage constitue de moins en moins la première transition dans les cohortes les plus récentes. C'est ce que révèle le type II du tableau 4.6, et qui constitue une légère variante de la séquence de type I. Après le mariage et le départ du foyer parental, les autres événements de la séquence suivent toutefois avec des probabilités aussi élevées que dans la séquence de type I.

La séquence suivante présentée dans le tableau (type III) a été choisie pour mettre en évidence les changements qui sont maintenant presque stabilisés dans les cohortes les plus récentes et qui se maintiendront probablement à l'avenir. Cette séquence fait intervenir la séparation et le divorce dans la trajectoire de vie familiale. Selon les cohortes, les probabilités qu'une séparation ou un divorce termine la séquence traditionnelle (départ du foyer parental, mariage et arrivée d'un ou de plusieurs enfants) varient entre 10 % et 20 %. Par conséquent, dans cette séquence, toutes les probabilités conditionnelles sont les mêmes que dans la séquence typique sauf celle du dernier événement, celle de la rupture du mariage. Comme l'indiquent les probabilités au tableau, ce sont les hommes et les femmes nés pendant la Crise qui les premiers ont vécu cette séquence, les cohortes plus récentes ayant par la suite emboîté le pas. Les femmes nées après les années 40 ont une plus grande probabilité de vivre cette séquence, et la tendance pourrait se maintenir dans la cohorte des femmes les plus récentes.

La dernière séquence (type IV) met en relief les changements récents. Elle comprend notamment la cohabitation. Ce sont les hommes et les femmes nés aux alentours de la Seconde Guerre mondiale qui ont été les premiers à vivre en cohabitation après avoir quitté le foyer parental; les cohortes successives, les féminines en particulier, ont ensuite accentué cette tendance. L'augmentation graduelle de la probabilité d'une cohabitation après le départ du foyer parental, qui est passée de 13 % à 38 %, puis à 49 % chez les hommes, n'est pas aussi spectaculaire que l'augmentation enregistrée dans le cas des femmes, pour lesquelles cette probabilité est passée de 8 % à 31 %, puis à 56 %. Il est donc évident que les femmes rattrapent les hommes, en autant que le modèle est concerné. Il est également intéressant de noter que le mariage et la procréation suivent la cohabitation selon des probabilités aussi élevées que la séquence de type I.

Pour des raisons d'espace, ne seront pas inclus tous les scénarios où figure la cohabitation. Ne seront pas non plus examinées plus en détail les étapes ultérieures de la trajectoire de vie, par exemple le veuvage et le remariage

par suite d'une rupture de mariage. Ces transitions se produisent en effet à diverses étapes de la trajectoire de vie et leur inclusion dans une séquence obligerait à examiner des transitions d'un ordre plus élevé.

Conclusion

Environ 40 % à 50 % des Canadiens passent par les étapes considérées comme typiques de la trajectoire de vie, c'est-à-dire le départ du foyer parental, le mariage, la naissance d'un ou de plusieurs enfants et le départ du premier enfant, dans le cadre d'un premier mariage intact. On note déjà des déviations par rapport à cette séquence et il s'en produira certainement d'autres à l'avenir.

Ces déviations résultent de deux grands facteurs : le premier, la fréquence croissante de la rupture des mariages, soit par séparation, soit par divorce, et le second, l'existence d'unions consensuelles à toutes les étapes du cycle de vie. La fréquence croissante des remariages pourrait également rendre les trajectoires de vie des familles plus compliquées qu'elles ne le sont actuellement. Les changements observés dans les cohortes les plus récentes en ce qui concerne le comportement procréateur et le mariage entraîneront par ailleurs des changements importants dans les transitions marquant le cycle de vie des familles vers la fin du XX^e siècle et le début du prochain.

Tous les changements et toutes les tendances que ceux-ci génèrent pour l'ensemble des cohortes sans exception confirment un aspect particulièrement marquant de la transformation de la société canadienne, à savoir que ce sont les femmes qui se sont révélées les principaux agents du changement dans tous les aspects du cycle de vie des familles. En se mariant plus tard, elles peuvent se faire une place dans le domaine des études et de l'emploi, comme les hommes. Le raccourcissement des périodes consacrées à la maternité et à l'éducation des enfants leur donne en outre, tout comme aux hommes, la possibilité de choisir plus facilement des rôles autres que celui de parents. La possibilité d'unions autres que le mariage officiel accroît également cette souplesse. Lorsque leur mariage se dissout, les gens ont par ailleurs plus de possibilités de former de nouvelles unions. Ces changements survenus au cours des quatre dernières décennies du XX^e siècle ont bouleversé les traditions.

Rodgers et Witney (1981), qui ont étudié le cycle de vie des familles canadiennes au XX^e siècle à la suite des travaux de Glick aux États-Unis, ont souligné que les changements «à prévoir dans l'état matrimonial et la fécondité des familles canadiennes de demain ne semblent pas du genre à entraîner des bouleversements majeurs dans les fonctions de la famille. Ils semblent plutôt devoir diversifier les choix des individus, tout en maintenant l'importance centrale de la famille dans la société canadienne». Ils ont bien pris garde de ne pas «se prononcer sur la tendance, tant que le Recensement de 1991 n'aura pas fourni de données à plus long terme sur les cohortes qui entraient à peine, en 1971, dans la période du mariage et de la fécondité, dans le cycle de leur vie familiale».

Ce sont les données les plus récentes, comme celles du Recensement de 1991 et de l'Enquête sociale générale de 1990, qui ont été mises à profit. Les changements d'une cohorte à l'autre et les tendances qu'ils montrent devraient mettre en évidence les changements radicaux qui ont marqué la famille canadienne et qui se poursuivent dans les cohortes plus récentes arrivant aujourd'hui aux étapes de la formation de la famille. Il n'est certainement plus possible de parler d'une trajectoire «typique». Cette évolution augmente les possibilités mais fait naître des incertitudes nouvelles dans la vie de chacun, et l'analyse s'en trouve compliquée.

Note méthodologique

La méthode de la table pour résoudre le problème des biographies tronquées

Les biographies recueillies par les enquêtes prospectives ou rétrospectives sont, pour l'analyse, handicapées par ce qu'on appelle dans la littérature statistique «la troncature» pour caractériser les histoires inachevées des générations récentes. Cette troncature des données a des effets très importants sur le calcul des moyennes, que ce soit, dans ce cas, celle de la durée écoulée ou de l'âge aux différents événements tels que le départ de la maison parentale, le mariage, la naissance des enfants, la rupture d'union, etc. Les paragraphes suivants expliquent comment la troncature fausse les calculs et comment on peut utiliser le principe de la table pour les corriger.

Avec des données tronquées, il est impossible de calculer correctement l'âge moyen à l'événement ou la durée moyenne entre deux événements, et l'erreur que l'on commet est d'autant plus grande que les cohortes sont jeunes, puisqu'un nombre de plus en plus grand de leurs membres n'ont pas encore eu l'occasion de connaître l'événement étudié. À titre d'illustration, considérons le premier mariage des hommes âgés de 30 à 39 ans au moment de l'Enquête sociale générale de 1990. Un certain nombre de ces hommes étaient déjà mariés au moment de l'enquête, mais d'autres ne se marieront qu'après. Seuls les mariages de ceux qui se sont mariés avant l'enquête auront été saisis par celle-ci, les autres, puisqu'ils se produiront après la date de l'enquête, demeureront inconnus.

Le tableau 4.7 présente les premiers mariages observés parmi les hommes âgés de 30 à 39 ans au moment de l'enquête. On suppose qu'il n'y a pas de mariage avant 15 ans. La première colonne du tableau est celle de l'âge au premier mariage. La deuxième correspond au nombre de personnes à risque de se marier pour une première fois au début de l'intervalle d'âge. Tous les hommes de la cohorte échantillonnée étaient, à l'âge de 15 ans, célibataires

Tableau 4.7 Données et table de nuptialité première de la cohorte des 30 à 39 ans au moment de l'enquête

Âge	Observation			Table			
	Célibataires ¹	Mariages ²	Sorties d'observation ³	Personnes-années ⁴	Taux ⁵	Quotient ⁶	Célibataires ⁷
15	1 461	-	...	1 461	-	-	1 000
16	1 461	5	...	1 459	0,003	0,003	1 000
17	1 456	10	...	1 451	0,007	0,007	997
18	1 446	20	...	1 436	0,014	0,014	990
19	1 426	55	...	1 399	0,039	0,039	976
20	1 371	76	...	1 333	0,057	0,055	938
21	1 295	104	...	1 243	0,084	0,080	886
22	1 191	127	...	1 128	0,113	0,107	815
23	1 064	129	...	1 000	0,129	0,121	728
24	935	110	...	880	0,125	0,118	640
25	825	84	...	783	0,107	0,102	565
26	741	72	...	705	0,102	0,097	507
27	669	79	...	630	0,125	0,118	458
28	590	53	...	564	0,094	0,090	404
29	537	45	...	515	0,087	0,084	368
30	492	23	85	438	0,053	0,051	337
31	384	25	50	347	0,072	0,070	320
32	309	9	52	279	0,032	0,032	297
33	248	12	45	220	0,055	0,053	288
34	191	14	38	165	0,085	0,081	273
35	139	11	23	122	0,090	0,086	250
36	105	6	37	84	0,072	0,069	229
37	62	2	26	48	0,042	0,041	213
38	34	-	19	25	-	-	204
39	15	-	15	8	-	-	204
Total	...	1 071	390

¹ Nombre de célibataires au début de l'intervalle d'âge.

² Nombre de mariages dans l'intervalle tel que déterminé selon l'enquête.

³ Célibataires n'ayant pas vécu en entier l'intervalle d'âge.

⁴ Nombre de personnes-années d'exposition au risque.

⁵ Taux de nuptialité (corrige).

⁶ Quotient de nuptialité.

⁷ Célibataires de la table.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

et donc à risque de se marier. Comme on a observé aucun mariage entre 15 et 16 ans (colonne 3), les 1 461 hommes se retrouvent dans le même état à leur seizième anniversaire. Cinq mariages ayant eu lieu dans l'intervalle d'âge 16-17 ans, le nombre de célibataires à leur dix-septième anniversaire est donc réduit de cinq par rapport au précédent (1 456). Le nombre de personnes à risque au début de chaque intervalle d'âge est ainsi obtenu en soustrayant à l'effectif des célibataires le nombre de mariages ayant eu lieu au cours de l'intervalle d'âge précédent⁴.

⁴ À partir d'observations brutes entachées par des phénomènes perturbateurs comme l'immigration, l'émigration, etc., on établit une table qui prétend traduire la situation à l'état pur. Il n'y a donc aucune sortie du champs d'observation, par conséquent le déclin du nombre de célibataires ne peut être dû qu'au mariage.

À la quatrième colonne du tableau figure, par année d'âge, le nombre de personnes dont l'histoire matrimoniale est incomplète. La troncature n'affecte que les 30 ans et plus, soit au total 390 hommes entre 30 et 39 ans. À partir de cette information, le nombre de personnes à risque d'un premier mariage à l'âge de 31 ans (deuxième colonne) s'obtient en soustrayant des célibataires à 30 ans le nombre de mariages et le nombre de cas à histoire incomplète au cours de l'intervalle d'âge précédent ($492 - (23 + 85) = 384$).

Puisque l'histoire de la cohorte est incomplète, un calcul fautif des indices de tendance centrale ou de dispersion de la répartition se ferait en ne tenant compte que des seuls mariages connus. De tels calculs sous-estimeraient les valeurs puisque les mariages tardifs qui les alourdisent ne sont pas pris en compte. Puisque l'âge au premier mariage équivaut à la durée du célibat, lorsque seuls les mariages observés sont pris en compte dans le calcul de l'âge moyen, les mariages tardifs sont systématiquement exclus, tout comme l'est le temps passé en état de célibataire par les membres de ce groupe.

On peut sensiblement corriger l'erreur au prix de quelques hypothèses en passant par les taux. À titre d'exemple et d'explication, considérons l'intervalle 20-21 ans où il n'y a pas troncature, pour ensuite adapter la méthode pour l'intervalle 30-31 ans, lorsque commence à apparaître l'effet de celle-ci. Le taux de nuptialité pour l'intervalle 20-21 ans résulte de la division du nombre de mariages observés par le nombre de personnes-années vécues en tant que célibataire au cours de l'intervalle. Tous les hommes qui demeurent célibataires au cours de l'intervalle d'âge ne contribuent en rien au numérateur et pour une personne-année au dénominateur. Chacun des hommes qui se marient au cours de l'intervalle compte pour une unité au numérateur et pour moins d'une personne-année en tant que célibataire au dénominateur (puisque'il est célibataire au début de l'intervalle et marié à la fin). Sous l'hypothèse que les mariages sont répartis linéairement au cours de l'intervalle, chaque marié a vécu en moyenne une demi-année en célibataire. Le dénominateur doit donc être augmenté d'autant. S'il y eu 76 mariages, le dénominateur doit donc être augmenté de 38 personnes-années qui s'ajoutent au 1 295 qui ont été vécues chacune complètement. Le dénominateur corrigé est donc 1 333 et le taux à 20 ans (t_{20}) vaut : $76 \div 1\,333 = 0,057$. À la cinquième colonne du tableau figurent les personnes-années vécues en tant que célibataire pour chaque intervalle d'âge.

Considérant l'intervalle d'âge 30-31 ans, chaque homme qui se marie dans l'année augmente le numérateur d'une unité et d'une demi-année le dénominateur (en l'occurrence $23 \div 2 = 11,5$ personnes-années). Ceux qui sont encore célibataires à 31 ans ont fourni une personne année complète au dénominateur et rien au numérateur. De plus, on compte 85 hommes qui ont 38 ans au moment de l'enquête et dont l'histoire matrimoniale est donc tronquée au cours de cet intervalle; ils contribuent eux aussi quelque peu au dénominateur mais pas au numérateur. Si on accepte que chacun

accroît le dénominateur d'une demi-personne-année, on obtient un total de 42,5 personnes-années ($85 \div 2 = 42,5$). Le dénominateur corrigé est donc 438 personnes-années ($384 + 11,5 + 42,5$). Il est important de souligner que toute l'information disponible, incluant les données tronquées, est utilisée dans le calcul du taux de nuptialité. Le taux rectifié pour cet intervalle d'âge est donc $23 \div 438 = 0,525$ (arrondi à 0,53 à la sixième colonne du tableau). Les quotients de la colonne 7 sont obtenus par l'application de la formule usuelle pour transformer les taux en quotients $q_x = 2t \div (2+t)$. Le quotient pour cet intervalle est donc $(2 \times 0,525 \div (2 + 0,525)) = 0,51$.

Le calcul de l'âge médian se fait à partir de la répartition des fréquences relatives du phénomène étudié. Dans la table de nuptialité, on procède au calcul de la probabilité d'être un survivant du mariage jusqu'à un certain âge par les multiplications successives des probabilités de ne pas se marier (différence à l'unité des quotients de nuptialité) entre 15 ans et l'âge considéré. Ces survivants (de 1 000 au départ) à chaque âge exact font l'objet de la huitième colonne du tableau. On peut ainsi déterminer à quel âge 10 %, 25 %, 50 % ou 75 % des hommes de la cohorte sont mariés. À titre d'exemple, selon ce tableau, 89 % des hommes sont demeurés célibataires jusqu'à l'âge de 21 ans⁵ ou de façon équivalente, 11% se sont mariés avant l'âge de 21 ans. De la même manière, en valeur statistique, 50,7 % étaient célibataires à 26 ans et 45,8 % l'étaient à 27 ans. L'âge médian est celui où 50 % des hommes sont mariés. On obtient donc l'âge médian par simple interpolation entre ces valeurs. On peut aussi calculer d'autres mesures de dispersion que les quartiles, déciles et centiles, en particulier lorsque moins de 50 % des membres de la cohorte ont vécu l'événement observé.

La méthode de la table peut être utilisée pour analyser tout événement non renouvelable : c'est le cas du premier mariage, mais la mise au monde d'un enfant est un événement non renouvelable dès lors qu'elle est identifiée par son rang : première naissance, seconde naissance, etc., et peut être étudiée au moyen de la table. Dans le cas des naissances, il est souvent plus intéressant de choisir la naissance précédente comme événement-origine et de calculer la durée écoulée depuis. Dans tous les cas, le but est de présenter la transition entre deux états. Le premier mariage est l'événement de transition entre les états de célibataire et de marié.

La table est dite simple si le nombre des individus qui constituent la racine⁶ ne décroît que par l'événement étudié à l'exclusion de tout autre, mais elle peut être plus complexe. Ses concepts peuvent en effet être étendus aux tables à multiples extinctions lorsque plusieurs événements peuvent contribuer à la décroissance de la racine (mariage et cohabitation par exemple). L'une

⁵ $1\ 000 \times (1 - 0,003) \times (1 - 0,007) \times (1 - 0,014) \times (1 - 0,039) \times (1 - 0,055) = 886$.

⁶ Dans cet exemple, la racine est 1 000 célibataires à l'âge de 15 ans.

ou l'autre de ces tables ne permettent d'analyser que la sortie de l'état étudié. Des tables, plus élaborées, comme celles à entrées et sorties multiples, peuvent être construites pour des processus impliquant plus de deux états où les sorties comme les entrées dans les divers états peuvent être pris en compte. Les modèles d'analyse des trajectoires de vie utilisant la table sont donc d'une très grande utilité générale.

Annexes

Tableau A1.1 Distribution (en pourcentage) de la population âgée de 15 à 29 ans par groupe d'âge quinquennal, sexe et état matrimonial, Canada, 1921 à 1991

Année	Hommes			Femmes		
	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29
Célibataires						
1921	99,4	81,9	47,7	93,3	57,0	28,7
1931	99,7	85,6	52,2	94,9	63,1	32,4
1941	99,5	83,7	49,7	94,3	61,0	32,9
1951	99,0	74,4	35,1	92,1	48,5	20,7
1961	98,7	69,5	29,6	91,3	40,5	15,4
1971	98,4	67,6	25,6	92,5	43,5	15,4
1981	98,4	71,9	32,0	93,3	51,1	20,0
1991	98,7	81,6	45,7	95,6	64,6	29,7
Marié(e)s						
1921	0,6	17,9	51,5	6,6	42,4	69,5
1931	0,3	14,3	47,3	5,1	36,6	66,7
1941	0,5	16,2	49,9	5,7	38,8	66,4
1951	1,0	25,5	64,6	7,9	51,2	78,5
1961	1,3	30,4	70,1	8,7	59,2	83,8
1971	1,4	32,0	73,3	7,3	55,7	82,5
1981	1,5	27,8	66,3	6,6	48,0	76,8
1991	1,2	18,2	53,0	4,3	34,8	67,8
Veuf(ve)s						
1921	-	0,2	0,7	-	0,6	1,6
1931	-	0,1	0,5	-	0,3	0,9
1941	-	0,1	0,3	-	0,2	0,6
1951	-	-	0,2	-	0,2	0,5
1961	-	-	0,1	-	0,2	0,4
1971	0,1	0,1	0,2	0,2	-	0,5
1981	-	-	0,1	0,1	0,1	0,3
1991	-	-	-	0,1	0,1	0,2
Divorcé(e)s						
1921	-	-	0,1	-	0,1	0,1
1931	-	-	0,1	-	-	0,1
1941	-	-	0,1	-	-	0,1
1951	-	-	0,1	-	-	0,1
1961	-	0,1	0,2	-	0,1	0,2
1971	-	0,2	0,9	0,1	0,2	0,9
1981	-	0,3	1,6	-	0,8	2,9
1991	-	0,2	1,3	-	0,5	2,4

Source : Basavarajappa, K.G. (1978). *État matrimonial et nuptialité au Canada*, n° 99-704 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa.

Tableau A1.2 Pourcentage de personnes mariées parmi la population âgée de 15 à 29 ans par groupe d'âge et sexe, selon la langue maternelle et le niveau d'instruction, Canada, 1971, 1981 et 1991

	15-19			20-24			25-29			15-29		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991
Langue maternelle												
Hommes												
Anglais	1,7	1,6	1,1	33,0	27,9	17,7	71,6	63,1	52,5	30,9	29,4	25,1
Français	0,9	1,2	1,2	26,8	27,5	22,3	70,6	65,5	56,1	29,6	31,0	28,9
Autres	1,8	1,3	0,9	27,6	22,0	14,2	64,0	61,4	47,5	33,2	30,5	24,1
Femmes												
Anglais	7,8	6,8	3,9	55,0	45,7	31,8	79,8	72,1	64,5	43,6	40,5	35,5
Français	4,3	5,8	5,4	47,4	49,1	40,7	77,2	72,9	68,1	39,0	42,6	41,7
Autres	10,1	6,2	3,6	59,5	47,8	30,4	82,6	77,2	62,8	53,8	46,9	36,9
Niveau d'Instruction												
Hommes												
Primaire	2,6	2,1	2,2	33,4	33,1	22,6	65,9	59,2	50,0	33,6	27,7	23,8
Secondaire	1,2	1,4	1,0	32,2	30,2	22,2	72,0	67,0	55,2	24,2	24,5	21,3
Post-secondaire, non universitaire	2,4	2,6	1,8	38,5	29,2	20,5	75,4	68,2	56,8	52,2	42,1	37,0
Universitaire	1,3	0,6	0,9	20,7	17,0	9,7	66,2	55,3	44,4	36,7	35,4	26,2
Femmes												
Primaire	12,6	9,8	8,3	64,1	56,2	44,1	81,9	72,8	61,1	56,1	45,8	36,5
Secondaire	6,3	6,4	3,7	57,6	56,3	44,3	81,9	78,5	70,1	39,1	38,8	32,3
Post-secondaire, non universitaire	11,9	7,0	7,2	51,1	43,1	36,8	76,7	72,1	66,6	56,7	48,3	48,4
Universitaire	2,6	3,5	2,5	33,8	27,5	18,5	69,7	63,5	57,2	40,2	42,1	35,3
Total												
Hommes	1,5	1,5	1,1	30,6	27,3	18,3	70,3	63,5	52,6	30,8	29,9	25,9
Femmes	6,9	6,5	4,2	53,3	46,8	33,7	79,5	72,8	65,2	43,3	41,6	37,1

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, Recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau A1.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans vivant en cohabitation ou légalement mariée, selon la langue maternelle et le niveau d'instruction, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991

	Hommes				Femmes			
	Cohabitation	Légalement mariés	Total en union	Proportion de cohabitant	Cohabitation	Légalement mariées	Total en union	Proportion de cohabitant
15-19								
Langue maternelle								
Anglais	0,7	0,4	1,1	63,6	2,7	1,2	3,9	69,2
Français	0,9	0,3	1,2	75,0	4,5	0,9	5,4	83,3
Autres	0,3	0,6	0,9	33,3	1,3	2,3	3,6	36,1
Éducation								
Primaire	1,8	0,4	2,2	81,8	5,3	3,0	8,3	63,9
Secondaire	0,6	0,4	1,0	60,0	2,6	1,1	3,7	70,3
Post-secondaire, non universitaire	1,1	0,7	1,8	61,1	5,6	1,6	7,2	77,8
Universitaire	0,5	0,4	0,9	55,6	1,8	0,7	2,5	72,0
Total	0,7	0,4	1,1	63,6	2,9	1,2	4,1	70,7
20-24								
Langue maternelle								
Anglais	8,3	9,4	17,7	46,9	12,0	19,8	31,8	37,7
Français	16,2	6,1	22,3	72,6	27,0	13,7	40,7	66,3
Autres	3,3	10,9	14,2	23,2	4,3	26,1	30,4	14,1
Éducation								
Primaire	11,4	11,2	22,6	50,4	17,1	26,9	44,0	38,9
Secondaire	11,9	10,3	22,2	53,6	19,1	25,2	44,3	43,1
Post-secondaire, non universitaire	10,4	10,1	20,5	50,7	16,0	20,8	36,8	43,5
Universitaire	4,4	5,3	9,7	45,4	7,6	10,9	18,5	41,1
Total	9,4	8,9	18,3	51,4	14,4	19,3	33,7	42,7
25-29								
Langue maternelle								
Anglais	11,6	40,9	52,5	22,1	10,8	53,7	64,5	16,7
Français	26,4	29,7	56,1	47,1	26,9	41,3	68,2	39,4
Autres	5,2	42,3	47,5	10,9	4,8	58,0	62,8	7,6
Éducation								
Primaire	14,4	35,7	50,1	28,7	14,2	46,9	61,1	23,2
Secondaire	17,0	38,2	55,2	30,8	15,2	54,8	70,0	21,7
Post-secondaire, non universitaire	14,4	42,3	56,7	25,4	14,3	52,3	66,6	21,5
Universitaire	9,8	34,6	44,4	22,1	11,7	45,5	57,2	20,5
Total	14,3	38,4	52,7	27,1	13,9	51,2	65,1	21,4
15-29								
Langue maternelle								
Anglais	7,1	18,0	25,1	28,3	8,7	26,8	35,5	24,5
Français	15,4	13,4	28,8	53,5	20,5	21,2	41,7	49,2
Autres	3,3	20,9	24,2	13,6	3,7	33,2	36,9	10,0
Éducation								
Primaire	8,5	15,3	23,8	35,7	11,5	25,0	36,5	31,5
Secondaire	8,0	13,3	21,3	37,6	10,0	22,3	32,3	31,0
Post-secondaire, non universitaire	11,5	25,6	37,1	31,0	14,0	34,4	48,4	28,9
Universitaire	6,8	19,4	26,2	26,0	9,0	26,3	35,3	25,5
Total	8,5	17,3	25,8	32,9	10,8	26,3	37,1	29,1

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

Tableau A1.4 Distribution (en pourcentage) des femmes âgées de 15-29 ans déjà mariées selon le nombre d'enfant(s) et le groupe d'âge quinquennal, Canada, 1941 à 1991

Année	Nombre d'enfant(s)						Au moins un enfant	Nombre d'enfants pour 1 000 femmes
	0	1	2	3	4	5+		
15-19								
1941	56,0	36,0	6,9	0,9	0,1	-	44,0	531
1961	42,3	44,4	11,3	1,7	0,3	0,1	57,7	735
1971	49,7	41,2	7,3	1,0	0,3	0,4	50,3	634
1981	64,9	28,9	5,1	0,7	0,4	0,1	35,1	429
1991	68,7	25,3	5,0	0,9	0,1	-	31,3	385
20-24								
1941	38,5	35,4	17,0	6,4	2,1	0,8	61,5	1 007
1961	26,3	34,7	24,9	10,0	3,1	1,1	73,7	1 327
1971	42,0	33,5	18,5	4,6	1,0	0,4	58,0	910
1981	54,0	27,8	14,7	2,8	0,5	0,2	46,0	687
1991	58,8	26,3	11,7	2,6	0,5	0,2	41,2	603
25-29								
1941	26,5	28,7	21,1	11,5	6,3	5,9	73,5	1 645
1961	13,6	21,0	29,0	19,4	9,6	7,3	86,4	2 178
1971	20,7	24,3	31,7	14,9	5,4	2,9	79,3	1 706
1981	30,0	27,0	31,0	9,4	2,0	0,6	70,0	1 285
1991	38,0	27,7	24,9	7,4	1,6	0,5	62,0	1 087
15-29								
1941	32,5	31,5	18,8	9,0	4,4	3,7	67,5	1 351
1961	20,3	27,8	26,3	14,6	6,5	4,5	79,7	1 756
1971	31,4	29,2	24,7	9,7	3,2	1,7	68,6	1 307
1981	40,7	27,4	23,6	6,5	1,3	0,4	59,3	1 018
1991	44,8	27,2	20,5	5,9	1,2	0,4	55,2	928

Nota : 1941 exclut Terre-Neuve. Exclut les femmes dont l'âge au premier mariage et le nombre d'enfants mis au monde n'a pas été déclaré.

Sources : 1941 : Recensement du Canada, tableau 51; 1961 : Recensement du Canada, Bulletin 4.1-7, tableau G 1; 1971 : Recensement du Canada, n° 92-718 au catalogue, Bulletin 1.2-6, tableau 24; 1981 : Recensement du Canada, n° 92-906 au catalogue, tableaux 1 et 2; 1991 : Recensement du Canada, n° 93-321 au catalogue, tableau 2.

Tableau A1.5 Pourcentage de femmes sans enfants parmi les femmes déjà mariées âgées de 15-29 ans, par groupe d'âge quinquennal, langue maternelle, niveau d'instruction, statut d'emploi et fréquentation scolaire, Canada, 1971, 1981 et 1991

	15-19			20-24			25-29			15-29		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991	1971	1981	1991
Langue maternelle												
Anglais	48,2	63,2	67,3	42,2	53,4	57,2	21,8	31,0	37,4	32,4	41,3	43,9
Français	56,3	76,1	80,3	42,9	59,7	66,4	20,9	28,7	38,5	31,3	43,1	48,3
Autres	57,1	52,1	59,8	36,1	45,2	50,4	22,4	26,7	34,6	29,7	33,8	39,6
Niveau d'instruction												
Primaire	41,0	36,3	41,4	22,1	21,6	22,3	13,0	12,4	13,3	18,2	17,3	18,5
Secondaire	53,2	65,3	70,2	40,5	47,9	46,8	20,3	21,1	24,8	31,6	35,5	33,9
Post-secondaire, non universitaire	50,0	80,4	80,4	46,4	65,9	67,5	24,3	33,0	39,6	34,0	46,5	48,2
Universitaire	68,8	91,2	91,1	68,3	76,8	80,8	38,6	52,2	58,5	51,5	59,4	63,9
Statut d'emploi												
Temps plein	78,2	87,0	84,8	69,4	76,4	76,3	47,9	50,0	53,2	59,6	61,6	59,9
Temps partiel	56,5	68,5	72,8	39,2	49,1	53,3	20,0	22,5	26,2	32,0	37,1	37,1
Sans emploi	36,5	41,3	56,1	13,8	19,0	22,0	7,4	7,5	10,2	11,5	12,9	15,7
Fréquentation scolaire												
Temps plein	70,6	79,1	86,9	60,9	78,7	78,4	43,0	53,4	57,5	59,0	69,9	67,5
Temps partiel	76,2	69,0	76,9	64,8	73,4	75,3	38,0	51,5	50,5	49,9	59,7	62,9
Ne fréquente pas	46,6	63,0	61,7	39,9	51,5	54,1	20,4	27,2	34,2	30,0	38,1	40,3
Total												
Total	50,8	65,3	70,3	41,7	54,5	58,8	21,6	29,9	37,3	31,8	41,1	44,4

Nota : Les statuts d'emploi à temps plein et à temps partiel sont définis comme suit: à «temps plein» signifie être employé pour au moins 40 semaines; à «temps partiel» être employé de 1 à 39 semaine(s).

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, Recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau A3.1 Distribution (en pourcentage) de personnes âgées de 55 et plus selon l'état matrimonial légal, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921 à 1991¹

Groupe d'âge	Hommes							
	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
Célibataires (jamais mariés)								
55-59	11,3	12,5	12,8	11,7	11,2	9,2	7,8	6,6
60-64	11,0	12,3	12,7	11,5	11,5	9,7	7,6	6,9
65-69	9,4	11,4	12,6	12,1	11,0	10,8	8,0	6,7
70-74	8,8	10,9	12,2	12,1	10,7	10,9	8,4	5,6
75-79	7,9	9,3	10,8	11,5	11,0	10,3	9,3	5,4
80-84	7,4	8,1	9,8	10,6	10,3	10,0	9,2	5,9
85+	6,7	7,3	8,2	9,0	9,5	10,3	7,8	6,8
Total 55+	10,1	11,5	12,3	11,7	11,1	10,0	8,1	6,4
Mariés²								
55-59	80,8	79,6	80,2	82,8	84,0	86,4	86,2	83,6
60-64	78,0	76,7	77,1	80,1	81,0	84,3	85,5	82,7
65-69	75,2	72,9	72,5	74,6	77,5	80,4	83,0	82,6
70-74	69,0	66,6	65,7	67,3	72,0	75,1	78,9	81,5
75-79	60,8	58,9	58,2	58,3	63,7	68,5	72,0	77,8
80-84	50,6	48,5	47,9	47,4	52,4	58,1	62,1	70,0
85+	38,7	35,6	34,4	33,3	37,6	42,8	46,0	56,8
Total 55+	74,2	72,3	72,5	73,7	75,5	80,1	80,8	80,9
Veufs								
55-59	7,6	7,4	6,7	5,1	4,2	2,9	2,6	2,3
60-64	10,7	10,7	9,9	8,0	6,9	4,7	4,2	4,2
65-69	15,2	15,4	14,6	13,0	11,1	7,7	6,7	6,6
70-74	22,0	22,4	21,9	20,3	16,9	13,1	10,8	9,9
75-79	31,1	31,7	30,7	30,0	25,0	20,4	17,3	14,6
80-84	41,9	43,3	42,2	41,9	37,1	31,3	27,7	22,4
85+	54,3	57,0	57,3	57,6	52,7	46,4	45,6	34,8
Total 55+	15,5	15,8	14,9	14,3	13,0	8,7	8,7	7,8
Divorcés								
55-59	0,2	0,2	0,2	0,4	0,6	1,5	3,3	7,5
60-64	0,2	0,2	0,2	0,4	0,6	1,3	2,8	6,2
65-69	0,2	0,1	0,2	0,3	0,5	1,1	2,3	4,1
70-74	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	1,0	1,8	3,0
75-79	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,7	1,4	2,1
80-84	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,6	1,1	1,7
85+	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,5	0,7	1,6
Total 55+	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5	1,2	2,4	4,9

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A3.1 Distribution (en pourcentage) de personnes âgées de 55 et plus selon l'état matrimonial légal, par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 1921 à 1991¹ - fin

Groupe d'âge	Femmes							
	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
	Célibataires (jamais mariées)							
55-59	10,3	10,8	9,8	10,2	10,5	9,0	6,3	5,8
60-64	10,7	11,3	10,3	9,8	10,3	10,2	7,1	5,8
65-69	10,0	10,8	11,0	9,6	10,1	10,7	8,5	6,0
70-74	10,5	11,0	11,8	10,7	10,0	10,5	9,7	6,5
75-79	10,2	10,7	11,1	11,2	9,9	10,6	10,3	7,4
80-84	10,5	11,2	11,3	11,6	10,9	10,7	10,3	8,7
85+	9,8	10,4	10,4	10,5	11,0	11,1	10,3	9,9
Total 55+	10,3	10,9	10,6	10,2	10,3	10,1	8,2	6,5
	Mariées²							
55-59	71,2	72,1	73,1	72,7	73,0	74,8	76,8	74,5
60-64	62,3	63,6	65,4	65,5	64,8	65,8	68,7	69,1
65-69	53,1	53,7	55,2	56,3	55,3	55,2	57,6	61,5
70-74	40,7	40,9	42,1	43,0	44,2	42,6	44,6	49,6
75-79	28,8	29,1	30,1	30,2	32,7	31,0	31,2	36,4
80-84	18,2	17,3	18,9	18,1	21,5	20,2	18,9	23,0
85+	10,6	9,6	10,8	8,6	11,4	11,5	8,5	11,9
Total 55+	54,6	54,8	56,1	55,3	54,3	56,1	55,0	56,3
	Veuves							
55-59	18,3	17,1	16,9	16,7	15,8	14,5	13,0	10,9
60-64	26,9	25,1	24,1	24,4	24,4	22,6	21,1	18,2
65-69	36,8	35,4	33,7	34,0	34,2	33,0	31,5	27,6
70-74	48,6	48,0	46,0	46,2	45,6	46,1	44,1	40,6
75-79	60,9	60,1	58,8	58,6	57,3	57,9	57,5	53,8
80-84	71,1	71,5	69,7	70,2	67,2	68,8	70,2	66,7
85+	79,5	80,0	78,7	80,9	77,7	77,0	80,9	77,2
Total 55+	34,8	34,2	33,1	34,3	34,9	32,6	34,3	32,0
	Divorcées							
55-59	0,2	0,1	0,2	0,4	0,7	1,7	3,9	8,8
60-64	0,2	0,1	0,1	0,3	0,6	1,5	3,1	6,9
65-69	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	1,1	2,4	4,9
70-74	0,1	-	0,1	0,1	0,2	0,7	1,7	3,3
75-79	0,1	-	-	0,1	0,1	0,5	1,1	2,5
80-84	0,1	-	-	0,1	0,1	0,4	0,6	1,6
85+	-	-	-	0,1	-	0,4	0,3	1,0
Total 55+	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	1,2	2,4	5,2

¹ Exclut Terre-Neuve en 1921, 1931 et 1941.

² Inclut la catégorie «séparé(e)».

Sources : Recensements du Canada : 1921 : Volume 2, tableau 30. 1931 : Volume 3, tableau 12. 1941 : Volume 3, tableau 7. 1951 : Volume 2, tableau 1. 1961 : n° 92-552 au catalogue, tableau 78. 1971 : n° 92-730 au catalogue, tableau 1. 1981 : n° 92-901 au catalogue, tableau 5. 1991 : n° 93-310 au catalogue, table 3.

Tableau A3.2 Distribution (en pourcentage) de la population âgée de 55 ans et plus selon l'état matrimonial, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990

État matrimonial	Groupe d'âge			
	55-64	65-74	75 +	Total 55 +
	Hommes			
Jamais mariés	4,7	3,5	4,4	4,2
Mariés ou cohabitants (pas de mariage auparavant)	69,1	71,4	63,6	69,0
Remariés ou cohabitants (après un mariage antérieur)	12,6	11,5	12,4	12,2
Veufs	4,4	8,1	17,5	7,8
Séparés ou divorcés	9,1	5,4	2,2	6,7
	Femmes			
Jamais mariées	3,6	5,8	8,9	5,5
Mariées ou cohabitantes (pas de mariage auparavant)	64,2	48,0	22,5	49,7
Remariées ou cohabitantes (après un mariage antérieur)	10,3	6,7	4,1	7,7
Veuves	11,5	33,6	61,0	29,7
Séparées ou divorcées	10,4	5,9	3,5	7,3

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Tableau A3.3 Distribution (en pourcentage) des personnes âgées de 60-64 et 75-79 ans selon l'état matrimonial, par sexe et langue maternelle¹, Canada, 1971 à 1991

	60-64 ans			75-79 ans		
	Anglais	Français	Autres	Anglais	Français	Autres
1971						
Hommes						
Jamais mariés	8,5	11,8	8,8	11,1	11,7	9,8
Mariés	81,7	80,2	82,2	66,5	64,8	66,9
Veufs	5,2	4,7	4,2	19,5	21,6	17,9
Séparés	2,9	3,1	3,0	1,9	1,9	4,4
Divorcés	1,7	0,2	1,8	1,0	0,0	1,0
Femmes						
Jamais mariées	9,2	16,7	4,0	10,7	19,9	5,0
Mariées	62,0	60,5	67,2	28,3	25,8	30,2
Veuves	23,3	18,9	24,6	59,8	52,3	62,0
Séparées	3,1	3,5	2,4	1,1	1,8	1,6
Divorcées	2,4	0,6	1,2	0,2	0,3	1,2
1981						
Hommes						
Jamais mariés	7,1	9,8	7,2	8,0	9,5	9,8
Mariés ²	82,9	79,4	83,9	71,9	69,6	66,7
Veufs	4,1	5,0	3,7	16,5	18,0	18,9
Séparés	2,9	3,6	2,5	1,9	2,4	2,6
Divorcés	3,1	2,1	2,8	1,7	0,5	1,9
Femmes						
Jamais mariées	6,1	11,9	4,0	10,3	16,6	3,1
Mariées ²	68,4	59,7	67,6	29,3	27,1	30,3
Veuves	19,7	23,6	22,1	57,3	54,5	65,2
Séparées	2,4	2,7	2,0	1,6	1,2	0,7
Divorcées	3,3	2,0	4,2	1,5	0,5	0,7
1991						
Hommes						
Jamais mariés	6,4	7,8	4,5	4,9	7,6	3,9
Mariés	79,7	75,4	85,2	76,2	71,6	79,2
Cohabitants	3,0	4,5	1,7	0,9	2,0	1,2
Veufs	3,6	4,2	3,5	14,3	15,0	12,6
Séparés	2,4	2,6	1,9	1,6	1,8	1,7
Divorcés	4,9	5,5	3,2	2,1	2,0	1,5
Femmes						
Jamais mariées	4,9	8,6	3,3	6,6	12,5	3,8
Mariées	67,3	61,6	70,3	36,7	31,8	34,5
Cohabitantes	1,6	2,6	1,0	0,4	0,6	0,6
Veuves	16,9	18,1	18,1	52,4	52,6	57,4
Séparées	2,3	3,1	2,3	1,0	1,3	1,5
Divorcées	7,0	6,0	5,1	2,9	1,2	2,1

¹ Les personnes qui ont répondu l'anglais et le français comme langue maternelle sont classées dans la catégorie «français».

² Inclut les cohabitant(e)s.

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion, Recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau A3.4 Distribution (en pourcentage) du revenu¹ des personnes non-mariées âgées de 60-64 et 75-79 ans, par sexe, Canada, 1991

Revenu	60-64 ans				75-79 ans			
	Jamais marié(e)s	Veuf(ve)s	Séparé(e)s	Divorcé(e)s	Jamais marié(e)s	Veuf(ve)s	Séparé(e)s	Divorcé(e)s
	Hommes							
Moins de 10 000\$	43,3	21,8	32,3	37,1	15,9	9,5	11,8	10,7
10 000\$ - 24 999\$	28,1	38,1	30,1	27,4	62,0	62,4	68,7	65,8
Plus de 25 000\$	28,6	40,1	37,6	35,6	22,1	28,1	19,5	23,5
	Femmes							
Moins de 10 000\$	35,1	30,6	52,3	44,5	18,7	17,8	26,3	12,6
10 000\$ - 24 999\$	31,2	49,1	29,4	29,9	56,4	68,9	67,8	74,8
Plus de 25 000\$	33,7	20,3	18,3	25,6	24,9	13,3	5,9	12,6

¹ Revenu annuel individuel.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion, Recensement du Canada de 1991.

Tableau A3.5 Nombre moyen d'enfants mis au monde, nombre total d'enfants et enfants survivants, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990

Groupe d'âge	Enfants mis au monde	Nombre total d'enfants ¹	Enfants survivants
	Hommes		
55-64	2,79	2,97	2,90
65-74	2,92	3,14	3,02
75 +	2,71	2,82	2,59
Total	2,82	3,00	2,89
	Femmes		
55-64	3,28	3,42	3,25
65-74	3,28	3,40	3,21
75 +	2,76	2,86	2,56
Total	3,18	3,30	3,09

¹ Enfants mis au monde, adoptés et enfants d'un premier lit.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Tableau A3.6 Pourcentage de la population âgée de 55 et plus n'ayant aucun enfant survivant et pourcentage ayant au moins 5 enfants survivants¹, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1990

Groupe d'âge	Pas d'enfant survivant	Au moins 5 enfants survivants
	Hommes	
55-64	10,2	19,5
65-74	11,8	20,9
75 +	21,3	17,5
Total	12,6	19,7
	Femmes	
55-64	9,5	21,6
65-74	13,5	23,2
75 +	23,5	19,6
Total	13,8	21,8

¹ Enfants mis au monde, adoptés et enfants d'un premier lit.

Source : Enquête sociale générale, 1990.

Tableau A3.7 Distribution de personnes¹ âgées de 55 ans et plus selon la composition de leur ménage, par groupe d'âge et sexe, Canada, 1991

Groupe d'âge	Nombre total (en milliers)	Composition des ménages (en pourcentage)							
		Conjoint(e) seulement	Ménages à générations multiples				Autre parenté seulement	Seul(e)	Autres
			Conjoint(e) et enfant(s)	Enfant(s) (pas de conjoint(e))	Parent(s) ²	Total			
Hommes									
55-64	1 157,7	44,9	29,4	1,6	0,8	31,9	8,4	10,1	4,7
65-74	826,3	60,4	13,1	1,5	0,2	14,9	6,8	12,9	5,1
75 +	418,4	58,0	6,2	2,4	0,1	8,7	7,3	19,7	6,4
Total 55+	2 402,3	52,5	19,8	1,7	0,5	22,0	7,6	12,7	5,1
Femmes									
55-64	1 206,4	44,4	19,4	5,8	1,0	26,2	4,3	15,8	9,3
65-74	1 004,5	44,3	6,3	5,3	0,4	12,0	5,7	30,2	7,9
75 +	638,6	22,5	1,8	7,3	0,1	9,1	9,6	49,7	9,2
Total 55+	2 849,5	39,5	10,9	5,9	0,6	17,3	6,0	28,5	8,8

¹ Personnes vivant dans des ménages privés seulement.

² Inclut le(s) parent(s) et autres.

Source : Recensement du Canada de 1991, tabulations spéciales.

Tableau A3.8 Distribution des personnes¹ âgées de 55 ans et plus selon la composition du ménage, le groupe d'âge et le sexe, par langue maternelle², lieu de naissance et revenu individuel, Canada, 1991

	Nombre total (en milliers)	Compositions des ménages (en pourcentage)							
		Conjoint(e) seulement	Ménages à générations multiples				Autre parenté seulement	Seul(e)	Autres
			Conjoint(e) et enfant(s)	Enfant(s) (pas de conjoint(e))	Parent(s) ³	Total			
Langue maternelle									
55-64									
Hommes									
Anglais	593,6	49,2	26,0	1,5	0,9	28,4	7,5	10,3	4,6
Français	287,8	45,7	28,1	1,9	0,8	30,8	6,5	12,1	5,0
Autres	276,2	34,9	38,4	1,7	0,6	40,7	12,1	7,7	4,7
Femmes									
Anglais	624,6	48,3	17,3	5,4	0,9	23,7	3,8	16,2	8,0
Français	319,4	42,6	19,3	6,2	1,2	26,8	3,4	19,0	8,3
Autres	262,4	37,6	24,6	6,0	0,8	31,4	6,4	11,1	13,6
65-74									
Hommes									
Anglais	455,7	64,2	10,8	1,4	0,2	12,4	5,7	13,5	4,2
Français	191,7	58,3	14,7	1,8	0,2	16,6	6,0	13,5	5,6
Autres	178,9	53,0	17,6	1,5	0,2	19,3	10,2	10,6	6,9
Femmes									
Anglais	561,5	47,7	5,5	4,6	0,3	10,5	4,7	31,1	6,1
Français	244,4	39,7	7,3	6,6	0,3	14,2	5,4	32,8	7,9
Autres	198,6	40,4	7,5	5,5	0,4	13,4	9,2	24,2	12,8
75 +									
Hommes									
Anglais	239,9	61,2	5,0	2,0	0,1	7,0	5,9	20,9	5,0
Français	82,1	54,4	8,8	3,7	0,1	12,6	7,4	18,4	7,3
Autres	96,4	53,1	7,3	2,1	-	9,4	10,7	17,9	8,9
Femmes									
Anglais	373,1	24,4	1,5	6,2	0,1	7,7	7,7	53,1	7,0
Français	136,0	19,7	2,6	10,3	0,1	12,9	10,0	47,2	10,2
Autres	129,5	19,8	1,9	7,1	0,1	9,1	14,7	42,4	14,1
Lieu de naissance									
55-64									
Hommes									
Canada	842,0	48,2	26,2	1,6	1,0	28,8	7,2	11,1	4,7
Autres	315,7	36,2	38,0	1,7	0,4	40,2	11,4	7,6	4,7
Femmes									
Canada	901,0	46,6	17,8	5,6	1,1	24,5	3,6	17,2	8,1
Autres	305,5	37,9	24,1	6,3	0,7	31,1	6,2	11,8	12,9
65-74									
Hommes									
Canada	612,5	62,0	12,0	1,6	0,2	13,8	6,0	13,7	4,6
Autres	213,8	55,9	16,5	1,5	0,2	18,1	9,1	10,3	6,6
Femmes									
Canada	750,8	44,8	6,1	5,3	0,3	11,7	4,8	32,1	6,5
Autres	253,7	42,7	7,0	5,2	0,3	12,6	8,5	24,4	11,9
75 +									
Hommes									
Canada	291,7	59,5	6,3	2,5	0,1	8,8	6,4	19,8	5,5
Autres	126,6	54,6	6,1	2,2	-	8,4	9,3	19,5	8,3
Femmes									
Canada	456,2	23,6	1,9	7,4	0,1	9,4	8,0	51,2	7,8
Autres	182,3	19,6	1,5	6,8	0,1	8,4	13,6	45,8	12,6

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A3.8 Distribution des personnes¹ âgées de 55 ans et plus selon la composition du ménage, le groupe d'âge et le sexe, par langue maternelle², lieu de naissance et revenu individuel, Canada, 1991 - fin

	Nombre total (en milliers)	Compositions des ménages (en pourcentage)							
		Conjoint(e) seulement	Ménages à générations multiples				Autre parenté seulement	Seul(e)	Autres
			Conjoint(e) et enfant(s)	Enfant(s) (pas de conjoint(e))	Parent(s) ³	Total			
Revenu individuel									
55-64									
Hommes									
Moins de 25 000\$	506,4	41,3	24,5	1,7	1,3	27,6	9,7	14,0	7,5
25 000\$ et plus	651,3	47,8	33,3	1,6	0,4	35,3	7,3	7,1	2,5
Femmes									
Moins de 25 000\$	984,1	46,1	20,3	5,2	0,9	26,4	4,3	13,6	9,7
25 000\$ et plus	222,3	37,3	15,5	8,1	1,6	25,1	4,4	25,6	7,7
65-74									
Hommes									
Moins de 25 000\$	541,1	56,9	13,0	1,7	0,2	14,9	7,7	14,2	6,4
25 000\$ et plus	285,2	67,1	13,4	1,3	0,2	14,9	5,0	10,4	2,6
Femmes									
Moins de 25 000\$	874,2	45,7	6,7	5,3	0,3	12,3	5,9	28,0	8,1
25 000\$ et plus	130,4	34,6	3,8	5,5	0,6	10,0	4,8	44,5	6,1
75 +									
Hommes									
Moins de 25 000\$	328,4	56,2	6,4	2,5	0,1	8,9	8,0	19,7	7,1
25 000\$ et plus	90,0	64,4	5,8	2,0	0,1	7,8	4,7	19,6	3,5
Femmes									
Moins de 25 000\$	563,2	23,1	1,9	7,5	0,1	9,5	10,0	48,0	9,5
25 000\$ et plus	75,4	18,3	1,0	5,3	0,1	6,4	6,9	61,8	6,6

¹ Personnes vivant en ménage privé.

² Les personnes qui ont répondu l'anglais et le français comme langue maternelle sont classées dans la catégorie «français».

³ Inclut le(s) parent(s) et autres.

Source : Recensement du Canada de 1991, tabulations spéciales.

Références

- ABU-LABAN, S.M. (1980). «The Family Life of Older Canadians», dans MARSHALL, V.W. (éd.) *Aging in Canada: Social Perspectives*, Toronto, Fitzhenry and Whiteside.
- ANGEL, R., et TIENDA, M. (1982). «Determinants of Extended Household Structure: Cultural Pattern or Economic Need?» *American Journal of Sociology*, 87, pp.1360-1385.
- ARONSON, J. (1991). «Dutiful Daughters and Undemanding Mothers: Contrasting Images of Giving and Receiving Care in Middle and Later Life», dans BAINES, C., EVANS, P., et NEYSMITH, S. (éds.) *Women's Caring: Feminist Perspectives on Social Welfare*, Toronto, McClelland and Stewart.
- BALAKRISHNAN, T.R., LAPIERRE-ADAMCYK, E., et KROTKI, K.J. (1993). *Family and Childbearing in Canada: A Demographic Analysis*, Toronto, University of Toronto Press.
- BALAKRISHNAN, T.R., RAO, K.V., KROTKI, K.J., et LAPIERRE-ADMCYK, E., (1988). «Age at First Birth and Lifetime Fertility», *Journal of Biosocial Science*, 20, pp.167-174.
- BALAKRISHNAN, T.R., RAO, K.V., LAPIERRE-ADMCYK, E., et KROTKI, K.J. (1987). «A Hazard Model Analysis of the Covariates of Marriage Dissolution in Canada», *Demography*, 24, pp.395-406.
- BASAVARAJAPPA, K.G. (1977). *État matrimonial et nuptialité au Canada*, Recensement de 1971: Études schématiques, vol. V, partie 1, Ottawa, Statistique Canada, (n° 99-704 au catalogue).
- BEAUJOT, R. (1994). «The Demographics of Child Care: What do Parents Want?» Document présenté lors des rencontres de la Société canadienne de la population, Calgary, juin.
- _____. (1991). *Population Change in Canada: The Challenges of Policy Adaptation*, Toronto, McClelland and Stewart.
- _____. (1977). «Components of Change in the Numbers of Households in Canada, 1951-1971», *Canadian Journal of Sociology*, 2(3), pp.305-320.
- BECK, R., et BECK, S.H. (1989). «The Incidence of Extended Households among Middle-Aged Black and White Women», *Journal of Family Issues*, 10, pp.147-168.
- BÉLAND, F. (1987). «Multigenerational Families in Contemporary Perspective», *International Journal of Aging and Human Development*, 25, pp.147-166.

- BELLE, M., et McQUILLAN, K. (1994). «Les naissances hors mariage : Un choix de plus en plus fréquent», *Tendances sociales canadiennes*, n° 33, pp.14-17.
- BERGMANN, B.R. (1986). *The Economic Emergence of Women*, New York, Basic.
- BIBBY, R.W., et POSTERSKI, D.C. (1985). *The Emerging Generation*, Toronto, Irwin.
- BOULANGER, P.M., LAMBERT, A., DEBOOSERE, P., et LESTHAEGHE, R. (1994). *La formation des familles : Étude prospective*, Bruxelles, INBEL.
- BOYD, M., et PRYOR, E.T. (1989). «The Cluttered Nest: The Living Arrangements of Young Adults», *Canadian Journal of Sociology*, 14, pp.461-477.
- BUMPASS, L., SWEET, J., et CASTRO MARTIN, T. (1990). «Changing Patterns of Remarriage», *Journal of Marriage and the Family*, 52, pp.747-756.
- BURCH, T.K. (1990). *Les familles au Canada, Recensement de 1986 : Série le Canada à l'étude*, Ottawa, Statistique Canada (n° 98-127 au catalogue).
- _____. (1990). «Remarriage of Older Canadians : Description and Interpretation», *Research on Aging*, 12, pp.546-559.
- _____. (1985). *Enquête sur la famille : Conclusions préliminaires*, Ottawa, Statistique Canada (n° 99-955 au catalogue).
- BURCH, T.K., et MADAN, A. (1986). *Formation et rupture d'unions : Résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada (n° 99-963 au catalogue).
- CHAPPELL, N.L., et PRINCE, M.J. (1994). *Social Support among Today's Seniors*, Victoria, University of Victoria Centre on Aging.
- CHE-ALFORD, J., ALLAN, C., et BUTLIN, G. (1994). *Les familles au Canada, Recensement de 1991 : Série le Canada à l'étude*, Ottawa, Statistique Canada (n° 96-307F au catalogue).
- CHERLIN, A.J. (1992). *Marriage, Divorce, Remarriage*, 2^e éd., Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- CHERLIN, A.J., et WALTERS, P.B. (1981). «Trends in United States Men's and Women's Sex-Role Attitudes, 1972 to 1978», *American Sociological Review*, 46, pp.453-460.
- COLLISHAW, N. (1976). *La fécondité au Canada, Recensement de 1971 : Études schématiques, vol. V, partie 1*, Ottawa, Statistique Canada, (n° 99-706 au catalogue).

- COMMISSION ROYALE SUR L'UNION ÉCONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA (1985). *Rapport*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.
- CONNIDIS, I.A. (1994). «Sibling Support in Older Age», *Journal of Gerontology*, 49, pp.S309-S317.
- _____. (1989). *Family Ties and Aging*, Toronto, Butterworths.
- DaVANZO, J., et GOLDSCHIEDER, F.K. (1992). «Coming Home Again: Returns to the Parental Home of Young Adults», *Population Studies*, 44, pp.241-255.
- DeWIT, M.L., et RAJULTON, F. (1992). «Education and Timing of Parenthood among Canadian Women: A Cohort Analysis», *Social Biology*, 39, pp.109-122.
- DUMAS, J. (1994). *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1993*, Collection la Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada (n° 91-209F au catalogue).
- _____. (1992). *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1992*, Collection la Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada (n° 91-209F au catalogue).
- DUMAS, J., et PÉRON, Y. (1992). *Mariage et vie conjugale au Canada*, Collection la Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada (n° 91-534F au catalogue).
- ELDER, G.H., Jr., (éd.) (1985). *Life Course Dynamics, Trajectories and Transitions, 1968-1980*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- GEE, E.M. (1986). «The Life Course of Canadian Women: An Historical and Demographic Analysis», *Social Indicators Research*, 18, pp.263-283.
- GEE, E.M., et KIMBALL, M.M. (1987). *Women and Aging*, Toronto, Butterworths.
- GLICK, P.C. (1977). «Updating the Life Cycle of the Family», *Journal of Marriage and the Family*, 39, pp.5-13.
- GLICK, P.C., et LIN, S.-L. (1986). «More Young Adults are Living with Their Parents: Who are They», *Journal of Marriage and the Family*, 48(1), pp.107-112.
- GOLDSCHIEDER, F., et GOLDSCHIEDER, C. (1994). «Leaving and Returning Home in 20th Century America», *Population Bulletin*, 48(4).
- _____. (1993). *Leaving Home before Marriage: Ethnicity, Familism and Generational Relationships*, Madison, Wis., University of Wisconsin Press.

- GOLDSCHIEDER, F., THORNTON, A., et YOUNG-DeMARCO, L. (1993). «A Portrait of the Nest-Leaving Process in Early Adulthood», *Demography*, 30, pp.683-699.
- GOLDSCHIEDER, F.K., et WAITE, L.J. (1986). «Sex Differences in the Entry into Marriage», *American Journal of Sociology*, 92(1), pp.91-109.
- GOODE, W.S. (1963). *World Revolution and Family Patterns*, New York, Free Press.
- GRINDSTAFF, C.F. (1989). «Socio-Economic Associations with Fertility: A Profile of Women at Age 30», *Canadian Studies in Population*, 16(1), pp.43-60.
- _____. (1975). «The Baby Bust: Changes in Fertility Patterns in Canada», *Canadian Studies in Population*, 2, pp.15-22.
- GRINDSTAFF, C.F., BALAKRISHNAN, T.R., et MAXIM, P.S. (1989). «Life Course Alternatives: Factors Associated with Differential Timing Patterns in Fertility among Women Recently Completing Childbearing, Canada, 1981», *Canadian Journal of Sociology*, 14(4), pp.443-460.
- GUIBERT-LANTOINE, C., et al. (1994). «La cohabitation adulte», *Population et sociétés*, n° 293, septembre.
- HAGESTAD, G.O. (1990). «Social Perspectives on the Life Course», dans BINSTOCK, R.H., et GEORGE, L.K., (éds.) *Handbook of Aging and the Social Sciences*, 3^e éd., New York, Academic Press.
- HAREVEN, T.K. (1982). *Family Time and Industrial Time*, Cambridge, Cambridge University Press.
- _____. (1980). «The Life Course and Aging in Historical Perspective», dans BACK, K.W., (éd.) *Life Course: Integrative Theories and Exemplary Populations*, Boulder, Col., Westview.
- HARRISON, B.R. (1981). *Vivre seul au Canada : Perspectives démographiques et économiques, 1951-1976*, Ottawa, Statistique Canada (n° 98-811 au catalogue).
- HEER, D.M., HODGE, R.W., et FELSON, M. (1985). «The Cluttered Nest: Evidence that Young Adults are More Likely to Live at Home Now than in the Recent Past», *Sociology and Social Research*, 69(3), pp.436-441.
- HOLDEN, K.C. (1988). «Poverty and Living Arrangements among Older Women: Are Changes in Economic Well-Being Underestimated?» *Journals of Gerontology*, 43, pp.S22-S27.
- JONES, C., MARSDEN, L., et TEPPERMAN, L. (1990). *Lives of their Own: The Individualization of Women's Lives*, Toronto, Oxford University Press.

- KEITH, P.M. (1986). «Isolation of the Unmarried in Later Life», *Family Relations*, 35, pp.389-395.
- KOTLIKOFF, L.J., et MORRIS, J.N. (1990). «Why Don't the Elderly Live with their Children: A New Look», dans WISE, D.A., (éd.) *Issues in the Economics of Aging*, Chicago, University of Chicago Press.
- LE BOURDAIS, C., et DESROSIERS, H. (1988). *Trajectoires démographiques et professionnelles : Une analyse longitudinale des processus et des déterminants*, Rapport préparé pour l'Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada.
- LEE, G.R. (1980). «Kinship in the Seventies: A Decade Review of Research and Theory», *Journal of Marriage and the Family*, 42, pp.923-934.
- MARCIL-GRATTON, N. (1993). «Growing up with a Single Parent: A Transitional Experience? Some Demographic Measures», dans HUDSON, J., et GALAWAY, G., (éds.) *Single Parent Families: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational.
- MARTIN MATTHEWS, A. (1991). *Widowhood in Later Life*, Toronto, Butterworths.
- McDANIEL, S.A. (1994). *La famille et les amis*, Enquête sociale générale: Série analytique, Ottawa, Statistique Canada (n° 11-612F, n° 9, au catalogue).
- _____. (1992). «Caring and Sharing: Demographic Aging, Family and the State», dans HENDRICKS, J., et ROSENTHAL, C., (éds.) *The Remainder of their Days : Impact of Public Policy on Older Families*, New York, Garland Press.
- McDANIEL, S.A., et McKINNON, A. (1993). «Gender Differences in Informal Support and Coping among Elders: Findings from Canada's 1985 and 1990 General Social Surveys», *Journal of Women and Aging*, 5.
- MITCHELL, B.A., WISTER, A.V., et BURCH, T.K. (1989). «The Family Environment and Leaving the Parental Home», *Journal of Marriage and the Family*, 51, pp.605-613.
- MODELL, J., FURSTENBERG, F.F., Jr., et HERSHBERG, T. (1976). «Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective», *Journal of Family History*, 1(1), pp.7-32.
- MOEN, P. (1991). «Transitions in Mid-Life: Women's Work and Family Roles in the 1970s», *Journal of Marriage and the Family*, 53(1), pp.135-150.
- MONCK, H. (1977). *Taux d'activité au Canada*, Recensement de 1971 : Études schématiques, vol. V, partie 2, Ottawa, Statistique Canada, (n° 99-712 au catalogue).

- MORISSETTE, R., MYLES, J., et PICOT, G. (1993). «L'Inégalité des gains au Canada : Le point sur la situation», Direction des études analytiques, Document de recherche n° 60, Ottawa, Statistique Canada.
- MOTT, F.L., et MOORE, S.F. (1983). «The Tempo of Remarriage among Young American Women», *Journal of Marriage and the Family*, 45, pp.427-435.
- PAYNE, B.J. (1994). «Separation and Divorce in Later Adult Life», dans CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIÈME ÂGE, *Les perturbations matrimoniales au troisième âge*, Ottawa.
- PRUCHNO, R.A., BLOW, F.C., et SMYER, M.A. (1984). «Life Events and Interdependent Lives», *Human Development*, 27, pp.31-41.
- RAM, B. (1990). *Nouvelles tendances de la famille : Aspects démographiques*, Collection la Conjoncture démographique, Ottawa, Statistics Canada (n° 91-535F au catalogue).
- _____. (1988). «Reproduction: The Canadian Family in Transition», *Journal of Biosocial Science*, 20(1), pp.19-30.
- RAM, B., et RAHIM, A. (1993). «Enduring Effects of Women's Early Employment Experiences on Child-Spacing: The Canadian Evidence», *Population Studies*, 47(2), pp.307-317.
- RASHID, A. (1994). *Le revenu des familles au Canada*, Recensement de 1991 : Série le Canada à l'étude, Ottawa, Statistique Canada (n° 96-318 au catalogue).
- _____. (1991). «Rémunération des femmes et revenu des familles», *L'emploi et le revenu en perspective*, (n° 75-001F au catalogue), 3(2), pp.27-38.
- RAVANERA, Z.R., RAJULTON, F., et BURCH, T.K. (1993). «From Home-Leaving to Nest-Emptying: A Cohort Analysis of Life Courses of Canadian Men and Women, 1910-1970», dans UNION INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DE LA POPULATION, *Congrès international de la population, Montréal, 1993*, Liège, UIESP, II, pp.207-218.
- ROBINSON, P. (1989). «Women's Work Interruptions and the Family: An Exploration of the Family History Survey», dans LÉGARÉ, J., BALAKRISHNAN, T.R., et BEAUJOT, R.P., (éds.) *Crise de la famille : Crise démographique?* Ottawa, Société royale du Canada, pp.271-285.
- RODGERS, R.H., et WITNEY, G. (1981). «The Family Cycle in Twentieth Century Canada», *Journal of Marriage and the Family*, 43, pp.727-740.

- ROSENMAYR, L., et KOCKEIS, E. (1963). «Propositions for a Sociological Theory of Aging and the Family», *International Social Science Journal*, 15, pp.410-426.
- ROSENTHAL, C.J. (1985). «Kinkeeping in the Familial Division of Labor», *Journal of Marriage and the Family*, 47, pp.965-974.
- RYDER, N. (1965). «The Cohort as a Concept in the Study of Social Change», *American Sociological Review*, 30, pp.843-861.
- STONE, L.O. (1988). *Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés : Rapport préliminaire sur les résultats de l'Enquête sociale générale*, Ottawa, Statistique Canada (n° 89-508 au catalogue).
- SWEET, J.A., et BUMPASS, L.L. (1987). *American Families and Households*, New York, Sage.
- THOMAS, K., et WISTER, A. (1984). «Living Arrangements of Older Women: The Ethnic Dimension», *Journal of Marriage and the Family*, 46, pp.301-311.
- TOWNSON, M. (1994). *The Social Contract for Seniors in Canada: Preparing for the 21st Century*, Ottawa, Conseil consultatif national sur le troisième âge.
- TROST, J. (1977). «The Family Life Cycle: A Problematic Concept», dans CUISENIER, J. (éd.) *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, New Babylon Studies in the Social Sciences, n° 28, La Haye, Mouton.
- TRUSSELL, J., et MENKEN, J. (1978). «Early Childbearing and Subsequent Fertility», *Family Planning Perspectives*, 8, 184-190.
- UHLENBERG, P. (1989). «Remarriage: A Life Cycle Perspective», dans GREBNIK, E., HORN, C., et MACKENSEN, R., (éds.) *Later Phases of the Family Cycle: Demographic Aspects*, Oxford University Press.
- VEEVERS, J.E. (1977). *La famille au Canada*, Recensement de 1971 : Études schématiques, vol. V, partie 3, Ottawa, Statistique Canada, (n° 99-725 au catalogue).
- WARGON, S. (1978). «Household and Family in Canada: A General Review of Recent Demographic Trends», *International Journal of Sociology of the Family*, 8, pp.53-68.
- WISTER, A.V., et BURCH, T.K. (1983). «Fertility and Household Status of Older Women in Canada, 1971», *Canadian Studies in Population*, 10, pp.1-13.
- WOLF, D.A. (1990). «Household Patterns of Older Women», *Research on Aging*, 12, pp.463-486.

